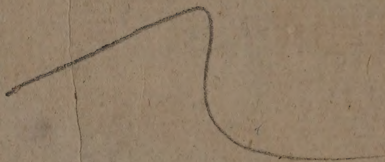






MATIERE
MÉDICALE
RAISONNÉE
A L'USAGE
DE L'ÉCOLE ROYALE
VÉTÉRINAIRE.

MATIERE MÉDICALE RAISONNÉE OU PRÉCIS DES MÉDICAMENS

CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS,

A L'USAGE DES ÉLEVES DE L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE;

AVEC LES

FORMULES MÉDICINALES

DE LA MÊME ÉCOLE.

Par M. BOURGELAT, Directeur & Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, Commissaire Général des Haras du Royaume, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de France, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse, ci-devant Ecuyer du Roi & Chef de son Académie établie à Lyon.

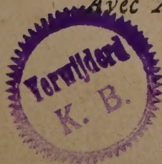


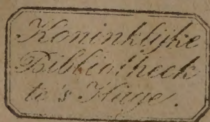
A LYON,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET, Imprimeur-Libraire, rue Saint Dominique.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.







Medicinæ leges naturæ legibus debent eſſe conſentaneæ & felix indicatio cui adjutrix natura ſuccurrit, irrita verò quæ repugnante naturâ tentatur. Fern. Præfat. lib. 1. Therapeut.

Les loix de la Médecine doivent ſe concilier avec celles de la nature, & le traitement eſt heureux lorſqu'elle le ſeconde, comme l'iſſue en eſt malheureuſe quand il eſt contraire à ce qu'elle demande.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

EN FORME D'AVERTISSEMENT.

L'OBLIGATION *dans laquelle se trouvent les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire d'employer un tems extrêmement précieux à écrire des volumes considérables sur les différentes parties de leur art, l'infidélité de quelques-uns d'entr'eux qui ne connoissant pas le prix des momens qu'ils doivent consacrer entiérement à leur instruction, ont osé multiplier les copies des Formules Médicinales pour les vendre tronquées dans les titres, dans la dénomination des mixtes assignés & dans la fixation des doses prescrites : tels sont les motifs qui nous ont déterminé à publier, plutôt que nous ne nous l'étions*

proposé, cette foible & légere portion de notre travail.

Nous attendions d'une plus longue expérience la confirmation des effets des médicamens dont nous n'avons néanmoins fait choix que d'après des succès répétés ; nous la desirions sur-tout eu égard à ceux que nous n'avons pas été à portée d'éprouver assez souvent ; nous redoutions le danger de confier à la multitude, déjà trop avide de recettes informes qu'elle s'empresse de recueillir & d'entasser, des moyens aussi nuisibles & aussi destructifs dans ses mains que salutaires dans celles du petit nombre de personnes qui en étudient attentivement la valeur & l'appliplication ; enfin dans l'instant où nous nous efforçons d'asservir la médecine des animaux aux principes solides & lumineux sur lesquels on a jetté les fondemens de la médecine humaine, il nous paroissoit peu convenable d'ouvrir un nouveau champ & de fournir de nouveaux matériaux à l'empirisme.

Contraints par les circonstances à pas-

ser sur toutes ces différentes considérations & réduits à l'impossibilité de remplir nos premieres vues, nous nous sommes livrés à l'exécution d'un plan qui du moins obviera peut-être à nos craintes.

Un ensemble de préparations pharmaceutiques, quelque bien combinées, quelque réfléchies qu'elles puissent être quant à la matiere & quant à la forme, n'offre, pour ainsi dire, qu'une nomenclature vaine & insidieuse, si l'on n'est instruit des suites nécessaires de leur administration, ainsi que de l'ordre & des cas dans lesquels elles doivent être employées; nous avons donc cru ne pouvoir nous dispenser de faire une analyse courte & raisonnée des leçons données sur les médicamens à ceux de nos Eleves que nous avons pu mettre en état de les comprendre, & cette analyse précede ici nos Formules. Les ignorans en la lisant apprendront vraisemblablement à douter; ceux qui cherchent la lumiere y trouveront le jour qui doit leur luire, & nous osons espérer que les savans dont les travaux & les soins

s'arrêtent principalement à la conservation des hommes, ne dédaigneront pas absolument un Ouvrage qui, malgré son peu d'étendue, renferme une foule de vérités que nous tenons d'eux-mêmes, & qui toutes conduisent sûrement au grand art de guérir. L'unique mérite que nous ayons est de nous en être pénétrés, & de les avoir appliquées heureusement aussitôt que nous avons connu l'intimité des rapports qui existent entre la machine humaine & la machine animale, rapports qui sont tels que l'une & l'autre médecine s'éclaireront & se perfectionneront mutuellement, lorsque renonçant à un ridicule & funeste préjugé on cessera d'appréhender de se dégrader & de s'avilir en considérant la nature dans les animaux, comme si cette même nature & le vrai n'étoient pas toujours & par-tout dignes des recherches de quiconque sait observer & penser.

Au précis des médicamens dont nous avons sagement tenté de n'apprécier que les effets relativement aux loix des mou-

vemens qui ont lieu dans les corps que nous envisageons, succede une histoire ou une connoissance abrégée des drogues qui font partie des substances indiquées à nos Eleves. C'est une erreur de plus à bannir que celle d'imaginer & de croire que les maladies de l'animal céderont à des mixtes ou souillés d'impuretés, ou sophistiqués, ou artificiels, ou foibles par eux-mêmes, ou corrompus, ou privés de leurs vertus & de leurs forces; ils sont, & ils ne peuvent être généralement alors qu'impuissans & infideles, & d'ailleurs l'augmentation nécessaire des doses en pareille circonstance dans le chimérique espoir de suppléer à l'efficacité qui leur manque, en porte & en fait monter souvent le prix au-delà de celui auquel on pourroit se pourvoir de médicamens dont l'action seroit sûre. Pour prémunir les Eleves contre la surprise & la fraude qui ne sont que trop ordinaires au Marchand, nous avons eu la précaution d'établir dans notre Pharmacie un droguier composé des différentes substances dont ils auront besoin dans le

cours de leur pratique, les unes d'une qualité ſupérieure, les autres d'une qualité moindre, & les autres ſi défectueuſes qu'elles doivent être abſolument rejettées. Au moyen de cette comparaiſon, ainſi que des obſervations qu'on y ajoute & dont la connoiſſance ou l'hiſtoire abrégée dont il s'agit n'eſt que l'extrait, ils pourront juger d'autant plus ſainement du mérite des drogues à mettre en uſage, que tous les documens qu'ils reçoivent à ce ſujet ſont puiſés dans les Auteurs les plus accrédités, & ſpécialement dans l'ineſtimable Traduction de la Pharmacopée de Londres. Quant aux détails qu'entraîneroit l'examen des plantes uſuelles & auxquels on s'abandonne en leur faiſant des démonſtrations dans le jardin de l'Ecole, nous ne nous en ſommes point occupés. Ils ſont l'objet de ſoins que ſuggere un zele patriotique qui a bien voulu ſeconder le nôtre, & le ſujet d'un Ouvrage dans lequel le Public trouvera inceſſamment des deſcriptions rédigées de maniere à compléter avec celui-ci la Matiere Médicale Vétérinaire.

L'Introduction & le Vocabulaire Pharmaceutique que nous avons placé à la tête des Formules, nous ont paru d'une importance extrême. La connoiſſance des mixtes médicinaux n'eſt pas en effet pour nos Eleves la ſeule à acquérir ; il ne leur eſt pas permis d'ignorer la forme ſous laquelle il convient de les adminiſtrer, & ils doivent au moins avoir une idée de la ſignification des termes les plus familiers aux Pharmacopoles, puiſqu'ils le ſeront un jour eux-mêmes dans l'exercice d'un art qui, ſelon les apparences, leur demeurera tout entier & ne ſouffrira point de partage. Que ne nous eſt-il poſſible de leur donner auſſi aiſément l'intelligence de ceux par leſquels on déſigne les maladies ! Mais telle eſt la barbarie dans laquelle nous ſommes plongés, qu'il n'en eſt aucune de celles qui attaquent tant les bêtes à corne que les bêtes à laine, qui ne ſoit connue dans chaque pays & même dans chaque partie diviſée d'une même Province par des dénominations bizarres & différentes. Nous voulions

démêler cet énorme cahos où les noms sont confondus, & les causes & les effets également ensevelis; nous nous proposions de débrouiller cette matiere en quelque sorte inextricable, pour la présenter ensuite d'une maniere claire & dans une langue qui auroit été commune & pour ainsi dire universelle; nous avions demandé dans toutes les Généralités des instructions sur les maladies contagieuses & épidemiques des bestiaux & sur celles qui affectent chaque individu séparément & en particulier; nous desirions qu'on se bornât simplement à nous faire part des symptômes tirés des changemens que l'œil apperçoit dans l'animal vivant & malade & dans l'animal mort, & qu'on joignît à ce récit succinct les noms assignés à ces mêmes maladies, parce que notre projet étoit, en les décrivant & en leur donnant celui qui leur auroit été le plus propre, de rappeller tous ceux qui dans les divers endroits du Royaume leur avoient été déférés jusques à ce jour; nous le dirons avec douleur, nos espérances ont été trom-

pées, nous n'avons pu obtenir des renseignemens que de quelques Provinces, encore la plupart ont-ils été très-foibles & très-peu satisfaisans, ensorte que notre attente a été absolument en pure perte d'un tems non moins digne des regrets des Eleves que des nôtres.

Nous ne serions point surpris d'être blâmés d'avoir emprunté de la médecine humaine les caracteres que nous avons adoptés dans les formules. Plusieurs les regardent, non comme des figures inventées pour s'exprimer par des abréviations, mais comme une écriture mystérieuse & scientifique dont l'emploi n'a d'autre but que celui de dérober aux yeux du vulgaire les secrets de l'art. Tout reproche à cet égard dirigé contre nous ne seroit pas mieux fondé que celui que l'on fait au Médecin, puisqu'aux Tables dressées de ces signes est jointe une explication qui leve ce prétendu voile & que tout le monde peut entendre.

Ces mêmes Formules sont au surplus ici divisées en magistrales & en officina-

les. Les magiſtrales forment deux parties. La premiere comprend les médicamens internes ; la ſeconde les médicamens topiques ou locaux. En ce qui concerne les remedes à adminiſtrer intérieurement, nous nous ſommes écartés de l'ordre que nous avons ſuivi d'après le célebre Hoffmann dans la conſidération de leurs effets, pour nous rapprocher de la diviſion ordinaire qu'on en fait, en ſubſtances évacuantes & en ſubſtances altérantes. Les évacuantes précedent celles-ci ; chaque claſſe eſt renfermée dans un Chapitre particulier qui contient toutes les formes ſous leſquelles les remedes qu'elle embraſſe peuvent être préparés & donnés ; & pour engager les Eleves & les Lecteurs à ſe ſouvenir qu'il faut toujours réfléchir avant d'ordonner, nous avons eu la précaution, au moyen d'un aſtériſque, de renvoyer de chaque Chapitre à celui des paragraphes ou des articles de notre Matiere Médicale raiſonnée qui s'y rapporte, & qui en eſt en quelque façon le commentaire. Les doſes que nous avons fixées nous ont été

ſuggérées par l'expérience qui nous a appris en général que les médicamens ſur leſquels il faut être ſur-tout très-réſervé, ſont les purgatifs âcres & les narcotiques. Celles qui conviennent au cheval, aux mulets, aux ânes, conviennent également aux bœufs, & doivent être diminuées des trois quarts quand les remedes ſont à donner aux moutons. On ne peut néanmoins rien ſtatuer d'exactement certain à ce ſujet. C'eſt au Praticien à faire attention au ſiege, à l'état, à la violence, à la gravité des cauſes & des ſymptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à ſon tempérament, à la maſſe, au volume de ſon corps, à une diſpoſition particuliere qui ſouvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé, & qui peut être auſſi telle dans un individu qu'elle repugneroit à certaines claſſes de médicamens, & même à telle ſubſtance particuliere. Il faut encore qu'il conſidere avec ſoin l'habitude & la familiarité de l'animal avec tel remede, le régime auquel il a été

tenu, le travail qu'il a fait, le pays où il eſt né & qu'il habite, l'intégrité de ſes parties, car il y a une aſſez grande différence entre l'animal entier & l'animal hongre, ſon âge, la ſaiſon &c. En ce qui concerne le ſexe, les diſſemblances ne ſont point auſſi ſenſibles que dans l'eſpece humaine & ne nous intéreſſent point autant. La conſtitution de la jument ne paroît pas eſſentiellement plus débile que celle du cheval hongre, celle de la vache que celle du bœuf, celle du mouton que celle de la brebis, & peut-être que la délicateſſe des femmes tient très-peu à la nature de leur être & beaucoup à l'éducation qu'elles reçoivent & au genre de vie qu'elles menent. Une comparaiſon de celles qui habitent les campagnes & qui ſe livrent aux travaux des champs avec celles de nos Villes, & même une comparaiſon des femmes du peuple de ces mêmes Villes avec les femmes d'un rang élevé, pourroient très-bien étayer & autoriſer cette conjecture. Quoi qu'il en ſoit, dans les circonſtances de maux violens

& enracinés, les doſes doivent être en général inconteſtablement plutôt hautes que foibles. On ne ſauroit trop auſſi les proportionner à l'état du malade, & diſtinguer en lui l'abattement de l'épuiſement des forces. Son volume & ſon poids ne ſont pas une preuve conſtante de celles dont il eſt doué, mais communément ils les ſuppoſent. S'il eſt habitué à tel mixte, la doſe la plus conſidérable de cette ſubſtance ne produira jamais ſur lui le même effet que la plus modique ſur celui qui n'y aura pas été accoutumé. Les alimens dont il ſe nourrit ordinairement peuvent intérieurement le diſpoſer de façon à contribuer à l'augmentation ou à la diminution de l'action des remedes; c'eſt ainſi, par exemple, que les purgatifs nous montrent beaucoup plus d'efficacité dans l'animal entretenu au verd que dans l'animal auquel on ne donne que du fourrage ſec. Les variations qu'on obſerve par rapport aux Peuples & même aux individus dont les uns ſont plus difficiles à émouvoir que les autres, ſe rencontrent dans les ani-

maux. Les chevaux des pays chauds & du Nord ſupportent moins aiſément les médicamens actifs que les chevaux des pays tempérés, & de deux chevaux nés dans la même Province auxquels le même médicament eſt adminiſtré à doſe égale, dans la même circonſtance & avec les mêmes précautions ſouvent l'un eſt accablé par l'effort de la ſubſtance qu'il a priſe, tandis qu'à peine entrevoit-on dans l'autre le moindre changement, ou tandis que l'effet en eſt heureux & frappant. Les grandes chaleurs, les froids violens exigent de la circonſpection; les doſes doivent être alors mitigées, ſelon néanmoins les remedes qu'on eſt obligé d'employer; enfin relativement à l'âge il n'eſt pas douteux que le poulain, le muleton, l'ânon, le veau, l'agneau ne peuvent être traités comme les peres & les meres, ſi ce n'eſt en raiſon de la foibleſſe des premiers comparés à la force des ſeconds, & dès lors en ſuppoſant que la doſe ſoit d'une once pour le cheval, elle pourra être arbitrée pour le poulain d'un an à

environ trois dragmes, pour le poulain de deux ans à demi-once, pour celui de trois ans à ſix dragmes, & ainſi de même & en pareille proportion eu égard aux autres animaux, ſauf cependant les réflexions que méritent toutes les vérités dont nous venons de faire mention, & la liberté que les Eleves auront d'éprouver par eux-mêmes ce qui réſulteroit d'une plus grande modicité dans les poids & dans les meſures.

Les médicamens locaux ſont diviſés auſſi par leurs effets, & en autant de Chapitres qui répondent encore à la Matiere Médicale. Nous les avons rangés ſelon l'uſage le plus commun & le plus conforme à la ſaine méthode qui doit être obſervée dans le traitement des maladies externes; & quoique la plupart des ingrédiens qui entrent dans ces compoſitions pourroient ſe rapporter aux doſes que l'on preſcriroit dans des Formules Chirurgicales humaines, elles n'en auront pas moins d'énergie quand elles ſeront appliquées ſur le corps des animaux, pourvu

que la quantité de la totalité de la matiere préparée & applicable ſoit augmentée au beſoin.

Qu'on ne nous faſſe point au ſurplus un crime de la multiplicité des recettes raiſonnées que nous avons raſſemblées & des ſubſtances dont nous avons quelquefois fait choix. Perſonne n'eſt plus intimement convaincu que nous, qu'un très-petit nombre de remedes connus par des expériences répétées & maniés habilement, eſt préférable à cette foule d'agens meurtriers que renferment des arſenaux pharmaceutiques plus redoutables & plus funeſtes au genre humain que ceux qui ſont le dépôt des inſtrumens de la folie & de la fureur des hommes. Nous n'ignorons point encore que les mixtes les plus communs & les plus mépriſables en apparence ſont infiniment ſupérieurs aux mixtes les plus rares & les plus précieux, & les médicamens les plus ſimples aux médicamens les plus compoſés; le tout eſt de ſavoir enviſager la nature, & s'aſſurer de l'ordre & de la conduite qu'elle tient.

Ex terræ nascentibus nata est Medicina, *disoit avec raison Pline le Naturaliste*, posteà fraudes hominum & ingeniorum capturæ officinas invenerunt istas, in quibus sua cuique venalis promittitur vita: statim compositiones & misturæ inexplicabiles decantantur. *Si donc nous n'avons pas craint d'offrir à nos Eleves une grande quantité de Formules, c'est parce que nous avons cru devoir, dans une Ecole peuplée de sujets de presque toutes les Provinces du Royaume & de toutes les Nations de l'Europe, leur faciliter, en leur indiquant une infinité de substances, les moyens de choisir celles qui dans les contrées qu'ils habiteront pourroient avoir plus de vertus que les autres, & que d'ailleurs nous ne pouvions nous dispenser d'observer dans un semblable recueil, des gradations & des nuances, c'est-à-dire, d'y insérer d'une part des médicamens très-puissans, & de l'autre des médicamens qui par leurs qualités, leur association & les doses, peuvent différer de force & d'activité. Après ce dévelop-*

pement de l'intention que nous avons eue ; on ne penſera vraiſemblablement pas que nous ayons voulu nous glorifier de cette abondance en nombrant nos formules. Notre but a été de nous ménager l'aiſance & le pouvoir de renvoyer de la deſcription que nous ferons des maladies à ces mêmes remedes, & de déſigner ſeulement par les chiffres qui les diſtinguent, ceux que nous preſcrirons, à l'exemple du très-illuſtre M. le Baron de Swieten dans ſon abrégé des maladies qui regnent le plus communément dans les armées ; & à l'imitation du célebre M. Tiſſot dans ſon Ouvrage auſſi utile à la conſervation du peuple & des habitans des campagnes, que nous voudrions l'être à celle de leurs richeſſes & de leurs biens. Eu égard enfin aux mixtes peut-être trop coûteux qui ſont partie de quelques-unes de ces mêmes recettes & de certaines compoſitions, la liberté que l'on a de ne pas en faire uſage, le peu que nous en avons aſſigné & notre attention à y ſuppléer par l'enſemble de mixtes plus ſimples que nos Eleves trou-

veront ſur leurs pas & qu'ils cueilliront eux-mêmes, nous tiendront lieu d'excuſe: nous avons déjà eu la ſatisfaction de voir pluſieurs de ceux que nous avons envoyés dans différentes Provinces au ſecours des beſtiaux du Cultivateur déſolé, n'employer avec le plus grand ſuccès que les plantes que leur offroient des terres ſur le point d'être incultes & abandonnées, vu la mortalité & la perte des animaux qui les rendent fertiles & que la miſere la plus affreuſe & l'indigence la plus réelle n'auroient jamais permis de remplacer.

Il nous reſte à dire un mot des préparations officinales ou de celles qu'on doit toujours tenir prêtes & composées dans les Boutiques. Nous en avons formé la troiſieme partie de nos Formules. On les y trouvera décrites, non ſelon les effets & les vertus des ſubſtances, mais par ordre alphabétique. Nous n'avons pas d'ailleurs prétendu donner une pharmacopée complete; nous nous ſommes bornés aux compoſitions rappellées dans les Formules Magiſtrales, les Eleves pouvant trouver

ce qui leur manqueroit ici dans les différens Ouvrages où la Médecine humaine a consigné & rassemblé les médicamens qui lui offrent les plus grandes ressources dans le traitement des maladies du corps humain.

Voilà le compte dont nous nous sommes cru redevables, du moins en ce qui concerne cet Ouvrage qui n'est pas la dixieme partie des travaux qu'exige l'entreprise énorme à laquelle nous nous sommes livrés. Seroit-ce le desir de jouir? seroit-ce la folle & injuste abjection de notre art qui empêchent assez généralement de sentir les efforts inouis auxquels nous excitons nos Eleves, & qui persuadent communément qu'il n'est besoin que d'un léger espace de tems pour les former? Il n'est pas étonnant que nuls ne puissent se faire une juste idée de notre Ecole, si ce n'est ceux qui ont été témoins de leurs progrès, & qui les ont suivis dans les concours divers dont le Public a été témoin. A peine avions-nous entrevu nous-mêmes en débutant l'étendue des devoirs & les veilles

que nous nous préparions. A meſure que nous avons pénétré dans la carriere que nous avons à fournir, les difficultés ſe ſont montrées à nous en foule: d'une part des contradictions à eſſuyer, des conſtructions à faire, des réglemens à méditer, une diſcipline à établir; de l'autre une affluence énorme de ſujets à contenir & à éclairer, la plupart bornés au patois de leurs Provinces, preſqu'auſſi éloignés de comprendre notre langue que de ſe familiariſer avec celle de l'art, ſi peu habitués à tenir la plume que le ſoin & l'obligation indiſpenſable de copier des cahiers d'inſtructions leur étoient infiniment à charge; en un mot dont l'eſprit totalement inculte exigeoit du nôtre une infinité de détours pour deſcendre juſques à eux & pour les rapprocher inſenſiblement de nous. Malgré l'attention continuelle que nous avons eue de parler à leurs yeux, nous nous ſommes vus forcés vingt fois à élever, à démolir, à réédifier, à abattre de nouveau; la Zootomie ou l'Anatomie comparée, par exemple, n'a pu être

mise à leur portée que lorsqu'après l'avoir envisagée sous une multitude de faces, nous avons eu le bonheur de parvenir à la leur présenter d'une maniere si intelligible & si claire que nos seules descriptions guident leur scalpel, & qu'entraînés par l'appas de la facilité qu'ils ont de découvrir & de reconnoître eux-mêmes les parties, plusieurs d'entr'eux s'adonnent avec une sorte de fureur à une étude qui est pour nous le fondement & la base de tout. Cependant, il faut l'avouer, nous avons été d'un autre côté soutenus dans nos peines contre toute espece de dégoût par ceux des autres Eleves en qui nous avons rencontré d'heureuses dispositions ; mais quelques faveurs qu'ait pu leur faire la nature, il faut toujours du tems pour en mettre à profit les dons. On acquiert plus ou moins aisément des lumieres ; la plus grande aisance ne dispense pas néanmoins du travail, & ce travail emporte constamment des années entieres, surtout quand il s'agit d'objets compliqués, différens, dont on doit apprécier & combiner les rapports, & qu'on

aſpire véritablement à s'élever au-deſſus de la médiocrité. Ce n'eſt pas que nous penſions que tous nos Eleves puiſſent être un jour de la même force ; il en eſt des alimens de l'eſprit comme des alimens corporels ; la digeſtion qui ſe fait des premiers dans le cerveau peut être comparée à la digeſtion des ſeconds dans le ventricule ; ils n'engraiſſent pas & ne fortifient pas également & indifféremment tous les corps ; mais nous devons à tous les ſujets qui nous ſont confiés une même nourriture, quoique nous n'en attendions pas la même aſſimilation. Cette nourriture eſt ample, la coction & l'élaboration en ſont difficiles : cependant ſi malgré la diverſité des organes à qui nous l'offrons, nos infirmités & les nouveaux travaux auxquels nous ſommes appellés, on daigne s'en rapporter à nous, & ne pas abréger ou nous ravir des momens dont nous nous efforçons de faire le plus précieux uſage, nous oſons eſpérer que les Eleves qui peupleront dans la ſuite les campagnes y ſeront d'un important & double ſecours,

puiſqu'au moyen des connoiſſances que l'analogie nous invite à leur donner, les Cultivateurs trouveront en eux non ſeulement les reſſources dont ils ſont privés eu égard à leurs beſtiaux, mais celles qui malheureuſement leur manquent preſque par-tout relativement à eux-mêmes.



MATIERE



MATIERE MÉDICALE *RAISONNÉE* OU *PRÉCIS* DES MÉDICAMENS

CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS.

I.

ON appelle communément du nom général de Matiere Médicale cette partie de l'hiſtoire naturelle, qui ſe borne à la connoiſſance des drogues ou ſubſtances ſimples que fourniſſent les trois regnes, & dont on fait ou l'on peut faire uſage dans le traitement des maladies de l'homme & des animaux.

I I.

Ces trois regnes ſont le regne animal, le regne végétal & le regne minéral : c'eſt ainſi que parmi les Philoſophes hermétiques, c'eſt-à-dire, parmi les prétendus ſages qui ſe ſont livrés à l'étude de l'Alchymie, ſcience dans laquelle Hermès ſe fit le plus grand nom, on diviſa d'abord les corps qui nous environnent & dont la nature & la compoſition furent l'objet de leurs premieres recherches.

I I I.

L'Homme, les quadrupedes, les oiſeaux, les poiſſons, les reptiles, les inſectes & toutes celles des parties de ces animaux qui ſont utiles dans la Médecine humaine & vétérinaire, conſtituent le regne animal; & nous devons à ce regne le crâne humain, les poudres de vipere, d'écailles d'huître, de coquilles d'eſcargot; les bézoarts, l'os de ſeche, la corne de cerf, le blanc de baleine, la colle de poiſſon, les coquilles, les blancs & les jaunes d'œufs, la fiente de paon, celle d'oye,

le ſuif de bœuf & de mouton, la graiſſe de cheval, le lait de vache, les abeilles, le miel & la cire, les cloportes, les cantharides, le méloé ou le ſcarabée des Maréchaux, &c.

Le regne végétal comprend les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les ſemences, les ſucs liquides & concrets des végétaux & généralement tout ce qui leur appartient & que nous pouvons en retirer pour être employé efficacement ſelon les différentes vues que nous nous propoſons.

Nous entendons au ſurplus par ſucs des plantes les liqueurs qu'elles tirent de la terre & qui ſont élaborées dans leurs organes, tels ſont en elles les ſucs ou les principes aqueux; les ſucs huileux qui different des premiers par leur inflammabilité, par leur immiſcibilité avec l'eau & avec toutes les liqueurs aqueuſes; les baumes naturels ou les réſines liquides comme le baume de copahu, la térébenthine, &c. les réſines pures, qui ne ſont que des baumes épaiſſis; les gommes qui different des réſines en ce qu'elles ſe diſſol-

vent dans l'eau, qu'elles ne ſont nullement inflammables & qu'elles pétillent & font du bruit au feu ; les ſucs laiteux qui fourniſſent les gommes-réſines, c'eſt-à-dire ces ſortes de ſubſtances qui participent des propriétés de la gomme & de la réſine, telles que la ſcammonée, le galbanum, la myrrhe, l'opopanax, la gomme ammoniac, &c. &c.

Enfin le regne minéral nous offre une infinité de reſſources dans ce que la terre renferme dans ſon ſein, comme les eaux minérales, les terres, les pierres, les ſels, les ſoufres, les bitumes, les concrétions métalliques & les métaux.

I V.

Les unes & les autres de ces différentes ſubſtances, de quelque regne qu'elles ſoient, appliquées au dehors ou données intérieurement à l'animal ainſi qu'à l'homme, forment ce qu'on appelle *médicamens*, dès que leur efficacité, enſuite d'une adminiſtration ſage & éclairée, eſt telle qu'elles produiſent en eux un changement ſalutaire &

qu'elles remédient aux altérations plus ou moins conſidérables que leurs corps éprouvent.

Les médicamens ſont dits ſimples lorſqu'on les emploie comme la nature les préſente, c'eſt-à-dire ſans mélange, ſans décompoſition, ou en ne leur faiſant ſubir que des préparations légeres.

Les médicamens composés réſultent de la mixtion ou de l'aſſemblage de pluſieurs ſubſtances alliées & préparées d'après des principes pharmacéutiques & de Chymie.

Les médicamens internes ſont ceux qu'on adminiſtre intérieurement.

Les médicamens externes ſont ceux dont l'application ſe fait extérieurement ; on les déſigne en général par les noms de topiques ou médicamens locaux.

Enfin ces ſubſtances different entr'elles par le regne dont elles émanent, par leurs parties qui ſont homogenes ou hétérogenes, par le climat qui les voit naître, par les préparations magiſtrales ou officinales auxquelles on les ſoumet plus ou moins aiſément, par leur prix, par leur plus ou moins de rareté, par leurs effets, &c.

Les médicamens different encore des alimens, des venins & des poisons; des alimens, en ce que ceux-ci agissent infiniment mieux sur le corps sain que sur le corps malade, à moins qu'il ne soit question d'alimens médicamenteux qui sont alors de vrais médicamens, tels que le son, l'eau blanche, &c. des venins & des poisons, en ce que ceux-ci sollicitent un changement très-nuisible dans les animaux sains ou malades; il est néanmoins tels poisons qui peuvent devenir, au moyen d'une correction ou par une application juste & méthodique, des médicamens très-actifs & très-utiles.

V.

Cet effet avantageux de la part de substances évidemment & naturellement pernicieuses, prouve & démontre que l'action des corps n'a point lieu selon leur sphere d'activité, mais qu'elle est toujours déterminée & modifiée par la disposition de ceux qui en subissent & qui en reçoivent l'impression : il suit par conséquent de ce principe philosophique & vrai que les forces des

médicamens ne ſont nullement abſolues, qu'ils n'ont aucune propriété qui ne ſoit conditionnelle & limitée, & que leur qualité eſt tellement dépendante de certains rapports, qu'ils ſont ſenſiblement ſalutaires ou nuiſibles ſelon l'uſage, l'application, les cauſes morbifiques, les tempéramens & les ſujets, en un mot ſelon l'action qu'ils exercent & la réaction qu'ils éprouvent de la part de la partie ſur laquelle cette action eſt exercée.

De cette vérité en naît une autre, & celle-ci eſt l'impoſſibilité de l'appréciation exacte des raiſons méchaniques de leurs effets; comment s'aſſurer d'une part de l'exiſtence de toutes les conditions cachées & requiſes, tant dans la ſubſtance qui agit, que dans le corps ſur lequel ſon mouvement s'imprime, & comment eſpérer de l'autre dans des circonſtances maladives dont les cauſes réelles ſont le plus ſouvent inconnues; un changement heureux & ſûr de médicamens qui operent par des moyens qui ne ſont pas moins ignorés?

V I.

Cependant on s'eſt attaché à la conſidération des caracteres, c'eſt-à-dire, de la figure, de la couleur, de la ſaveur & de l'odeur des mixtes à employer. De leurs qualités ſenſibles on a prétendu déduire leurs propriétés. Nous ne parlerons point ici de cette ridicule opinion qui attribuoit à des corps d'une telle forme une ſorte d'analogie avec telle ou telle partie ; quelles que ſoient les bornes de nos connoiſſances, elles ne ſont pas ſi étroites qu'une pareille abſurdité n'ait été bientôt rejettée ; mais on a obſervé par exemple & en général que la couleur pâle des plantes dénote celles qui ſont inſipides, la couleur verte celles qui ſont crues, la jaune celles qui ſont ameres, la rouge celles qui ſont acides, la blanche celles qui ſont douces, &c. On a remarqué de même que celles qui n'ont ni goût ni odeur dominante ont à peine quelques vertus médicinales, que les plantes d'un goût & d'une odeur ſuave ſont bonnes, que celles qui ſont nauſéeuſes & d'une odeur déſagréable avertiſſent

de ſe précautionner contre elles, que les remedes amers ſont ſtomachiques, les acides réprimans & calmans, que ceux dont l'odeur eſt aromatique ſont céphaliques, &c. Enfin en faiſant attention à la différence des lieux, on a vu que les plantes que nous devons à des terreins ſecs ont beaucoup plus de goût & d'énergie que celles que nous devons à des terreins gras & nourriſſans, que la plupart de celles qui naiſſent dans l'eau ſont âcres & corroſives, &c.

VII.

On a été plus loin. On a tenté de pénétrer juſqu'aux principes des mixtes en les décompoſant. Les analyſes chymiques ont été répétées & multipliées ſur une infinité de corps : on eſt même parvenu à rétablir quelques-uns de ceux qu'on avoit détruits, comme l'alun, le ſoufre, le vitriol, le nitre, &c. Par la voye de la diſtillation des végétaux récens, des végétaux fermentés & de quelques parties des animaux on a retiré différens produits, du phlegme, des eſprits acides, ardens, volatils, des

ſels alkalis ou urineux ſoit liquides, ſoit concrets, des ſels fixes, lixiviels, des liqueurs mêlées où réſident en même tems de l'acide & de l'alkali; des huiles fœtides, noires, des huiles ténues & âcres, des huiles épaiſſes, des huiles odoriférantes & eſſentielles, &c.

A ces recherches on en a ajouté d'autres. Certains intermedes ont été de nouveaux moyens d'examiner les ſubſtances naturelles en elles-mêmes & les principes découverts par la voie dont j'ai parlé, par les extractions, les diſſolutions, &c.

La teinture bleue de tourneſol, celle de violette, de roſe & de fleurs de mauve, ont indiqué les matieres renfermant des ſels acides & même les différens degrés de cette acidité, par la couleur rouge plus ou moins foncée qu'elles ont reçues lors de leur mélange avec ces mêmes corps.

Les mêmes teintures de violette, de roſe & de fleurs de mauve en acquérant une couleur verte ont garanti la préſence de ſels âcres ou de ſels alkalis dans les mixtes auxquels elles ont été unies.

Les acides ont fermenté dans la ſolution de ſel de tartre.

Les alkalis foibles mêlés avec l'eſprit de ſel ont ſollicité quelques bulles d'air; plus forts, l'agitation a été plus grande; enfin des mixtes poſſédant des ſels alkalis volatils en abondance ſe ſont manifeſtés auſſi-tôt dans ce même eſprit par la plus violente efferveſcence.

La ſolution du ſublimé corroſif a donné plus tôt ou plus tard à des ſels volatils urineux foibles une couleur d'opale; en une quantité un peu plus grande, ces ſels ont donné à cette ſolution une couleur pâle; plus forts, une couleur de lait & l'ont précipitée inſenſiblement; très-forts, cette précipitation a eu lieu ſur le champ; plus abondans enfin, la coagulation en a été prompte.

Cette même ſolution eſt devenue légérement jaune & a été précipitée peu à peu par les ſels alkalis fixes & foibles. La précipitation en a été ſubite quand ils ont été plus forts & plus abondans & elle a acquis une couleur ſafranée.

Celle de ſucre de Saturne a éte troublée par les corps contenant du ſel marin dans la plus petite quantité;

Celle de ſel de tartre ainſi que l'eau de chaux alliée avec des mixtes remplis de ſel ammoniac ont répandu une odeur d'urine ;

L'infuſion de noix de gale devenue noire ou pourpre a indiqué le vitriol contenu dans la ſubſtance qui lui a été ſoumiſe, &c.

L'eſprit de vin s'eſt chargé des couleurs des corps réſineux, & ſon mélange avec l'eau commune a précipité au fond du vaſe la réſine, &c.

VIII.

Ce n'étoit pas aſſez de rechercher ainſi les propriétés des mixtes, on a fait des tentatives ſur les liqueurs animales.

Tel agent qui a coagulé le ſang veineux humain, n'a pas coagulé le ſang artériel : tel agent a coagulé l'un & l'autre.

La plupart des ſucs des végétaux en changent la couleur, cet effet n'eſt produit ni par la ſauge, ni par la menthe, &c.

L'eſprit de ſoufre injecté dans la jugulaire du chien altere à peine ce

fluide ; d'autres acides minéraux le coagulent dans le cœur & dans les vaiſſeaux, & la ſolution de ſel de tartre qui donne de même la mort à l'animal ne ravit point au ſang ſa fluidité naturelle.

Hors de ſes canaux & mêlé avec cette même ſolution ou quelque alkali fixe, il ſemble plus fluide ; une matiere épaiſſe & trouble ſe précipite néanmoins au fond du vaſe & n'eſt pas auſſi abondante, ſi l'on a mêlé avec ce ſang de l'eſprit volatil urineux.

L'eſprit de vin le met en grumeaux, il épaiſſit & durcit la lymphe qui eſt coagulée de même par les acides & que les alkalis ne coagulent point, car ils précipitent ſeulement une eſpece de craſſe blanchâtre.

L'urine d'un bœuf nourri au ſec avec l'acide vitriolique très-concentré s'échauffe, fait efferveſcence, donne de l'écume, brunit, & il en réſulte une odeur d'étable. Elle fait auſſi efferveſcence avec l'acide nitreux, n'en fait aucune avec le vinaigre radical, ne produit rien avec l'alkali, & légérement chauffée elle verdit le ſirop violat.

L'urine du cheval morveux avec le

même acide vitriolique fait une forte effervefcence, fe change totalement en écume, brunit & donne une odeur d'étable bien plus forte que l'urine du bœuf. Avec l'acide nitreux elle produit les mêmes effets, mais moins fenfiblement, & chauffée légérement le firop violat en acquiert une couleur verte.

Le même acide vitriolique donne avec l'urine du cheval fain les mêmes réfultats; le firop violat verdit, le vinaigre radical n'opere rien, & les effets de l'acide nitreux font plus foibles que fur l'urine du cheval morveux.

Le fang du cheval pouffif verdit le firop violat peu de tems après le mélange & fur le champ fi l'on délaye, comme fi l'on expofe à une légere chaleur. Avec de l'acide vitriolique très-concentré, il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, la lymphe eft coagulée en blanc & brunit enfuite. Avec ce même acide affoibli par l'eau, il donne de la fumée, mais nulle odeur & brunit. L'eau forte coagule fur le champ & plus blanc; fon odeur feule fe fait fentir, elle brunit moins. Le vinaigre radical noircit, nulle odeur que

celle du vinaigre. L'eſprit de vin coagule d'abord la lymphe en blanc & produit après le délayement une couleur de terre ; le coagulum ſe précipite ici & ſurnage dans les autres expériences. L'eſprit de ſel concentré agit comme l'acide nitreux, mais brunit moins ; l'alkali fixe ſe mêle ſans produire aucun changement ; enfin l'alkali concret & l'alkali volatil ne produiſent rien.

Le ſang du cheval morveux très-viſqueux & très-coënneux chauffé ou non, ne verdit point le ſirop violat. Avec l'acide vitriolique très-concentré il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, mais qui eſt moins forte qu'avec le ſang du cheval pouſſif ; il eſt coagulé de même, il ſe diſſout enſuite avec moins de facilité & il reſte lors de la diſſolution une couleur noire, un corps charbonneux. Avec ce même acide affoibli par l'eau il donne peu d'odeur d'urine, il ſe coagule & prend une couleur d'un brun noir, la diſſolution étant moins aiſée que celle du premier ſang. L'eau-forte le rend beaucoup plus brun & produit les mêmes effets. Le vinaigre radical le coagule

& noircit plus que tous les autres acides ; le vinaigre diſtillé ſe mêle, le rend fluide plutôt qu'il ne le coagule & mêle la lymphe avec le ſang. L'eſprit de vin donne à peu près les mêmes produits que ce même eſprit avec le ſang du cheval pouſſif. Verſé ſur un mélange de ſang & de vinaigre, il ſe mêle avec toute la ſubſtance, la brunit légérement & en forme un tout coagulé. L'eſprit de ſel concentré agit comme l'acide nitreux, mais il brunit moins. L'alkali fixe ſe mêle, rend le ſang moins écumeux & d'un rouge beaucoup plus clair. L'alkali fixe concret ne produit rien, non plus que l'alkali volatil qui diminue ſeulement l'écume, ainſi que la diſſolution de nitre; celle-ci rendant ce fluide moins viſqueux & lui donnant une couleur plus claire. Nulle diſſolution de la coënne par les alkalis, par le vinaigre diſtillé, ni par l'acide vitriolique concentré qui noircit ſeulement. Enfin dès que ce ſang eſt expoſé nuement au feu, la lymphe s'en ſépare.

La morve, c'eſt-à-dire, la liqueur qui flue & qui découle des naſeaux d'un

d'un cheval morveux ne fait point changer de couleur au ſirop violat quand elle eſt froide. Chauffée à un feu modéré, elle le verdit & elle devient plus fluide ; peut-être que le refus de cette couleur avant l'action du feu provenoit de l'embarras de l'alkali volatil dans la ſubſtance coagulée de cette humeur avant ſa liquéfaction. L'acide nitreux la coagule en blanc, le coagulum eſt aſſez compact & jaunit enſuite. L'alkali fixe du tartre ne produit rien. L'acide vitriolique coagule, mais moins que l'acide nitreux ; en agitant le coagulum dans le premier, il ſe diſſout & noircit. Ce même acide vitriolique affoibli par le moyen de l'eau, coagule encore plus ſolidement que le même acide pur & blanchit davantage & à la vérité moins que l'acide nitreux ; du reſte ſi l'on agite le coagulum dans la liqueur, il ſe fond en noirciſſant, mais la diſſolution n'eſt pas ſi prompte qu'avec l'acide vitriolique non affoibli. L'alkali volatil n'opere rien ; agitez-y la morve, elle s'y diſſoudra aſſez mal & préſentera d'ailleurs pluſieurs grumeaux. L'acide végétal la blanchira ;

la coagulera fortement & l'agitation pourra en diſſoudre le coagulum. Il en ſera de même de ſon mélange avec le vinaigre radical. Cette humeur miſe dans l'eau bouillante rend l'eau laiteuſe & ſe coagule. Le coagulum ſéparé de l'eau par le filtre & attaqué par l'acide vitriolique ſe diſſout en noirciſſant au moyen d'une certaine agitation. Si on remet dans l'eau & qu'on faſſe bouillir le coagulum diſſous par l'acide vitriolique, il ne reprend aucune conſiſtance. De plus, la morve diſtillée à une chaleur au-deſſus de l'eau bouillante donne un phlegme qui n'a aucune action ſur le ſirop violat ; la matiere coagulée qui reſte dans la cornue n'a pas plus d'action ſur ce même ſirop ; j'ai fait injecter à diverſes repriſes & pendant pluſieurs jours dans les naſeaux d'un cheval ſain le phlegme donné par la diſtillation, & ſouffler auſſi dans ceux d'un autre cheval le coagulum ou la matiere deſſéchée, ni l'un ni l'autre n'ont été affectés de la maladie.

La bile du bœuf & du cheval verdit la teinture de violettes. L'acide vitriolique très-concentré la coagule, la

brunit, il la diſſout enſuite, comme il feroit une gelée & elle ne fait aucune efferveſcence. L'acide nitreux la colore promptement en un verd qui ſe change auſſi-tôt en rouge brun. L'eſprit de vin lui donne la conſiſtance de la glaire d'œuf, ainſi que le vinaigre ordinaire & le vinaigre diſtillé. Avec le vinaigre radical elle eſt d'abord délayée, elle ſe coagule enſuite comme avec l'eſprit de vin, après quoi elle ſe diſſout. L'addition de l'eſprit de vin à ce mélange ne change rien. Nul effet au ſurplus de la part de la diſſolution de nitre, de l'alkali fixe, de l'alkali volatil. Quant au premier mobile de la diſtillation de cette liqueur, il donne une odeur un peu forte, il verdit fortement le ſirop violat & ne fait aucune efferveſcence avec les acides vitrioliques & nitreux, &c.

IX.

Toutes ces expériences, ces procédés, ces obſervations ainſi qu'une infinité d'autres dont il ſeroit ſuperflu de multiplier ici les détails, ne peuvent être véritablement regardées que comme des efforts, & de pareils faits

ſeront toujours inſuffiſans relativement à la connoiſſance réelle & poſitive des cauſes.

Pourquoi telle ſubſtance qui coagule le ſang veineux, ne coagule-t-elle pas le ſang artériel ? d'où provient la différence de cet effet ? Quels ſont les principes au moyen deſquels un même mixte coagule l'un & l'autre, & d'un autre côté quelle eſt de la part de ce fluide ſa diſpoſition à céder ou à réſiſter à de ſemblables agens ?

Comment le mercure excite-t-il la ſalivation ? d'où procede la vertu rafraîchiſſante & antiſpaſmodique du nitre ainſi que la qualité pernicieuſe de l'arſenic & de pluſieurs autres poiſons ? d'ou naît la diverſité de l'action des uns & des autres ſur les corps ?

Par quelle raiſon ce qui eſt poiſon pour cet animal ne l'eſt-il pas pour celui-ci ? d'où vient l'effet funeſte de la noix vomique ſur le chien, tandis qu'il n'eſt pas le même dans l'homme & dans le cheval ? pourquoi le *crocus metallorum* qui ſollicite un vomiſſement violent dans le premier, augmente-t-il ſeulement l'inſenſible tranſpiration dans

le dernier ? Quelles ſont les qualités mortelles de la petite éſule, de la piloſelle, de l'équiſetum ou de la prêle, de la graſſette &c. relativement aux brebis, tandis que leur uſage ne nuit point aux bœufs & à d'autres animaux ruminans comme eux ? Comment la ſabine, l'herbe aux puces, les feuilles & le fruit du fuſain donnent-elles la mort aux chevres ? Pourquoi ces brutes s'engraiſſent-elles en mangeant la dictame & la quinte-feuille ?

Qui pourroit encore expliquer les vrais moyens de l'opération d'un médicament employé de la même façon, avec le même ſoin, à la même doſe, dans le même tems & dans le même cas, & cependant inefficace dans un ſujet, ſalutaire à l'un & nuiſible à l'autre ? &c.

X.

S'il ne nous eſt pas permis de pénétrer dans des myſteres auſſi cachés, nous pouvons du moins à l'aide de l'expérience & de l'obſervation, conſtater d'après des effets ſenſibles & palpables les vertus des différentes ſubſtances mé-

dicinales & les circonſtances de leur application ; mais il importe extrêmement, en obſervant, de ſe préſerver des erreurs qui ne naiſſent que trop ſouvent de la facilité avec laquelle des eſprits prévenus attribuent aux médicamens ce qui peut n'être qu'une pure opération de la nature ou le réſultat & la ſuite de la maladie même. Il ſeroit de plus à deſirer que les travaux de l'Obſervateur & du Praticien éclairés ſur les cauſes & ſur les ſymptômes maladifs, fuſſent bornés & limités à un certain nombre de remedes ſimples plutôt que composés, adminiſtrés conſtamment au même ſujet & éprouvés ſur beaucoup d'autres. Les effets d'une multitude immenſe de médicamens ne pourroient jamais être ſuivis & ſoumis avec fruit à une pratique raiſonnée ; ces médicamens alliés avec d'autres, il ne ſeroit pas poſſible de porter une déciſion certaine ſur celui à qui l'opération ſalutaire ou nuiſible ſeroit véritablement due, d'autant plus que la force du remede auquel on auroit pû accorder une confiance principale pourroit auſſi avoir été augmentée ou diminuée

par le mélange ; d'une autre part, comme ils peuvent avoir besoin d'un certain tems pour agir avec énergie, le produit ne sauroit en être connu, si l'on ne persévéroit pas dans leur usage & si ce tems leur étoit dénié ; enfin ce n'est que de la répétition constante des mêmes effets & des mêmes résultats que leurs vertus & leurs propriétés peuvent être réputées invariables & certaines.

X I.

C'est principalement par cette voie & au moyen des lumieres physiologiques acquises que l'on est parvenu à rassembler toutes les armes dont des mains habiles & sages se servent avec succès contre les maux qui affligent l'homme. La plus grande partie de ces mêmes instrumens confiés à quiconque est instruit dans l'art Vétérinaire ne sont pas moins utiles contre les maladies auxquelles les animaux sont en proie. Si leur corps ne nous offre en effet ainsi que la machine humaine, que deux sortes de parties, elles seules peuvent être viciées ensemble ou séparément & dès-lors en partant de la nécessité de corriger les

différentes eſpeces de vices uniquement ſoupçonnés dans de certains cas & réellement apperçus dans d'autres, nos vues ne ſauroient différer de celles qui tendent à la guériſon du corps humain. Soutenir ou diminuer le mouvement des ſolides, rappeller les fluides aux qualités qu'ils doivent avoir, en diminuer la quantité ſuperflue, tels ſont en général les objets que nous avons à remplir ſelon les diverſes indications qui noús frappent & auxquelles nous ſatisferons par l'uſage raiſonné des ſubſtances qui alterent, qui évacuent, qui fortifient & qui calment.

XII.

ALTÉRER, c'eſt proprement produire un changement quelconque. Ici ce changement doit être ſalutaire & opéré ſans aucune évacuation bien ſenſible; mais comme les choſes à changer, c'eſt-à-dire à rétablir, peuvent être viciées de pluſieurs manieres, les moyens doivent être néceſſairement à raiſon de la différence des vices, de-là les différentes claſſes ſous leſquelles ont été rangés les médicamens appellés du nom général d'altérans.

Ces claſſes comprennent les remedes qui abſorbent, ceux qui temperent, ceux qui diviſent & diſſolvent, enfin ceux dont la propriété eſt d'adoucir.

XIII.

Les abſorbans ſont des ſubſtances qui fermentent avec les acides, qui les interceptent entre leurs pores, qui les domptent & qui anéantiſſent en eux toute qualité corroſive, ce mélange formant d'ailleurs un mixte d'une eſpece neutre ; telles ſont les coquilles d'huitre, d'œufs & de limaçons ; l'os de sèche, les os & les cornes d'animaux philoſophiquement préparées ou calcinées à feu ouvert, les cornes des pieds, les pattes, les pierres ou les yeux d'écreviſſe, la craie, toutes les pierres calcinées & brûlées, les bols d'Arménie & de Blois, les différentes eſpeces d'argiles & de terres ſigillées, la pierre hæmatite, tous les ſels des végétaux tirés par la calcination, les cendres gravelées, l'eſprit volatil urineux de ſel ammoniac, le ſel de tartre, le nitre fixé, la magnéſie blanche, &c.

L'action nuement éprouvée de ces ſubſtances ſur des acides quelconques nous a ſans doute conduit à l'idée de les oppoſer aux acides qui peuvent occuper les premieres voies, ſurabonder dans la maſſe, coaguler les liqueurs & gêner la liberté de leur mouvement progreſſif, & en effet on a obſervé qu'elles en diminuent la quantité & qu'elles ôtent à ceux dont elles ſe chargent la faculté qu'ils ont de nuire. Le choix de ces médicamens eſt néanmoins important. Les abſorbans terreux ne ſe diſſolvent jamais auſſi parfaitement & auſſi entiérement que les alkalis ſalins ; il en reſte toujours quelque portion fixe, de-là les marques d'aſtriction ou plutôt la vertu incraſſante des bols, des terres ſigillées, tandis que les ſels alkalis diſſous totalement & ſur le champ non-ſeulement par les acides, mais par les liqueurs aqueuſes qu'ils rencontrent, & ayant perdu leur qualité abſorbante enſuite de l'intimité du premier de ces mélanges, acquierent la vertu d'inciſer, d'irriter légérement, d'augmenter la tranſpiration & de provoquer l'excrétion du ſuc inteſtinal, de l'urine & de la matiere perſpirable.

Les coquilles d'huîtres, d'œufs, les terres ſigillées abſorbent, reſſerrent & fortifient.

L'os de sèche abſorbe & reſſerre moins.

La magnéſie eſt un ſel moyen qui abſorbe & qui, ſi elle ſe charge d'acide dans les premieres voies, devient laxatif, âcre & irritant.

La ſolution d'yeux d'écreviſſes, les coquilles de limaçon abſorbent & pouſſent par les urines.

Les os des animaux calcinés ou préparés philoſophiquement abſorbent & aident à la facilité de la tranſpiration, &c.

Toutes ces différences doivent être néanmoins encore recherchées & conſtatées dans les animaux en qui les ſubſtances abſorbantes données en nature produiſent toutes l'effet général qui en réſulte rélativement au corps humain; & qui ſeront employées dans les mêmes circonſtances, comme elles ſeront rejettées dans celles de l'épaiſſiſſement des humeurs, de l'inertie des fibres du ventricule, &c. On doit craindre auſſi qu'elles n'obſtruent les orifices des vaiſ-

ſeaux lactés, ce qui jetteroit l'animal dans l'atrophie. On pourra les allier avec les fondans, les ſtomachiques, &c. &c.

XIV.

Les tempérans ne doivent pas être d'un uſage moins étendu dans la Médecine des animaux que dans la Médecine humaine ; mais juſqu'ici il ſemble qu'on en ait négligé l'emploi pour adopter dans les cas même où ces médicamens ſont le plus clairement indiqués, des remedes dont l'effet eſt abſolument contraire. Les mauvais ſuccès de l'adminiſtration des ſubſtances dont les mains des Maréchaux ſont toujours remplies & dont le propre eſt d'échauffer & d'enflammer auroient dû leur inſpirer quelque défiance, car une pratique conſtamment malheureuſe avertit du moins des écarts dans leſquels on tombe, ſi elle n'éclaire pas ſur les moyens de s'en garantir. Elle eût appris à des hommes plus capables d'obſerver & de réfléchir, qu'il eſt mille fois plus aiſé de ſolliciter les forces de la nature que de réprimer la violence de ſes mouvemens,

que l'erreur dans l'emploi des remedes qui temperent eſt moins nuiſible & plutôt réparable que l'erreur dans l'emploi des médicamens qui pourroient incendier, & que s'il eſt des circonſtances où par une ſorte de néceſſité méchanique l'anéantiſſement de la cauſe morbifique a lieu ſans aucun autre ſecours que celui des mouvemens maladifs mêmes, il en eſt une infinité où l'action des ſolides & des fluides étant exceſſive, il eſt de la plus grande importance de parer promptement, d'une part à la trop grande tenſion des premiers & de l'autre aux vices des ſeconds qui ſont ou leur diſſolution, ou un défaut de ſéroſité, ou des déreglemens qui ne naiſſent que de leur acrimonie.

Dans le cas de diſſolution il s'agit de rapprocher par voie de coagulation les parties diſſoutes & de donner plus de corps & plus de maſſe à leurs molécules ; c'eſt ce que l'on obtient au moyen des ſubſtances incraſſantes.

Dans celui du défaut de ſéroſité, en délayant les fluides leur raréfaction & leur efferveſcence ceſſeront ; les fibres trop tendues, trop irritées & trop ſeches

étant en même tems relâchées, leurs oſcillations ſeront moins fréquentes & les mouvemens de truſion moins forts.

Enfin lorſque des parties ſalines, âcres, hétérogenes dégagées de la maſſe ſolliciteront trop vivement les forces contractives des ſolides & décompoſeront les fluides en en rompant la tiſſure par leurs différens chocs, on leur oppoſera des ſubſtances capables de les envelopper & d'amortir ainſi leurs effets.

L'orpin, la joubarbe, la petite éclaire, l'alleluia, la racine & les feuilles de la grande & petite oſeille, le ſuc de celles-ci, leur ſel eſſentiel, leur décoction, leur ſirop ainſi que celui d'épine-vinette ou de verjus de pommes ſauvages, le vinaigre de vin, de ſureau, l'eſprit de vitriol, l'eau de rabel & tous les acides minéraux donnés juſqu'à une certaine acidité, la crême de tartre, le ſel de prunelle, le nitre, &c. rempliront la premiere indication.

L'eau blanchie par le ſon de froment, les plantes telles que la laituë, l'endive, la bourrache, le pourpier, les fleurs de violettes, la bugloſe, les fleurs & les feuilles de bouillon blanc, de mauve

& de guimauve, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, &c. répondront à la seconde, & les huiles douces, le miel, les racines de nenufar, de guimauve, de scorsonère, la gomme arabique, la gomme adragant, la râpure de corne de cerf, les quatre semences froides majeures & mineures, le seneçon, le laiteron, la marjolaine, la graine de lin, &c. satisferont à la troisieme.

Tous les mouvemens spasmodiques, les inflammations, les engorgemens des visceres, les douleurs considérables, les tranchées, les fievres en général, &c. doivent être d'abord combattues par les tempérans, mais on comprend après ce que nous en avons dit, qu'il est un choix à faire de ces médicamens. Dans la plupart des maladies inflammatoires épidémiques & contagieuses des bestiaux, les acides ayant été éprouvés sur plus de cinq mille animaux que l'on a guéris ou préservés, leur efficacité a sans doute été suffisamment constatée; mais le nitre qui outre sa vertu antispasmodique & la faculté qu'il a de provoquer l'excrétion de l'urine ainsi

que l'excrétion inteſtinale, raréfie, atténue, fond & diſſout les humeurs viſqueuſes & tenaces, a été d'un ſecours très-puiſſant, & il doit être en général préféré aux rafraîchiſſans & aux acides qui condenſent les liqueurs dans toutes les fievres inflammatoires occaſionnées par un ſang épais & coagulé.

Les délayans & les nitreux ſont indiqués & les acides contre-indiqués dans les toux, dans les affections du poulmon, comme les rafraîchiſſans & ces mêmes acides doivent être bannis dans les diarrhées, dans les diſſenteries, dans la gras-fondure, &c. les délayans, les gélatineux, les mucilagineux convenant plutôt en pareil cas & pouvant encore être alliés avec le nitre.

Du reſte la langueur ou la deſtruction du ton des fibres n'admettent en aucune maniere les tempérans dont un trop long uſage peut d'ailleurs affoiblir l'eſtomac, épaiſſir les liqueurs, donner lieu à des obſtructions, &c.

On les unit quelquefois avec les apéritifs, les diurétiques, les narcotiques, &c.

XV.

L'action de diviser, de fondre & d'atténuer suppose dans les parties des substances nombreuses & multipliées en qui cette faculté a été reconnue ; 1°. plus de dureté que dans les molécules des humeurs qui doivent être brisées par elles, car sans cette condition ces parties seroient bientôt décomposées elles-mêmes ; 2°. plus d'activité ou de disposition au mouvement que les molécules du fluide avec lesquelles elles sont entraînées ; 3°. assez de finesse pour s'insinuer avec les différentes humeurs dans les vaisseaux ténus & déliés où elles ont à rétablir la liberté du mouvement circulaire ; 4°. des principes capables d'irriter les solides, d'en augmenter la contraction, le ressort & le jeu ; 5°. la densité nécessaire pour recevoir & pour conserver le mouvement qu'elles tiennent d'eux & par le moyen duquel ces parties se mêlant avec les globules sanguins & lymphatiques, & les heurtant avec violence & avec succès les divisent & les séparent, tandis que l'action impulsive &

plus forte des vaisseaux les comprime, les broye de plus en plus, en accélere la marche, augmente leur mouvement intestin, & les contraignant ainsi à enfiler les tuyaux capillaires en détruit la lenteur & la viscosité.

Les atténuans les moins énergiques ne sont proprement que des apéritifs qui tendent à faciliter le cours des liqueurs & à vaincre les légers obstacles qu'elles rencontrent.

D'autres pouvant être regardés comme de vrais dépuratoires operent eu égard aux animaux ce que les antiscorbutiques operent dans l'homme, la pureté des sucs vitaux dépendant principalement de l'accomplissement des sécrétions, ainsi que de l'excrétion des parties inutiles & superflues, & tous remedes désobstruans devant en débarassant la masse des parties visqueuses, salées, âcres & hétérogenes qu'elle contient, édulcorer, adoucir la lymphe & la rappeller à l'état qu'elle doit avoir.

Quelques-uns dans les maladies où la poitrine souffre un embarras réel des humeurs visqueuses qui la surchargent sont autant de béchiques.

Quelques autres résolutifs en même tems que fondans sont efficaces dans des cas où le sang se grumele & se fige ensuite de contusions, de suffusions, &c.

Il en est encore de stomachiques, il en est de purgatifs.

Enfin des fondans & des incisifs plus puissans sont indiqués dans l'épaississement de la lymphe, dans l'obstruction & dans l'engorgement des glandes, dans les maladies cutanées, telles que le virus psorique, le virus farcineux, &c.

Les apéritifs sont les cinq racines apéritives majeures & mineures, la racine de patience, celle de chélidoine, de chicorée sauvage & leurs feuilles, la véronique mâle, les cloportes, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé & autres sels neutres, l'aigremoine, les cendres des tiges & des gousses des haricots, &c.

Les dépuratoires incisifs sont la racine de dompte-venin, d'iris de Florence, de raifort sauvage, les feuilles de fumeterre, de chardon-bénit, de petite joubarbe, de trèfle d'eau, de capucine,

de becabunga, de passe-rage, de cresson de fontaine, de cochlearia, la gomme ammoniac, le sagapenum, la myrrhe, l'antimoine, la teinture des bois, l'esprit de sel ammoniac, &c.

Les béchiques atténuans sont les cinq capillaires, le scordium, les racines d'aunée & d'iris de Florence, les fleurs de soufre, l'oxymel scillitique, la terre foliée de tartre, le benjoin, la solution des yeux d'écrevisse dans le vinaigre distillé, &c.

Les résolutifs sont les vulnéraires tels que la dictame de Crete, l'orvale, la scabieuse, les racines d'aristoloche & de gentiane, la racine de sceau de Salomon, les feuilles de cerfeuil, le nitre antimonié, la terre foliée de tartre, le vinaigre distillé avec les yeux d'écrevisse.

Les stomachiques sont les racines d'aunée, de calamus aromaticus, de boucage, de pied de veau, le poivre, le gingembre, le tartre vitriolé, le sel d'absinthe, &c.

Les purgatifs sont l'aquila-alba, le jalap, l'agaric, le méchoacan, l'aloès, &c.

Enfin les incisifs les plus forts sont le bois de gayac & son écorce, la racine de squine, la salsepareille, le sassafras, la saponaire, le galbanum, le sagapenum, la vipere, l'aquila-alba, l'æthiops minéral, l'æthiops antimonial, le cinabre, le sublimé corrosif, &c.

Quelles que soïent les propriétés éprouvées de ces médicamens, la prudence demande que l'on fasse l'attention la plus grande aux cas & aux circonstances. Le plus souvent les délayans suffisent pour surmonter l'épaississement qu'il s'agit de détruire, d'ailleurs ils préparent les voyes aux atténuans, & en général on ne risque rien de passer des atténuans les plus modérés à ceux qui sont le plus actifs & qui administrés sur le champ & sans précaution pourroient susciter des inflammations dans les parties obstruées pour lesquelles on les prescrit. On doit les bannir dans toutes les maladies inflammatoires, dans des chaleurs & dans des foiblesses de poitrine, dans des toux fortes, opiniâtres & seches; si l'on étoit obligé de les employer, il faudroit nécessairement calmer la fougue des humeurs

avant que d'en ordonner l'uſage qui doit être long & avoir plutôt lieu dans des tems tempérés que dans la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver, du moins en ce qui concerne les bois, les gommes & le mercure, attendu la tranſpiration que ceux-ci peuvent exciter & que le froid intercepteroit néceſſairement ſi on n'en prévenoit les effets par le ſoin que l'on auroit de couvrir les animaux.

On combine au ſurplus ces divers atténuans avec les ſtomachiques, quelquefois avec des acides pour en modérer l'action, avec les adouciſſans, avec les purgatifs, &c.

X V I.

Les conditions au moyen deſquelles on peut parer à l'acrimonie des humeurs ſont, ainſi que je l'ai obſervé, (XIV) d'inviſquer les ſels par des incraſſans pour en mettre les aſpérités hors d'état de nuire, de les noyer en les délayant, de corriger la roideur, la dureté, la tenſion, la ſécchereſſe des fibres & de remédier à l'étranglement des petits vaiſſeaux.

L'art parvient à remplir ces différentes

vues par le ſecours des remedes appellés du nom général d'adouciſſans. Ces remedes ſont les racines de guimauve, de nenufar, d'althæa, de ſcorſonère, les feuilles de mauve, de pariétaire, de branc-urſine, de bouillon-blanc, les fleurs de violettes, de coquelicot, de lys blanc, de bourrache, de camomille, de mille-feuille, les quatre ſemences froides majeures & mineures, le ſafran, la laitue, le pourpier, la bugloſe, la graine de lin, la décoction d'orge, la gomme arabique, le blanc de baleine, le lait, la gomme adragant, la râpure de corne de cerf, le miel commun, la décoction de ſon de froment, les huiles douces & nouvelles, &c.

Ces ſubſtances different peu de la plupart de celles que l'on regarde comme tempérantes, comme émollientes, comme incraſſantes & comme béchiques.

Si l'on ſoupçonne de l'irritation dans les premieres voies conſéquemment à de mauvais fourrages, à quelques plantes âcres & cauſtiques, à quelques inſectes de nature corroſive que l'animal peut avoir avalé, le lait, les huiles

douces & nouvelles & généralement tous les incraſſans émouſſeront les parties irritantes, & défendant les parties irritées, feront ceſſer les mouvemens ſpaſmodiques que les premieres auront ſuſcités.

Dans les maladies cutanées telles que le farcin, les dartres, le roux-vieux, les eaux, &c. dans la fourbure & dans tous les cas où l'on doit accuſer l'acrimonie des humeurs, les adouciſſans qui délayent, comme l'eau blanchie par le ſon de froment, la laitue, l'endive, la bourrache, la bugloſe, ainſi que les émolliens tels que les feuilles de mauve, de pariétaire, de branc-urſine, de mercuriale, &c. feront employés avec fruit, diſpoſeront l'animal aux évacuations qu'il eſt indiſpenſable de ſolliciter & préviendront d'ailleurs l'irritation exceſſive qui réſulteroit inévitablement de l'adminiſtration ſubite des remedes propres à agiter la maſſe, s'ils n'avoient été précédés de tous ceux qui ſont capables d'étendre & de détremper les ſels.

Lorſqu'il s'agit de rappeller la lymphe qui ſe ſépare dans la cavité des bronches

& des poumons au degré de consistance qu'elle doit avoir, d'émousser l'acrimonie qu'elle peut avoir contractée, de calmer en un mot une toux seche & violente occasionnée par une pituite vraiment âcre & séreuse qui irrite les bronches & les vésicules, les béchiques adoucissans doivent être mis en usage & ces béchiques adoucissans seront le miel, le blanc de baleine, la pulmonaire, la guimauve, les fleurs de violettes, de coquelicot, la graine de lin, le nénufar, le safran, &c.

La décoction de racine d'althæa, de graine de lin, la gomme arabique, &c. seront très-efficaces contre les ardeurs d'urine, la râpure de corne de cerf, les fleurs & les feuilles de bouillon blanc, les huiles douces & nouvelles ne le seront pas moins, dans la grasfondure, les dyssenteries, soit qu'on les donne en breuvage, soit qu'on les donne en lavement en y ajoutant des matieres graisseuses.

Enfin dans tous les maux dépendans de l'âcreté des humeurs l'indication est d'adoucir.

On unit pour appaiser plus promp-

tement les douleurs, les adouciſſans avec les narcotiques ; on les aſſocie quelquefois avec les atténuans & les apéritifs ; ſouvent on fait uſage des béchiques inciſifs & des béchiques adouciſſans en même tems, ſur-tout ſi l'on eſt dans l'obligation d'édulcorer & de fondre à la fois la lymphe pulmonaire, &c.

XVII.

EVACUER, c'eſt opérer par le ſecours de l'art au défaut des forces de la nature l'expulſion de diverſes humeurs ſurabondantes par les différens couloirs qui peuvent en permettre la ſortie. Les ſubſtances ou les inſtrumens qui produiſent ces effets ne ſauroient donc être les mêmes, celles qui déterminent la ſécrétion de l'urine ne pouvant ſolliciter l'excrétion de l'humeur filtrée dans les glandes ſalivaires, comme les médicamens propres à la procurer ne donneroient jamais lieu à la tranſpiration ſenſible & inſenſible, aux déjections par l'anus, à l'excrétion de la matiere muqueuſe qui enduit la membrane pituitaire, &c.

XVIII.

Les feuilles & les racines de cabaret, la gratiole, l'ellébore blanc, les pignons d'Inde, les tithymales, la graine d'épurge, la racine d'ipecacuanha, le gilla vitrioli de Paracelſe, le verre d'antimoine, le tartre émétique préparé avec le ſafran des métaux ſont des agens puiſſans, mais dont la Médecine vétérinaire ne peut tirer, du moins en ce qui concerne le bœuf, le cheval, le mouton, l'âne, le mulet, &c. l'utilité & les avantages qui ſuivent l'adminiſtration de ces remedes dans la pratique de la Médecine humaine.

Vingt-deux grains de tartre ſtibié, qui, tel qu'on le prépare dans les Pharmacies de Lyon eſt doſé juſqu'à douze grains pour l'homme, n'ont produit aucun effet ſur un mouton. Cet animal avoit été douze heures ſans manger. On lui fit avaler à ſix heures du matin dix grains du vomitif dont il s'agit. A huit heures on lui donna beaucoup d'eau tiede avec la corne; cette eau bien loin d'occaſionner les nauſées qu'elle excite dans les hommes ſembla le ranimer.

A neuf heures on lui donna de nouveau quatre grains de ce même émétique ; à neuf heures & demie il en prit encore quatre & à dix heures & demie, autant ; on ne s'apperçut que d'un flux très-copieux d'une urine qui paroiſſoit n'avoir rien perdu de ſa limpidité naturelle, flux qui pouvoit provenir auſſi des boiſſons tiedes & abondantes dont cet animal avoit été abreuvé malgré lui.

Cent vingt grains de ce même tartre donné à huit heures du matin & à jeun à une mule extrêmement vive & vigoureuſe, ſuſciterent en elle quelque tems après & jusqu'à neuf heures de violens battemens de flanc auxquels ſuccéderent maints borborygmes. Elle mâchoit ſans ceſſe ; elle fienta & urina une fois comme à l'ordinaire.

A dix heures & un quart du même jour on lui en donna dans une infuſion d'une once de ſéné deux cent quarante grains. Au moment même où ce breuvage lui étoit adminiſtré, elle fienta pour la ſeconde fois, ſa fiente étant en crotins ainſi que dans l'état naturel ; mais cinq minutes après, celle qu'elle rendit fut beaucoup moins liée & dans

l'inſtant ſon urine parut épaiſſe & blanche comme du lait. A onze heures & un quart ſes déjections furent telles qu'on les voit dans l'effet d'une purgation ; cette bête ne fienta plus pendant le reſte de la journée, mais depuis midi elle urina dix fois & ſes urines conſerverent la conſiſtance & la blancheur qu'on avoit obſervées.

L'adminiſtration réitérée le lendemain matin de deux cent quarante grains à cette même mule n'excita pas le moindre battement de flanc ; elle eut ſeulement de fréquens ébrouemens dans la matinée, mais depuis trois heures après midi juſqu'à ſix heures du ſoir, elle urina ainſi que nous l'avons dit & fienta dix fois, comme ſi elle avoit été purgée.

Le ſur-lendemain on lui donna une once de cet émétique. On lui fit prendre deux heures après, ainſi qu'on l'avoit fait dans les autres épreuves, quantité d'eau tiede, elle s'ébroua beaucoup, urina maintes fois & très-blanc, fienta dans l'eſpace de huit heures dix ou douze fois & parut fortement travaillée.

On la laiſſa repoſer un jour. On lui

donna enſuite deux onces du même tartre qui ne produiſirent aucun effet ſenſible. La bête ne s'ébroua point comme elle l'avoit fait fréquemment juſqu'alors auſſi-tôt qu'elle avoit pris le remede. Elle urina très-ſouvent ; ſes urines furent troubles, mais moins blanches & il n'y eut aucune déjection.

Enfin, après deux jours d'intervalle, elle prit cent ſoixante grains de nitre arſénical qui ne lui occaſionnerent ni battemens de flanc, ni borborygmes, ni ébrouemens. La boiſſon fut beaucoup moindre, elle urina cependant dans l'eſpace de vingt-quatre heures au moins quarante fois. Ses urines furent très-limpides ; les matieres qu'elle rendit par le fondement étoient blanchâtres, gluantes, mêlées des débris de la membrane veloutée des inteſtins, car la bête étant morte & ayant été ſur le champ ouverte, on apperçut nombre d'éroſions de cette même membrane dans le ventricule & dans le canal inteſtinal ; les glandes méſentériques parurent la plupart abſcédées ; la compreſſion en faiſoit ſortir une matiere très-fétide, & à cette matiere ainſi

exprimée ſuccédoient des vers d'un pouce de longueur & d'environ deux lignes de diametre.

Quatre-vingt grains de verre d'antimoine adminiſtrés à un cheval fort & vigoureux, à ſept heures du matin & à jeun, donnerent lieu, quelque tems après qu'il eut avalé quantité d'eau tiede, à des borborygmes conſidérables, à quelque eſpece de nauſées ou d'efforts inutiles, à des ébrouemens très-fréquens, à des battemens de flanc aſſez vifs. Il mâchoit ſans ceſſe; les vents qui s'échappoient en abondance par l'anus avoient une odeur inſupportable. Il fienta bientôt une fois, ſa fiente étant dans ſa conſiſtance naturelle; à neuf heures ſon flanc fut tranquille & la fiente qu'il rendit une ſeconde fois alors parut moins dure.

A dix heures & un quart du même jour on lui fit avaler ſoixante grains du même verre dans une infuſion d'une once de ſéné. A dix heures & demie il fienta de même pour la troiſieme & derniere fois, & dans le reſte du jour il rendit à vingt repriſes différentes des urines épaiſſes & auſſi blanches que du lait.

On n'a pas répété ces épreuves sur cet animal qui est le même que celui dans les naseaux duquel j'ai fait souffler du résidu de la morve (VIII). Il a vécu très-long-tems sans que cet émétique & ce résidu aient produit en lui le moindre mauvais effet, & il vivroit peut-être encore s'il n'avoit été soumis aux travaux anatomiques de l'école.

On comprend sans peine combien on pourroit obtenir de lumieres de pareilles expériences faites plus méthodiquement encore, suivies & multipliées sur les ruminans & sur ceux des autres animaux herbivores en qui le vomissement est impossible ; mais si celles-ci suffisent pour prouver cette impossibilité déja démontrée en eux par leur structure & leur conformation particuliere, il est évident que privés à leur égard des ressources que les substances vomitives offrent dans le traitement des maladies de l'homme, nous ne saurions mettre à profit cette voie sûre & prompte de débarrasser l'estomac des matieres qui le fatiguent, qui corrompent les sucs digestifs, qui en empêchent la sécrétion & qui énervent les fibres

de ce viſcere ; d'ôter à des fermens malins & contagieux le tems de s'inſinuer dans les voies de la circulation & d'altérer la maſſe ; d'ébranler le genre nerveux quand il s'agit de procurer une révulſion par d'heureuſes ſecouſſes données à propos à la machine ; de prévenir l'arrêt des liqueurs ; d'agiter celles dont le mouvement ſe rallentit, de rétablir les ſécrétions, de faire vuider des abſcès intérieurs, &c.

XIX.

Les moyens d'opérer avec célérité tous ces divers effets nous étant interdits, à quel état d'indigence ne ſeroit pas réduite la Médecine vétérinaire, ſi d'après les aſſertions écrites dans les ouvrages de preſque tous les Auteurs qui ont traité de cette matiere, on lui dénioit encore le pouvoir d'employer les purgatifs ſous le faux prétexte des déſordres mortels auxquels ils ont donné lieu ? Ces déſordres peuvent être réels, mais la cauſe n'en ſeroit-elle pas dans des combinaiſons barbares, dans ces mélanges biſarres & monſtrueux que l'Empirique apprête & diſpenſe au ha-

zard & qui de plusieurs substances efficaces & salutaires en elles-mêmes font éclore un nouveau genre de poison ? Ne résideroit-elle pas dans l'ignorance des doses convenables eu égard à la nature & à la qualité de la matiere employée, & eu égard à l'âge, à la force & au tempérament trop souvent inconnu de l'animal auquel cette même matiere a été administrée ? A-t-on toujours scrupuleusement observé les précautions indispensables que demande l'usage de ces médicamens ? A-t-il été soigneusement précédé de la saignée dans les cas où elle étoit nécessaire, des boissons humectantes & adoucissantes, ainsi que des lavemens émolliens réitérés & propres à détremper, à évacuer d'avance une partie des excrémens grossiers, à détendre, à disposer les entrailles à l'action du remede & à ouvrir ainsi les voies sans douleur ? L'estomac qui a reçu la substance purgative n'étoit-il point farci d'alimens, & a-t-on eu l'attention d'ôter à l'animal quatre ou cinq heures avant de la lui donner & autant de tems après qu'il l'a pris tout moyen de se gorger de four-

rage ? Ces remedes étoient-ils ſous une forme ſeche ou liquide ? Ces différentes formes ont-elles été ſagement adaptées aux tempéramens des ſujets, & le choix en a-t-il été réglé d'après la conſidération des alimens ſecs ou humides dont ils étoient nourris ? Les effets des purgatifs délayés ont-ils été comparés dans les uns & dans les autres de ces ſujets à celui des pilules, des poudres qui travaillent quelquefois fortement les inteſtins de certains animaux & qui en incendient le ventricule par leur fixité & par leur ſéjour dans une partie quelconque de ſes parois ? A-t-on eu égard aux climats, aux ſaiſons, aux tems où l'âpreté & la rigueur du froid étant exceſſives, les vaiſſeaux ſe trouvent très-reſſerrés, & où d'ailleurs il eſt toujours à craindre, dans l'obligation où l'on eſt communément d'expoſer l'animal à l'air pour l'induire d'heure en heure à l'exercice modéré qui facilite l'évacuation déſirée, que ce même air dont il n'eſt ſouvent pas aſſez garanti, ne lui occaſionne en le frappant des maux dont il eût été exempt ſi on eût eu ſoin de le tenir plus couvert ? A-t-on penſé que dans les

chaleurs extrêmes où les déperditions étant plus considérables il y a en quelque sorte & pour l'ordinaire sécheresse des entrailles & même de tout le corps, on devoit être très-réservé sur l'emploi de ces médicamens ? L'application qu'on en a faite a-t-elle été constamment juste & bien réfléchie ? N'a-t-on point troublé la nature & n'a-t-on point mis d'obstacle à ses vues en suspendant par cette évacuation d'autres évacuations qu'elle préparoit ? A-t-on considéré les dangers que l'on pouvoit courir lorsque l'estomac se trouve foible ou enflammé, & lorsqu'il s'agit de fievres aiguës, de mouvemens violens du sang, de tranchées sanguines & de ce feu caché dont les intestins de l'animal sont quelquefois embrasés sans aucun signe extérieur ? Les purgatifs violens n'ont-ils pas été préférés à des purgatifs moins actifs dans des affections de la poitrine, dans la toux, dans la fourbure, dans des maladies cutanées produites par une véritable acrimonie, & où ceux-ci en dégageant les intestins auroient adouci les liqueurs ou du moins n'auroient pas augmenté les irritations ? Dans de cer-

tains cas de chaleur violente, d'ardeur & de fievre, s'eſt-on déterminé pour ceux qui pouvoient matter le mouvement inteſtin du ſang & l'efferveſcence de la bile, tels que ceux dans leſquels on fait entrer les ſels d'Epſom, de Sedlitz, le ſel végétal, la crême de tartre, & que l'on donne dans des décoctions de plantes acides ? A-t-on diſtingué ceux qu'il convenoit plutôt d'employer dans la circonſtance de l'épaiſſiſſement des humeurs & de l'engorgement des vaiſſeaux, dans celles où il importe de ſecouer le genre nerveux, & lorſqu'il s'eſt agi d'animaux en qui le ſyſtême des parties nerveuſes étoit diſpoſé à des mouvemens irréguliers, a-t-on conſidéré la néceſſité où l'on étoit de donner les purgatifs en grands lavages ? Enfin, toutes les fois qu'on a eu recours à ces remedes, l'eſtomac & les inteſtins contenoient-ils des matieres qu'il étoit eſſentiel d'expulſer ? Au défaut de ces matieres, celles qui étoient bonnes & utiles n'ont-elles pas été ſoumiſes à leur action ? Ne s'eſt-elle point exercée immédiatement ſur les fibres nerveuſes ? Leurs

particules en s'insinuant avec célérité dans le sang qu'elles ont pu dissoudre & dépouiller par des sécrétions forcées de ce qu'il renferme de plus fluide & de plus balsamique, n'ont-elles pas épuisé & mis à sec les humeurs ? En un mot, les foiblesses, le dégoût, l'agitation, la fievre, l'inflammation générale & tous les accidens quelconques qui ont été une suite des purgatifs administrés & qui n'ont que trop souvent conduit les animaux à la mort, ont-ils dû être généralement & avec raison imputés à ces médicamens plutôt qu'à l'incapacité des hommes dans les mains desquels ils ont été ce que seroient des armes dans celles d'un enfant ou d'un furieux ?

De pareilles idées avoient séduit nombre de Médecins de l'antiquité dont les noms ont été même célebres, mais qui à la vérité ne connoissoient que l'élaterium & l'ellébore. La découverte d'une infinité de substances moins puissantes & plus analogues à la force & au tempérament de l'homme, jointe à l'utilité réelle de ces médicamens dans le traitement raisonné du plus grand nom-

bre des maladies dont il peut être atteint, a rassuré les Médecins qui les ont suivis & ne leur a pas permis de regarder, à leur imitation, les purgatifs comme des instrumens mortels. Un jour non moins heureux éclairant à présent la Médecine vétérinaire, elle cessera sans doute de renoncer à des ressources qui doivent lui être d'autant plus cheres que dénuée de celle des vomitifs, elle ne pourroit suppléer en aucune maniere au défaut des évacuans dont il s'agit. Elle ne rejettera donc point désormais des moyens si utiles de rétablir les premieres voies, souvent & à raison des maladies mêmes, languissantes & infirmées par le manque d'énergie des sucs destinés à la dissolution des alimens; de détruire les effets & de s'opposer aux changemens considérables qui résultent du mélange de ces mêmes sucs viciés avec le sang; de solliciter des révulsions utiles; de dégager le cerveau; de délivrer de tout embarras les visceres de l'abdomen; de rendre au sang sa fluidité; de faciliter la circulation dans les vaisseaux capillaires; de ramener dans le torrent circulaire les liqueurs qui s'en

écartent ; de débarraſſer la maſſe du volume des humeurs qui la ſurchargent, &c. &c.

Les purgatifs qu'elle peut adopter ſont le polypode de chêne, les tamarins, le ſel d'Epſom, celui de Sedlitz, le ſel végétal, le ſel de Glauber, le nitre, la crême de tartre, la magnéſie, le tartre vitriolé, la manne graſſe, le catholicon fin, la rhubarbe, le ſéné, l'aquila-alba, l'aloès, l'agaric, le jalap, le méchoacan, le turbith végétal, le diagrède ou la ſcammonée, la gomme gutte, l'ellébore noir, la gratiole, la pomme de coloquinte, l'élaterium, les trochiſques alhandal, les extraits de coloquinte, de tithymale, &c.

Les premieres de ces ſubſtances ſont plus tempérées que les autres & doivent obtenir la préférence dans la circonſtance où il ſeroit d'un danger évident de raréfier la maſſe & d'y porter le feu, d'agacer des fibres diſpoſées à l'éréthiſme ou déja tendues, d'ajouter par l'irritation à une acrimonie exiſtante, de priver les humeurs du reſte de cette ſéroſité dont elles pourroient n'être déja que trop dépourvues, d'augmenter des inflammations, &c.

Les autres purgatifs ont beaucoup plus d'activité, leurs effets ſont auſſi plus vifs & plus marqués, mais ils ne conviennent qu'autant qu'on n'a pas à redouter l'agitation trop grande du ſang, qu'il s'agit de le diviſer, d'en accroître le mouvement, de faire ſur les canaux obſtrués des efforts qui ſurmontent la réſiſtance qu'ils oppoſent à la liberté de la circulation, de provoquer la ſortie des ſéroſités ſuperflues, d'entraîner au dehors une pourriture dont le tranſport dans la maſſe la pervertit toujours de plus en plus, &c.

Enfin les derniers de ces médicamens tels que le turbith végétal, le diagrède, la gomme gutte, l'ellébore, la gratiole, &c. infiniment plus irritans encore que ceux-ci, évacuent plus copieuſement; ils agitent, ils atténuent plus puiſſamment le ſang; on n'y a recours que dans les cas où les purgatifs moins actifs ſeroient inſuffiſans; où les fibres étant dans une ſorte d'inſenſibilité & d'inertie on ne doit point être arrêté par l'appréhenſion d'une irritation trop vive & de l'ébranlement violent du genre nerveux; où l'on ſe voit dans

l'obligation de vuider conſidérablement, d'expulſer des matieres épaiſſes & gluantes qui corrompent le chyle & qui donnent lieu au relâchement des fibres du ventricule & du canal inteſtinal, &c. mais s'ils ne ſont pas adminiſtrés à propos & avec prudence & ménagement, ce ne ſont plus que des ſubſtances corroſives, incendiaires, capables de déchirer les membranes des inteſtins, de dépouiller les humeurs de leurs parties les plus fluides, de diſſiper la matiere des eſprits animaux & des ſécrétions, de précipiter les vaiſſeaux dans l'inanition, & la mort la plus douloureuſe en eſt la ſuite.

L'opération des uns & des autres de ces évacuans eſt ici bien plus lente que dans l'homme, du moins en ce qui concerne les animaux d'un certain volume & d'une certaine maſſe. Dans le cheval, par exemple, elle ne ſe manifeſte que quinze, dix-huit & même vingt-quatre heures après que ces remedes lui ont été donnés, parce que plus l'étendue de ſes inteſtins & des vaiſſeaux que les particules purgatives ont à parcourir en lui eſt conſidérable, plus il leur faut

de tems pour agir. On peut donc regarder cette lenteur dans leurs effets comme une nouvelle preuve de l'introduction de ces particules dans le ſang, introduction déja conſtatée & démontrée dans les jumens & dans les vaches nourrices, comme elle l'a été dans les femmes qui allaitent, leur lait imbu de ces ſubſtances purgeant également les petits allaités.

Leur action eſt encore plus ou moins tardive, 1°. ſelon leur genre; celle des purgatifs les plus puiſſans, tels que les réſineux, eſt moins prompte à raiſon de la matiere qui en embarraſſe les parties actives & qui s'oppoſe à leur développement ſubit; 2°. ſelon la qualité ſeche ou humide du fourrage dont les animaux ſont alimentés, ceux qui ſont nourris au verd étant plutôt ſenſibles à leur impreſſion que ceux qui ſont conſtamment nourris au ſec; 3°. ſelon la délicateſſe de l'animal, ſelon le plus ou le moins de force de ſon tempérament; car il eſt des chevaux en qui un régime miellé opere l'effet des purgatifs; c'eſt ainſi qu'un mélange d'une livre de miel dans un picotin de ſon, ou une égale quantité

de ſon & de miel cuits dans ſuffiſante quantité d'eau commune ont été ſouvent un laxatif doux & excellent dans certains cas d'altération de flanc, de toux, de dépériſſement, de maigreur occaſionnés par la fatigue, l'uſage en ayant néanmoins été interdit à propos après l'eſpace de cinq ou ſix jours & même plutôt ſi l'évacuation provoquée a pris fin d'elle-même; 4°. ſelon la forme ſous laquelle ils ſont adminiſtrés, les purgatifs délayés prenant toujours moins de tems pour produire ce qu'ils ont à effectuer que ceux que l'on adminiſtre en ſubſtance ſolide; 5°. ſelon les doſes pour leſquelles il eſt important de conſulter toujours la nature & qui trop fortes rendent l'opération plus longue, ſi elles ne la rendent pas plus prompte & peuvent cauſer des ſuperpurgations pour leſquelles on ne preſcrit ſouvent que trop vainement les adouciſſans, les narcotiques, &c. ſoit en breuvages, ſoit en lavemens. Du reſte les doſes étant trop foibles, ces médicamens ceſſent d'être évacuans; la magnéſie abſorbe, la crême de tartre tempere, ainſi que le nitre qui de plus eſt diurétique, la manne eſt béchique,

l'aloès, la rhubarbe ſont ſtomachiques, l'aquila-alba déſobſtrue, l'élaterium, la pomme de coloquinte même en une certaine quantité ne ſont que des agens qui inciſent & qui fondent puiſſamment, &c.

C'eſt d'après cette conſidération qu'on doit juger du peu de néceſſité de ſe livrer auſſi ſouvent, dans des vues qui paroiſſent réfléchies, à de certaines combinaiſons que j'eſtime qu'on peut très-aiſément abandonner dans la pratique de la Médecine vétérinaire, ſi d'ailleurs dans le choix de ces ſubſtances & rélativement aux circonſtances qui peuvent ſe rencontrer, on fait attention aux propriétés altérantes dont elles ſont douées ; ainſi au lieu de leur aſſocier des ſtomachiques dans des cas de débilité d'eſtomac & de mauvaiſes digeſtions, on pourroit éviter ce mélange en ſe déterminant pour les purgatifs ſtomachiques en eux-mêmes. On en uſeroit de même en preſcrivant la rhubarbe, les myrobolans, &c. lorſqu'on auroit quelque aſtriction à ſolliciter ; en ordonnant la manne lorſqu'il s'agiroit d'adoucir & de relâcher, &c. Je ne prétends pas néanmoins interdire toute

aſſociation s'il arrivoit que ces remedes fuſſent inſuffiſans, ni prohiber celle des fébrifuges pour déraciner des fievres qu'on ne peut vaincre autrement, celle des ſudorifiques quand il eſt queſtion d'atténuer & de diviſer fortement des humeurs épaiſſes répandues çà & là, comme dans le farcin, &c.

Dans l'adminiſtration des purgatifs, ainſi que de tous breuvages quelconques avec la corne, il faut uſer au ſurplus d'une prudence à laquelle on ne manque que trop communément, ſoit en maintenant trop long-tems & ſans relâche les animaux dans l'attitude forcée où l'on eſt obligé de les mettre pour leur faire avaler le breuvage, ſoit en vuidant ſur le champ & coup ſur coup des cornes entieres dans leur bouche par la crainte de perdre une portion de la liqueur & au riſque de les ſuffoquer, ce à quoi il ſeroit facile d'obvier en fermant ſupérieurement cette eſpece de vaſe & en le garniſſant à trois ou quatre doigts de ſon extrémité la plus mince d'une ſoupape qui ouverte par la plus légere preſſion & pouvant ſe refermer ſur le champ & à volonté ne laiſſeroit

échapper de cette liqueur que la quantité que le malade pourroit en recevoir ſans danger.

Au reſte, non-ſeulement nous donnons ces évacuans aux animaux en les leur faiſant prendre par la bouche, mais nous les leur adminiſtrons en lavemens avec d'autant plus de ſuccès, que les gros inteſtins offrant par leur étendue & par leur volume, ſur-tout dans le cheval, beaucoup de priſe à ces ſubſtances, leur effet en eſt néceſſairement augmenté ; c'eſt ainſi que communément nous déterminons par ce moyen l'évacuation trop tardive qu'auroit dû occaſionner un purgatif adminiſtré en ſubſtance ou en breuvage ; très-ſouvent auſſi en employant des purgatifs plus actifs vuidons-nous par cette voie de la maniere la plus ſalutaire des animaux en qui ces mêmes purgatifs donnés autrement auroient pu cauſer des ravages ; comme nous employons très-utilement de cette façon celles de ces ſubſtances qui ſont plus puiſſantes encore, dans des cas où il s'agit de provoquer une irritation plus ou moins forte ; alors nous injectons la liqueur avec la ſeringue qui

la pouſſe beaucoup plus loin qu'elle n'eſt portée quand les lavemens ſont ſimplement vuidés avec l'eſpece de marmite à long bec dont on ſe ſert très-commodément dans les circonſtances où l'animal voudroit repouſſer ſans ceſſe la liqueur au dehors, & où cette même liqueur lancée & dardée avec force contre les parois des inteſtins accroîtroit l'irritation que des lavemens émolliens, rafraîchiſſans, anodins & ordonnés à propos doivent appaiſer, &c.

X X.

Tous les animaux tranſpirent. Dans l'état de tranquillité naturelle les canaux exhalans ou vaporiferes, qui ne ſont autre choſe que les dernieres ſéries des vaiſſeaux ſanguins artériels, laiſſent continuellement échapper une humeur ſubtile, douce, lymphatique & nourriciere par les pores réſultans des extrémités de ces mêmes canaux qui s'ouvrent à la ſuperficie du corps. Cette exhalaiſon, cette évaporation qui a lieu dans preſque toute l'habitude de la machine eſt connue ſous le nom de tranſpiration inſenſible. Le mouvement du fluide artériel

riel eſt-il augmenté & excité par quelque cauſe, comme par l'action forte & redoublée des muſcles lors d'un exercice véhément & ſoutenu ou par une fievre très-violente, &c. ou bien y a-t-il diſſolution du ſang, perte de reſſort dans les vaiſſeaux, &c, la matiere de cette évacuation inorganique étant plus abondante & ſe montrant alors en forme de gouttes, eſt ce que dans l'animal comme dans l'homme nous appellons du nom de ſueur.

La Médecine humaine diſtingue deux ſortes de ſubſtances capables, les unes de provoquer en imprimant un mouvement doux aux liqueurs cette excrétion inviſible des impuretés les plus ſubtiles de la maſſe du ſang, excrétion la plus ſalutaire de toutes & dont la ſuppreſſion eſt la ſource funeſte & féconde d'une infinité de maladies, & les autres de pouſſer avec impétuoſité ces mêmes liqueurs à l'extérieur par l'accélération de la circulation & au moyen d'une vive augmentation de la force ſyſtaltique du cœur & du reſſort des arteres. Les premieres de ces ſubſtances ſont dites diaphorétiques; les ſecondes ont

été nommées ſudorifiques. La Médecine vétérinaire adopteroit cette diſtinction, mais les derniers de ces médicamens ne produiſent pas auſſi communément ſur les animaux les effets qu'ils peuvent produire ſur l'homme. En général ces effets ſe bornent en eux à aïder d'une maniere bien moins ſenſible la nature dans les efforts fréquens qu'elle fait pour ſe dégager elle-même & pour ſurmonter les obſtacles qui peuvent gêner ſes opérations. Soit que le tiſſu de leur peau ait plus de denſité, ſoit qu'ici les molécules ſanguines étant plus compactes leur décompoſition & leur atténuation ſoient moins aiſées, ſoit que la ſéroſité ſe trouve plus embarraſſée, ſoit enfin que libre des entraves dont le broyement la délivre, cette même ſéroſité éprouve moins de réſiſtance de la part des autres couloirs, comme, par exemple, de la part des canaux ſecrétoires des reins, ainſi qu'on le voit dans les chiens qui ne ſuent point mais qui urinent ſans ceſſe; il eſt rare que les matieres qui doivent être expulſées & que ces remedes doivent déterminer & chaſſer du centre à la circonférence

avec plus ou moins de force ſelon le degré de leur action, ſe préſentent au dehors & ſur les régumens, telles qu'elles paroiſſent après un exercice violent ou dans la circonſtance de l'inertie ou du relâchement total des vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, comme un fluide en gouttes chargé des parties les plus ténues & les plus broyées du ſang & de la lymphe.

Le pouvoir reconnu dans ces ſubſtances d'agiter, de raréfier la maſſe & de diviſer par cette augmentation de la force contractive des ſolides ainſi que par le poids, la dureté & l'introduction de leurs particules dans le torrent circulaire, les molécules ſanguines & lymphatiques qui reçoivent d'ailleurs d'elles plus de mouvement, a découvert & établi le rapport qu'il y a entre une grande partie de ces médicamens, & cette ſorte de ſpécifiques qu'on appelle alexiteres ou alexipharmaques. Les uns & les autres ſont en effet à peu près les mêmes, auſſi n'admettrons-nous pas de différence entre eux & la plupart des diaphorétiques, parmi leſquels nous comptons les racines d'angélique, d'im-

pératoire, de pétaſite, d'aunée, de dompte-venin, de contrayerva, de ſerpentaire de Virginie, de biſtorte, de tormentille, de ſquine, de bardane, de valériane, de zedoaire, de carline, de fraxinelle, de gentiane, d'anthore, l'écorce & le bois de genevrier, la ſalſe-pareille, le gayac, le ſaſſafras, la grande chélidoine, le myrtil ou cerfeuil muſqué, l'auronne, la rhuë, le dictame de Crete, les baies de genievre & de laurier, les gouſſes d'ail, l'origan, les fleurs de ſcabieuſe, de ſureau, de tilleul, de mille-pertuis, les ſemences de chardon-bénit, le ſcordium, l'écorce de meſereon, l'antimoine, la thériaque, ſa teinture, ſon eſprit, ſon vinaigre, l'eſprit de ſel ammoniac, la vipere, le camphre, le cinabre, la myrrhe, le ſtorax, la corne de cerf philoſophiquement préparée, les gouttes d'Angleterre, l'eſprit de ſuie, &c.

L'uſage & l'application de ces remedes demandent d'autant plus de circonſpection & de lumieres qu'ils peuvent conduire à deux extrémités très-dangereuſes, c'eſt-à-dire, d'une part à la diſſolution du ſang, ſi ſa tiſſure eſt telle

que, ſes globules s'atténuant aiſément, il n'oppoſe point aſſez de réſiſtance à leur décompoſition, & de l'autre à ſon épaiſſiſſement, ſi ces mêmes globules trop denſes pour être briſés par l'action de ces médicamens ou pour céder au travail de la nature, on n'opere par l'expreſſion des parties les plus fluides que le rapprochement & l'union plus étroite des parties les plus groſſieres.

On doit les rejetter dans toutes les maladies aiguës, dans les fievres inflammatoires, ſur-tout dès les commencemens, ainſi que dans les fievres avec éruption, comme dans le claveau, à moins qu'on n'en faſſe prudemment le choix & qu'on ne les emploie avec la plus grande modération, le danger n'exiſtant que par le défaut de connoiſſance du tems où leur adminiſtration peut être utile, & ſouvent une crainte mal entendue qui retient au moment même où il ſeroit urgent d'aider à la diſcuſſion & à la réſolution de l'humeur morbifique & de parer aux erreurs ou au manque de force de la nature, nous égarant au point que l'animal en eſt bientôt la victime.

Ils ſont nuiſibles s'il y a pléthore ; s'ils ne ſont précédés de la ſaignée quand elle eſt indiquée ; ſi les premieres voies ſont farcies d'humeurs & n'ont pas été préparées ; ſi le ſang n'a pas été ſuffiſamment délayé & les ſolides humectés ; ſi bien loin d'y accoutumer inſenſiblement & en quelque façon les fibres, on les ſurprend & on les étonne en les ſoumettant tout d'un coup à l'action de celles de ces ſubſtances qui ont le plus d'énergie ; ſi après avoir fortement & très-ſouvent dans le jour bouchonné les animaux pour diſpoſer la peau à ſe prêter à leurs effets, ces mêmes effets ſont contrariés par l'air froid auquel on les expoſe & qu'ils reſpirent, cet air criſpant & reſſerrant les fibres cutanées, bouchant & obſtruant les pores & interceptant par conſéquent la tranſpiration, &c.

Ils ſont ſalutaires dans les maladies produites par le froid extérieur ; dans la ſuppreſſion de la tranſpiration ; dans la fourbure qu'elle occaſionne ; dans le gonflement des glandes ; dans les maladies cutanées ; dans les cas où l'animal en ſueur ſe ſeroit ou auroit été

inconſidérément abreuvé d'eau froide & dans cette circonſtance l'adminiſtration en doit être ſubite ; dans celles où l'on doit s'occuper du ſoin de purifier la maſſe ; dans la peſte ; dans les attaques d'un ferment contagieux & épidémique cauſé par la diſpoſition humide d'un air trop long-tems chargé de brouillards & appauvri de principes vivifians, ou par le long ſéjour des eaux débordées ou croupies ; alors on a recours avec le plus grand ſuccès à ces ſubſtances, comme à des alexiteres très-efficaces, on les donne dans du vinaigre de vin affoibli par l'eau, ou on les fait infuſer dans ce même vinaigre qui ſe charge de leurs vertus & qu'on regarde avec raiſon comme un préſervatif & comme un curatif aſſuré, ſurtout ſi le camphre cet alexipharmaque puiſſant n'eſt pas oublié, &c.

On aſſocie les diaphorétiques avec les narcotiques, quand pour en faciliter l'action on a en vue de relâcher les fibres ; avec les purgatifs ainſi que nous l'avons dit (XIX), nous les regardons alors comme inciſifs ; avec les béchiques, pour déterminer vers la peau une

partie des humeurs qui se portent en trop grande abondance aux poumons ; avec les délayans qui en sont le véhicule naturel ; avec les apéritifs lorsque l'épaississement qui est à détruire n'est pas tel qu'il y ait des obstructions formées, ou lorsqu'il ne s'agit, les obstructions étant presque détruites, que de donner quelques secousses heureuses, &c.

XXI.

Le spasme violent & la contraction contre nature des canaux secrétoires de l'urine, la compression de ces mêmes tuyaux opérée par la distention des vaisseaux sanguins lors de la raréfaction de la masse, leur engorgement ou leur obstruction soit à raison des parties salines, tartareuses & grossieres que cette liqueur charie & qu'elle entraîne avec elle, soit à raison de la ténacité & de la viscosité d'un sang épais qui circule avec peine & dont la marche est toujours lente & tardive, le défaut de sérosité conséquemment à l'acrimonie des humeurs ou à l'épaississement qui en souffre plus difficilement le dégagement & la séparation, la dérivation des

parties les plus fluides sur d'autres parties, le relâchement, la paralysie de celles dont il s'agit, sont autant de causes de la suppression, de la diminution ou de la difficulté de l'écoulement si nécessaire de cette humeur excrémentitielle qui dans les animaux comme dans l'homme est vraiment une sorte de lessive universelle du sang.

Le moyen de subjuguer & de vaincre ces mêmes causes se trouve dans les médicamens que nous nommons diurétiques. Il en est qui operent le relâchement des fibres spasmodiquement contractées, d'autres qui portent dans le sang des fluides qui favorisent & augmentent la secrétion desirée, d'autres qui dissolvent les sels lixiviels & qui divisent les humeurs visqueuses & épaisses qui s'opposent à cette même secrétion. Quelques-uns fortifient & resserrent les couloirs relâchés, quelques autres les irritent puissamment & avec succès, &c.

De tous ces différens effets est née la distinction de ces substances en diurétiques froids, en diurétiques aqueux, en diurétiques chauds, en diurétiques

âcres & ſtimulans, comme de la différence des cauſes à combattre naît l'indication de leur emploi.

Les diurétiques froids n'agiſſent point en ſtimulant & en inciſant. Ils calment les oſcillations des ſolides & temperent l'effervеſcence du ſang. Pluſieurs d'entre eux en embarraſſant & en reſſerrant ſa partie fibreuſe operent d'une part l'union plus intime de ſes globules & de l'autre l'expreſſion de ſa ſéroſité, tandis que d'autres pourvus d'un mucilage fin détruiſant la tenſion exceſſive des vaiſſeaux & modérant le cours des fluides qui étant dégagés ont auſſi trop de mouvement, ſouſtraiſent les tuyaux ſecrétoires à la compreſſion qu'ils éprouvoient. Tous ces diurétiques ſont le nitre, l'eſprit de ſel, l'eſprit de vitriol, l'oſeille, l'alleluia, le ſuc de citron, tous les acides fixes, &c. les quatre ſemences froides majeures & mineures, celles de navet, de pavot, de lin, les racines de guimauve, de fraiſier, de nénufar, le ſirop d'âlthæa, &c.

Le propre des diurétiques aqueux eſt non ſeulement de remédier au défaut de ſéroſité & de donner aux fibres plus de

ſoupleſſe ; en détrempant les fluides, ils diſſolvent encore les ſels & les parties tartareuſes & rétabliſſent de ces différentes manieres la ſecrétion interceptée. Tels ſont les effets de tous les délayans aqueux, des boiſſons abondantes ſimples, ou chargées de la teinture des plantes diurétiques, ou dans leſquelles on noie quelquefois une certaine quantité de nitre ſelon le beſoin.

Le pouvoir des diurétiques chauds a ſa ſource dans des opérations totalement contraires à celles des diurétiques froids. Je les vois ſollicitant la force contractive des ſolides & briſant avec force la tiſſure trop compacte des globules ſanguins, donner aux fluides une impulſion & leur imprimer une vélocité qui les fait triompher de la réſiſtance des tuyaux engorgés. On place au rang de ces ſubſtances une grande partie de celles qui ſont apéritives, ainſi que la plupart de celles qui ſont atténuantes & inciſives, (XV) les quatre ſemences chaudes majeures & mineures, les baies de genievre, de laurier, d'églantier, d'alkekenge, l'écorce moyenne de tamariſc, celle de ſaſſafras, le frêne, le lierre

terreſtre, la filipendule, le pareira brava, le bois néphrétique, le ſel de genêt, de ſarment de vigne, la colophone en poudre, l'eſprit de térébenthine, les baumes de copahu, de tolu, celui de ſoufre fait avec l'huile de térébenthine ou de genievre, l'huile de genievre, le ſel ammoniac, ſon eſprit volatil, les coquilles d'eſcargot, &c. Ceux de ces mixtes qui remédient au relâchement des couloirs & qui les rappellent à leur ton ſont principalement le genievre, ſon bois, ſes baies, celles d'églantier, le ſaſſafras, le pareira brava, la filipendule, &c; & quant à ceux qui conſtituent ce que nous appellons les diurétiques âcres, attendu l'irritation vive qu'ils provoquent plus directement ſur ces mêmes couloirs & qu'il eſt à propos d'y ſuſciter quand ils ſont dans une inertie entiere, nous les trouverons dans les poireaux, dans l'ail, les cloportes, les abeilles, les cantharides, le meloë, les vers de terre, les crapauds, l'eſprit de fourmi &c.

D'après ces détails, quelqu'abrégés qu'ils ſoient, les indications & les contre-indications ne ſauroient échapper.

Ordonner les diurétiques froids dans le cas de l'épaiſſiſſement, de la lenteur du ſang, du relâchement des couloirs, de la perte entiere de leur tenſion; preſcrire dans ces dernieres circonſtances & dans celle de l'excès du dégagement & de la vélocité du cours des fluides les diurétiques aqueux; recommander les diurétiques chauds ainſi que les diurétiques âcres & ſtimulans dans la rareſcence, dans la pléthore, dans une fievre ardente, dans l'inflammation des viſceres uropoïétiques, dans des contractions ſpaſmodiques, dans le cas de la préſence de quelques calculs, dans le piſſement de ſang &c. ce ſeroit faire un emploi meurtrier de ſubſtances d'autant plus utiles que leur faculté n'eſt pas bornée, ſur-tout celle des diurétiques chauds quand l'application en eſt juſte & raiſonnée, au ſeul rétabliſſement de la ſecrétion dont il s'agit, car elle ſe manifeſte très-avantageuſement dans les obſtructions des glandes, des viſceres, des vaiſſeaux excrétoires, dans l'hydropiſie, dans l'ictère, dans les affections cutanées, dans toutes les maladies dont on peut accuſer une ſéroſité âcre, tartareuſe &c.

Nous administrons les diurétiques en breuvages, en boissons, en bols, en lavemens. Cette derniere méthode est toujours la premiere à tenter sur les animaux dans la suppression d'urine, dans la difficulté d'uriner. On fomente, on détend par ce moyen les parties, on les dispose à céder à l'impression des diurétiques actifs, & souvent les injections de décoctions émollientes seules ou aidées par la térébenthine, le nitre, &c. produisent sans aucun autre secours les effets que nous avons à solliciter. D'ailleurs le défaut de l'aveu de nos malades sur le siege, sur le commencement, sur les progrès de la douleur, & la fréquente équivocité des signes ne pouvant rendre ici la connoissance des causes que très-difficile & les inductions tirées de ce qu'il nous est permis d'appercevoir que très-obliques, la prudence doit nous porter à inviter la nature à se faire entendre & à la sonder par les voies les plus douces qui sont toujours les moins dangereuses, sauf à passer insensiblement & selon ce qu'elle exige de nous, de ces substances les moins fortes à celles qui ont le plus d'activité & d'énergie.

On peut au ſurplus aſſocier aux diurétiques les narcotiques dans l'intention de calmer les douleurs occaſionnées par l'arrêt & la préſence de quelques matieres ſablonneuſes, dans l'érétiſme des canaux ſecrétoires, pour prévenir les inflammations auxquelles ces remedes pourroient donner lieu, &c.

On ne doit pas oublier auſſi par rapport à l'uſage de ces médicamens le danger qu'il y auroit de confondre ce que nous appellons véritablement ſuppreſſion d'urine avec ce que nous nommons rétention. L'inflammation du ſphincter de la veſſie & de l'uretre, la préſence d'un corps étranger ou dans la veſſie ou dans ce canal, le relâchement de ce ſac ou de cette poche conſéquemment à la forte diſtention occaſionnée par le ſéjour d'une urine abondante & long-tems retenue &c. ſont des cas où l'emploi des diurétiques ſeroit vraiment funeſte, parce qu'il eſt certain & évident que plus on ſolliciteroit la ſécrétion & l'abord de cette liqueur dans la veſſie, plus on accroîtroit le mal & le péril.

XXII.

Dans les animaux comme dans l'homme, les parois intérieures de la trachée-artere, des bronches & des véſicules pulmonaires ſont enduites d'une humeur qui peut pécher par viſcoſité, par excès de fluidité & par acrimonie : par viſcoſité, alors les glandes qui la fourniſſent s'engorgent néceſſairement, le flux & le reflux de l'air dans les canaux que ce fluide doit parcourir n'étant point auſſi libre qu'il doit l'être, la circulation du ſang dans le tiſſu du viſcere eſt gênée & la reſpiration s'exécute avec peine &c; par excès de fluidité, c'eſt ainſi qu'il n'eſt que trop ordinaire que l'amas en devenant toujours plus conſidérable les véſicules en ſoient inondées & que l'oppreſſion accroiſſe ſans ceſſe &c. Enfin par acrimonie, & alors toutes ces parties ſouffrent une irritation ſi vive que l'animal ſuccomberoit, ſi l'on ne ſe hâtoit d'y remédier.

La nature non moins prévoyante dans la fabrication du corps des brutes que dans celle du corps humain & également ſoigneuſe & jalouſe de la conſer-

vation

vation de l'un & de l'autre a diſpoſé les animaux ainſi que nous par l'étonnante ſenſibilité de la membrane qui revêt la trachée & les tuyaux bronchiques à un mouvement automatique & machinal qui tend à délivrer ces canaux de toute matiere importune & nuiſible & à ſouſtraire cette même membrane à ſes effets. Ce mouvement n'eſt autre choſe que celui qui conſtitue la toux dans lequel l'air expiré & chaſſé avec violence peut, d'une part, entraîner cette matiere incommode & ſolliciter, de l'autre, par les diverſes ſecouſſes qu'éprouvent alors les poumons, la ſortie des liqueurs arrêtées dans quelques couloirs ainſi que l'accélération de la marche du ſang & de la lymphe dont le ſéjour ou la lenteur pouvoient être une cauſe d'irritation; mais ſi ce mouvement eſt inſuffiſant à raiſon de la ténacité de l'humeur à expulſer, ténacité qui la fait adhérer fortement aux parois à lubrefier & qui dénie à l'air la force & le pouvoir de l'entraîner, ou à raiſon du défaut de corps & de conſiſtance de cette même humeur, défaut au moyen duquel elle n'eſt pas moins ſou-

ſtraite à l'action de ce même air qui dès-lors n'a pas aſſez de priſe ſur elle, il eſt de toute néceſſité de s'occuper promptement du ſoin de mettre en uſage les ſubſtances capables d'en corriger les qualités vicieuſes, d'autant plus qu'il eſt toujours à craindre qu'une toux longue, vive & continuelle bien loin de favoriſer le cours des liqueurs n'occaſionne à la fin elle-même des engorgemens dans les vaiſſeaux & dans les couloirs & ne produiſe les plus grands déſordres.

De ces ſubſtances appellées en général béchiques ou pectorales, les unes épaiſſiſſent & enveloppent l'humeur bronchiale devenue trop fluide & trop âcre, la rappellent au degré de conſiſtance qu'elle doit avoir & en émouſſent les parties irritantes; les autres l'atténuent, la diviſent, la rendent mobile & méable & la diſpoſent non-ſeulement ainſi à être évacuée, mais elles ſtimulent, elles irritent le ſyſtême de la reſpiration & provoquent les mouvemens ou les efforts qui en effectuent l'expectoration. Les premieres comprennent les médicamens que l'on nomme proprement béchiques froids, incraſ-

ſans, adouciſſans ; les ſecondes, celles que l'on connoît ſous le nom de béchiques chauds, fondans, atténuans, inciſifs & particuliérement ſous celui d'expectorans. Cette dénomination annonce les effets de ceux-ci, effets qui ne ſont point ici auſſi ſenſibles que dans l'homme, attendu qu'ils ſe manifeſtent en lui par des crachemens copieux & fréquens, à moins que dans l'animal l'humeur expectorée, c'eſt-à-dire, vraiment expulſée hors de la poitrine ne flue par les naſeaux ou ne ſorte étant mêlée avec la ſalive en bave par la bouche, comme il arrive quelquefois ; car le plus communément la toux en lui n'eſt pas ſuivie d'une expectoration apercevable, & en ce cas on doit croire que la matiere qui a été chaſſée & entraînée par l'air eſt conduite de l'arriere-bouche ou de la bouche où elle étoit parvenue, dans le ventricule par la voie des organes de la déglutition.

Quoi qu'il en ſoit les béchiques froids ſont tous les remedes dont nous avons déja parlé (XVI) & auxquels on peut ajouter, l'eau d'orge, l'eau blanchie avec le ſon de froment, la bugloſe,

la bourrache, les fleurs de mauve, de pied de chat, les figues, les jujubes, les dattes, le choux rouge, le ros ſolis, le navet, le tuſſilage, les ſirops de violettes & de pavots blancs, la décoction gélatineuſe de corne de cerf, la gomme arabique, &c, & quant aux béchiques inciſifs, outre l'énumération qu'on en trouve (XV) & que nous en avons faite, on peut en augmenter le nombre en plaçant parmi ces médicamens l'hyſope, le pouliot, la ſcabieuſe, l'origan, le marrube blanc, la camphrée, l'angélique, l'impératoire, la ſquine, la ſalſe-pareille, le gayac, le ſaſſafras, le caſſia lignea, la gomme ammoniac, la myrrhe & leurs teintures, le ſuccin & ſon ſel volatil, l'eſprit de ſel ammoniac aniſé, les cloportes, l'antimoine diaphorétique, l'oxymel ſcillitique, le baume de ſoufre aniſé, &c.

On conçoit aiſément combien il importe que des armes ſi différentes ſoient maniées avec ſagacité & avec prudence & quels ſeroient les inconvéniens de l'adminiſtration des béchiques inciſifs avant que la matiere âcre, déliée & morbiſique eût reçu les changemens

qui peuvent d'une part la tempérer & de l'autre la ſoumettre à l'action de l'air; dans le commencement des maladies aiguës de la poitrine, d'une péripneumonie où ces médicamens augmenteroient infailliblement la ſtaſe & la ſtagnation inflammatoire du ſang, & où leur emploi n'eſt indiqué que quand l'inflammation eſt en partie réſolue; dans des diſpoſitions à la phthiſie; dans la pouſſe ſeche & convulſive; dans des toux violentes & opiniâtres; dans le cas d'une reſpiration courte & difficile, ſouvent ces derniers accidens étant plutôt occaſionnés par la congeſtion du ſang que par une matiere à expectorer. On ne doit pas moins facilement prévoir le danger de l'uſage des béchiques adouciſſans dans cette derniere circonſtance, car ils n'attireroient pas moins que les béchiques irritans le ſang & les humeurs ſur les poumons; dans celle où l'humeur bronchique auroit été aſſez digérée; ſur la fin des maladies inflammatoires de la poitrine, dans la pouſſe humide où il peut y avoir abondance de pituite ſur les bronches & où ces remedes ne pourroient qu'affoiblir, &c.

Les ſubſtances dont il s'agit contenant du reſte en elles pluſieurs vertus, il faut néceſſairement avoir égard aux propriétés qu'elles réuniſſent à l'effet de concilier les indications qui ſe compliquent ; ainſi par exemple, s'il étoit queſtion de déterminer l'expectoration dans un ſujet dont l'eſtomac ſeroit débile, on pourroit préférer la racine d'aunée, comme ceux de ces médicamens qui ſont diaphorétiques, diurétiques &c, dans les cas où il ſeroit eſſentiel de détourner une portion des humeurs qui affluent ſur les poumons & d'opérer une révulſion heureuſe. Souvent auſſi on les aſſocie & on les combine avec d'autres remedes dans l'intention de remplir plus efficacement les différentes vues qu'on doit avoir. C'eſt ainſi qu'on unit les expectorans avec les narcotiques pour modérer l'irritation qui a lieu ſur-tout dans l'éréthiſme des vaiſſeaux pulmonaires, les narcotiques ne s'oppoſant point à l'excrétion de l'humeur bronchique & en ſuſpendant ſeulement juſqu'à un certain degré la ſecrétion ; avec les cordiaux quand il eſt indiſpenſable de ſoutenir

les forces abattues ; avec des déterſifs tels que le baume de la Mecque pour réſiſter à la pourriture des poumons & aider en même tems l'expectoration ; avec les béchiques adouciſſans pour modérer l'action des premiers, &c.

Au ſurplus les uns & les autres agiſſent en général ſur le ſang & ſur la lymphe, mais il ſeroit encore très-poſſible que par une action plus immédiate ils réparaſſent ou favoriſaſſent la réparation des vices quelconques de l'humeur bronchiale, ce qui arriveroit au moyen de leur ſéjour dans la bouche à l'aide des billots qui ſeroient chargés de ces ſubſtances, quelques-unes des parties de celles qui ſont inciſives diſſoutes par la ſalive pouvant alors en pénétrant avec l'air qui les charieroit dans l'intérieur du viſcere faire une impreſſion plus ſubite ſur le tiſſu glanduleux, réveiller l'oſcillation des fibres, ſolliciter l'expreſſion de la lymphe, donner à celle qui eſt déja ſéparée la fluidité qu'elle doit avoir, &c. & les particules des béchiques adouciſſans délayées & entraînées de même pouvant opérer

F iv

pareillement & en moins de tems les effets qu'elles doivent produire.

XXIII.

Les ſalivans ou ſialogogues different des médicamens appellés maſticatoires ou apophlegmatiſans, en ce que ceux-ci, quoique évacuans comme eux, ſont des remedes purement locaux, puiſque leur action ne s'exerce que dans la bouche, comme celle des errhines n'a lieu que ſur la membrane muqueuſe, tandis que l'effet des autres eſt d'imprimer après avoir pénétré dans le torrent circulaire un mouvement violent à toute la maſſe lymphatique, & de la déterminer ſi fortement vers les glandes ſalivaires qu'elle en force les tuyaux ſecrétoires & qu'il en résulte une abondante & longue ſalivation.

Cet effet ſemble avoir été dans l'homme & dans les animaux particuliérement réſervé au mercure appliqué à l'extérieur ſous la forme d'un onguent fait avec des matieres graſſes dans leſquelles on l'éteint, ou pris intérieurement & à une certaine doſe ſous différentes préparations telles que celles

qui conſtituent l'aquila-alba ou le mercure doux, la panacée mercurielle, le turbith minéral, le mercure diaphorétique jovial & ſolaire, le cinabre, l'æthiops minéral, le ſublimé corroſif &c.

Ce n'eſt qu'en conſidération du pouvoir réel qu'a ce minéral le plus peſant & le plus diviſible des fluides de provoquer un flux copieux par la bouche que je le place ici au rang des ſubſtances que j'examine, car dans la pratique vétérinaire, je ne connois encore aucuns cas où il puiſſe & où il doive être employé dans d'autres vues que dans celles d'altérer. Je l'ai mis en uſage & j'en ai ſollicité la vertu évacuante de toutes les manieres poſſibles, ſoit par des frictions, ſoit autrement pour combattre le virus morveux & pour réſoudre les obſtructions, les ſtagnations & les ſtaſes que la lymphe coagulée forme dans les glandes en pareille circonſtance, j'en ai de plus dans ce même deſſein ſondé l'efficacité par la ſimple voie de l'altération, toutes mes tentatives ont été également inutiles & mes efforts fort au-deſſous de la maladie formidable que je deſirois de vaincre

par ce moyen. Ces différentes épreuves m'ont appris seulement 1°. que le virus dont il s'agit n'a sans doute aucune affinité & aucune analogie avec le virus siphillitique ou vénérien ; 2°. qu'il en est des chevaux comme des hommes, c'est-à-dire, que les glandes salivaires étant infiniment plus disposées dans les uns que dans les autres à céder à l'action du mercure, tel animal peut saliver à une dose très-médiocre, tandis qu'une dose bien plus forte n'excitera pas la salivation dans tel autre ; 3°. qu'il en est qui sont si susceptibles de son impression qu'à dose égale & efficace en eux elle ne se manifesteroit pas dans la bouche humaine, c'est ainsi que j'ai vu dans un de ces animaux un flux abondant occasionné par quatre-vingt grains d'æthiops minéral fait sans feu. 4°. Que l'administration de ce minéral en tant que sialogogue ne sauroit se concilier avec la nécessité de soutenir par des alimens convenables cet animal malade, parce que le voile du palais en lui est tellement rapproché de la base de la langue que, pour peu que cette partie éprouve de gonflement, tout passage

eſt interdit aux alimens quelconques ſolides ou liquides qu'on voudroit lui donner, inconvénient très-grand & qui n'auroit pas lieu vraiſemblablement dans le bœuf, en qui ce même voile plus exactement appliqué aux arriere-narines, moins épais & moins large laiſſe entre lui & cette même partie un intervalle très-ſenſible.

XXIV.

Les ſubſtances capables de remédier inſenſiblement à l'épuiſement de la machine, celles qui peuvent en rétablir & en augmenter promptement les forces d'une maniere un peu durable, celles dont l'action ſtimulante eſt telle que ſans étonner la nature par des ſecouſſes vives & violentes elles l'aiguillonnent & amenent ainſi les fibres à un certain degré de tenſion & de jeu, celles qui rappellent à leurs fonctions les viſceres ſanguins tels que le foie, la rate, l'uterus, les reins, les poumons en leur rendant leur fermeté & leur vigueur, celles qui accroiſſent ou réveillent le reſſort affoibli de l'eſtomac & des inteſtins, celles qui occaſionnent le

resserrement, le froncement & la crispation des fibres, celles enfin dont l'effet est de remédier à l'affoiblissement du ton des vaisseaux, à la solution de continuité qui les menace ou qu'ils éprouvent, au relâchement des différentes parties tendineuses & musculaires &c. composent la classe des médicamens qui fortifient; ainsi cette classe comprend & embrasse ceux que l'on désigne par les noms d'analeptiques ou restaurans, de cordiaux, de toniques ou nervins ou céphaliques, d'hépatiques, de spléniques, d'utérins, de pneumoniques, de stomachiques, de carminatifs, d'astringens, de vulnéraires ou traumatiques.

XXV.

Ce seroit une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la destruction des forces naturelles de l'animal ensuite de quelques maladies opiniâtres ou d'une marche longue & pénible puissent être réparées par l'action des remedes qui stimulent les solides & qui animent la circulation des esprits; il est des circonstances mala-

dives où le cœur, les arteres & les nerfs jouissent de toute l'étendue de leur puissance motrice & où cependant les animaux sont, ainsi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur & la fermeté réelle du corps & des membres dépend donc en partie dans l'un & dans l'autre de l'administration des substances dont l'assimilation supplée aux pertes qu'ils ont faites, & il est par conséquent indispensable de fournir dans certaines occasions à la masse les sucs nouveaux & bien conditionnés dont elle a besoin.

Les analeptiques n'offrent proprement que des secours alimenteux & ce n'est que d'eux seuls qu'on peut espérer dans les cas dont il s'agit le rétablissement à opérer des forces languissantes ou éteintes. Celles du corps humain sont restituées dans leur état naturel au moyen des consommés, des bouillons gélatineux &c. celles de l'animal le seront pareillement par une nourriture bien choisie telle que le foin le plus fin & le plus délicat formé du mélange des meilleures herbes, c'est-à-dire, de la jaçée noire, de l'aunée, de la pim-

prenelle des prés, des pâquerettes, du tuſſilage, de la pédiculaire, des chiendents, de la ſcabieuſe, du ſainfoin, de la ſarriette, du carvi, de la petite chélidoine, des eſpeces d'orchis ou ſatyrion, de la reine & du trêfle des prés &c. l'eſpece de faltrank qui réſulte de l'aſſemblage de la cardamine, du daucus, de l'eupatoire, de la jacobée, de l'eufraiſe, de la linaire, de la dent de lion, de la lyſimachie, de la mouſſe terreſtre, du pouliot, des marguerites, du trêfle ſauvage &c. n'étant point auſſi appétiſſant & auſſi ſucculent, & celui du juncago, de la leche, du jonc fleuri, de l'aconit, de la gratiole, des tithymales, de la ptarmique, de la catapuce &c. pouvant nuire à l'animal en ſanté, & devant par conſéquent être abſolument interdit & rejetté en ce qui concerne des animaux qui ſont dans un état de convaleſcence.

Le ſainfoin mêlé avec le premier de ces foins, la luzerne donnée en petite quantité, l'avoine noire, luiſante, peſante à la main, bien nourrie, qui n'a ſouffert d'altération ni dans le champ, ni dans le grenier & qui n'eſt point

chargée d'une infinité de mauvaiſes ſemences que le coquelicot, la cardamine, le ſenevé, la nielle, le pſyllium, le colſas y dépoſent, ſon mélange avec le ſon de froment dans les commencemens, avec une jointée d'orge en grain, ou de fenu-grec, ou de graine d'ortie dans la ſuite, l'eau blanchie avec la farine de feve ou de froment, une jointée de ce grain qui précede pendant quelque tems cette boiſſon tiede ou froide &c, voilà rélativement aux animaux que nous enviſageons de véritables reſtaurans auxquels on doit avoir recours. On peut y ajouter en ce qui regarde les bêtes à cornes les raves & les navets hachés & cuits, dont deux ou trois meſures égales à celle du picotin ordinaire leur ſuffiront chaque jour, ainſi que toutes les autres ſubſtances bonnes & nourriſſantes qui leur ſont familieres & propres dans les divers lieux & dans les divers climats. Quant aux moutons & aux chevres en les alimentant pendant quelques jours des productions dont on reſtaure le cheval, productions qui ſont infiniment plus ſubſtantielles que celles qu'ils paiſſent

ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Du reste les analeptiques produisent un chyle copieux & par conséquent une plus grande quantité de lait & de semence, aussi les appelle-t-on galactophores dans le premier cas & spermatopés dans le second ; mais quand on les emploie dans la circonstance de l'épuisement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande discrétion, & qu'après avoir surmonté exactement & détruit les causes morbifiques qui en ont altéré les forces, car leur administration avant ce tems accroîtroit inévitablement le mal & en augmenteroit le danger ; d'ailleurs si dans tous les animaux attaqués de maladies graves la digestion est constamment en défaut, bien loin de tenter de les restaurer par la voie des substances les plus alimenteuses, qui se corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire nécessairement les condamner & les tenir au régime & à la diete la plus sévere.

XXVI.

Il en eſt tout autrement des médicamens cordiaux qui dans la pratique de la Médecine vétérinaire, ſont la plupart tirés des remedes alexipharmaques, (XX) ceux-ci ne différant eſſentiellement des premiers que par leur plus d'énergie & leur plus d'activité. Nous ne les adminiſtrons pas comme les analeptiques dans la ſeule convaleſcence & dans le cas d'un manquement de forces uniquement dû à de grandes déperditions, mais dans le tems de la maladie même. Ils ont un empire réel ſur le genre nerveux, ils le raniment, ils rappellent à elle-même la nature qui s'oublie en ſollicitant l'action des fibres lentes à ſe mouvoir, ils ſoutiennent les forces vitales, ils développent, ils purifient la maſſe, ils la prémuniſſent & la fortifient contre la pourriture.

Dans la foibleſſe, dans cette défaillance & cette diminution ſubite & conſidérable des actions vitales & animales qui arrivent aſſez fréquemment aux chevaux expoſés pendant le cours de travaux durs & pénibles aux rayons &

à l'ardeur d'un ſoleil brûlant, dans l'engourdiſſement, dans la ſtupeur, dans les égaremens du genre nerveux comme dans certaines maladies convulſives, dans la paralyſie, dans l'apoplexie, dans tous les cas enfin où il n'y a pas appauvriſſement des organes vitaux, tous les moyens d'aiguillonner & d'irriter la ſenſibilité des fibres peuvent nous en tenir lieu. Nous recourons alors communément avec ſuccès à l'action d'agiter, de piquer & de battre l'animal, à l'eau froide verſée en abondance ſur ſa tête & dans ſes oreilles, au vin, au vinaigre ſimple ou au vinaigre concentré ſoufflés ou injectés dans cette même partie, dans ſa bouche & dans ſes naſeaux, à des odeurs fortes, à des fumigations faites avec de vieux cuirs, ou à tous parfums irritans, à de violens ptarmiques, à des bourdonnets chargés de poudres d'euphorbe & de nicotiane liées par une certaine quantité de vinaigre & d'eſſence de lavande & que l'on introduit dans les naſeaux, à l'eſprit volatil de ſel ammoniac préſenté à leurs orifices, à l'application des véſicatoires ou du cautere actuel

en forme de séton ou autrement sur une partie quelconque, à des lavemens préparés avec des feuilles de tabac, la pulpe de coloquinte, la racine de pyrèthre, le sel gemme, le sel commun, le vin émétique trouble &c. Que si ces secours demeurent insuffisans, l'espoir du succès ne peut être fondé que sur l'efficacité des stimulans internes tels que le vinaigre, l'esprit de vitriol, d'autres acides fixes, l'esprit de sel ammoniac, son sel volatil &c, les premiers donnés dans quelques liqueurs appropriées & jusques à une certaine acidité, les autres donnés pareillement & à une certaine dose, sauf à soutenir ensuite les forces ranimées par l'usage des substances véritablement cordiales.

Celles-ci sont le vin rouge & vieux, le poivre, la canelle, le macis, la muscade, les clous de girofle, le castoreum, les baies de laurier, de genievre, les infusions de scordium, de germandrée, de sauge, de romarin, de genévrier, d'agripaume, de menthe, &c. les confections d'hyacinthe, d'alkermès, la thériaque céleste, l'orviétan, le vinaigre d'estragon, le vi-

naigre de ſureau, les baumes, les huiles eſſentielles aromatiques, l'eau-de-vie, les eaux ſpiritueuſes, comme l'eau vulnéraire, l'eau divine cordiale, l'eau magiſtrale, &c. Tous ces divers agens opéreront l'augmentation du reſſort des nerfs & de tout le ſyſtême vaſculeux, l'accélération de la circulation & le rappel de cette liberté dans les ſecrétions & dans les excrétions qui aſſure d'une maniere inconteſtable la dépuration des humeurs. S'agit-il d'en prévenir la pourriture & la perverſion ainſi que d'une inertie effrayante & conſidérable ? les ſpiritueux volatils, tels que les teintures de myrrhe & d'aloès, de ſafran, l'élixir de propriété, l'eſprit volatil de ſel ammoniac, de vipere, de corne de cerf, la teinture ſolaire, l'eſſence d'ambre, &c, exciteront, pour ainſi dire, un mouvement nouveau dans les ſolides, & en même tems que leurs particules ſubtiles agiteront la maſſe, ils la fortifieront contre le venin par les corpuſcules incorruptibles qu'ils y porteront; c'eſt ainſi qu'à l'aide de ces médicamens plutôt alexiteres que cardiaques, nous pouvons triompher de certains

poiſons, des ſuites de la morſure des bêtes venimeuſes, des fievres malignes, de pluſieurs maladies contagieuſes & peſtilentielles, de celles où la chaleur naturelle eſt preſque éteinte, &c.

L'abus énorme des cordiaux & les maux qu'ils ont fait dans le cours d'une pratique aveugle où ils ont été employés inconſidérément & en toute occaſion, (XIV) doit nous rendre encore plus circonſpects dans celles où ils ſemblent indiqués. Il n'eſt que trop aiſé de confondre l'oppreſſion des forces avec leur extinction ou leur épuiſement, & du défaut de cette diſtinction eſſentielle naîtroient les plus grands écarts. Ces mêmes forces ne ſont-elles qu'étouffées par la pléthore, par la rareſcence & le bourſouflement du ſang & des humeurs, par le ſpaſme des ſolides, ou leur épuiſement réel a-t-il pour cauſe la diſſolution des fluides? La ſaignée dans le premier cas, les acides qui dans le ſecond condenſeront puiſſamment d'un côté & ſtimuleront & reſſerreront vivement de l'autre, les antiſpaſmodiques dans le troiſieme, les incraſſans enfin dans le quatrieme ſeront & deviendront

alors des cardiaques à ſubſtituer & à préférer aux ſubſtances dont j'ai parlé & qui ſeroient très-nuiſibles en pareilles circonſtances.

Souvent par de prudentes combinaiſons nous parvenons à d'heureuſes fins. Nous aſſocions, par exemple, ces mêmes ſubſtances avec des narcotiques quand la foibleſſe a lieu par l'éréthiſme des vaiſſeaux ou par une irritation violente; avec les diaphorétiques à l'effet d'en augmenter l'activité mutuelle; avec les acides pour la modérer; &c. Et nous ſommes d'ailleurs très-réſervés tant ſur les doſes que ſur le choix, l'expérience nous ayant appris qu'il eſt infiniment plus ſage de paſſer inſenſiblement des cordiaux les plus mitigés aux cordiaux les plus énergiques qui fréquemment laiſſent après eux une ſorte de langueur, ſuite de la grande raréfaction qu'ils ont produite & de l'irritation exceſſive qu'ils ont ſuſcitée dans les ſolides.

XXVII.

Les tréſors que nous offre la Médecine humaine ſont immenſes, mais il importe de ne pas y puiſer indifférem-

ment, de n'en ſaiſir que les vérités & d'en rejetter ſoigneuſement les erreurs. Il fut un tems où ſans égard à la circulation, aux ſecrétions & aux excrétions, au mouvement, à ſa nature, à ſes cauſes, à ſes loix & à ſes effets, tous les raiſonnemens, toutes les explications, tant en ce qui concerne les maladies que les opérations des remedes, portoient ſur des idées totalement abſurdes. Les uns ſubſtituoient à des cauſes prochaines & ſenſibles des puiſſances ſpirituelles ou morales, les autres des êtres doués d'une ſorte d'intelligence, de diſcernement & d'inſtinct, ceux-ci une ſympathie, une affinité & une analogie particuliere entre certaines ſubſtances & certaines parties du corps malade; de là cette foule de principes purement imaginaires, ces diſtinctions ridicules, frivoles & néanmoins multipliées, ces termes vuides de ſens & ces noms qui ſembloient aſſignés pour préſenter quelque choſe de certain à l'eſprit, tandis qu'ils ne pouvoient que l'égarer, mais qui doivent d'autant moins nous en impoſer aujourd'hui que la Médecine moderne éclairée par la découverte de

l'immortel Harvée les a réduit à leur véritable ſignification & à leur juſte valeur.

Elle ne voit & nous ne devons voir comme elle dans les différentes ſubſtances auxquelles on a formé, pour ainſi dire, des départemens particuliers que les effets généraux qu'elles produiſent, ſauf à rapporter à ces mêmes effets ceux qui n'en ſont qu'une ſuite naturelle & qu'on avoit très-mal à propos regardés comme des effets uniques & primitifs dûs à la vertu ſpécifique des médicamens employés.

Le pouvoir de fortifier tel ou tel viſcere dans ceux en qui nous reconnoiſſons ce droit, ne conſiſte donc pas dans une action immédiate de leur part ſur ces mêmes parties ; l'augmentation des forces du cœur eſt un effet aſſurément indirect des cordiaux, & il en eſt de même de celui des remedes que l'on a cru ſpécialement propres aux maladies du cerveau, du foie, de la rate, de l'uterus, des reins, des poumons, &c. L'empire des uns & des autres s'étend en général ſur les ſolides & ſur les fluides, & lorſqu'ils triomphent des

engorgemens, des obſtructions & du relâchement des fibres de ces viſceres, ce n'eſt que parce que l'altération, le changement & le bien qu'ils effectuent par le réveil des oſcillations des premiers & par la diviſion & l'atténuation des ſeconds ſe manifeſtent néceſſairement dans toutes les portions de la machine. Si cette impreſſion eſt moins ſenſible dans les uns que dans les autres, ce ne peut être qu'à raiſon de la différence de leur activité & de leur force. Pour ſoutenir le mouvement du ſang fluide & ſubtil qui arroſe le cerveau, pour diſſiper les foibles embarras qui s'y forment, pour favoriſer, en un mot, la ſecrétion de la lymphe nervale & en accélérer la progreſſion dans les canaux déliés qui la charient, il eſt inconteſtable que les efforts doivent être moindres que ſi l'on avoit à rétablir la circulation dans le foie en qui les obſtructions ſont & doivent être bien plus rebelles attendu la lenteur, l'épaiſſiſſement & la groſſiéreté du ſang veineux, qui y revenant de preſque tous les viſceres du bas ventre y fait fonction de ſang artériel, comme dans les circonſ-

tances de celles de la rate où le fluide ne souffre & n'éprouve aucune secrétion connue & qui sort de ce viscere aussi vif & aussi animé qu'il l'étoit dans l'artere qui le lui porte, il seroit non-seulement superflu, mais même dangereux d'employer des substances aussi puissantes & dont l'action se soutiendroit aussi longtems dans les voies circulaires, que celles auxquelles nous proposerions de surmonter des engorgemens les plus difficiles à détruire.

Quoi qu'il en soit, les médicamens à mettre en usage dans l'épaississement des liqueurs, dans l'atonie des parties nerveuses & musculeuses, dans la paralysie, dans l'apoplexie, dans l'épilepsie, dans l'engourdissement & la stupeur des sens ont été appellés céphaliques, & sont la bétoine, la mélisse, la marjolaine, le thym, la lavande, l'hysope, le chamæpitys, le romarin, le serpolet, le stæchas arabique, le muguet, le giroflier, la sauge, le tilleul, le succin, le cinabre, la poudre de crâne de cheval, celle de guttete, le benjoin, le stirax calamite, l'eau apoplectique de Sennert, &c.

Ceux qui ſous le nom d'hépatiques conviennent dans les obſtructions du foie, ſont l'abſinthe, l'aigremoine, la ſcolopendre, la fumeterre, l'hépatique de fontaine, la petite centaurée, la chicorée ſauvage, la racine d'oſeille, les cinq racines apéritives, l'opopanax, le bdellium, le ſavon de Veniſe, le ſafran bâtard, la rhubarbe, la teinture de trèfle d'eau, tous les remedes martiaux, &c.

Ceux par le moyen deſquels on pourvoit au relâchement & à l'engorgement des poumons & qui ſont nommés par quelques-uns pneumoniques, ne ſont autre choſe que les béchiques inciſifs & atténuans, tels que ceux dont nous avons parlé (XXII), auxquels on peut en ajouter d'autres, comme la véronique, le cerfeuil, le ſoufre en ſtalactite, la pulmonaire, le capillaire, &c.

Les ſpléniques ou ceux qui remédient au gonflement & à l'engorgement de la rate, ſont la petite éclaire, le bouis, le genêt, le frêne, le pêcher de vigne, les branches de ſarment, les écorces de tamariſc, de câprier, la fumeterre, la ſcolopendre, la cuſcute, &c.

Dans la foibleſſe, dans le relâchement du ton des reins on a recours aux diurétiques chauds (XXI) & ſurtout à ceux de ces mixtes que nous avons principalement déſignés pour pareil cas d'après une mûre expérience.

Les utérins capables de ſolliciter la force contractile de la matrice dans les femelles en qui ce viſcere eſt affoibli, & d'aider à l'expulſion du fœtus & au détachement du placenta, ſont la ſabine, la rhue, l'armoiſe, les ariſtoloches, la matricaire, la fraxinelle, le dictame de Crete, le ſafran, la giroflée jaune, le ſouci, les cinq racines apéritives, le galbanum, le bdellium, l'opopanax, le ſuccin, &c.

Tous ces médicamens qui ſouvent ſe ſuffiſent à eux-mêmes & qu'on peut aſſocier d'ailleurs avec d'autres ſubſtances ſelon les circonſtances & le beſoin ſe concilient donc dans leurs effets, puiſque conſéquemment à l'énergie dont ils ſont doués, ils ſollicitent avec plus ou moins de ſuccès la force de tels ou tels organes & rendent plus ou moins fluides le ſang & les humeurs; la connoiſſance la plus légere de leurs pro-

priétés nous apprend au ſurplus qu'ils doivent être également bannis les uns & les autres dans la rareſcence, dans les cas d'inflammation, de diſpoſitions inflammatoires &c. & que le moyen le plus sûr d'en tirer de véritables avantages ſeroit de les adminiſtrer en décoction ou en infuſion, après avoir déſempli les vaiſſeaux & diſpoſé les premieres voies, ſur-tout ſi les principales vues qu'on ſe propoſe ſont de donner plus de mobilité aux liqueurs.

XXVIII.

Si je reconnoiſſois dans les remedes qu'on a trouvé à propos d'appeller carminatifs une faculté particuliere de diſſiper l'air qui contenu dans les alimens avec leſquels il parvient dans le ventricule & dans les inteſtins s'y raréfie quelquefois de maniere à diſtendre les membranes de ces parties au point d'y ſuſciter de vives douleurs, je ne les confondrois pas ici avec les médicamens qui réveillent le reſſort des fibres de l'eſtomac, qui ſollicitent l'expreſſion, l'activité & la fluidité des ſucs prépoſés à la diſſolution des ſubſtances

alimenteuſes ainſi qu'à la préparation & à la perfection du chyle, & qui excitent ou ſoutiennent enfin la chaleur douce & modérée qu'exige la digeſtion. Je n'apperçois en effet aucune différence entr'eux quand j'en conſidere l'action, car la deſtruction & l'expulſion des vents qui peuvent tourmenter cruellement l'animal ne ſauroit être opérée que par le rétabliſſement de cette fonction, ainſi ſon dérangement a-t-il lieu par la foibleſſe des fibres du viſcere, par la lenteur des ſucs digeſtifs, ou eſt-il produit au contraire par la rareſcence des humeurs, par l'irritation & le ſpaſme des membranes? ſoit que l'air ſe trouve entravé & empriſonné comme il eſt ordinairement dans le premier cas dans des matieres épaiſſes & viſqueuſes, ſoit que la chaleur inſéparable d'une irritation violente le porte dans le ſecond à cet énorme degré de raréfaction auquel il parvient dans des bœufs avides qui après avoir dévoré les premieres herbes & ſur-tout une certaine quantité de luzerne ſe montrent avec un emphyſème général & périſſent s'ils ne

ſont promptement ſecourus, nous ne devons point l'enviſager en lui-même, mais par les cauſes qui le tiennent aſſervi & qui en déterminent l'expanſion ou l'expulſion tumultueuſe.

Les carminatifs ſont donc de véritables ſtomachiques & les ſtomachiques de véritables carminatifs, & tels ſont l'abſinthe, la menthe, la camomille Romaine, les quatre grandes ſemences chaudes, celles d'anet & de coriandre, la petite centaurée, la germandrée, les racines d'angélique, de gentiane, d'aunée, de carline, de calamus aromaticus, le petit chêne, les baies de laurier & de genievre, l'ail, la canelle, les cloux de girofle, la muſcade, le macis, le ſafran, l'eſprit carminatif de Sylvius, les confections, l'extrait de genievre, la thériaque &c. mais il eſt de la plus grande importance d'obſerver ici que l'emploi de ces différentes ſubſtances doit être néceſſairement reſtreint à la circonſtance de la langueur du ventricule, de l'inactivité du ſuc gaſtrique & d'une abondance de matieres glaireuſes, car il eſt abſolument contre-indiqué dans celle de

la chaleur exceſſive du viſcere ainſi que de l'âcreté de la bile, tous remedes qui augmentent le ton d'une partie ne pouvant que produire des effets ſiniſtres, lorſque cette même partie ſe trouve irritée & enflammée. Dans ce dernier cas les narcotiques, les antiſpaſmodiques, les ſédatifs deviendront accidentellement ſtomachiques, les différentes préparations d'opium, l'éther, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, le tartre vitriolé, l'eſprit de ſel & celui de nitre dulcifié, le nitre pur ſeront mis en uſage avec le plus grand ſuccès; c'eſt ainſi, par exemple, qu'avec le nitre donné dans un demi-verre d'eau-de-vie & ſouvent même avec des lavemens émolliens ſeuls, nous ſommes parvenus à ſauver dans les pâturages une quantité conſidérable de bœufs expirans, qu'on tentoit vainement de ſoulager, ſuivant la pratique ordinaire, par maintes inciſions faites à la peau dans l'intention ſans doute de dégager le tiſſu cellulaire de l'air qui le rempliſſoit, & dont les carminatifs auroient inévitablement aggravé le mal & accéléré la perte.

Nous

Nous avouerons que la diſtinction des cauſes eſt aſſez difficile & qu'elles peuvent aiſément nous échapper; il eſt néanmoins des moyens de les reconnoître, & d'ailleurs nous attribuerons plutôt dans un vieux animal les vices des digeſtions à la foibleſſe de l'organe que dans un animal jeune & jouiſſant de toute ſa vigueur. J'ajouterai & je ne me laſſerai jamais de répéter qu'il y a beaucoup moins de riſques à courir en n'employant d'abord que des ſubſtances tempérées & dont l'action eſt paiſible qu'en employant ſur le champ des médicamens chauds & irritans, 1°. parce que nos reſſources en ce qui concerne les inflammations que nous aurions augmentées ou excitées par les remedes ſont en général infiniment inférieures à celles auxquelles nous pouvons recourir à l'effet de réveiller des parties relâchées ou dans l'inertie; 2°. parce que dans des cas où la nature ſemble ſe plaire à s'enſévelir dans une profonde obſcurité, le moyen de percer les ténebres qui nous dérobent les ſignes & les cauſes eſt de la ſonder par de légeres attaques & de la forcer

insensiblement à s'expliquer & à nous répondre ; 3°. enfin parce que quand il s'agit de rétablir une fonction lésée & dont l'accomplissement ne demande qu'un degré modéré de chaleur, il ne faut, pour y réussir, porter ce degré ni à des augmentations ni à des diminutions subites & excessives.

XXIX.

L'action des astringens administrés intérieurement est telle qu'ils s'exercent sur les solides & sur les fluides. En dégageant les fibres de l'humidité superflue qui en occasionnoit le relâchement, ils en augmentent le ressort, ils diminuent le diametre des canaux, resserrent les orifices des tuyaux secrétoires & donnent aux vaisseaux qu'ils rappellent à une plus grande élasticité la force dont ils ont besoin pour résister au choc & à l'impulsion des liqueurs qu'ils épaississent, car ils en rapprochent & en lient encore les particules de façon qu'elles acquierent une consistance qui en modere nécessairement la vélocité & la marche.

Les substances en général capables

de ces effets ſont les unes auſtères, les autres terreuſes & abſorbantes, d'autres enfin ſont acidules.

Le regne végétal nous fournit les premieres, c'eſt-à-dire, les racines de biſtorte, de quintefeuille, de grande conſoude, de tormentille, de rhapontic, l'aigremoine, la verveine, les différentes eſpeces de plantain, les feuilles de chêne, les orties, les fleurs de roſes, de grenadier, l'écorce de quinquina, de grenade, de racine d'acacia, le ſuc d'acacia, le ſang-dragon, les fruits de myrte ou mirtilles, ceux de kinorrodon, ſa conſerve, ceux de cyprès, de néflier, de ſumac, la noix de gale, la rhubarbe torréfiée &c.

Les ſecondes ſont le bol d'Arménie, les terres ſigillées, les coraux, le ſuccin, le diaſcordium, &c.

Les troiſiemes enfin ſont l'alun, le ſel de nitre, le ſel de Saturne, le vinaigre, le ſuc de citron, le mars, les vitriols & les préparations de l'un & des autres, ſpécialement la terre douce de vitriol, &c.

Il ſuffit de réfléchir ſur le méchaniſme des corps animés qui ſont l'objet

de notre étude & de nos ſoins, pour trembler ſur le danger de la fauſſe application de remedes, qui adminiſtrés imprudemment & ſans lumieres pourroient aiſément en détruire & en renverſer l'économie en portant les ſolides à une rigidité exceſſive, les fluides à une conſiſtance extrême & en occaſionnant une trop grande diminution & même une ſorte de ſuppreſſion des ſecrétions & des excrétions dont la régularité eſt le ſoutien eſſentiel de la ſanté & de la vie. Nous devons donc les bannir abſolument dans tous les cas d'inflammation formée & même de diſpoſition inflammatoire, comme dans ceux où les évacuations dont nous tenterions d'arrêter le cours pourroient être enviſagées comme critiques, & l'uſage n'en peut être ſalutaire & admis que dans la circonſtance de ſecrétions & d'excrétions trop abondantes, dans les diarrhées, dans le diabetès, dans le flux trop copieux de la matiere filtrée par les glandes de la membrane muqueuſe, ou par les ſalivales, ou par les bronchiques; dans des ſuperpurgations auxquelles les aſtringens acidules remédient par-

ticuliérement, dans le relâchement des ſolides, dans leur rupture & leur dilacération, dans la diſſolution des fluides, dans les piſſemens de ſang, &c. que s'il s'agiſſoit d'hémorragies conſidérables dues à des ſpaſmes & à des mouvemens violens & déſordonnés, on ne pourroit ſe diſpenſer avant d'y recourir de rappeller le calme & de ſolliciter une révulſion du fluide qui ſe porte avec violence ſur la partie d'où l'écoulement a lieu.

Au ſurplus ſi eu égard à la plus grande partie des ſubſtances médicamenteuſes dont j'ai parlé juſqu'ici, les plus énergiques & les doſes les plus fortes ne ſont pas celles dont j'ai recommandé l'emploi dès les premiers momens, il eſt évident que celui des médicamens dont il eſt queſtion ainſi que leur choix n'exigent pas moins de circonſpection & de ſageſſe. Nous les aſſocions quelquefois avec les ſtomachiques dans les diarrhées & dans les dyſſenteries, avec des adouciſſans dans ce dernier cas, avec les narcotiques dans le deſſein d'en augmenter l'efficacité, & nous ne réuniſſons à ceux qui ont une

vertu abſorbante aucun de ceux qui ſont acidules, cette union produiſant un compoſé nouveau d'où réſulte en eux une faculté purgative ou diurétique très-éloignée par conſéquent de ce qu'on appelle aſtriction.

En ce qui concerne les ſubſtances dites traumatiques ou vulnéraires & qui ſont, outre celles que nous avons décrit (XV), la bugle, la brunelle, la ſanicle, le pied de lion, la pervenche, la pirolle, la verge d'or, la véronique, les fleurs de mille-pertuis, les feuilles d'armoiſe, de bétoine, de chamædris, l'herbe à Robert, le lierre terreſtre, en un mot le faltrank ou cet enſemble de plantes qui ſont apportées des montagnes de la Suiſſe, les baumes naturels comme la térébenthine, les baumes de Tolu, de Copahu, le camphre, &c. leur effet eſt de maintenir les humeurs dans un état de fluidité naturelle, de remédier à la coagulation de celles qui ſont extravaſées, de rappeller les ſolides à leur ton, &c. ainſi elles ſont indiquées dans des coups, des chûtes, des efforts dont on ſoupçonne que les ſuites peuvent être la commotion, la

ſtupeur, l'affaiſſement des ſolides, l'extravaſion, la coagulation, la congeſtion, l'épanchement des fluides, &c, comme elles ſont contre-indiquées dans des cas de fievre, d'inflammation & dans toutes les circonſtances où des médicamens échauffans ſeroient nuiſibles par le ſoulevement qu'ils pourroient occaſionner dans la maſſe des humeurs.

XXX.

La nature qui prévoit tout & qui a mis dans nos mains cette infinité de mixtes qui alterent, qui évacuent & qui fortifient ne nous a pas laiſſé dénués de reſſources dans les circonſtances où il eſt indiſpenſable & urgent de parer aux déſordres & à la véhémence des mouvemens des ſolides, à la fougue & à l'impétuoſité des liqueurs & à des contractions ſpaſmodiques le plus ſouvent ſuivies & accompagnées de douleurs vives & cruelles. Outre les ſubſtances tempérantes (XIV) & les ſubſtances adouciſſantes (XVI) que nous lui devons, elle nous fournit encore des moyens très-efficaces & très-réprimans dans les médicamens que nous nom-

mons ſédatifs & dans ceux que nous appellons narcotiques.

Les premiers appaiſent les troubles de la machine, en rabattent les feux, calment les oſcillations violentes & forcées des fibres, triomphent des emportemens du ſang & ſont très-utilement employées dans diverſes affections convulſives, & ſur-tout pour la cure des maladies aigues.

Les ſeconds operent auſſi ſur les fluides, mais ils agiſſent plus directement & plus ſinguliérement encore ſur les forces des nerfs. Ils corrigent l'excès de ces mêmes forces qui le plus ſouvent eſt la cauſe de ces affections ſpaſmodiques d'où naiſſent le dérangement des ſecrétions, leur accélération, leur diminution, le fourvoiement des ſucs, le changement des directions, &c. Ils les rétabliſſent dans le ton qui leur eſt propre, c'eſt-à-dire, qu'ils les rappellent à l'état habituel, au point, à la meſure naturelle de la tenſion ou de l'étendue parfaite & achevée de leurs fibres, ils remédient à l'ataxie ou à l'irrégularité de la marche alors tumultueuſe & précipitée des eſprits animaux, irrégularité

dont la ſource, ſi l'on en croit le plus grand nombre des Auteurs, eſt bien différente de celle qui conſtitue l'épilepſie, puiſque, ſelon eux, il ne s'agit pas proprement dans celle-ci de l'irritation des tuyaux nerveux mais, abſtraction faite de toute conformation vicieuſe du crâne, de quelque obſtruction dans ces mêmes tuyaux ou dans la ſubſtance cérébrale, ou de l'épaiſſiſſement du fluide qui y circule, & puiſque, d'une autre part, les remedes preſcrits dans ces derniers cas (XXVII) & parmi leſquels on compte encore la racine de valériane, de pivoine, la poudre de vers de terre, l'ongle de pied d'élan, l'eſprit d'urine, la fiente de paon, l'huile animale de Dipellius &c, ont plutôt un véritable rapport avec les céphaliques qu'ils imitent par leurs effets qu'avec les ſubſtances qui fixent ici notre attention.

Quoi qu'il en ſoit, les ſédatifs dont nous faiſons uſage ſont le coquelicot, la morelle, la cynogloſſe, la caſcarille, le camphre, le nitre, le cinabre, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, l'eſprit de nitre dulcifié, le ſel ſédatif d'Homberg &c.

Leur pouvoir eſt-il inſuffiſant? nous recourons aux narcotiques & nous y ſommes le plus ſouvent forcés, 1°. dans des douleurs extrêmement aigues & qu'il importe d'appaiſer promptement, ſurtout lorſqu'il n'eſt pas à craindre d'ôter à la nature les forces dont elle a beſoin pour ſe débarraſſer elle-même; 2°. dans certains mouvemens convulſifs & ſpaſmodiques que nous entreprenons vainement de réprimer par d'autres ſecours; 3°. dans les cas d'évacuations immodérées & contre nature; 4°. dans celles qui ſe trouvent diminuées ou ſupprimées conſéquemment à l'éréthiſme des parties, &c.

Ces narcotiques ſont les têtes de pavots blancs infuſées & ſoumiſes enſuite à une légere ébullition, l'opium & ſes préparations diverſes; mais plus les effets de ces ſubſtances ſont certains & aſſurés, plus ils ſont redoutables ſi elles ne ſont placées avec ſageſſe & avec méthode. L'emploi en ſeroit auſſi infiniment plus fréquent ſi nous étions aſſez éclairés pour prévoir toujours la part que le genre nerveux a, ou doit avoir à une maladie ainſi que toutes celles dans leſ-

quelles il eſt menacé, & les ſuccès alors en ſeroient encore plus conſtans, parce que plus inſtruits du vrai moment de leur adminiſtration, nous n'attendrions pas pour nous déterminer à les preſcrire l'urgence de la douleur & la ſurvenance de ces accidens preſſans qui forment le plus ſouvent autant d'orages affreux qu'il eſt comme impoſſible de diſſiper. Enfin il ſeroit à deſirer que des obſervations plus exactes, ſi ce n'eſt ſur l'homme, du moins ſur les animaux, appriſſent à ceux qui font profeſſion de l'une & de l'autre médecine le vrai maniement de ces remedes qui ménagés habilement & donnés à petites doſes réitérées pourroient ramener inſenſiblement les fibres à leur ton, à peu près comme l'artiſte retrouve le point juſte de la régularité d'une pendule dans l'allongement ou dans le racourciſſement inſenſibles du balancier.

L'uſage de ces médicamens que nous adminiſtrons quelquefois en lavemens exige que l'eſtomac ne ſoit point farci de fourage. Il eſt interdit dans les accès épileptiques qu'ils peuvent faire dégénérer en apoplexie, dans l'abbat-

tement des forces qui a pour cauſe la perte du reſſort des ſolides, dans la foibleſſe du ventricule, dans le cas d'évacuations critiques &c.

Du reſte leur aſſociation avec d'autres ſubſtances remplit toujours parmi nous une intention vraiment médicinale & ſuggérée par l'art, & elle n'a jamais pour objet comme il arrive ſouvent dans la pratique de la médecine de l'homme de déguiſer la ſubſtance, de la rendre moins déſagréable au malade & d'en faciliter l'emploi, ce qui quelquefois en change, en affoiblit & en ruine en même tems la vertu. Tous les mélanges que nous adoptons ont donc pour but d'étendre l'application de ces remedes à un plus grand nombre de maux & à une infinité plus conſidérable de cas, c'eſt ainſi que nous les uniſſons avec les tempérans (XIV), avec les adouciſſans pour appaiſer certaines tranchées (XVI), avec les purgatifs lorſque le ſujet eſt ſi irritable que l'inflammation eſt toujours à redouter, les narcotiques loin d'en diminuer alors la vertu l'augmentant par la ceſſation qu'ils procurent de l'éréthiſme des tuyaux ſecré-

toires des inteſtins (XIX), avec les diaphorétiques (XX), avec les diurétiques (XXI), avec les béchiques (XXII), avec les cordiaux (XXVI), avec les aſtringens (XXIX) &c.

XXXI.

Qu'eſt-ce que le charlataniſme & la mauvaiſe foi n'ont pas imaginé, & qu'eſt-ce qu'une aveugle crédulité née du ſein de l'imbécillité & de l'ignorance n'ont pas avidement ſaiſi & ne ſaiſit pas avidement encore? Des charmes, des pactes, des paroles myſtérieuſes dont une puiſſance magique aſſure l'efficacité dans la rage, dans les avives, c'eſt-à-dire dans la tuméfaction des parotides, dans la claudication à guérir, ou qu'on ſe vante d'occaſionner &c. Des eſprits follets qui panſent les animaux & qui jaloux de ce ſoin rendent les hommes qui oſent le partager avec eux la victime de leur imprudence & de leur audace, des compoſitions ſecrettes appropriées à toutes ſortes de maux & également victorieuſes de tous ceux qui attaquent différens ſujets, telles ſont les fables puériles & ridicules qui en impoſent à

l'enfance de l'eſprit & de la raiſon. Mûris & éclairés l'un & l'autre, ils rejettent bientôt avec le dernier mépris des idées dont le crédit eſt reſſerré dans l'eſpace malheureuſement trop étendu que la ſuperſtition & la barbarie ſe ménagent toujours dans les ſiecles même les plus lumineux, & s'il eſt des médicamens qu'ils honorent du nom de *ſpécifiques* & qu'ils enviſagent comme tels, ce n'eſt pas dans la perſuaſion que l'effet en eſt conſtamment sûr & évidemment infaillible (V), mais parce qu'une longue expérience a appris & prouvé que ce même effet étoit plus certain, plus puiſſant & plus avantageux dans certaines maladies.

1°. Il eſt des ſubſtances appellées fébrifuges, parce qu'en corrigeant la qualité des ſucs des premieres voies, en rappellant les fibres du ventricule & des inteſtins à un juſte degré de tenſion, en pénétrant dans les voies circulaires, en y décompoſant les molécules groſſieres & viſqueuſes qu'elles y rencontrent, en rétabliſſant la liberté de la circulation dans tous les canaux & les vaiſſeaux capillaires &c, elles triom-

phent communément, après avoir été précédées des tempérans & des remedes généraux administrés selon les indications, des fievres intermittentes auxquelles les animaux ne sont pas moins sujets que les hommes & qui terminent quelquefois des maladies épidémiques.

Ces substances sont la racine de gentiane, la petite centaurée, la grande & la petite absinthe, la verveine, la fumeterre, les fleurs de camomille ordinaire, l'argentine, les racines de tormentille & de bistorte, la quintefeuille, la semence de thalictron, l'écorce de tamarisc, de frêne, de marronier d'Inde, l'esprit de vitriol, le quinquina dit encore l'écorce du Pérou &c, mais de tous ces fébrifuges, celui-ci, par la constance & la certitude de ses bons effets ensuite d'une application raisonnée, est le seul qui de même que dans la Médecine humaine peut être regardé comme vraiment spécifique. Nous le donnons en substance soit en bol, soit en infusion dans de l'eau commune, dans du vin, & quelquefois dans des décoctions de petite centaurée & d'absinthe pour en aug-

menter la vertu. Nous le combinons aussi avec des purgatifs ainsi qu'avec des apéritifs tels que le tartre vitriolé, le safran de Mars, le sel ammoniac purifié &c, quand malgré l'attention que nous avons eue d'en faciliter les succès par des purgatifs réitérés, les fievres sont toujours opiniâtres & rebelles. Nous l'unissons enfin avec des adoucissans pour en modifier l'action. Il est au surplus toujours à redouter dans les circonstances où les médicamens échauffans pourroient occasionner du ravage.

2°. D'autres remedes détruisent les vers & ont été appellés par cette raison anthelmentiques, vermifuges, antivermineux.

Il s'en faut de beaucoup que le corps humain serve aussi fréquemment de demeure & de nourriture à ces animaux que le corps des brutes. On en trouve toujours & de différentes especes dans le plus grand nombre des chevaux, des mulets, des ânes, des bœufs, des moutons, des boucs &c.

Les uns habitent les voies de la digestion, c'est-à-dire, l'arriere-bouche, l'œsophage,

l'œſophage, le ventricule & les inteſtins juſqu'à l'anus. J'en ai vu ſouvent dans ces parties une quantité énorme & effrayante, principalement dans les trois premiers de ces animaux. Les autres occupent les voies circulaires, ils ſe logent dans les arteres & les veines ſanguines & plus particuliérement dans celles du ventre comme dans la veine porte, dans les vaiſſeaux urinaires, dans les vaiſſeaux biliferes &c. qui dans l'âne, le bœuf, le mouton & le bouc, ſont fréquemment pleins & garnis de vers appellés communément douves, ces vers n'étant proprement que les ſangſues-limaces ou le *faſciola hepatica* de Linnæus; (*) enfin il en eſt d'autres qui ſe nichent indiſtinctement par-tout, dans le nez, dans les ſinus, à l'origine des cornes, dans le crâne, dans les oreilles, dans les poumons, entre les membranes des inteſtins, hors même du canal inteſtinal, dans la rate, dans le tiſſu cellulaire au-deſſous de la peau, dans les ulceres avec pourriture &c.

Les ſubſtances qui peuvent expulſer ces hôtes meurtriers ſont l'aloès, la

(*) *Syſt. nat.* 648.

ſcammonée, le jalap, la coloquinte, la rhubarbe, la coraline, la gratiole, la petite centaurée, l'abſinthe, la ſémentine, la ſemence de tanaiſie, la verveine, l'auronne, la ſabine, les racines de fougere, de fraxinelle, de lierre rampant, les gouſſes d'ail, toutes les huiles qui n'ont rien de cauſtique, le vinaigre, des diſſolutions de ſels dans l'eau ou dans des infuſions de plantes ameres, les vins acides, la cendre de vers, l'aſſa-fœtida, le ſagapenum, le crocus-metallorum, le mercure, ſes préparations &c.

Nous ne dirons pas que chacune d'elles ait un pouvoir égal contre toutes ſortes de vers, car tels d'entre ces médicamens ſemblent très-énergiques contre ceux-ci & ne font qu'une très-légere impreſſion ſur ceux-là. D'ailleurs il eſt évident que lorſqu'ils peuvent porter directement ſur l'inſecte, ils doivent toujours avoir plus d'efficacité que ſi leur action n'eſt que médiate. L'anéantiſſement des vers qui ſéjournent dans les organes de la digeſtion & des vers qui ſont à l'extérieur du corps doit donc être plus ſûr & plus aiſé que la deſ-

truction de ceux qui ſont recelés dans les routes circulaires & dans d'autres lieux détournés ; auſſi les purgatifs qui peuvent immédiatement diſſiper la ſemence vermineuſe & l'entraîner avec eux ainſi que les vers mêmes, les amers, ces ennemis naturels de la plupart d'entr'eux, qui rétabliſſant les fonctions de l'eſtomac & des inteſtins & ſoutenant les digeſtions préviennent des développemens nouveaux & changent le caractere des ſucs propres à l'entretien de la vie de ces animaux, les huileux dont les parties rameuſes & branchues bouchant en eux les trachées les ſuffoquent & les étouffent, enfin les mercuriels qui briſant & qui rompant la tiſſure de leurs parties en aſſurent la ruine & forment un antivermineux ſpécifique, ſeront-ils employés avec fruit rélativement à ceux des premieres voies, tandis qu'à l'égard des autres nous ne pouvons les atteindre auſſi certainement dans les lieux écartés qui les dérobent à nos coups, & nous n'avons d'autres moyens de les attaquer que ces mêmes mercuriels, qui de toutes les ſubſtances à adminiſtrer & qui paſſent dans le ſang, ſont

celles qui y éprouvent le moins d'altération. Quant aux ſangſues-limaces plus communes encore dans les moutons que dans les autres animaux, elles démontrent la néceſſité qu'il y auroit de les ſaler plus ſouvent que nous ne le faiſons; & en ce qui concerne le ténia autrement dit le ver ſolitaire, la ſemence de tanaiſie, la coraline, la gratiole, la ſcammonée, l'angélique, le pourpier, cette derniere plante étant priſe pour toute nourriture pendant quelques jours, ont eu quelquefois du ſuccès; mais le médicament le plus puiſſant & le moins infidele eſt celui qui a été découvert par Mr. le Docteur Nuffer; ſa mort a fait paſſer ce ſpécifique dans les mains de Mr. Pouteau, Docteur en Médecine & en Chirurgie à Lyon, & le bien de l'humanité exigeroit après les cures multipliées qui ont été opérées publiquement & ſous mes yeux qu'un ſemblable remede ne reſtât pas inconnu. La Médecine vétérinaire joindroit d'ailleurs vraiſemblablement alors ce nouveau bienfait à tous ceux dont elle eſt déja redevable à la Médecine humaine, car quelque différence qu'on puiſſe obſerver

dans le ténia du chien & fur-tout dans celui du mouton plus ténu, plus étroit, plus liffe, moins fenfiblement articulé, plus plat, plus droit &c, que le ténia de l'homme, je ne doute point que ce fpécifique dofé convenablement n'eût le même droit fur ce deftructeur fatal & caché de ces brutes.

3°. En cherche-t-on & y en a-t-il un pour combattre les inflammations? on le trouvera dans les acides, dans le nitre (XIV); dans le camphre s'il y a difpofition à la putréfaction; dans le nitre & dans le camphre enfemble fi l'inflammation eft compliquée à la malignité; dans le quinquina fi les progrès de l'inflammation font tels que la gangrene foit à craindre; dans le vinaigre chargé de la teinture des racines alexiteres, fi la malignité eft portée au plus haut degré & fi les animaux font dans un grand abattement, &c.

4°. Dans la circonftance où les bœufs enfuite d'une longue abfence des pâturages & d'une nourriture feche continuée pendant quelques mois font atteints, comme ils le font fouvent, de tranchées caufées par des calculs &

ſont expoſés à des rétentions d'urine conſidérables, peut-être que *l'uva urſi*, le ſavon & l'eau de chaux ſeroient des ſpécifiques.

5°. Le remede indiqué pour la rage dans l'ouvrage de Mr. de Solleyſel en eſt un véritable, mais la plante appellée *anagallis flore puniceo*, (*) qui eſt un mouron qui croît dans les terres labourées & qui eſt bien différent de celui que l'on nomme alſine, en eſt un bien plus ſimple.

6°. Dans l'aſthme ou la pouſſe humide, le ſoufre & le plomb ou le ſoufre & l'acier operent avec une certitude qui ne laiſſe rien à deſirer.

7°. Dans les dyſſenteries contagieuſes comme dans celles qui ne ſont qu'épidémiques & dans celles qui attaquent ſeulement quelques individus, l'ipecacuanha n'agit pas avec moins d'efficacité ſur les animaux que ſur l'homme.

8°. Le nitre diſſous dans de l'eau commune & donné ſucceſſivement eſt un ſecours prompt & actif dans les hé-

(*) *Voyez* le Recueil des Mémoires par une Société établie à Berne, T. I. Part. I. pag. 213. *A Zurich.*

morragies internes dont on prévient ensuite le retour par les moyens indiqués.

9°. La tisane des bois, l'antimoine, la poudre de vipere, les différentes préparations mercurielles sont autant de spécifiques dans les maladies cutanées telles que le farcin, les eaux aux jambes, les crevasses, les mules traversines, &c. la poudre de ciguë ou la ciguë récente a été regardée comme souveraine dans la premiere de ces maladies lors même que ses effets au dehors paroissent ne laisser aucune ressource.

10°. Eu égard à la morve, cette maladie formidable aussi inconnue à tous ceux qui en dissertent qu'à ceux que quelques lumieres contiennent au moins dans les bornes d'une sage timidité, tous les efforts que l'on a fait jusqu'à présent sont demeurés inutiles. Le trépan pratiqué sur différens chevaux en en appliquant deux couronnes l'une sur le sinus frontal, l'autre à la partie inférieure du sinus maxillaire, toutes les injections détersives faites & poussées ensuite dans la vue de nettoyer les ulceres de la membrane muqueuse & d'en rétablir le ressort, des traitemens inté-

rieurs délayans & ſimplement adouciſſans, le mercure adminiſtré par frictions, en lavement & de toute maniere (XXIII), les purgatifs réitérés, l'adminiſtration de l'æthiops antimonial & de la pervenche d'après les idées de Mr. Maloüin, la liqueur diſtillée des bois ſudorifiques & mêlée à l'antimoine & au mercure, les dépuratoires les plus actifs, la coloquinte, l'élaterium, le laurier cériſe donnés comme altérans quoique pouſſés à de très-fortes doſes, la poudre de ciguë enfin, rien n'a pu triompher de ce funeſte virus. M. le Baron de Zind, Colonel de Cavalerie & premier Ecuyer de M. l'Electeur de Cologne, a ſans doute approché du but puiſqu'il prétend avoir un électuaire préſervatif de cette maladie & même capable de la guérir quand elle n'a pas offenſé les viſceres. Peut-être que ce nouveau remede auroit acquis plus de confiance, s'il n'avoit pas été annoncé comme une panacée, & ſi la vente qui en a été propoſée dans toute l'Europe par une perſonne de ce rang n'eût fait craindre à gens difficiles & prêts à toujours tout condamner, qu'un intérêt

particulier n'ait eu plus de part au desir de la découverte que l'amour du bien public.

Quoi qu'il en soit, consulté plusieurs fois par M. de Zind, j'ai été hors d'état de le satisfaire sur tous les points, d'autant plus que je n'ai ni la connoissance des ingrédiens qui entrent dans la composition de son électuaire, ni la preuve des effets que cet électuaire produit; mais interrogé en 1762 par M. le Marquis de Beausset, alors Ministre de Sa Majesté à la Cour de Bonn, sur les moyens les plus certains d'éprouver ce préservatif sur dix-neuf chevaux que son dessein étoit de soumettre à des expériences, j'eus l'honneur de lui suggérer des idées que je crois devoir rappeller ici en peu de mots pour l'instruction des Eleves. On doit

1°. S'assurer que les chevaux choisis pour infecter les autres sont réellement morveux.

2°. L'existence de la morve n'étant plus l'objet d'un doute, il ne suffiroit pas de n'exposer à l'infection que deux chevaux qui n'auroient pas pris le préservatif & qui néanmoins pourroient ne

pas participer au virus ainſi que le fait a lieu très-ſouvent, car ſelon l'âcreté de ce même virus & ſelon le plus ou le moins de diſpoſition des chevaux ſains à le contracter, ſes effets ſont plus ou moins contagieux & quelquefois ne ſe manifeſtent point : ainſi de ſeize chevaux choiſis ſur les dix-neuf, il en eſt huit qui doivent être nuement mis à l'épreuve de la contagion & huit autres qui auront pris le préſervatif.

3°. Il faut placer dans l'écurie préparée pour les expériences huit chevaux morveux bien reconnus pour tels, ſoit par la longue durée du flux par un des naſeaux ou par tous les deux, ſoit par la conſiſtance, la couleur & l'odeur de la matiere qui flue, ſoit par les éroſions & par les chancres qu'elle aura produit, ſoit par la tuméfaction des glandes &c.

4°. Ces huit chevaux ſeront diſpoſés de maniere qu'ils ſeront dans cette même écurie, le premier entre les deux premiers chevaux ſoumis à l'eſſai, le ſecond entre le troiſieme & le quatrieme, le troiſieme entre le cinquieme & le ſixieme &c. obſervant toujours qu'il

y ait exactement à chaque côté des chevaux morveux, d'une part un cheval auquel on aura donné le préservatif, & de l'autre un cheval qui n'aura pas été préparé ; on s'assurera par ce moyen ici de la contagion, & là de l'efficacité du remede.

5°. On ne hâtera point la mort des chevaux infectés du virus, il est à propos de lui laisser le tems de faire des impressions profondes & sensibles. Quand on les ouvrira, on s'attachera à la considération de l'état des viscères sans en omettre aucuns. Un coup d'œil jetté rapidement sur les objets ne suffit pas. Tel qui n'examine que la superficie apperçoit & découvre rarement, & d'ailleurs combien de gens feuilletent le livre de la nature & qui n'en savent pas l'alphabet ?

6°. Pour rendre les expériences plus satisfaisantes & plus utiles, il s'agiroit de faire à des époques diverses & plus ou moins rapprochées du tems de la contagion l'ouverture des chevaux sur lesquels le levain morveux aura eu prise, de remarquer les différences de ses progrès dans les uns & dans les

autres, & d'attendre enfin que deux d'entr'eux meurent pour décider des effets réels de ce venin.

7°. Si quatre des huit chevaux exposés nuement à la malignité du levain morveux en sont attaqués & si les huit qui auront été précautionnés contre cette même malignité n'en sont point atteints, le remede de M. de Zind doit être déclaré un excellent préservatif.

8°. Des dix-neuf chevaux consacrés à ces recherches il en reste trois à introduire dans l'écurie infectée; on les y laissera avec les huit chevaux préservés, le résultat du séjour qu'ils y feront étant bien plus évident sur trois chevaux que sur un seul & l'efficacité du préservatif étant encore plus solidement constatée sur les huit chevaux qui l'auront primordialement pris.

Telle a été à peu près ma réponse à Mr. le Marquis de Beausset, & je crois qu'il n'est pas douteux qu'un pareil essai étoit fait pour accréditer l'électuaire.

Plusieurs personnes imaginent au surplus que la découverte d'un préservatif est inséparable de celle du remede cu-

ratif. On doit néanmoins réfléchir qu'il est très-possible que l'action du préservatif soit, ou de rendre les humeurs de l'animal immiscibles avec le virus, ou de matter & d'entraver ce même virus avant qu'il ait eu le tems de les dépraver, ou d'exciter enfin un mouvement dans la masse capable d'opérer la dispersion & l'évacuation du levain introduit, car on ne sauroit empêcher l'abord de celui dont la communication par attouchement immédiat se fait nécessairement. Il est vrai que prévenir la dépravation, c'est faire le premier pas & peut-être que quiconque seroit arrivé à ce point pourroit en multipliant les doses & en augmentant l'activité des remedes parvenir à corriger cette même dépravation quand elle est faite.

XXXII.

Ce n'est point assez d'avoir considéré les substances que nous administrons intérieurement dans ce qu'elles sont, dans leurs effets sensibles, dans ce qu'elles offrent de nuisible ou d'avantageux selon le choix & selon l'application qu'on en peut faire, dans les divers mélanges

que ſuggerent l'art & ſur-tout une pratique éclairée &c. Il eſt important d'enviſager ſous ces mêmes points de vue les médicamens topiques ou locaux (IV) dont les opérations étant à la portée des yeux ſont toujours moins énigmatiques, plus sûres & plus connues.

XXXIII.

Nous placerons d'abord parmi ces médicamens les errhines ou les ptarmiques, ainſi que les maſticatoires (XXIII) ou les apophlegmatiſans. L'effet des uns & des autres de ces mixtes eſt à la vérité de produire une évacuation vu l'abondance de la ſecrétion qu'ils provoquent, mais leur action développée & fixée préciſément ſur les parties mêmes qui les reçoivent les met inconteſtablement au nombre des remedes à l'examen deſquels nous avons encore à nous livrer.

Une membrane garnie d'une infinité de cryptes, de follicules ou de corpuſcules glanduleux tapiſſe exactement les foſſes naſales, les volutes, les anfractuoſités cellulaires de l'os ethmoïde, les conques, les ſinus, les conduits la-

crymaux &c ; exposée sans cesse ainsi que tous les filets nerveux mous, presque nuds & à découvert dont elle est parsemée & qui dans l'animal comme dans l'homme sont l'organe immédiat de l'odorat, au desséchement qui seroit une suite inévitable du contact continuel de l'air, toutes ces parties en sont défendues par la lymphe mucilagineuse que ces corpuscules sont constamment chargés de séparer, & en même tems que cette même humeur humecte & abreuve cette tunique & les nerfs olfactifs, elle préserve ceux-ci de l'impression des matieres trop âcres & les poumons de l'abord des matieres trop grossieres que l'air inspiré leur porteroit, si elles n'étoient en plus grande partie retenues par la mucosité dans les différentes routes & dans les différens détours qu'il parcourt.

Ces mêmes nerfs communiquent avec la cinquieme paire par l'entremise du nerf nasal qui en est un rameau & qui s'épanouit dans toute la substance de la membrane muqueuse ; or l'association, l'union des deux cordons de cette cinquieme paire avec la huitieme, pour

former dans le cheval le nerf intercoſtal commun, établit la correſpondance qui regne entre les olfactifs & les organes de la reſpiration.

Suppoſerons-nous à préſent qu'un mucus âcre & abondant agiſſe ſur cette membrane, que certaines odeurs fortes ou des ſubſtances médicamenteuſes irritantes y ſoient parvenues ? La ſubite agitation qu'éprouveront auſſi-tôt les nerfs de la premiere paire s'étendant inconteſtablement à ceux qui ont une relation médiate & immédiate avec eux, ils ne tarderont pas à ſe reſſentir les uns & les autres du premier ébranlement produit, & c'eſt conſéquemment à cette ſympathie que ſur le champ le mouvement convulſif que nous nommons particuliérement dans le cheval *ébrouement* aura lieu. On le compare avec raiſon à celui que nous appellons *éternument* dans l'homme. Les nerfs olfactifs irrités, la poitrine de l'animal ſe dilatera d'abord plus ou moins fortement & proportionnément à l'action des corps qui les auront ſollicités, mais la quantité conſidérable de l'air alors inſpiré bientôt chaſſée

chassée avec véhémence par une expiration prompte & forcée, ce fluide parcourant impétueusement dans sa sortie les fosses nasales & les sinus balayera & entraînera inévitablement avec lui tout ce qu'il rencontrera sur son passage. D'un autre côté l'impression que les fibres nerveuses de chacun des cryptes ou des follicules dont j'ai parlé subiront de la part de ces mêmes irritans, excitera une expression plus copieuse des matieres qui pourroient engorger ces glandules, ainsi en partant de ces différens effets nous devons juger de ceux qui doivent résulter de l'emploi des errhines ou ptarmiques. Ils sont universels ou locaux : locaux, si nous ne les considérons qu'eu égard à l'excrétion & à l'expulsion de la mucosité, universels à raison de l'ébranlement & de la secousse qui suivent l'ébrouement. Envisagés sous le premier aspect ces médicamens dégagent la membrane pituitaire & procurent souvent accidentellement une révulsion utile pour les parties voisines menacées de fluxions. Sous le second point de vue, nous en faisons usage dans des cas de vertige, à moins que

la maladie ne reconnoiſſe pour cauſe une trop grande abondance de ſang dans les vaiſſeaux ou dans les ſinus de la dure-mere ; dans celui des affections catarrales de la tête ou de la poitrine, dans des affections ſoporeuſes, dans l'apoplexie ſéreuſe, dans la circonſtance d'un part laborieux & difficile &c.

Les errhines ou ptarmiques ſont le thym, l'hyſope, les ſommités d'origan, les fleurs de muguet, la marjolaine, le baſilic, la rhue, la bétoine, la nielle ſauvage, la râpure très-fine de bois d'aloès, les différentes eſpeces de tabac, le poivre, le ſel volatil ammoniac ſec, la poudre d'antimoine, l'euphorbe, l'ellébore &c.

On en fait des décoctions, on les pulvériſe. On injecte les décoctions, & l'on ſouffle les poudres dans les naſeaux. Souvent auſſi des fumigations toujours irritantes ſuffiſent & en tiennent lieu. Les injections & les poudres ſont conſtamment préférables à la fixation dans les foſſes de ce qu'on appelle *plumeaux*, c'eſt-à-dire des barbes de plumes d'oie qu'on a coutume d'y introduire & d'y laiſſer après les avoir enduites d'huile

de laurier & ſaupoudrées de tabac ou de poivre. Cette pratique eſt plutôt à bannir qu'à adopter. Elle fatigue extrêmement les chevaux en ce que l'irritation qui en réſulte eſt trop durable & les contraint à des efforts trop grands & trop répétés, & en ce que d'ailleurs ces plumes interceptent une partie de la route principale que l'air ſuit tant dans l'inſpiration que dans l'expiration; on pourroit tout au plus paſſer inſtantanément une plume chargée de ces poudres pour ſtimuler légérement la membrane.

Ces médicamens ſont contre-indiqués quand il s'agit de l'inflammation de cette tunique, inflammation dont les ſignes ſont ſa rougeur, ſa ſenſibilité, la grande chaleur de l'air expiré, la fievre, le gonflement des vaiſſeaux extérieurs, le défaut de toute excrétion muqueuſe, &c. il faut préférer alors les vapeurs douces que l'on fait humer à l'animal, les injections adouciſſantes & émollientes capables de relâcher tout le ſyſtême pituitaire &c.

En ce qui concerne les apophlegmatiſans ou les maſticatoires leur effet eſt

le même sur le tissu des cryptes ou des glandes muqueuses de la bouche & sur les glandes salivales que celui des substances errhines sur les follicules de la membrane pituitaire. Ils les obligent à un dégorgement en agaçant, en irritant, & en augmentant l'action organique de ces parties ; aussi la plupart de ces substances ne different-elles pas de celles qui constituent les premieres. Nous nous contenterons d'y ajouter les racines d'impératoire, d'angélique, de zédoaire, de pimprenelle blanche, de galéga, la myrrhe, le sel commun, les gousses d'ail, l'assa-fœtida que nous employons plus fréquemment encore que les autres apophlegmatisans &c.

Nous en faisons usage en nouet ou en billot : en nouet, ces remedes grossiérement pulvérisés & enfermés dans un linge étant suspendus à un mastigadour ; en billot, le linge qui les contient entourant un bois qui traverse comme le canon d'un mors de bride la bouche d'un angle à l'autre, ou ce linge étant simplement roulé dans une certaine consistance & étant placé de même.

Ils ſont indiqués lorſqu'il s'agit d'opérer une révulſion telle que celle que les ptarmiques peuvent produire, ainſi que dans des cas de dégoût & d'inappétence, parce que débarraſſant les houppes nerveuſes des humeurs muqueuſes qui les couvrent & qui ſe mêlant aux alimens peuvent encore en rendre la ſaveur déſagréable, ils réveillent la ſenſation & s'oppoſent au ſéjour de ces mêmes humeurs qui ne pourroient que contracter une ſorte de putridité.

Enfin ils ſont très-efficaces & très-utiles dans les maladies contagieuſes du bétail. Ils éloignent, pour ainſi dire, les corpuſcules morbifiques qui s'exhalent, ſe répandent, nagent & circulent dans l'air que les animaux reſpirent, en les empêchant de ſe mêler avec la ſalive & de s'introduire avec elle dans les eſtomacs, & en pareille occurrence les apophlegmatiſans les plus convenables ſont un mélange de vinaigre, de ſel ammoniac, de camphre &c.

XXXIV.

Nous appellons du nom de médicamens reſtreinctifs les topiques que la

Médecine humaine adopte ſous celui de médicamens répercuſſifs. La premiere de ces dénominations exprime l'action des ſubſtances qui compoſent ces remedes, la ſeconde en déſigne les effets.

Une aſtriction à des degrés plus ou moins forts eſt le moyen général de leurs opérations.

Ou ſans altérer d'une maniere ſenſible le diametre naturel des vaiſſeaux elle les fortifie & les diſpoſe ſimplement à réſiſter à l'affluence des liqueurs qui pourroient les ſurcharger : ou ce diametre étant excédé, elle les y ramene inſenſiblement. Dans le premier cas elle prévient la dilatation; dans le ſecond elle y remédie.

Suppoſons enſuite d'une cauſe quelconque, de quelque contuſion dans les parties charnues, de l'extenſion de quelques fibres muſculaires, tendineuſes, aponévrotiques, ligamenteuſes &c. une diminution, un affoibliſſement dans le reſſort des canaux qui puiſſent faire craindre qu'ils ne ſoient bientôt ſubjugués par l'impulſion des fluides, les ſubſtances qui parant à cet événement

confirmeront les vaiſſeaux dans le droit de contenir les liqueurs dans les routes que leur direction leur aſſigne & leur a conſtamment tracées ſeront à proprement parler des médicamens défenſifs.

L'irruption a-t-elle triomphé de la réſiſtance ? les liquides s'accumulent-ils ? pénetrent-ils & errent-ils déja dans des voies étrangeres ſans franchir néanmoins les bornes vaſculaires & ſans perdre le point & le caractere de fluidité qui peut les ſoumettre encore à l'empire des ſolides ? ceux-ci s'irritent-ils de l'oppreſſion qu'ils éprouvent ? l'engorgement en un mot commence-t-il à ſe montrer au dehors ? Les topiques qui, par une action proportionnée aux ſecours que demandent les vaiſſeaux pour ſe rétablir, opéreront de façon à les rappeller peu à peu à leur premier état, contraindront les fluides accumulés & dévoyés qui les en tiennent éloignés à profiter des iſſues que leur préſentent les tuyaux collatéraux pour rentrer dans le torrent circulaire, & ces topiques ſeront autant de médicamens reſtreinctifs.

Les ſubſtances au moyen deſquelles il eſt poſſible de ſatisfaire à ces différentes intentions, ſont l'eau froide, le blanc d'œuf, le frai de grenouille, le mucilage des ſemences de pſillium & de coings, la morelle, la laitue, le pourpier, la joubarbe, l'alléluia, les eaux diſtillées de roſes, de plantain & de nénufar, le camphre, le nitre, les vitriols & leurs préparations, le ſel ammoniac, l'oſeille, le vinaigre ordinaire, ceux de Saturne & de ſureau, le vinaigre roſat, l'huile & l'onguent du même nom, le gros vin, la lie de vin, les feuilles de roſes rouges, les feuilles & les baies de myrte, l'écorce de grenade, le ſumac feuilles & fruits, les noix de cyprès, l'oliban, l'alun, le bol d'Arménie, les terres ſigillées, la pierre hématite, &c.

Le froid des unes & des autres, l'acidité des ſecondes, l'auſtérité des dernieres en conſtituent les vertus.

On en fait des fomentations, des linimens, des cataplaſmes, &c. & les applications peuvent en être faites à froid.

Toute partie menacée d'inflamma-

tion, de dépôt, d'engorgement, peut en être défendue & préservée à l'aide de plusieurs de ces médicamens ; c'est ainsi, 1°. que dans la circonstance d'une entorse, on en prévient souvent les suites fâcheuses en conduisant sur le champ l'animal à l'eau, si l'on est à portée d'une riviere, ou en étuvant subitement la partie avec de l'eau froide ; 2°. que dans le traitement de la fourbure on se précautionne par des cataplasmes appliqués sur la couronne & composés de suie de cheminée liée par le vinaigre ou de toute autre substance ayant un degré suffisant d'astriction, contre un dépôt funeste de l'humeur sur les pieds, dépôt qui peut d'autant plus aisément y avoir lieu que les parties éloignées du centre de la circulation y sont toujours plus disposées ; 3°. que dans la suppuration des parties que l'ongle recouvroit & nous déroboit, on en use de même pour éviter que l'engorgement s'étende à celles qui les avoisinent & que la matiere, pour me servir de l'expression ordinaire aux Maréchaux, *souffle au poil* ; 4°. que les mêmes vues conduisant & déterminant

dans le cas des plaies récentes & ſanglantes, accidentelles ou dues à la main du praticien qui a opéré, on garantit de l'irruption du ſang les vaiſſeaux voiſins par des fomentations ſur les environs de ces mêmes plaies, faites avec le vin, l'oxycrat, l'eau alumineuſe, la diſſolution de vitriol, les décoctions des plantes auſteres & confortatives ſuivant les indications & le beſoin; 5°. que dans la plupart des maladies qui affectent des parties d'un tiſſu lâche, telles que les paupieres, la conjonctive, l'anus, le fourreau, le ſcrotum, &c. on fortifie ces mêmes parties en augmentant en elles la conſtriction des fibres, comme on va au devant des accidens auxquels leur foibleſſe naturelle les expoſe par le ſoin que l'on a ou que l'on doit avoir de les laver journellement avec l'eau froide.

Dans les cas d'inflammation, de dilatation exiſtante, d'engorgemens faits ces remedes ſont employés comme reſtreinctifs, mais ils ne doivent être mis en uſage que dans le principe de ces événemens, parce que d'une part alors le ſyſtême vaſculeux eſt entier & peut

recouvrer aisément son élasticité, & parce que de l'autre l'humeur engorgée n'étant encore ni tenace, ni coagulée, ni fortement resserrée & embarrassée entre les fibres, ni trop abondante, ni extravasée, on doit espérer de remédier à sa déviation en la chassant & en l'expulsant dans les petits orifices latéraux qui lui offrent un passage pour rentrer dans les grandes routes & être soumise de nouveau aux loix générales de la circulation. Que si le ressort des solides est tel que ces bouches & ces orifices soient crispés ou froncés de maniere à contester & à refuser à cette même humeur le droit de rentrée que nous avons à solliciter pour elle, il est de la plus grande importance de chercher d'abord à diminuer cet éréthisme par les saignées & par l'application des relâchans, sauf à en venir ensuite & quand l'irritation sera calmée à de légers restreinctifs, car une astriction subite & forte augmentant le resserrement & pouvant même opérer le racornissement des canaux aggraveroit incontestablement le mal. Si au contraire une dilatation marquée n'est pas accompa-

gnée d'une vive irritation, si les vaisseaux dans une sorte d'inertie, pour ainsi dire, sont très-distans du point d'action & de force qui peut effectuer la répercussion, on ne peut se dispenser d'en appeller aux effets de ceux de ces médicamens qui sont les plus propres à les rappeller à eux-mêmes, & par conséquent de recourir ou aux acides seuls ou aux médicamens austeres, c'est-à-dire à ceux que l'on nomme astringens, en se réglant toujours pour le choix des plus ou moins énergiques proportionnément aux circonstances. On doit d'autant moins méconnoître le pouvoir de ceux-ci en pareille occasion qu'on en emploie plusieurs très-utilement dans des conjonctures bien plus difficiles, telles que celles où il s'agit de vaisseaux ouverts comme dans les hémorragies, de vaisseaux dilatés comme dans l'anévrisme vrai & dans les varices, du relâchement des fibres musculaires comme dans la chûte de l'anus, &c.

C'est peut-être au surplus le peu d'attention que l'on apporte à ces divers états des solides qui fait quelquefois que dans l'homme & dans l'animal les en-

torſes ſont ſi rebelles. On ſe hâte ſouvent d'appliquer de forts reſtreinctifs ſans conſidération du plus ou moins de douleur & de chaleur qui ſuivent ces ſortes de diſtenſions, l'inflammation accroît, les liqueurs bien loin de céder & d'obéir aux mouvemens qu'elles éprouvent deviennent plus compactes, ſe coagulent & engorgent toujours de plus en plus les tuyaux rétrécis, de là l'induration : ou bien broyées & briſées par l'action des vaiſſeaux, elles ſe décompoſent & les vaiſſeaux eux-mêmes ſouffrent des dilacérations, de là la ſuppuration ; le Maréchal s'en étonne, & ſa ſurpriſe eſt encore plus grande quand dans le même cas & après un traitement très-oppoſé à celui que lui indiquoient des recettes auxquelles une profonde ignorance ne le rend que trop fidelle, vingt autres malades ſont bientôt entiérement rétablis.

Quoique les remedes dont il s'agit ſemblent abſolument inutiles & à exclure lorſque l'humeur eſt extravaſée, il eſt néanmoins de légers épanchemens contre leſquels ils ne ſont pas ſans effet, tels par exemple, que l'extra-

vasion du sang ensuite de quelque saignée, les echymoses qui suivent des contusions, & qui ne s'étendent pas au loin ; le plus souvent l'eau froide seule ou aiguisée d'une petite quantité de vinaigre & employée promptement, procure la dissipation totale de ce fluide repris après qu'il a été délayé peut-être par les parties aqueuses qui l'ont pénétré & au moyen du mouvement & de l'action des fibres qui le recouvrent & qui l'entourent, par les orifices des tuyaux absorbans qui peuvent le rapporter dans la masse.

Au reste nous ne nous étendrons pas beaucoup ici pour convaincre du danger qu'il y auroit de répercuter au dedans des humeurs dont le refoulement doit être incontestablement funeste, ainsi les restreinctifs seront à jamais bannis dans tous les cas où tout homme éclairé sent & avoue au contraire la nécessité de la dépuration du sang. On les rejettera donc quand il sera question de tumeurs critiques, pestilentielles, malignes, de morsures de bêtes venimeuses, d'animaux enragés, de tumeurs dartreuses, du claveau, du farcin, &c.

XXXV.

Les parties du corps des animaux ne ſont exemptes, ainſi qu'on vient de le voir, ni du changement que peut produire en elles l'excès de rigidité & de dureté de leurs fibres, ni de l'inflammation qui en accompagne l'inflexibilité & la diſtenſion, ni des douleurs provoquées par le tiraillement & les vibrations irrégulieres des fibrilles nerveuſes qui entrent dans leur compoſition, ni de l'altération de la fluidité & du mouvement naturel des liqueurs contenues dans les canaux de celles qui ſont ainſi affectées : la Médecine vétérinaire n'a donc garde de méconnoître les ſubſtances appellées émollientes à raiſon de leurs propriétés. Ces ſubſtances dont quelques particules douces & ſubtiles pénétrant & s'inſinuant d'une part dans les cavités des vaiſſeaux atteignent les fluides, ſe mêlent avec eux, les délayent & en diminuent la conſiſtance, ramolliſſent & détendent de l'autre les ſolides & les rappellent, en leur reſtituant leur ſoupleſſe, à ce juſte degré d'élaſticité & de reſſort d'où naiſſent en

eux une résistance modérée & des oscillations proportionnées & mesurées à la force qui en sollicite les réactions.

Celles auxquelles nous nous bornons dans l'usage & dans la pratique, sont l'eau tiede, le lait, les oignons de lys & les fleurs, les feuilles & les fleurs de mauve, de guimauve, de bouillon-blanc, de violier, les fleurs de nenufar, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, de pariétaire, de seneçon, de poirée, de linaire, la pulpe de pomme cuite, le son, la semence de fenugrec, de psillium, de lin, le jaune d'œuf, la mie de pain, le beurre, le bouillon de tripes, la moelle, les graisses de cheval, de bouc & d'autres animaux, le suif de bœuf, l'huile rosat, celles d'olives, d'amandes douces, de mucilage, de lys, de nenufar, de petit chien, l'onguent d'althæa, l'onguent populeum, &c.

Eu égard à leurs effets & à la forme sous laquelle nous les employons, on pourroit en considérer trois classes, la premiere comprenant les aqueux, les fomentations, les lotions & les bains; la seconde les plantes, leurs parties mucila-

mucilagineuſes, leur pulpe, leur ſemence, les cataplaſmes qui en ſont formés; la troiſieme les chalaſtiques, c'eſt-à-dire les huiles, celles dans leſquelles on fait bouillir ces mêmes plantes, les graiſſes, les moelles, le beurre, les onguens, les embrocations, onctions & linimens que nous en faiſons &c.

Les inflammations, la douleur, les tumeurs chaudes éryſipélateuſes, flegmoneuſes, les tumeurs ſquirreuſes bénignes, la contraction, la rigidité des tendons, des muſcles, des ligamens en indiquent l'emploi, comme ce même emploi eſt contre-indiqué dans les cas d'œdème, d'extravaſion des humeurs, de ſtupeur de la partie, d'atonie & d'inertie dans le genre vaſculeux &c.

Les émolliens de la premiere claſſe conviennent dans les cas les plus ſimples comme dans ceux où l'engorgement n'eſt pas profond & paroît ſe borner au tégument.

On doit avoir recours à ceux de la ſeconde & aux cataplaſmes dans les tumeurs inflammatoires & douloureuſes qui n'ayant ainſi que celles pour leſ-

quelles les reſtreinctifs (XXXIV) ſont abſolument prohibés, aucun caractere que nous puiſſions redouter n'exigent pas qu'on en accélere la maturité & qu'on ſe hâte de les ouvrir dès qu'on apperçoit la moindre fluctuation. J'ajouterai que l'application de ces cataplaſmes ne doit pas être faite à froid ſurtout en hiver, parce qu'ils operent plus sûrement & qu'ils pénetrent davantage quand on les applique chauds; qu'il faut avoir attention que par leur épaiſſeur ils ne ſoient pas d'un poids inſupportable ou incommode ſur la partie ſouffrante; que le deſſéchement quand ils ſont moins épais en étant plus prompt, on peut les tenir frais & humides en les humectant avec leur propre décoction, ce qu'il eſt néceſſaire de pratiquer auſſi lorſqu'on n'eſt pas à portée de les renouveller ſouvent pour éviter conſéquemment à la chaleur qu'ils doivent appaiſer & dont ils participent, la diſſipation des parties aqueuſes des ſubſtances dont ils ſont formés.

Les émolliens gras & huileux produiront enfin de très-bons effets dans les inflammations douloureuſes des ten-

dons, des ligamens, des articulations &c. Il faut les employer dans toutes ces circonſtances préférablement aux émolliens mucilagineux, de même, par exemple, que dans le cas où l'on ſe propoſe de corriger inſenſiblement par la ferrure le vice des chevaux rampins dont les tendons ſeroient étonnés & ſouffriroient d'une diſtenſion trop ſubite, mais ces mêmes émolliens ſeront totalement rejettés dans le flegmon éryſipélateux & en général dans toutes les inflammations externes, parce que ſi ces ſubſtances étoient vieilles & rances elles ſeroient plutôt maturatives qu'émollientes, & que ſi elles étoient nouvelles & fraîches, bientôt échauffées par la chaleur de la partie elles contracteroient un degré d'acrimonie contraire à nos vues, en un mot, parce que bouchant & obſtruant toujours les pores, elles ferment conſtamment aux humeurs engorgées les iſſues qu'il s'agit au contraire de leur ménager.

Quoique les ſubſtances émollientes ſemblent n'avoir que le droit & le pouvoir que nous leur avons attribués d'après l'obſervation de leurs effets les plus

ordinaires, ſouvent elles deviennent réſolutives ou maturatives ſelon les différentes routes que la nature eſt diſpoſée à embraſſer & à choiſir pour la terminaiſon des tumeurs. Souvent auſſi ſuivons-nous & prévenons-nous ſes intentions par des aſſociations & des mélanges divers ; c'eſt ainſi qu'après avoir eu recours à l'émollient le plus prompt & le plus efficace, c'eſt-à-dire à la ſaignée, nous uniſſons à de légers répercuſſifs les médicamens dont il s'agit dans le commencement des flegmons, à des réſolutifs dans leur augmentation, comme auſſi dans la circonſtance des éryſipèles & dans celle des tumeurs ſquirreuſes récentes, ou nous alternons quelquefois encore & ſelon le beſoin ces mêmes réſolutifs & ces mêmes émolliens à des maturatifs, quand les flegmons paroiſſent plutôt diſpoſés à ſuppurer qu'à ſe réſoudre, à des anodins pour calmer des douleurs extrêmes &c.

Du reſte je n'ignore pas que ſi tout médicament doué du pouvoir de corriger & d'affoiblir la cauſe de la douleur mérite le titre d'anodin, les ſubſtances, dont je viens de parler ſont eu égard

à leurs effets véritablement dignes de ce nom, mais je ne veux déſigner ici que les remedes appellés ſtupéfians ou narcotiques auxquels pluſieurs Auteurs dénient la faculté que d'autres leur accordent d'engourdir & d'émouſſer le ſentiment de la partie ſouffrante ſur laquelle on les applique. Quelle que ſoit leur action, de quelque maniere qu'elle s'exerce, il eſt toujours certain que leur uſage extérieur lorſqu'ils ſont indiqués, opere avec une efficacité réelle; ainſi après les premieres reſſources que la phlébotomie nous offre, ils nous préſentent les moyens les plus sûrs de calmer ou de mettre fin à une tenſion exceſſive & à des perceptions inſupportables dont la vivacité diſſipe les eſprits, trouble les digeſtions, pervertit les humeurs, jette la machine dans l'épuiſement & occaſionne les plus grands déſordres dans toute l'économie animale.

Ces anodins ſont la juſquiame, la ciguë, la mandragore, la bella-dona, la cynogloſſe, le pavot d'où l'on tire l'opium ou dont la ſemence eſt blanche, les huiles, les eaux diſtillées, les décoctions, les ſucs de ces plantes,

l'emplâtre de ciguë, le baume tranquille, les gouttes anodines ou laudanum liquide &c. On allie donc ces ſubſtances, ſi on n'a pas à les employer ſeules, avec celles qui ſont émollientes, par exemple on fait des cataplaſmes des feuilles de ces végétaux écraſées ou cuites ſous la cendre & mêlées avec les huiles roſat ou violat, ou l'axonge de cochon, ou l'onguent populeum, &c.

XXXVI.

La répercuſſion & la réſolution préſentent l'une & l'autre l'idée d'un même effet conſiſtant dans la diſparition d'un engorgement conſéquemment à la diſſipation d'une humeur arrêtée dans une partie quelconque, mais cette diſparition & cette diſſipation opérées par le ſecond de ces moyens ſont le réſultat ou le produit d'une action eſſentiellement différente. Cette action n'eſt point ſubite ; je ne la vois ni réſider dans ce qu'on nomme proprement aſtriction (XXXIV) ni limitée aux ſeuls cas où les liqueurs n'ont pu acquérir une certaine conſiſtance ; elle ſe manifeſte au

contraire presqu'insensiblement par l'atténuation des fluides devenus imméables attendu la durée du repos auquel les ont condamnés des vaisseaux dont la rigidité en a intercepté la marche ou dont l'inertie en a favorisé l'accumulation, & par le rétablissement du ressort de ces mêmes vaisseaux qui dès-lors forcent les sucs qui étoient en congestion & à la division desquels leurs oscillations ajoutent & aident encore, à reprendre, d'une part, & en plus grande partie leur cours naturel & à s'échapper, de l'autre, par les orifices que leur offrent les pores cutanés, c'est-à-dire par les voies de la transpiration.

Les substances vraiment résolutives sont douées de particules capables de pénétrer & de traverser le tissu des parties sur lesquelles on leur propose de s'exercer, d'exciter une raréfaction dans les molécules des humeurs, d'irriter les fibrilles nerveuses, de solliciter le mouvement des esprits, d'accroître la force des contractions &c.

Ces substances sont les racines de petite scrofulaire, de bryone, de concombre sauvage, les feuilles de bar-

dane, de persicaire, d'aristoloche, les feuilles & les fleurs de sureau, les fleurs de mélilot & de camomille, la racine & les feuilles de grande scrofulaire, la squile, le marrube noir, la pyrèthre, l'hieble, le romarin, le thym, la sauge, la lavande, le serpolet, l'origan, le pouliot, la marjolaine, la rhue, l'absinthe, l'hysope, les baies de genievre & de laurier, le poivre, le gingembre, les divers aromates, les quatre semences chaudes, celle d'anet, les quatre farines résolutives, celles de lentille, de froment, de seigle, d'avoine, de lin, de fenu-grec, l'eau vulnéraire, l'eau de vie, l'esprit de vin, la boule d'acier dissoute dans l'eau divine, le camphre, l'aloès, le safran, le benjoin, le castor, le storax, le sel ammoniac, la fiente de vache, l'urine, les savons, les fumigations de cinabre, de succin, la vapeur du vinaigre, l'oxymel, les huiles de vers, de térébenthine, d'aspic, de pétrole, de succin, de menthe, de romarin, de briques, de laurier, la gomme ammoniaque, le bdellium, l'opopanax, le galbanum, le sagapenum, la myrrhe, la térében-

thine, la poix, la leſſive de cendres de ſarment, la lie de vin, l'eau de chaux, le ſoufre vif, le ſel marin, les baumes de Fioravanti, du Commandeur, de ſoufre, les onguens Napolitain, martiatum & d'althæa, les emplâtres de mélilot, de diachilon ſimple ou gommé, de Vigo avec le mercure, de ciguë, de diabotanum, &c.

D'après ce qui eſt établi en général de leurs vertus & de la maniere dont la réſolution s'accomplit, on doit comprendre que leur emploi requiert une certaine diſpoſition dans les fluides & dans les ſolides, & qu'il eſt par conſéquent une multitude de circonſtances où il importe de préparer les parties à l'impreſſion qu'elles doivent ſubir de leur part. Souvent les liqueurs oppoſant une certaine réſiſtance aux vaiſſeaux, la force ſyſtaltique de ceux-ci s'en irrite, leur réaction eſt telle qu'ils en briſent les molécules & qu'ils diminuent le volume de leur maſſe de façon à les proportionner au diametre des orifices que des oſcillations redoublées les contraignent à enfiler; c'eſt ainſi que fréquemment & ſans aucuns ſecours étran-

gers les tumeurs ſe réſolvent & s'évanouiſſent, & c'eſt à ce point ou à ce juſte tempérament que fideles miniſtres de la nature nous devons ramener ces divers agens quand ils s'égarent.

L'obſtacle provient-il comme dans toutes les tumeurs chaudes ou aigues, non des humeurs qui ſont encore en mouvement, puiſque le frottement & la difficulté qu'elles trouvent à circuler occaſionnent la perception douloureuſe & les pulſations, mais des vaiſſeaux criſpés, tendus & dont l'irritation augmente ſans ceſſe & en raiſon de la force avec laquelle le cœur chaſſe & pouſſe de nouveaux fluides à la partie engorgée? Si la matiere à réſoudre n'eſt pas telle que ſon commerce avec les autres liqueurs puiſſe être nuiſible au bien de la machine, ſoit en les pervertiſſant, ſoit en affectant enſuite de ſa rentrée quelque viſcere eſſentiel, il faut d'abord & néceſſairement parer à la tenſion exceſſive par l'application des émolliens & à la vivacité de la douleur par les émolliens & les anodins enſemble. Le tiſſu des ſolides alors relâché, ſouple & flexible, on unit ſelon

le besoin des résolutifs à ces mêmes émolliens, ou l'on met en usage ceux qui ont le moins d'énergie dans la crainte de rappeller les vaisseaux à l'état de rigidité dont on les a tirés, sauf à recourir par degrés & à mesure que la tumeur se dissipe à ceux en qui on reconnoît plus d'activité. Que si le succès entier de ce traitement est empêché, ainsi que nous le voyons quelquefois par une petite dureté qui n'est pas encore détruite & qui est due soit à l'affaissement des vaisseaux, soit à la condensation de quelque portion des liqueurs, on revient tantôt aux résolutifs les plus mitigés & tantôt on persévere dans ceux qui sont les plus actifs pour terminer cette résolution. Il est d'autant plus essentiel de suivre cette marche que tout autre procédé seroit évidemment contraire à nos vues; des résolutifs vraiment animés ou même modérés employés sur le champ augmenteroient en effet les constrictions & les étranglemens, les solides agissant vivement sur les fluides auxquels ils fermeroient & refuseroient tout passage les décomposeroient & hâteroient la suppuration,

au lieu que réduits par les émolliens à un état de souplesse qui leur permet de souffrir sans s'en étonner & sans danger une action stimulante proportionnée à la sensibilité de la partie & au caractere de la tumeur, cette même action ne les rend capables que des efforts nécessaires pour déplacer l'humeur & pour la remettre dans les routes qu'ils lui avoient interdites.

De quelqu'utilité que puissent être au surplus ici les substances émollientes, je n'ai garde de les admettre à l'imitation de quelques personnes au rang des substances résolutives. Qu'elles contribuent à la disparition du dépôt, qu'elles paroissent même l'occasionner seules & entiérement dans de certaines circonstances, leur effet me les montrera toujours comme des remedes auxiliaires indiqués par la disposition morbifique des parties à tout Praticien qui n'agit que d'après le raisonnement, & uniquement propres à favoriser dans le premier cas le triomphe des médicamens principaux & dans le second celui de la nature. S'il en étoit autrement, s'il étoit permis de déduire de l'opéra-

ſion des topiques & même de celle des remedes internes employés dans une premiere intention & d'après des premiers effets à ſolliciter le pouvoir de ces mêmes topiques & de ces mêmes remedes pour la cure entiere & parfaite, & ſi l'on étoit autoriſé à les placer en conſéquence parmi ceux auxquels le droit conſtant & certain du ſuccès & de la terminaiſon appartient, une telle confuſion diſſiperoit aſſurément le jour qui réſulte des diviſions qu'on a faites des ſubſtances médicinales & il n'y auroit bientôt aucune claſſe de ces ſubſtances ſur laquelle on pût ſolidement compter.

Dans les tumeurs froides ou chroniques l'inertie des vaiſſeaux eſt telle qu'ils cedent aux liqueurs qui affluent & que ces liqueurs ſe dénient à elles-mêmes par leur épaiſſiſſement la liberté de leur cours en engouant les canaux. Ici nous devons tenter de ſolliciter d'une part la diſſolution des fluides & de l'autre l'oſcillation des ſolides qu'il s'agit de ſtimuler au point de les engager à contribuer à cette même diſſolution & à faciliter la rentrée de l'humeur. L'engorgement eſt-il œdémateux ? Le reſſort

de la partie, c'eſt-à-dire, le degré de foibleſſe des tuyaux & de conſiſtance de la liqueur ſtagnante eſt le point d'où nous devons partir pour régler le choix des réſolutifs ſalins, aromatiques, ſpiritueux qu'il convient de mettre en uſage. La congeſtion eſt-elle ſquirreuſe? les fluides croupiſſans tendent-ils à l'induration? Alors il eſt eſſentiel de conſulter le beſoin qu'ils ont de mouvement & de véhicule & l'on en juge par le volume, par la rénitence, par l'ancienneté de la tumeur; ainſi le plus ou moins de dureté annonçant le plus ou le moins d'épaiſſiſſement nous guide & nous indique les médicamens à préférer qui ſont pour l'ordinaire les huiles, les réſines, les gommes & enfin les mercuriels dans la circonſtance d'une grande condenſation; mais j'obſerverai que dès que les liqueurs ſont trop dépourvues d'humidité pour céder comme elles le doivent au jeu des canaux, il eſt indiſpenſable de débuter par l'application des humectans & des émolliens à l'effet de les rendre ſuſceptibles d'une réſolution qu'on effectuera enſuite en ſubſtituant à ces ſubſtances les diſcuſſifs

ou les fondans que l'état de la tumeur paroîtra requerir. On feroit au ſurplus des efforts très-inutiles & quelquefois même nuiſibles, ſi l'on entreprenoit de diſſiper par la voie des réſolutifs des dépôts dont l'endurciſſement ne permet pas de croire qu'il reſte à l'humeur engorgée une aptitude au mouvement & à l'atténuation, & dans leſquels l'organiſation des ſolides eſt entiérement dépravée, & ces médicamens ne ſont employés en pareille circonſtance que par des Praticiens très peu éclairés & hors d'état d'en apprécier l'action & la valeur.

Ceux que demandent les tumeurs flatueuſes ſemblables à l'œdème par leur ſoupleſſe, mais qui en different par leur élaſticité ſont des volatils & des ſpiritueux, on force par leur ſecours les portions raréfiées de l'air répandu dans le tiſſu cellulaire à abandonner les cellules graiſſeuſes qu'elles tuméfioient. Il en eſt de même des contuſions, des échymoſes, &c. auxquelles on remédie par le moyen des ſtimulans de cette eſpece. Quant aux gonflemens emphyſémateux qui dans certaines épidémies

des bœufs se manifestent le plus souvent le long de l'épine par une crépitation ou un bruit semblable à celui que fait entendre un parchemin sec que l'on comprime, il seroit assez inutile d'y employer les mêmes résolutifs, la chaleur, des frictions seches, &c, pour prévenir la séparation, le séjour & la raréfaction de l'air; ces gonflemens qui annoncent l'affoiblissement du ressort des solides, la désunion des principes des fluides, &c. ne sont que symptomatiques & se dissipent toujours par l'action seule des remedes qui conviennent à la maladie essentielle, quand on est assez heureux pour en triompher.

L'usage des résolutifs s'appliquant à une multitude de cas & ayant lieu sur une infinité de parties différentes on fait de ces substances des gargarismes, des collyres, des lotions, des fomentations, des embrocations, des emplâtres, des cataplasmes dont quelques-uns sont désignés parmi nous par la dénomination particuliere de charges, &c. On les allie, on les fortifie les unes par les autres, comme on les modifie lorsqu'on les unit aux substances émollientes selon

les

les indications. Leur action eſt lente ſous la forme de linimens & d'embrocations, plus pénétrante ſous celle de fomentations, d'étuves, de douches, plus durable ſous celle d'emplâtres, plus efficace ſous celle de cataplaſmes, &c.

Elle ne ſe borne pas au tiſſu de la peau. Les particules de ces médicamens ſe propagent juſques dans l'intérieur au moyen de l'intus-ſuſception qui s'en fait par les pores abſorbans répondant aux poroſités des veines ſéreuſes & qui ne ſont que trop ſouvent la porte funeſte par laquelle des corpuſcules morbifiques contenus dans l'air environnant, ou qui s'échappent des individus par la voie des pores exhalans s'introduiſent & s'inſinuent dans les corps voiſins, les uns nuement, les autres enſuite d'un contact immédiat. A l'égard du mercure, ſes effets different de ceux des autres réſolutifs en ce que ceux-ci abondant en particules ſalines, ſulfureuſes, volatiles s'exercent ſur les fluides & ſur les ſolides, tandis que le pouvoir de ce minéral eſt uniquement renfermé dans ſa grande diviſibilité & dans ſa maſſe; or ſes globules pouvant s'inſérer forte-

ment dans le tiſſu des humeurs coagulées, il en détruit la cohérence & ſurmonte des obſtacles & des degrés d'épaiſſiſſement qui auroient certainement éludé la force des autres remedes : auſſi pour compléter le ſuccès l'aſſocie-t-on aſſez ſouvent avec des ſubſtances ſtimulantes & dirige-t-on par ce mélange l'action du médicament ſur les liqueurs & ſur les canaux.

Il ſeroit impoſſible au ſurplus dans un concours immenſe de circonſtances maladives fréquemment compliquées & preſque toujours variées & nuancées à l'infini de prévoir par un détail de préceptes tous les cas particuliers, mais des principes généraux ſuffiſent à quiconque ſait aſſervir la pratique au raiſonnement & à la théorie. Dans les engorgemens des jambes avec beaucoup de dureté, il préférera les réſolutifs gras aux réſolutifs ſpiritueux, parce que les premiers pénétrant & s'introduiſant plus avant opéreront la ſoupleſſe des vaiſſeaux & la diſcuſſion des fluides ; dans les engorgemens œdémateux de ces mêmes parties, il emploiera les ſeconds dont l'effet principal eſt de reſſerrer les

pores, d'augmenter les oſcillations des canaux, &c. Il les mettra pareillement en uſage dans les contuſions, dans les atteintes, dans les nerf-férures, dans les coups & heurts que ſe donne l'animal qui s'attrape, dans les bleimes ou échymoſes qui ne s'apperçoivent que lorſqu'on pare le pied & pour leſquelles l'eſprit de térébenthine, l'huile d'aſpic ſont d'une véritable reſſource. Dans la *forme* qu'on peut regarder comme un véritable ganglion, il aura recours au broyement, au frottement & enſuite aux réſolutifs mercuriels; ces mêmes réſolutifs lui ſerviront pour diſſiper les exoſtoſes, les courbes, les jardons, les éparvins, les ſuros, les oſſelets, les fuſées, l'engorgement des glandes, les capelets, l'éponge & d'autres loupes qu'on aura diſpoſées à en ſubir l'impreſſion par l'application des farines réſolutives cuites avec le miel, &c; dans l'extravaſation de l'humeur ſynoviale deſtinée à faciliter le jeu des tendons, cette humeur s'arrêtant communément par le relâchement des capſules ligamenteuſes qui les contiennent aux endroits des articulations & produiſant

ce que nous nommons veſſigons, molettes, il uſera des ſpiritueux & aromatiques; dans les efforts de reins, il placera des charges ou des cataplaſmes de ſubſtances poixeuſes, gommeuſes, réſineuſes, ainſi que dans les écarts ou efforts d'épaules, ſi les parties ayant été tiraillées & diſtendues ne ſont ni irritées, ni enflammées, ni douloureuſes, &c. Enfin dès que la maladie dépendra d'un vice général ou particulier des humeurs, il ne s'en tiendra pas comme on s'en eſt tenu juſqu'à préſent dans la pratique de la Chirurgie vétérinaire aux médicamens locaux, il adminiſtrera les remedes internes qu'elle pourra exiger, &c.

XXXVII.

Où l'art n'eſt point d'accord avec la nature tous ſes efforts ſont impuiſſans; où la nature qui ſeule peut ſouvent tout n'eſt pas dans de certains cas ſecondée par l'art, elle eſt impuiſſante elle-même. La réſolution eſt en général ſon ouvrage, & la ſuppuration, cette terminaiſon la plus utile & la plus avantageuſe de toutes après celle-ci, n'eſt

pas moins l'effet d'une action ſpontanée qui ſuppoſe également dans la partie tuméfiée certaines diſpoſitions & particuliérement ici toutes les conditions requiſes pour convertir les fluides & les ſolides de cette même partie en une matiere purulente & pour opérer la dégénération de la tumeur en abcès.

Un engorgement dans les tuyaux capillaires ; une tenſion douloureuſe ; des mouvemens oſcillatoires redoublés & aſſez vifs de la part des canaux voiſins pour ébranler & pour agiter les liqueurs arrêtées ; le mouvement inteſtin de celles-ci à raiſon de l'augmentation de chaleur qui réſulte de ce broyement & par conſéquent de la raréfaction de l'air qui agiſſant ſur elles & les faiſant réagir ſur les ſolides hâte de ſon côté la décompoſition ; la deſtruction des vaiſſeaux engoués ; la rupture de la membrane cellulaire dans pluſieurs de ſes points enſuite de la diſtenſion exceſſive qu'elle éprouve ; l'exſudation des fluides qui étoient renfermés dans les petits tuyaux ouverts & dilacérés ainſi que l'épanchement des ſucs graiſſeux que les cloiſons anéanties du tiſſu ne peuvent plus con-

tenir ; le mélange de ces fluides, de ces ſucs, des débris de ces cellules & de ces petits canaux dans le lieu du déchirement ou de l'éclat du tiſſu, c'eſt-à-dire dans le centre ou dans le foyer de la tumeur ; la ceſſation de la tenſion, de la douleur & d'une partie de ces mouvemens à meſure de cette collection dans une même cavité, collection annoncée par la molleſſe de la partie & par la fluctuation de l'humeur qui ſont d'ailleurs avec la diminution ou la diſparition des ſymptômes qui précédoient les ſignes d'une maturité parfaite ; enfin la dépravation putride de cette matiere dans la capacité où elle croupit, à moins qu'on ne lui fraye ſur le champ un jour pour en délivrer la partie ; la corroſion de toutes les portions qui l'avoiſinent juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit fait elle-même une route, ou au dehors par les tégumens, ſi, à défaut des vaiſſeaux dont ils reçoivent la nourriture & la vie, ils ſont pourris ou affoiblis de façon à céder à ſes efforts, ou au dedans ſi elle rencontre moins de réſiſtance ; tels ſont les moyens & les progrès de la géné-

sation de ce liquide homogene qui formé, ainsi qu'on le voit, de plusieurs parties hétérogenes en quelque sorte amalgamées, est ce que nous nommons proprement *pus*.

Il est constamment le produit d'une inflammation, mais toute inflammation ne donne pas les mêmes résultats. Tel degré de chaleur effectue la résolution, (XXXVI) tel autre dans lequel tous les vaisseaux de la partie sont tellement obstrués que le cours du sang y est interrompu & qu'elle se trouve suffoquée par le volume de ce fluide est le principe de la gangrene & du sphacèle; il faut donc dans les mouvemens qui operent la suppuration une certaine intensité qui est, si j'ose m'exprimer ainsi, le point milieu entre la disposition qui conduit à la premiere de ces terminaisons & celle à laquelle la mortification succede.

Cet état moyen peut encore varier. Ou l'action des solides est trop forte, ou elle est suffisante, ou elle est trop foible.

Dans le premier cas il est évident qu'il faut mettre un frein à la tension,

appaiſer le mouvement, la douleur & la chaleur. Les émolliens, les anodins rempliront ces vues. Ils humecteront, ils relâcheront les ſolides, ils diminueront l'inflammation, ils en borneront les progrès, ils préviendront la ſuffocation; une partie des humeurs engorgées auxquelles leurs molécules ſe ſeront unies recouvrera la liberté de ſon cours, l'autre ſubira le changement auquel l'oſcillation modérée des canaux la ſoumettra, ils en faciliteront même l'évacuation au dehors en affoibliſſant les tégumens, &c.

Dans le ſecond cas il ſuffit pour aider le ſuccès des mouvemens ſpontanés ou plutôt pour en accélérer l'effet d'entretenir la chaleur interne de la partie, ſoit en la garantiſſant de l'accès & de l'impreſſion de l'air, ſoit en y retenant l'humeur perſpirante qui d'ailleurs ſe mêlant alors à la matiere engorgée ne peut que la rendre plus fluide & plus mobile, & c'eſt ce que l'on obtient ſouvent indifféremment de toute eſpece de topique appliqué ſur la tumeur & capable de boucher les pores.

Dans le troiſieme cas enfin, c'eſt-à-

dire dans la circonſtance d'une action ſpontanée trop languiſſante, de l'épaiſſiſſement de la matiere arrêtée, de ſon ſéjour dans un lieu peu expoſé aux coups des vaiſſeaux, d'un engorgement dont la formation lente eſt l'effet de la congeſtion &c, il s'agit d'exciter une inflammation dans la partie, d'irriter, d'agacer, de réveiller les ſolides, de ſolliciter en eux des mouvemens proportionnés à ce qu'on doit en exiger, de les mettre en un mot en état d'agir ſur l'humeur ſtagnante de maniere à la décompoſer & par conſéquent de recourir à des ſubſtances actives & même irritantes ſelon le beſoin.

Les plantes émollientes & anodines (XXXV), les fleurs de lys blanc, les figues graſſes, l'oſeille, les jaunes d'œufs, les cataplaſmes de raves, de pain de froment & de ſeigle, de ſemences d'orge, de lin, d'avoine &c. cuits dans l'eau, dans la bière, dans le lait, dans des décoctions de plantes émollientes, l'onguent d'althæa rempliront la premiere indication.

Le miel, le beurre, les moelles, la cire, l'huile, les graiſſes, la poix, la réſine ſous une forme emplaſtique, l'on-

guent basilicum &c. satisferont à la seconde.

Le levain de froment, les bulbes d'ail, les oignons de scille & les oignons ordinaires, les fientes de bœuf, de chevre, de porc, de pigeon, les graisses & les huiles surannées, les gommes ammoniaque, élémi, le galbanum, le bdellium, l'opoponax, le sagapenum, l'emplâtre de diachilon gommé, celui de galbanum safrané &c, sont les topiques à préférer pour satisfaire à la troisieme; & si telle est la langueur des solides que ces médicamens n'aient point encore assez d'énergie & d'activité pour les porter au degré d'action auquel il importeroit de les contraindre, on recourra à l'euphorbe, à la semence de moutarde, aux cantharides &c.

Ces dernieres substances très-irritantes sont quelquefois de la plus grande ressource, pour fixer une humeur qui s'annonceroit par un engorgement au dehors; mais dont le transport & le rejet subit au dedans & sur des visceres essentiels occasionneroient en très-peu de tems la perte des animaux. C'est ce que j'ai éprouvé dans une maladie épi-

démique des bœufs. Par une métastase heureuse de l'intérieur à l'extérieur l'humeur morbifique & maligne se manifestoit par un dépôt sur un des boulets, mais un reflux fatal & prompt causoit la mort des malades en moins de douze heures; je crus pouvoir y parer par l'application des épispastiques sur la partie; ils y exciterent en effet une inflammation très-vive, l'humeur y fut retenue & un traitement méthodique ayant opéré la suppuration, tous ces animaux furent rendus aux cultivateurs.

Quoi qu'il en soit l'action de tous ces médicamens aidera sûrement la maturation, pourvu qu'ils soient appropriés aux cas & aux circonstances qui en reglent l'usage & l'association. On fortifie souvent les uns par les autres. Il en est qui sont plutôt auxiliaires qu'essentiels; on les emploie presque toujours à titre d'excipiens & en général il semble qu'on doit préférer la préparation de la plus grande partie de ces substances sous la forme de cataplasme. Moins ces préparations d'ailleurs plus propres à conserver la chaleur, & qui sont moins dures & moins tenaces que

toute autre ſeront chargées & compoſées, plus leur efficacité ſera réelle, ſur-tout dès qu'elles ne ſeront pas trop humides & froides. Je dois ajouter ici, que les linimens ſuppuratifs ſi communément employés dans la pratique vétérinaire ſans la précaution de couvrir la partie, ſecondant très-peu la nature, la maturité eſt conſtamment alors plus lente que ſi l'engorgement étoit défendu des effets de l'air &c.

Les chalaſtiques unis aux cataplaſmes, ou dont on fait des embrocations ſur un abcès voiſin de ſa maturité avant de réappliquer ces mêmes cataplaſmes, relâchent les tégumens & en facilitent la rupture, mais ſi les parties paroiſſent diſpoſées à la pourriture & à la mortification, il faut abſolument s'en abſtenir.

Dans des contuſions énormes qui doivent ſuppurer, il eſt bon d'employer les ſuppuratifs les plus capables de tirer les vaiſſeaux contus de leur affaiſſement, à moins qu'une inflammation ou une rénitence très-conſidérables ne ſoient le préſage d'une ſuffocation prochaine, & dès-lors on ne doit s'occuper que du ſoin de l'appaiſer & de la cal-

mer ſoit par la ſaignée, ſoit par des applications anodines & émollientes. Fréquemment auſſi doit-on en pareille occurrence pour éviter une ſuppuration trop étendue chercher d'une part à diſſiper l'inflammation des parties voiſines, & de l'autre ſolliciter dans celles qui ſont dans le centre une ſuppuration; on peut y parvenir par l'union des ſubſtances maturatives & des ſubſtances émollientes &c.

Du reſte le ſuccès des premieres, choiſies parmi celles qui ſont les plus puiſſantes, eu égard à des abcès dont le foyer eſt très-profond ou dans la circonſtance de l'introduction de quelque corps étranger dans une partie quelconque, leur a mérité de la part de la Chirurgie humaine le nom de topiques attractifs. Ce n'eſt pas néanmoins que ces remedes aient la vertu d'attirer, ils ont celles d'irriter, de relâcher, d'amollir, de déterminer en conſéquence les progrès de la collection vers le lieu où on les applique & d'exciter d'un autre côté une ſuppuration capable de dégager ou d'entraîner au dehors les corps dont il s'agit, ſuppuration qui ſouvent eſt pro-

duite par la ſeule inflammation que ces mêmes corps ſuſcitent. Il faut obſerver encore que dès-que l'endurciſſement eſt joint à la profondeur de l'abcès, il y auroit du danger de ſe ſervir d'abord de maturatifs actifs, ſur-tout ſi cet endurciſſement préſageoit une diſpoſition au carcinome, les émolliens & les relâchans doivent être auparavant mis en uſage; qu'opéreroient-ils en effet ſur un tiſſu infiltré d'une matiere concrete qui bride l'action organique des capillaires artériels? ils pourroient cauſer une criſpation qui augmenteroit l'endurciſſement & l'obſtacle.

Quant aux glandes, la formation des abcès y eſt preſqu'auſſi rare que les obſtructions y ſont fréquentes, mais ſi l'inflammation eſt telle en elles qu'elles paroiſſent diſpoſées à cette terminaiſon, on doit la favoriſer par l'application des maturatifs les plus pénétrans, d'autant plus que ces corps enveloppés d'une membrane fort épaiſſe ſont bien moins en butte à l'action des topiques, &c.

XXXVIII.

L'abcès formé & la collection faite, son ouverture par la nature ou par l'art en change la dénomination & établit ce que nous appellons un ulcere.

Laisser à la matiere purulente le soin de se frayer une route au dehors, c'est exposer l'animal aux dangers qui peuvent résulter de ses progrès intérieurs; c'est accorder à cette humeur le tems de creuser des sinus, des clapiers, de produire des callosités que suivent des fistules, de faire une impression funeste sur des parties tendineuses, aponévrotiques qui seroient le siege de la tumeur ou sur des organes délicats que cette même tumeur avoisineroit; c'est lui ménager les moyens, en cas de malignité, de porter la contagion dans la masse, &c. Les circonstances où nous l'abandonnons à elle-même & où nous lui permettons de se procurer une issue, en nous réservant néanmoins toujours le droit de juger de son action & d'en prévenir l'effet, sont donc rares. Elles se bornent en général à celles des dépôts légers & superficiels, des

abcès ſitués dans des parties glanduleuſes & peu ſenſibles, de tous ceux dont la baſe rénitente, ainſi qu'on l'obſerve réguliérement, par exemple, dans les javarts, ne ſauroit être ramollie que par le ſéjour du pus, ce maturatif le plus énergique & le plus puiſſant de tous étant d'ailleurs l'unique agent capable de détruire dans les corps glanduleux dénués en partie de ſubſtance cellulaire les brides qui ſéparent les différens foyers, & de les réunir en un ſeul.

Quoi qu'il en ſoit, nulle différence ne frappe nos yeux fixés ſur une plaie dans laquelle la ſuppuration commence & ſur un abcès qui vient d'être ouvert. Je vois dans l'un & dans l'autre de ces ulceres un fluide blanchâtre plus ou moins inégal, épais & gluant, mais toujours deſtructif, fourni par les humeurs qui engorgent les vaiſſeaux & leurs interſtices, & je ne puis eſpérer ni la régénération, ni la réunion à laquelle mes efforts & mes vœux doivent tendre qu'autant que j'en aurai tari la ſource en opérant un dégorgement entier & la fonte d'une multitude

de

de petits canaux qui ont été dilacérés. Alors à l'écoulement de ce fluide succédera l'abord d'un suc favorable & régénérant fourni par des tuyaux qui étoient hors d'état de le charier attendu la pression qu'ils éprouvoient de la part des autres vaisseaux obstrués. Ce suc n'est autre chose qu'une lymphe balsamique & douce, il n'est ni grumeleux ni fétide. La couleur en est constamment blanche, mais de tous les signes qui annoncent sa présence, il n'en est pas de plus certain & de moins équivoque que la germination de ces petits grains, de ces mamelons charnus qu'on apperçoit dans le fond de la partie ulcérée & qui bientôt le rempliront si cette lymphe coule sans altération; si ce même fond n'est pas dans des pansemens longs, fréquens & faits sans attention soumis à l'impression d'un air froid qui fronçant & crispant sensiblement ces petits tuyaux d'où part le suintement y condenseroit trop tôt la substance nourriciere & donneroit lieu à un engorgement nouveau; si l'introduction inconsidérée de bourdonnets ou de tentes d'un volume & d'une du-

reté considérables n'en suspend pas le cours, n'en sollicite même le refoulement & n'anéantit pas le commerce & l'union qui se rétablissoient entre les parties ; enfin si une main ignorante & lourde ne ruine pas sans cesse l'ouvrage commencé, c'est-à-dire, les portions tendres & végétantes qui se montrent, soit en arrachant avec violence l'appareil qui les couvre, soit en nettoyant l'ulcere avec rudesse & jusques à effusion de sang, sans égard aux dégradations que ce frottement cruel cause dans les couches précieuses qui se formoient.

Dès que la liberté de l'abord de cette seve est la condition rigoureuse d'une reproduction, tous les obstacles qui peuvent la gêner & s'y opposer sont à vaincre.

Un examen attentif de l'état de l'ulcere nous fait connoître ceux dont la nature se voit dans la nécessité de triompher & nous indique le genre des secours qui peuvent concourir aux succès de son action & de ses vues. Ces obstacles résultent-ils d'une dureté dans le fond ou dans la surface de la cavité ? Nous employons pour la détruire les

ſubſtances vraiment ſuppuratives telles que le baſilicum ; mais s'agit-il de l'arrêt de la matiere dans les vaiſſeaux voiſins, d'une difficulté dans le dégorgement, ou n'avons-nous à ſolliciter que la fonte & la deſtruction des portions ou des fragmens vaſculaires dûs aux efforts primitifs de la ſuppuration? Nous y parviendrons inconteſtablement par la voie de la digeſtion.

Dans le premier cas nous ferons uſage des relâchans tels que les huiles d'amandes douces, de mille-pertuis, l'huile roſat, l'onguent d'althæa, &c. & dans le ſecond du ſtyrax, du baume d'Arcæus ou du digeſtif le plus ordinaire dans la pratique, c'eſt-à-dire, d'un mélange d'huile de mille-pertuis, de jaunes d'œufs, de térébenthine que l'on tempere ſelon le beſoin par l'augmentation de la quantité d'huile, ou que l'on anime par la diminution de cette quantité & par l'addition de quelques liqueurs ſpiritueuſes telles que l'eau de vie, &c.

Les premiers de ces médicamens ramolliſſant les parois faciliteront l'iſſue des ſucs dans l'ulcere ; ils procureront bientôt la ſuppuration louable que nous

desirons, ſur-tout ſi à l'aide de l'application extérieure des émolliens ou des relâchans indiqués, ſoit en cataplaſmes, en onctions ou en linimens, nous détendons le tiſſu des vaiſſeaux engorgés à la circonférence, comme ſi dans la circonſtance de l'irritation, nous employons les anodins ou ſimplement les défenſifs (XXXIV).

Il importe néanmoins d'obſerver ici qu'on doit craindre les ſuites de la conſtance avec laquelle on perſévéreroit dans l'emploi de ces remedes huileux. En relâchant, en jettant dans une ſorte d'inertie les parois & les orifices des vaiſſeaux ouverts qui garniſſent le fond de la partie ulcérée, ils donneroient inévitablement lieu à la germination de fongoſités toujours redoutables. On prévient ces effets en s'abſtenant de ces ſubſtances dès que l'on apperçoit de bonnes chairs, en leur ſubſtituant les balſamiques & quelquefois même ſimplement la charpie ſeche qui abſorbe l'humidité ſupérflue & qui par une eſpece de compreſſion très-légere morigene, ſi j'oſe parler ainſi, les embouchures trop flaſques & trop lâches des canaux de façon

à parer à l'affluence trop considérable des sucs.

Nous dirons encore qu'on ne doit jamais se servir de médicamens gras & relâchans lorsqu'il est question d'ulceres ou de plaies dans des parties tendineuses, aponévrotiques, osseuses. On peut en garnir les environs, mais l'incarnation de ces parties blanches & lymphatiques devant être précédée d'une exfoliation qui naîtra du desséchement de leur surface, il faut rejetter toutes substances qui tendroient à amollir & à exciter une pourriture dont on doit préserver avec d'autant plus de soin leur tissu par des balsamiques spiritueux qu'il n'y est que trop exposé, vu le défaut d'oscillations, les vaisseaux artériels y étant en bien moins grande quantité que dans les parties charnues.

A l'égard des digestifs propres ou essentiels, c'est-à-dire, du digestif ordinaire, des baumes, du styrax, &c. ils soutiennent l'action organique des chairs. Par eux les petits vaisseaux se voient invités d'une part à se dégager & à se débarrasser de l'humeur qui pourroit encore y rester, & de l'autre à se

ſéparer de leurs extrémités dilacérées qu'ils chaſſent à petits coups redoublés comme autant d'eſcarres légeres dont il eſt eſſentiel de ſolliciter la chute ; ils préparent donc par la ſuppuration qu'ils provoquent les voies à l'abord du ſuc régénérant, & c'eſt ainſi que dans des ulceres benins, fuſſent-ils auſſi effrayans par leur étendue & par leur profondeur que celui dont un cheval (*) de S. E. M. le Cardinal de Rochechouart a été heureuſement guéri dans les hôpitaux de l'Ecole, on obtient de ces ſubſtances ſeules & au moyen d'un panſement méthodique une reproduction entiere ſuivie d'une cicatrice parfaite.

(*) Il s'agiſſoit d'un ulcere auſſi vaſte que la coupe d'un chapeau, l'articulation du fémur dans la cavité cotyloïde étant abſolument à découvert. Cet ulcere étoit la ſuite d'un dépôt précédé d'une contuſion violente très-mal traitée par un Maréchal de Chambery qui avoit cru devoir en procédant à l'ouverture emporter toutes les parois & tout le fond. Nous eumes la précaution de garnir la ſurface des os & des ligamens de médicamens ſpiritueux juſques à l'exfoliation qui s'en fit peu de tems après, les digeſtifs acheverent le reſte.

XXXIX.

Mais les obſtacles dont les médicamens digeſtifs triomphent ne ſont pas toujours les ſeuls qui contrarient & qui peuvent faire échouer la nature, il eſt des ulceres dont l'eſpece, le génie, le caractere & les diverſes complications en demandent de plus énergiques & de plus puiſſans.

En général les vices de la matiere ſuppurée dépendent, ou de la perverſion totale des humeurs & en ce cas il n'eſt poſſible d'y parer qu'en attaquant vivement la cauſe par des remedes internes ; ou du différent mélange des ſucs & de la prédomination de ceux qui en font partie, & dès-lors cette même matiere graſſe, chargée de flocons de graiſſe, ichoreuſe, glaireuſe, ſanguinolente ſe trouve très-diſtante des qualités qui conſtituent une ſuppuration louable ; ou enfin de ſon ſéjour dans le lieu où elle ſe forme & de l'inflammation qui peut y exiſter, de-là le degré d'épaiſſiſſement & d'acrimonie qu'elle contracte de maniere à donner quelquefois naiſſance à des ulce-

res malins. En ajoutant à ces différentes dépravations les empêchemens qui peuvent résulter des fragmens ou dilacérations de vaisseaux qui, comme autant de parties mortes macérées par le pus & néanmoins encore adhérentes, sont plus ou moins ténaces & plus ou moins difficiles à détruire, nous aurons rassemblé en peu de mots ce qui peut altérer, embarrasser le fond d'un ulcere & éloigner tous les moyens de régénérer & réunir.

Telles sont donc les différentes conditions de ce que nous nommons détersion que pour y parvenir nous sommes astreints ou à dissoudre & à atténuer la matiere épaisse & glutineuse sur laquelle les vaisseaux n'ont point assez d'action, ou à borner l'affluence d'une humeur trop séreuse qui les jettant dans l'affoiblissement fait éclorre des chairs fongueuses, mollasses, baveuses & superflues, ou à accélérer la chute du débris informe que nous offrent des solides rompus, lâches, affaissés & privés de la vie, ou à résister à l'action des causes putrides, à la prévenir & à en préserver les liqueurs.

Le premier objet ſera rempli au moyen de l'emploi raiſonné de liquides plus ou moins animés ſelon le beſoin & la néceſſité d'inviter les ſolides à ſe délivrer de la matiere qui peut occuper leurs extrémités, ou de délayer & de diſſoudre ſeulement celle qui ſéjourne & qui s'arrête à leur ſuperficie. Les déterſifs dont nous obtiendrons ces effets ſeront les décoctions de feuilles d'abſinthe, d'aigremoine, d'arum, de bardane, de bétoine, d'iris, de marrube, de menthe, de mille-feuille, de nicotiane, de noyer, d'orties, de ronces, de ſcordium, l'eau de chaux, l'eau alumineuſe, les eaux minérales de Vals, de Plombieres, de Bourbon, de Barege, de Balaruc, l'eau de la mer, l'urine, l'oxycrat, la leſſive de cendre de ſarmens, l'eau d'arquebuſade, &c. On en fait des injections, des lotions, des fomentations, &c.

On ſatisfera à la ſeconde indication par l'uſage de ſubſtances plutôt accidentellement que proprement déterſives, c'eſt-à-dire, par le ſecours de celles que l'on tire de la claſſe des abſorbantes ou des deſſicatives, celles-ci

s'abreuvant & s'imbibant d'une part de l'humidité ſurabondante, & reſtreignant, reſſerrant & criſpant de l'autre attendu leur ſtipticité naturelle les fibres & les vaiſſeaux de maniere à les fortifier contre le nouvel abord de ce ſuc nuiſible & ſuperflu. Ces ſubſtances ſont la charpie ſeche, l'aloès, la litharge, le maſtic, l'os de sèche, la colophone, &c; on s'en ſert ſous la forme de poudre, &c.

La ſéparation des débris de la ſuppuration ſera opérée par les déterſifs irritans qui ſtimulant & agaçant les vaiſſeaux en ranimeront & en augmenteront l'oſcillation; or en les forçant, en les déterminant à des heurts réitérés contre les portions mortes ils en provoqueront néceſſairement la chute. Ces déterſifs ſeront, l'alun de roche brut ou calciné, le verdet, l'antimoine, les baumes de Tollu, le bdellium, le camphre, le galbanum, la gomme copal, la gomme élémi, la gomme animé, le miel, le ſagapenum, le ſel ammoniac, le ſtorax, le ſel commun, le vinaigre, le vitriol, la poudre de ſabine, l'ocre, le beurre de Saturne,

le baume de Fioravanti, l'emplâtre divin, celui de nicotiane, l'élixir de propriété, l'huile de camphre, l'essence de térébenthine, la teinture de myrrhe & d'aloès, l'onguent des Apôtres, le mondificatif d'ache, l'onguent vert de Charas, le baume vert de Metz, l'œgyptiac &c.

Si néanmoins ces escarres étoient si considérables, ou l'humeur dans un tel degré d'épaississement que les parties irritables fussent soustraites & dérobées à l'action de ces médicamens, ou que la résistance de ces masses étrangeres fût supérieure aux efforts & aux mouvemens systaltiques des vaisseaux, leur destruction ne pourroit s'attendre que de l'effort de substances évidemment plus puissantes, & nous en trouverions les moyens ou dans l'activité certaine du feu même, ou dans celle des remedes corrosifs (XLI) tels que l'eau phagédénique, le collyre de Lanfranc, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'huile de tartre par défaillance, le sublimé corrosif, les précipités blanc & rouge, la dissolution mercurielle, le beurre d'antimoine &c, qui pénétrant, rom-

pant & rongeant une partie des portions qui maſquoient celles qui ſont vives & ſenſibles mettroient les déterſifs plus doux & moins animés qu'on leur ſubſtitueroit à portée de faire ſur celles-ci l'impreſſion qui doit achever la ruine des autres.

Enfin quant aux ulceres fétides & malins compliqués d'une conſtitution vicieuſe de la maſſe, d'un vice local comme d'une diſpoſition inflammatoire dans la partie même, de la préſence d'une humeur âcre & corroſive qui par de funeſtes progrès s'étend à tout ce qui l'avoiſine, amortit & éteint le principe vital dans la ſuperficie de tous les vaiſſeaux qu'elle touche & ſubit toujours elle-même une plus grande dépravation dans le lieu qu'elle infecte & qu'elle ravage, notre premier ſoin doit être de remonter à la ſource, d'adminiſtrer intérieurement les remedes indiqués par les circonſtances & ſans leſquels le régime & les topiques n'auroient aucun ſuccès; de tenter d'abord d'appaiſer l'inflammation, d'adoucir l'acrimonie par l'uſage des déterſifs mitigés tels que les décoctions plus ou moins fortes de plantes vul-

néraires mêlées avec le miel, & tels que l'oxymel ſimple &c. ſauf à mettre enſuite en uſage les médicamens anti-putrides qui ſeront l'oxymel ſcillitique, le ſel ammoniac, le camphre diſſous dans l'eau de vie, la teinture de myrrhe & d'aloès tirées par l'eſprit de vin &c.

Cette même teinture, la coloquinte, la coraline, l'ellébore blanc & noir, la rhue, la tanaiſie, la ſtaphiſaigre, les racines de gentiane, de fougere &c, en décoction ou en poudre, les huiles de térébenthine, de pétrole, d'aſpic, ſont ainſi que les anti-putrides dont nous avons parlé de la plus grande efficacité quand il s'agit d'ulceres vermineux, comme une diſſolution de ſublimé corroſif dans l'eſprit de vin camphré, étendue enſuite dans ſuffiſante quantité d'un véhicule aqueux & mucilagineux & injectée dans les naſeaux de l'animal forme un déterſif auquel réſiſtent aſſez rarement les ulcérations chancreuſes qui ſont un des ſignes univoques de la morve.

Quoi qu'il en ſoit, le choix, le mélange de ces différentes ſubſtances doit toujours être à raiſon du degré d'activité qui peut être néceſſaire en elles

ainſi que des diverſes modifications qu'il eſt utile qu'elles reçoivent eu égard à l'état de l'ulcere & à la nature ou à la ſenſibilité de la partie ulcérée. Ce même état qui en indique le genre & l'emploi indique auſſi le moment où l'uſage ne pourroit qu'en être nuiſible & préjudiciable. Le fond de l'ulcere eſt-il ſuffiſamment purgé, il n'eſt pas douteux que les vaiſſeaux délivrés des humeurs qui les engorgeoient & qui les recouvrant les rendoient moins acceſſibles à l'action de ces médicamens ſeront inévitablement bleſſés de l'impreſſion qu'ils feront ſur eux ; d'un autre côté le ſuc régénérant expoſé à une diſſolution que doivent provoquer leurs molécules ſalines péchera par un défaut de conſiſtance ; ce ſeroit donc ſe préparer de nouveaux obſtacles à combattre que de ne pas les bannir au moment où les vaiſſeaux libres & ſouples ne fourniront que la lymphe nourriciere deſtinée à ne faire qu'un ſeul & même corps avec les tuyaux qui la charient & qui la verſent, dès l'inſtant que leur prolongement ou leur expanſion aura lieu.

XL.

C'eſt en effet dans ce prolongement que ſemblent principalement conſiſter le mécaniſme & le myſtere de la régénération & de la réunion.

Ici nous ne ſuppoſerons point que la nature ſe démente & que choiſiſſant pour reproduire toute autre voie que celle qu'elle ſuit dans le grand & dans l'important ouvrage de l'accroiſſement & de la nutrition, elle veuille ſuppléer à des parties animées par des parties inorganiques & dénuées de vie. Telles ſeroient celles qu'elle ſubſtitueroit aux portions détruites par la ſuppuration dans le ſyſtême néanmoins aſſez accrédité de l'adaptation, de la juxta-poſition du ſuc nourricier à l'embouchure de chaque vaiſſeau coupé dont il ſuinte, & de cette chaîne ſucceſſive de globules dont le premier ſerviroit de canal à celui qui le ſuit en s'étendant ainſi par couches vaſculeuſes juſques au terme d'une reproduction entiere.

Des idées auſſi compliquées doivent céder & faire place à des idées plus ſimples.

Soient dans une plaie ou dans un ulcere les orifices des petits canaux coupés plus ou moins resserrés par le contact de l'air & leur calibre moindre que dans l'état naturel : soit dans ces mêmes canaux une lymphe gélatineuse & par conséquent moins coulante qu'un fluide non visqueux, qui déterminée vers les extrémités ouvertes des tuyaux qui la renferment y sollicitera son issue, il est évident que proportionnément au frottement & à l'obstacle qu'elle sera contrainte de surmonter dans son cours & dans sa sortie, elle ne pourra que distendre les parois de ces tuyaux suivant l'axe de leur longueur.

Soient l'impulsion ou les efforts de cette liqueur constamment répétés ; les canaux se propageront infailliblement toujours davantage & d'une maniere plus ou moins prompte & plus ou moins sensible dans le vuide à remplir, leurs extrémités offrant autant de mamelons ou de petits grains vermeils & une surface plus ou moins irréguliere selon les degrés divers du prolongement des uns & des autres ; mais à mesure de l'allongement opéré par l'abord continuel du

du ſuc, il eſt impoſſible que ces canaux ne s'atténuent & que le tiſſu n'en devienne plus mince ; or la portion la plus gélatineuſe de ce même ſuc ſuppléera à ce que cette diſtenſion lui fait perdre, en en rempliſſant les mailles & en s'aſſimilant bientôt aux parois affoiblies, tandis que la partie la plus liquide achevant ſon trajet s'échappera & ſuintera au dehors.

Soient encore les vaiſſeaux ténus & déliés qui conſtituent les tuniques des vaiſſeaux plus conſidérables dénués, comme ils le ſont du côté de la cavité de l'ulcere, de ſoutien & d'appui & ramollis en même tems par le fluide qui s'y épanche : comme ils ne peuvent, attendu l'extrême débilité de leur tiſſu, conſerver exactement leur diametre qu'autant qu'ils ſont étayés par les parties voiſines, ils céderont bientôt à l'impulſion du liquide que la circulation y porte, il s'y formera, pour ainſi dire, autant d'anévriſmes & de varices qu'il y en aura d'artériels & de veineux, & c'eſt ainſi que de leur côté ils pourront obvier au moyen de l'augmentation de leur volume au vuide conſidérable que

la déperdition de ſubſtance peut avoir produit.

Mais après une certaine diſtenſion des vaiſſeaux qui ſubiſſent le prolongement, on ne ſauroit préſumer en eux la même force & la même élaſticité dont ils jouiſſoient avant d'avoir éprouvé cette altération. Soient donc ces vaiſſeaux propagés expoſés à l'action de l'air. Leur tiſſu encore foible & mou ſera inévitablement comprimé & de plus deſſéché de même que le ſuc albumineux que leurs orifices verſent & répandent ; or ces mêmes vaiſſeaux qui dans leur progreſſion diminuent néceſſairement de diametre, attendu qu'à meſure de leur extenſion, l'impulſion du fluide eſt toujours plus foible, (*) fermés d'une part par l'agent qui les frappe

(*) Dans les plaies profondes nous voyons que la végétation a toujours lieu juſqu'au niveau de la peau ou à très-peu de choſe près, comme dans les plaies ſuperficielles. La raiſon en eſt ſimple. Plus la plaie eſt profonde, moins les vaiſſeaux coupés ſont diſtans de leurs troncs & plus ils ſont par conſéquent capables de fournir à l'extenſion ; or cette extenſion proportionnée à leur force le ſera à la diſtance qu'ils auront à parcourir depuis l'endroit coupé juſqu'à la ſurface de la partie.

& de l'autre par l'eſpece de ciment glutineux réſultant du ſuc extravaſé & durci qui les lie & qui les colle les uns aux autres ne permettront plus aucun ſuintement & ne préſenteront à la ſuperficie de la cavité de l'ulcere qu'un corps moins bien organiſé que les autres parties, plus denſe, moins acceſſible à la circulation & qui formera ce que nous nommons *cicatrice*.

C'eſt conſtamment au ſurplus par les bords de l'ulcere que la cicatriſation commence, ces bords étant plus en butte aux effets de l'air que le fond qui d'ailleurs eſt toujours plus humide. Que ſi elle laiſſe entrevoir aſſez fréquemment des rides, on doit principalement les imputer au gluten qui ſe collant en premier lieu à la portion ſolide du bord & ſucceſſivement plus avant du côté du lieu qui étoit cave ne peut ſe deſſécher & acquérir une compacticité, qu'il n'occupe bien moins d'étendue, vu le rapprochement intime de ſes molécules & qu'il ne ſuſcite par reſſerrement ces plis & ces inégalités qui peuvent offenſer l'amour-propre du ſexe, mais qui ſont toujours aſſez indifférens rélativement

à la plupart des hommes & généralement eu égard aux animaux.

Quoi qu'il en ſoit de cette action à laquelle la nature ſe porte vraiſemblablement plutôt qu'à toute autre, lorſqu'abandonnée à elle-même elle eſt d'ailleurs dégagée de tout obſtacle, l'art peut l'aider & la rendre plus prompte au moyen des ſubſtances qui ont le pouvoir de hâter la clôture des ſolides & la concrétion du ſuc & qui compoſent les médicamens que nous appellons d'après ces effets du nom général de deſſicatifs, épulotiques, cicatriſans.

Le choix que nous en faiſons eſt dicté par les différens états de l'ulcere.

Le liquide nourricier eſt-il trop fluide & le tiſſu des vaiſſeaux prolongés eſt-il conſéquemment trop mou? Nous employons les deſſicatifs abſorbans qui imitant l'action des ſubſtances aſtringentes ont le double pouvoir de raffermir les vaiſſeaux, & en s'abreuvant d'une partie de la ſéroſité d'en épaiſſir l'autre portion reſtante. Ces médicamens dont on fait le plus ſouvent uſage ſous une forme ſeche, c'eſt-à-dire en poudre ſont ceux dont nous avons parlé (XXXIX),

la tutie, la pierre calaminaire, le pompholix, la céruſe, le minium, le ſel de Saturne, ſon beurre &c. le plus ſouvent dans la pratique la charpie ſeche brute ou râpée ſuffit pour remplir ces vues.

Les fibres cutanées pechent-elles par trop de rigidité, & cette rigidité eſt-elle prouvée par la peine & par la difficulté que les bords de la cicatrice ont à ſe rapprocher malgré la bonté du fond de l'ulcere ? nous recourons aux deſſicatifs adouciſſans, j'entends parler ici de ceux que nous mêlons à des ſubſtances graſſes & d'où réſultent des onguens, des pommades deſſicatives, l'effet des graiſſes étant de relâcher inſenſiblement les ſolides & d'en modifier la tenſion & celui des matieres qui deſſechent d'agir toujours ſur le gluten, tels ſont l'onguent roſat, de tutie, de pompholix, l'album rhaſis, le cérat de diapalme, celui de Galien, le deſſicatif rouge &c.

Enfin par un événement diamétralement contraire ces mêmes fibres ſont-elles dans le relâchement & dans l'inertie ? les bords de l'ulcere ſont-ils mous & les principes de la cicatrice n'ont-ils que très-peu de ſolidité ? cette circonſ-

tance exige des ſubſtances balſamiques & fortifiantes telles que le baume dur du Pérou, la myrrhe, l'aloès, leur teinture, l'alun, l'eau de chaux, l'eau vulnéraire, l'eau de boule, l'eau de Rebel, le baume du Commandeur, le baume de Fioravanti &c.

Dans de ſimples excoriations on peut faire valoir ſur le champ les deſſicatifs animés tels que l'eau vulnéraire, pourvu que l'air n'ait point encore produit une criſpation & un engorgement des petits canaux ouverts, car alors il donneroit lieu à une tenſion, à une inflammation, à une ſuppuration véritable, & les deſſicatifs adouciſſans ſeroient à préférer; ils garantiront ces mêmes canaux ainſi que les houppes nerveuſes de toute impreſſion fâcheuſe & ils les maintiendront dans une ſoupleſſe qui favoriſant l'écoulement des ſucs les plus déliés leur permettra de former avec les fibres cutanées qui ſe prolongeront une cicatrice ſuperficielle.

Tous les deſſicatifs nuiſent en général ſi l'emploi en eſt prématuré: ils retardent l'ouvrage de la nature, ils s'oppoſent à la végétation des chairs, ils

caufent une induration dans les bords, à la furface des ulceres ou dans les finuofités qui peuvent y être, par le defféchement précipité qu'ils occafionnent.

On doit de plus en ufer avec précaution dans les dépôts critiques, il feroit infiniment dangereux de fupprimer trop à la hâte un refte de fuppuration qui pourroit encore être utile. Ce précepte n'eft pas moins effentiel en ce qui concerne les irruptions cutanées d'où fuinte une humeur âcre & corrofive telle que celle que rendent les malandres, les folandres, les crevaffes &c. Chercher à en tarir l'écoulement fans remonter à la fource & fans avoir fait le moindre effort pour corriger les dépravations de la maffe, c'eft expofer l'animal à des réflux funeftes; nous voyons fréquemment que des malandres defféchées trop tôt font fuivies de crevaffes & les crevaffes de cette maladie formidable qui conftitue ce que nous appellons fic ou crapaud, l'humeur ne refluant pas au dedans, mais fe portant fur les parties déclives & fe pervertiffant toujours de plus en plus.

Par le moyen des injections nous

portons ces remedes dans des lieux où nous ne pourrions pas les faire pénétrer autrement. A l'égard des collyres ſecs très-propres à cicatriſer les ulceres de la cornée, on ne doit jamais les ſouffler dans l'œil du cheval, attendu qu'après un ou deux jours d'une ſemblable opération, il redoute l'abord de l'homme & devient plus ou moins féroce & plus ou moins intraitable ; on les applique légérement ſur la partie avec le doigt &c.

X L I.

Il nous reſte à examiner les ſubſtances qui appliquées en maniere de topique ſur le corps de l'animal vivant & fondues par la lymphe dont elles s'imbibent, rongent, brûlent, conſument, détruiſent les ſolides & les fluides & les changent ainſi que le feu même en une matiere noirâtre qui n'eſt autre choſe qu'une véritable eſcarre.

Ces ſubſtances ſont appellées en général parmi nous *feu mort*, *rétoire*, *cauſtique*, *cautere potentiel.*

C'eſt par leurs degrés divers d'activité que nous en diſtinguons les eſpeces.

Les unes agiſſent ſeulement ſur la

peau, les autres n'agiſſent que ſur les chairs dépouillées des tégumens, il en eſt enfin qui operent ſur la peau & ſur les chairs enſemble.

Les premiers de ces topiques comprennent les médicamens que nous nommons proprement *rétoires* & qui dans la Chirurgie humaine ſont particuliérement déſignés par le terme de véſicatoires; les ſeconds renferment les cathérétiques & ceux de la troiſieme eſpece les eſcarotiques ou ruptoires.

Le pouvoir des uns & des autres de ces médicamens réſulte uniquement, quand ils ſont ſimples, des ſels âcres qu'ils contiennent ; & quand ils ſont compoſés, des particules ignées qui les ont pénétré, ou de ces particules ignées & de leurs particules ſalines en même tems.

Les ſuites de l'application des cauſtiques naturels & non préparés doivent donc ſe rapporter à leur action ſtimulante, c'eſt-à-dire à l'irritation qu'ils ſuſcitent dans les ſolides & à la violence des mouvemens oſcillatoires qu'ils provoquent, mouvemens en conſéquence deſquels les fibres agacées ſollicitent &

hâtent elles-mêmes leur propre deſtruction en heurtant avec force & à coups redoublés contre les angles & les pointes des ſels dont ces mixtes ſont pourvus & qui ont été diſſous par l'humidité de la partie vivante.

Quant aux cauſtiques compoſés, c'eſt-à-dire, à ceux qui par le moyen des préparations galéniques ou chimiques ont ſubi quelque altération, non-ſeulement ils occaſionneront les mêmes dilacérations & les mêmes ruptures enſuite de la diſſolution de leurs ſels, s'il en eſt en eux, mais ils conſumeront le tiſſu des corps ſur leſquels on leur propoſera de s'exercer immédiatement, leurs particules ignées ſuffiſamment développées & d'ailleurs raréfiées par la chaleur jouiſſant de toute l'activité du feu & ſe manifeſtant par les mêmes troubles & par les mêmes effets.

Les véſicatoires de la claſſe de ceux que l'on diſtingue dans la Chirurgie de l'homme par la dénomination de rubéfians ou de phénigmes n'excitant qu'une légere inflammation dans les tégumens du corps humain ſeroient totalement impuiſſans ſur le cuir des animaux,

mais l'impreſſion des épiſpaſtiques ou rétoires auxquels on accorderoit un certain intervalle de tems pour agir ſeroit très-ſenſible. Les particules âcres & ſalines de ceux-ci ſont douées d'une telle ſubtilité qu'elles enfilent ſans peine les pores quelle que ſoit leur ténuité. Elles s'inſinuent dans les vaiſſeaux ſudoriferes, elles y fermentent avec la ſéroſité qu'ils contiennent, & les tuniques de ces canaux cédant enfin à leurs efforts & à un engorgement qui augmente ſans ceſſe par la raréfaction & par le nouvel abord des liqueurs ſe rompent & laiſſent échapper une humeur lymphatique qui ſouleve l'épiderme & forme un plus ou moins grand nombre de veſſies qui ſe montrent à la ſuperficie de la peau. Les allongemens par leſquels cette membrane déliée ſe trouvoit unie aux vaiſſeaux qui ont été dilacérés demeurent flottans & s'oppoſent à la ſortie de la ſéroſité dans laquelle ils nagent, mais cette humeur triomphe néanmoins de cet obſtacle après un certain tems puiſqu'elle ſe fait jour & qu'elle ſuinte enfin ſous la forme d'une eau rouſſe & plus ou moins limpide.

A la vue de l'inertie des cathérétiques appliqués ſur les tégumens & de leur activité ſur les chairs vives, on ne ſauroit douter de la difficulté que leurs principes ſalins ont à ſe dégager, dès qu'il ne faut pas moins qu'une humidité auſſi conſidérable que celles dont les chairs ſont abreuvées pour les mettre en fonte, pour briſer leurs entraves, pour les extraire & pour les faire jouir de cette liberté ſans laquelle ils ne pourroient conſumer & détruire toutes les fongoſités qui leur ſont offertes.

Ceux qui compoſent une partie de la ſubſtance des ruptoires ſont ſans doute moins enveloppés, plus âcres, plus groſſiers, plus diviſés & plus ſuſceptibles de diſſolution, puiſqu'ils corrodent la peau même & que de concert avec les particules ignées qu'ils renferment, ils privent de la vie la partie ſur laquelle leur action eſt imprimée, ce que nous obſervons auſſi dans les cathérétiques qui de même que les ruptoires, ne peuvent jamais être enviſagés comme des cauſtiques ſimples, car ils brûlent plus ou moins vivement toutes celles que les tégumens ne garantiſſent pas de leurs atteintes.

Les véſicatoires ou rétoires que la Chirurgie vétérinaire emploie le plus communément ſont les poudres de moutarde, de poivre long, d'ellébore, d'euphorbe, de cantharides, de méloé &c. qu'on incorpore avec des ſubſtances capables d'en ſeconder l'action & de les maintenir ſur la partie.

On en forme des emplâtres en les mêlant avec la cire, la poix blanche, la térébenthine ; des cataplaſmes en les liant avec du levain & du vinaigre ; des onguens en les uniſſant au miel, au baſilicum, au baume d'Arcæus &c.

M. de Solleyſel preſcrit une huile que le méloé (*) rend veſſicante. On prend un certain nombre de ces inſec-

(*) Cet inſecte eſt déſigné dans le ſyſtême de la nature par ces mots, *antennæ filiformes*, *elytra dimidiata*, *alæ nullæ*. Linnæus, *fauna Suecica*, num. 596, l'appelle encore *ſcarabæus majalis onctuoſus*. Quelques Auteurs le nomment, *proſcarabæus*, *cantharus onctuoſus*, le ſcarabée des Maréchaux. Il eſt mou & d'un noir foncé, il a les pieds, les antennes, le ventre un peu violet & les fourreaux coriaces. On le trouve dans les mois d'Avril & de Mai dans des terreins humides & labourés, ou dans les bleds.

tes que l'on broye dans suffisante quantité d'huile de laurier ; on les y laisse pendant l'espace de trois mois dans un vase bien fermé. Ce tems expiré, on fait chauffer le tout, on coule, on jette le marc & on garde l'huile pour le besoin. Quelque précieux que lui ait paru ce remede pour dissiper des suros, des molettes, des vessigons &c. je l'ai trouvé inutile & impuissant dans ces différentes circonstances. Le méloé ne fait point au surplus sur la vessie & sur les conduits urinaires de l'animal & même de l'homme les impressions fâcheuses qu'y produisent les cantharides, quand leur qualité irritante n'est pas modifiée par l'addition de quelques substances comme la poudre de semence d'améos, le camphre &c.

Quoi qu'il en soit, les effets de ces topiques sont d'une part, l'ébranlement du genre nerveux & de l'autre l'évacuation qu'ils procurent. L'un & l'autre sont quelquefois à desirer en même tems, comme dans un claveau confluent dont l'éruption est difficile, dans le plus grand nombre des maladies épidémiques, pestilentielles, malignes, où

il s'agit ſouvent d'irriter & où il n'importe pas moins d'ouvrir une porte à une portion de l'humeur morbifique & d'en débarraſſer la maſſe.

Dans les affections ſoporeuſes, dans l'apoplexie, dans la paralyſie, on ne ſe propoſe que l'agacement des fibres pour parvenir au rétabliſſement de la ſecrétion de la lymphe nervale. On ſollicite particuliérement auſſi l'augmentation de la force ſyſtaltique des vaiſſeaux dans les tumeurs froides qu'on veut déterminer à la ſuppuration, dans la circonſtance du relâchement des parties, dans celles où il eſt urgent de fixer l'humeur critique qui forme un dépôt dont on redoute la ſubite diſparition &c. (XXXVII).

Enfin il eſt des cas où l'on n'attend de ces médicamens qu'une évacuation ſalutaire. Tel eſt celui dans lequel on ſe voit contraint à rappeller une ſuppuration induement ſupprimée, ce qui arrive quelquefois eu égard à certaines affections cutanées, aux crevaſſes, aux malandres, au farcin &c. Tels ſont de plus les fluxions catarrales, les maux d'yeux, mais ici le ſéton eſt à

préférer aux veſſicans & même aux cauteres que nous pratiquons très-peu, attendu qu'il nous eſt beaucoup plus commode d'entretenir la ſuppuration par des meches que par les corps étrangers qu'on eſt dans l'obligation de tenir dans ces mêmes cauteres & qui peuvent être très-facilement dérangés. J'obſerverai d'ailleurs que les ſétons les plus utiles ſont ceux qui ſont placés près de la partie ſur laquelle l'humeur afflue, car l'expérience m'a appris qu'il eſt toujours plus sûr de compter ſur l'évacuation que ſur la révulſion, quelqu'idée qu'on en ait.

On doit bannir au ſurplus ces ſubſtances irritantes dans les cas d'inflammation, d'éréthiſme, de criſpation ſoit univerſelle, ſoit particuliere : dans le premier la fievre & l'incendie augmenteroient, dans le ſecond la mortification ſeroit à craindre.

Les ſubſtances que nous conſidérons comme cathérétiques ſont les poudres d'alun brûlé, de verdet, d'arſenic blanc, de réalgal, de ſublimé corroſif, d'arſenic cauſtique, de précipités rouge & blanc; l'onguent brun, l'onguent ægyptiac,

riac, les trochiſques de minio, d'arſenic, de réalgal, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'eau phagédénique, la diſſolution mercurielle, les huiles de tartre par défaillance, l'eſprit de vitriol, de nitre, de ſel &c, & nous admettons quant aux véritables ruptoires le beurre d'antimoine, l'huile de vitriol, la pierre à cautere, la pierre infernale &c.

Par le moyen des premiers nous réprimons la reproduction trop hâtée des chairs. L'uſage en eſt d'autant plus fréquent qu'attendu la force de la circulation dans l'animal nous avons toujours à combattre dans le traitement des ulceres une régénération précipitée & une végétation fréquemment inégale qui conſtitue ce que nous nommons des chairs qui ſurmontent. Ils aident auſſi à la deſtruction des fongoſités; mais ſi telles en étoient les maſſes (XXXIX) que les plus actifs de ces topiques fuſſent inſuffiſans ou qu'ils ne puſſent agir aſſez promptement ſur elles, nous leur ſubſtituerions les eſcarrotiques ou le cautere actuel même.

Les bons effets de celui-ci (*) sont si multipliés, son opération si prompte & la facilité de l'appliquer sur des animaux qui ne sont susceptibles ni de l'effroi ni de la foiblesse attachés à l'humanité est si grande, que les circonstances où les escarrotiques & même certains cathérétiques pourroient être utiles sont assez rares.

Cependant après l'extirpation des fics à base étroite par l'instrument tranchant ou par la ligature, ils peuvent seconder les vues que nous avons de cicatriser plus fortement les petits vaisseaux & de prévenir toute reproduction. On en touche légérement la partie qui étoit le siege des fics. On peut encore, si l'on ne veut pas faire emploi du feu même proposer à ces substances de détruire les fics à base large; le beurre d'antimoine, la pierre à cautere, la pierre infernale produiront l'effet qu'on en attendra. Cette même pierre infernale n'opérera pas avec moins de succès sur les racines du fic que nous nommons *crapaud*. Les par-

(*) *Voyez le* Cours pratique d'opérations.

ties dépouillées de leurs tégumens, les forts cathérétiques auront quelquefois autant d'efficacité que les escarrotiques mêmes. C'est ainsi que dans des tumeurs squirreuses d'un volume considérable qui étoient une suite de l'application peu méthodique du feu, des étoupes imbibées de dissolution mercurielle & placées dans des scarifications que j'avois pratiquées en ont assuré la ruine. Dans la circonstance de loupes considérables telles que celles qui multipliées sur presque toutes les parties du corps d'un mulet conduit à l'Ecole ne pouvoient être extirpées, les Eleves ont été témoins du pouvoir des trochisques de réalgal pour en procurer la chute. Ils n'ont pas moins jugé de celui de la dissolution mercurielle pour la destruction des poireaux &c.

Fin de la Matiere Médicale.

HISTOIRE

OU

CONNOISSANCE ABRÉGÉE

DE QUELQUES DROGUES

Faisant partie des substances qui entrent dans les Formules de l'Ecole Royale Vétérinaire.



HISTOIRE

OU

CONNOISSANCE ABRÉGÉE

DE QUELQUES DROGUES, &c.

AGARIC *blanc.* Champignon qui croît ſur le tronc & les branches principales du larix ou mélèze. Il nous vient du Dauphiné & des montagnes de Trente.

Il eſt blanc, léger, friable, tendre, ordinairement arrondi, aſſez fréquemment anguleux; il eſt revêtu d'une écorce calleuſe qu'il faut enlever. On doit rejetter celui qui eſt peſant, noirâtre & peu friable.

Le goût en eſt d'abord douceâtre & bientôt amer & âcre, l'odeur en eſt aſſez forte & pénétrante.

Vertus. Il eſt purgatif, déſobſtruant, il excite les urines; la doſe en eſt pour l'animal depuis ℥ ß à ℥ ij en infuſion; en ſubſtance depuis ʒ ß à ʒ ij mêlé avec d'autres purgatifs convenables. Pour l'homme elle eſt en infuſion de ʒ ß à ʒ ij.

AGARIC *de Chêne.* Excroiſſance ſpongieuſe commune à cet arbre quand il eſt vieux, &

préférable aux fongus qui ſe montrent ſur les autres. Celui-ci étant très-ſec, on le coupe par petits morceaux de trois ou quatre lignes d'épaiſſeur. On le bat fortement à l'effet d'en réduire peu à peu en pouſſiere les fibres ligneuſes, d'en procurer la ſéparation & la chûte & de le rendre très-doux au toucher. Ce champignon ainſi préparé ſert à faire l'amadou.

Vertus. C'eſt un très-bon ſtiptique. Quand il eſt immédiatement appliqué ſur l'orifice d'une artere ouverte, il la reſſerre, il la force à ſe contracter, &c.

ALOÈS. Suc épaiſſi de la plante qui porte le même nom, il en eſt de quatre eſpeces.

La premiere eſt l'aloès ſoccotrin, venant de l'Iſle de Socotora; elle eſt la plus recherchée; cet aloès eſt très-pur, friable, léger, d'une couleur jaune ou d'un pourpre rouſſâtre, approchant un peu de la couleur d'un beau verre d'antimoine; mis en poudre, il paroît d'un beau jaune doré; échauffé dans les mains il devient flexible; le goût en eſt fort amer, l'odeur légérement aromatique.

La ſeconde eſpece eſt l'aloès hépatique moins beau & d'un grand uſage. On ſubſtitue celle-ci à la premiere. On la tire de l'Amérique; ſa couleur eſt approchante de celle du foie des animaux; elle eſt plus foncée & moins brillante que celle de l'aloès ſoccotrin; l'odeur en eſt auſſi plus déſagréable & plus amere. Il faut rejetter celle qui eſt d'une couleur tannée & d'une odeur fétide.

La troiſieme eſt appellée aloès caballin parce qu'elle n'a été en uſage que pour les maladies des chevaux. C'eſt le plus groſſier, le plus terreſtre & le moins bon de tous les aloès; ſon

odeur eſt nauſéabonde ; nous préférons avec raiſon dans la Médecine des animaux la ſeconde eſpece, car celle dont il s'agit ne produit le plus ſouvent aucun effet.

La quatrieme eſt l'aloès calebaſſe ou des Barbades. Nouveau il reſſemble à l'aloès caballin; en vieilliſſant il devient hépatique; gardé juſqu'à ce qu'il ſoit caſſant, il paſſe pour aloès ſoccotrin, lucide ou tranſparent.

Uſages. L'aloès eſt purgatif, fondant; il raréfie le ſang; il eſt vermifuge, fortifiant. La doſe eſt depuis ʒij à ℥j ß ou ℥ij pour l'animal, & pour l'homme de grains v à xx. A l'extérieur il conſolide les plaies; il déterge, il peut empêcher & retarder la pourriture, la gangrene, la carie, &c.

ALUN. Sel minéral acide & ſtiptique tiré d'une eſpece de pierre de différentes groſſeurs & de différentes couleurs qui ſe trouve dans divers endroits de l'Europe, comme en Italie, en Angleterre, en France. Il doit être rougeâtre à l'extérieur, clair au dedans, tranſparent comme du criſtal & d'un goût acide aſſez déſagréable.

Vertus. Il eſt déterſif, deſſicatif, ſtiptique. On l'emploie extérieurement & intérieurement. La doſe dans ce dernier cas eſt pour l'animal de ʒ ß à ʒj ß, & pour l'homme de grains iv à xxx.

ANTIMOINE *crud.* Minéral que l'on trouve en Allemagne & en France dans les Provinces du Poitou & d'Auvergne. Celui d'Auvergne eſt meilleur que celui du Poitou. On doit le choiſir en belles aiguilles droites, longues, larges, blanches, brillantes, léger, facile à caſſer & le moins rempli d'une eſpece d'antimoine à demi fondu qui eſt comme du mâchefer.

Vertus. Il eſt fondant, ſudorifique. La doſe en décoction eſt de ℥ij à ℥iv, & en poudre de ʒij à ℥iij pour l'animal. Voyez *crocus metallorum*, foie d'antimoine.

ARSENIC *blanc.* Minéral qui ſe trouve dans les mines de cuivre & autres lieux &c. C'eſt un poiſon très-actif. On le choiſit en gros morceaux, blancs dehors & dedans; très-ſouvent il eſt d'un blanc mat à l'extérieur & étant caſſé il eſt tranſparent comme le verre.

Vertus. L'arſenic eſt cathérétique. Il entre dans pluſieurs compoſitions; on en fait des trochiſques pour former des cauteres, des ſolutions dans l'eau pour la gale, les dartres, à la doſe de ʒj à ʒiv. On ne le donne jamais intérieurement.

ASSA-FŒTIDA. Gomme réſine ou ſuc concret que l'on tire principalement de la racine d'une plante qui vient dans les Indes & dont les feuilles ſont ſemblables à celles de la rhue; les habitans de ce lieu inciſent cette racine d'où découle un ſuc laiteux & un peu roux néanmoins, qui eſt d'une odeur très-puante & qu'ils font ſécher au ſoleil. On adultere ce ſuc quand il n'eſt pas encore épaiſſi avec la farine de feve. On découvre cette fraude au goût, à l'odorat, à la vue & en délayant.

On choiſira l'aſſa-fœtida en maſſe, rempli de larmes blanches, ſec, d'un blanc jaunâtre quand il eſt coupé frais & ſe changeant peu de tems après en un beau rouge tirant ſur le violet; ſon odeur eſt ſemblable à celle de l'ail, cependant elle eſt ſupportable. Le goût en eſt âcre & amer.

Il faut rejetter celui qui eſt gras, ſalé, rempli de terre & de jonc, comme auſſi celui qui eſt noir & d'une odeur trop déſagréable.

Vertus. Il eſt inciſif, apophlegmatiſant, déterſif, diaphorétique; la doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij pour l'animal, & pour l'homme de grains IV juſqu'à x.

BAUME *de Copahu.* On le tire par inciſion de l'*arbor balſamifera* du Breſil.

Ce baume eſt une réſine liquide dont la couleur eſt d'un jaune pâle, l'odeur aromatique & aſſez agréable & la ſaveur un peu amere; on trouve encore un autre baume qui porte ce nom, d'une conſiſtance plus épaiſſe & ſemblable à celle du miel; le goût en eſt plus amer & aſſez déſagréable, cette derniere eſpece doit être rejettée.

Vertus. Il eſt déterſif & conſolide les plaies; il convient dans les ulceres intérieurs, comme dans ceux du poumon, des reins & de la veſſie; il eſt diurétique; on le donne à l'animal à la doſe de ʒ j à ʒ iij en bol ou dans quelque liqueur appropriée, & à l'homme, lorſqu'on le lui donne ſeul, à la doſe de gouttes iij à xij ou xv.

BAUME *du Pérou.* On vend de trois ſortes de baumes ſous ce nom, le blanc qu'on appelle baume d'inciſion, celui qui eſt en coque qui eſt appellé baume ſec, & le baume noir. Les deux premiers ſe tirent par inciſion des branches de certains arbriſſeaux qui croiſſent dans l'Amérique méridionale.

Le baume blanc parfait ſera blanc, clair, le plus approchant du baume de Judée que faire ſe pourra.

Le baume dur ou en coque doit être rougeâtre, très-odorant & très-ſec.

Le baume noir qui ſe fait par l'ébullition de l'écorce, des rameaux & des feuilles de l'arbre dans l'eau, eſt d'un brun noirâtre, d'où on l'appelle baume noir du Pérou.

Il ſera de la qualité requiſe s'il eſt épais, noirâtre, d'une odeur ſuave & pénétrante; il faut prendre garde qu'il ne ſoit mélangé d'huile d'amande douce; la fourberie eſt facile à connoître. On en met légérement ſur du papier, s'il eſt rougeâtre & qu'il coule aiſément, c'eſt une marque qu'il eſt augmenté.

Vertus. Ces baumes ſont béchiques, ſtomachiques, déterſifs, conſolidans, deſſicatifs, cicatriſans, propres pour les plaies & ulceres. On ſe ſert le plus communément du dernier.

On le donne à l'animal & à l'homme à la même doſe que le baume de Copahu.

BENJOIN ou *aſſa doux*. Réſine qui découle du tronc d'une eſpece de laurier qui croît dans les forêts du Royaume de Siam, au moyen des inciſions qu'on fait à cet arbre. Il en eſt de deux eſpeces, l'une en larmes, l'autre en ſorte.

Le benjoin en larmes doit être d'un jaune doré extérieurement, blanc en dedans, avec de petites veines claires, blanches & rouges; il faut qu'il ſoit friable, ſans aucun goût, d'une odeur douce, fort aromatique; nous l'appellons benjoin en larmes quoiqu'il ſoit en maſſe. Communément il eſt clair & tranſparent, d'une couleur rougeâtre, mélangé de larmes blanches. Il eſt auſſi appellé benjoin amygdaloïde; il faut qu'il ſoit le moins ſouillé d'ordures qu'il eſt poſſible.

Celui que nous appellons benjoin en ſorte doit être bien net, d'une bonne odeur, chargé de larmes blanches, réſineux & dégagé de toute

pouſſiere. On rejettera entiérement celui qui eſt noir & terreux, qui n'a nulle odeur; ſouvent il eſt artificiel & fait de pluſieurs réſines ou gommes fondues enſemble.

Vertus. Il eſt chaud, deſſicatif, inciſif, propre aux maladies du poumon, à la pouſſe, & ſalutaire dans des toux opiniâtres; la doſe eſt de ʒj à ʒiij pour l'animal. A l'égard de l'homme on emploie plus ordinairement à l'intérieur les fleurs de benjoin.

Bézoard *Oriental.* Matiere ſolide trouvée pour l'ordinaire dans le quatrieme ventricule d'une eſpece de chevre des Indes Orientales. On nomme bézoard Occidental celui qui vient de l'Amérique, & en général toutes les ſubſtances pierreuſes tirées des animaux dans quelques parties qu'elles ſoient, ſont appellées bézoards.

Il en eſt de différentes groſſeurs; on doit choiſir celui dont il s'agit en pierres entieres, unies, liſſes, luiſantes, d'une odeur agréable mais foible, d'une couleur griſe ou d'olive un peu foncée, ſe ſéparant par lamines quand elles ont été caſſées; on les falſifie très-ſouvent en y mêlant de l'ambre gris. Le véritable bézoard mis & laiſſé dans l'eau pendant quelque tems n'en trouble point la limpidité, il n'augmente ni ne diminue de poids. Concaſſé & mis dans l'eſprit de nitre ou de ſel, il s'y diſſout & la liqueur prend une couleur rouge.

Vertus. Le Bézoard eſt alexipharmaque, diaphorétique; il réſiſte au venin & à la malignité des humeurs; il convient dans les maladies épidémiques, contagieuſes, La doſe eſt de grains xxiv à ʒij pour l'animal. On le donne en poudre à l'homme le plus ſouvent comme abſorbant à la doſe de grains v à xv.

Blanc *de Baleine.* Huile animale, claire & fluide, appellée encore aujourd'hui très-mal à propos sperme de baleine, *sperma ceti.* On la trouve sous une membrane dure & nerveuse qui tient lieu de crâne à l'espece de baleine qui a des dents, & que l'on nomme cachalot. Les Basques l'appellent *byaris.* Elle se coagule lorsqu'on la jette dans l'eau. On fait fondre cette substance à feu très-doux, on la passe, on la verse dans des moules propres à laisser égoutter la partie fluide qu'elle contient ; lorsqu'elle est congelée & devenue solide, on la coupe par morceaux de différentes grandeurs. On prépare le blanc de baleine à Bayonne & à St. Jean de Luz.

On doit la choisir en belles écailles transparentes. Il faut qu'elle soit douce, tendre, un peu grasse au toucher quoique friable. La couleur en sera blanche, un peu brillante & comme soyeuse ; si elle est augmentée avec de la cire, on s'en appercevra à son odeur, & elle sera alors extrêmement menue & d'un blanc mat. On rejettera encore celle qui commence à jaunir & qui est rance. On doit au surplus la conserver dans des vaisseaux bien fermés.

Vertus. Le blanc de baleine est adoucissant, pectoral, tempérant, anodin, émollient ; la dose est de ʒij à ℥j pour l'animal, & pour l'homme de grains x jusqu'à ʒj ou ʒj ß. Il entre dans plusieurs compositions comme pommades, onguens &c, & il ne se dissout que dans des liqueurs onctueuses.

Bois *d'Aloès.* De tous les bois nous n'en avons point de plus précieux & de plus rare que le véritable bois d'aloès ; il croît dans la Chine ; il s'éleve à la hauteur de l'olivier ; le

tronc de cet arbre eſt de trois couleurs, ce qui nous fournit différens bois d'aloès : le premier qui ſe trouve immédiatement ſous l'écorce eſt d'une couleur noire ; il eſt compact, peſant & aſſez ſemblable à l'ébene attendu ſa couleur ; on lui a donné le nom de bois d'aigle.

Le ſecond eſt un bois léger, vineux, ſemblable à du bois pourri & d'une couleur tannée ; nous l'appellons bois de calambouc ou vrai bois d'aloès.

Le troiſieme qui eſt le cœur du tronc eſt le bois précieux connu ſous le nom de tambac ou calambac ; il eſt très-rare & d'un très-grand prix.

On doit choiſir le bois de calambouc d'un tanné luiſant, bien jaſpé extérieurement, poreux en quelque maniere & d'une couleur d'un blanc jaunâtre en dedans ; le goût en doit être amer, principalement quand il a été tenu quelque tems dans la bouche ; il faut qu'il ſoit léger & que brûlant au feu comme la cire il répande une odeur agréable.

Vertus. Il eſt aromatique, cordial, céphalique & vermifuge ; on l'emploie à la doſe de ℥j à ℥iv pour l'animal, & pour l'homme à la doſe de ʒj à ʒij. Il entre dans quelques compoſitions galéniques.

Bois *néphrétique.* Ce bois nous eſt apporté de la nouvelle Eſpagne en gros morceaux, ſans nœuds. Il faut le choiſir net, mondé de ſon écorce & de ſa partie blanche ; il doit être d'une couleur jaune rougeâtre & un peu amer au goût.

Son infuſion miſe dans une fiole & regardée face à face du jour paroît jaune ; ſi on tourne le dos à ce même jour elle paroît bleue ; ſi on

y jette quelques gouttes d'eſprit de vitriol elle deviendra jaune.

Vertus. Il eſt apéritif, déſobſtruant ; la doſe en ſubſtance eſt de ℥ ß à ℥ iij, & en infuſion de ℥ j à ℥ iv à v pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ ij.

Bol *d'Arménie.* Subſtance terreſtre. Le goût en eſt légérement ſtiptique. Il eſt peu de véritables bols d'Arménie ; celui qu'on nous vend pour tel eſt de la terre à pipe broyée avec de l'ocre. Le bol de France eſt plus en uſage, il eſt moins fréquemment altéré, il eſt d'un jaune tirant ſur le rouge pâle. On en tire du côté de Saumur, de Blois, de la Bourgogne, de la Normandie, des environs de Paris &c. On doit choiſir le bol net, non graveleux, doux au toucher, luiſant, ſe mettant aiſément en poudre, s'attachant aux levres quand on l'en approche.

Vertus. Il eſt aſtringent, deſſicatif; il abſorbe les acides; il eſt propre à arrêter les évacuations contre nature. La doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & de grains x juſqu'à xx pour l'homme.

Borax. Le naturel eſt un ſel minéral de la figure du ſel gemme ordinaire ; on le trouve en pluſieurs endroits de la Perſe dans les entrailles de la terre; on le raffine en Hollande & à Veniſe ; c'eſt le borax raffiné dont nous nous ſervons ; on doit le choiſir tranſparent & il faut faire attention à ce qu'il ne ſoit pas mélangé d'alun d'Angleterre ; il eſt facile de découvrir cette fourberie; 1°. Le borax ne facilite alors aucunement la fuſion des métaux. 2°. Mis ſur du charbon allumé, il ne pétille pas autant que s'il étoit pur. 3°. Il n'eſt jamais ni ſi blanc ni ſi léger, ſa ſaveur qui d'abord paroît ſalée laiſſe enſuite une âcreté urineuſe. Il ſe fond très-

aiſément au feu, il ſe diſſout aſſez difficilement dans l'eau. Il demande quinze ou ſeize fois ſon poids d'eau pour ſe diſſoudre, encore faut-il que l'eau ſoit bouillante.

Vertus. Le borax eſt incifif, pénétrant, fondant, deſobſtruant, propre à ronger les excroiſſances de chair; la doſe eſt de ℥ij à ℥vj pour l'animal, rarement le donne-t-on ſeul à l'homme à la doſe de grains x juſqu'à ℥ß, il entre dans pluſieurs compoſitions.

CAMPHRE. Eſpece de corps réſineux ou d'huile eſſentielle figée qu'on retire d'un arbre qui naît au Japon &c. Cet arbre eſt du genre des lauriers; le camphre dans cet état eſt brut; les Hollandois le raffinent & le purifient; il eſt blanc, léger, tranſparent; il paroît légérement onctueux au toucher; ſon odeur eſt aromatique, très-forte & très-pénétrante; la ſaveur en eſt amere & âcre, quoiqu'elle cauſe un ſentiment de froid; il ſe diſſout tout entier & très-aiſément dans l'eſprit de vin; il s'enflamme & brûle ſans laiſſer du charbon & juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement conſumé; il ſe diſſout auſſi dans l'huile & ſe fond dans les acides minéraux. Le camphre eſt extrêmement volatil; ſi on ne le renferme pas dans des bouteilles bien bouchées, il s'évapore entiérement; pour plus de ſûreté il faut le mettre dans un bocal rempli d'eau, & enſuite le boucher avec un morceau de veſſie double; ce vaſe ainſi fermé, on le renverſe l'ouverture étant en bas; on ne peut pas le falſifier.

Vertus. Il eſt calmant, antiſpaſmodique, dia-

phorétique, cordial, antiputride, antiphlogistique. La dose est de ʒj à ʒiv. On le donne en substance; on le dissout aussi dans l'esprit de vin ou eau de vie, on en met dans les gargarismes &c. Il est du plus grand secours dans les maladies inflammatoires & contagieuses du bétail. La dose pour l'homme est de grains ij à x. On le joint très-souvent au nitre.

Canelle. Seconde écorce d'un arbre qui croît dans l'Isle de Ceylan. La meilleure est celle que les naturels du pays appellent *rasce corunde*. On expose cette écorce au soleil; en séchant elle se roule sur elle-même & forme les bâtons que nous trouvons dans les boutiques. Elle doit être mince, d'un jaune tirant sur le rouge, d'une odeur agréable; la saveur en doit être piquante mais suave. Son goût tient un peu du camphre lorsqu'elle est tirée d'un vieux canelier, elle est en ce cas trop épaisse & ne peut être sous une forme de tuyaux. On doit la rejetter ainsi que celle qui n'a non plus de saveur que du bois.

Vertus. Elle est tonique, cordiale, stomachique, carminative, antiputride &c. La dose est de ʒj à ʒv, & pour l'homme de grains x à ʒß.

Cantharides. Ces mouches sont du genre des scarabées, d'une grosseur médiocre, oblongues, d'une très-belle couleur verd doré tirant quelquefois sur l'azur; l'odeur en est fort puante & fort désagréable, quand elles sont récentes. On en trouve dans les environs de Paris & dans les pays chauds plutôt que dans les pays froids; elles se tiennent sur les feuilles du frêne, du rosier, du noyer, du peuplier, du troêne &c. Quand on a ramassé ces mouches, on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, on les

fait ſécher enſuite au ſoleil pour l'uſage. Il faut les choiſir bien ſeches, nouvelles & bien entieres. On préfere aſſez communément les plus petites, elles paſſent pour être plus âcres.

Vertus. Les cantharides ſont pénétrantes, corroſives; elles excitent des veſſies ſur la peau & elles attirent beaucoup de ſéroſité à la partie ſur laquelle on les applique; leur action s'étend ſur la veſſie; elles occaſionnent des inflammations & des rétentions d'urine; on s'en ſert en emplâtres, en onguens, en cataplaſmes pour former des véſicatoires & quelquefois intérieurement.

CARLINE. Racine tirée d'une plante à fleurs radiées qui croît dans les Alpes, en Auvergne, en Allemagne &c. Elle eſt longue, de la groſſeur d'un doigt, d'une couleur rouſsâtre en dehors, blanchâtre ou jaunâtre en dedans. Son odeur eſt un peu aromatique; ſa ſaveur eſt légérement âcre & amere; elle eſt ſujette à ſe moiſir & à ſe carier.

Vertus. Elle eſt ſudorifique, alexipharmaque. La doſe eſt de ʒ ij à vj pour l'animal, & pour l'homme de ℈ j à ℈ ij. On l'emploie rarement ſeule dans la Médecine humaine. Nous la mettons quelquefois en poudre.

CASSIA *lignea.* Seconde écorce du tronc de certains arbres aſſez ſemblables à ceux qui portent la canelle, & qui croiſſent de même dans l'Iſle de Ceylan. Plus cette écorce eſt fine, haute en couleur, d'un goût ſuave, piquant & aromatique, plus elle eſt eſtimée. Le caſſia lignea eſt bien différent de la canelle; l'odeur & la ſaveur en ſont plus foibles, il eſt moins actif, il laiſſe dans la bouche une viſcoſité que n'y laiſſe pas l'autre écorce; pluſieurs Marchands le vendent néanmoins pour celle-ci.

Vertus. Il n'eſt pas d'un grand uſage, il eſt néanmoins ſtomachique & carminatif. Il entre dans quelques compoſitions; la doſe eſt pour l'animal de ʒ ij à ʒ vj & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

CÉRUSE ou *chaux de plomb.* N'eſt autre choſe que le plomb réduit en une chaux qu'on obtient par le moyen du vinaigre dont on lui a fait recevoir la vapeur; miſe enſuite dans des moules, on en fait de petits pains que l'on fait ſécher.

La céruſe doit être extrêmement blanche, douce, friable, ſeche. Rejettez celle qui n'a point de corps & qui eſt ſi tendre, qu'en la maniant elle s'écraſe.

Vertus. Elle eſt deſſicative, on la mêle dans les onguens & emplâtres &c.

CINABRE *naturel ou minéral.* Pierre rouge, peſante, brillante; le meilleur eſt celui d'Eſpagne; il eſt aſſez rare; nous lui ſubſtituons celui de Saint-Lo en Normandie. Il eſt cependant inférieur au premier & même à celui d'Italie & d'Allemagne.

On doit le choiſir haut en couleur, le plus brillant & le moins chargé de roche que faire ſe pourra.

Vertus. Il eſt antiaſthmatique, antiépileptique. L'artificiel eſt préférable, celui-ci étant preſque toujours mêlé de parties arſenicales. On le donne à l'animal à la doſe de ʒ j à ℥ j, & on le donne à l'homme à la doſe de grains ij à xij.

CINABRE *artificiel ou en pierre.* Mélange de mercure & de ſoufre, ſublimé enſuite & réduit en pierre. On le choiſira en pierre, en belles aiguilles & le plus haut en couleur.

Vertus.

Vertus. Il eſt antiépileptique, antipſorique, antiaſthmatique, béchique, inciſif, fondant, diaphorétique. La doſe eſt de ʒj à ℥j pour l'animal, pour l'homme de grains ij à xij.

CLOPORTES. Petits inſectes non ailés, plats, un peu voûtés, longs comme l'ongle du petit doigt, un peu moins larges, de couleur griſe & cendrée, tachetés quelquefois de marques jaunâtres ou noirâtres ſur le dos & ſur les côtés, blancs ſous le ventre & ayant quatorze pieds, ſept de chaque côté; il y en a de deux ſortes, le cloporte ſauvage ou des bois, & le cloporte domeſtique qu'on trouve dans les caves & dans les lieux humides & ſalpêtrés. Cette derniere eſpece imprégnée de parties nitreuſes eſt plus utile que l'autre.

Vertus. Les cloportes ſont apéritifs, diaphorétiques, ils donnent du mouvement aux liqueurs. La doſe eſt de ʒj à ℥ ß pour l'animal, & pour l'homme de grains vj à xij, macérés & broyés dans du vin blanc.

COLLE *de poiſſon.* Cette colle eſt tirée d'un poiſſon qui ſe tient tantôt dans la mer & tantôt dans les rivieres; elle eſt griſe, jaunâtre & ſe diſſout difficilement.

Vertus. On s'en ſert comme d'un incraſſant & d'un adouciſſant; on l'emploie auſſi avec d'autres remedes pour en émouſſer l'acrimonie.

COLOPHONE. Il eſt deux eſpeces de colophone; la véritable & la meilleure ſe fait avec de la térébenthine fine qu'on fait cuire dans l'eau juſqu'à ce qu'elle ſoit devenue ſolide, blanche & caſſante.

La ſeconde appellée arcançon ou bray ſec, eſt une matiere noire, ſeche, caſſante ou friable, luiſante, reſſemblant à la poix noire, mais

plus dure & plus nette ; on la trouve dans les cornues après la diſtillation de l'huile de térébenthine.

Vertus. La premiere eſt apéritive, réſolutive, déterſive, conſolidante, ſarcotique ; on s'en ſert extérieurement. On la donne intérieurement à l'animal à la doſe de ℥ß à ℥ij. La ſeconde eſt digeſtive, réſolutive ; on l'emploie dans les emplâtres, dans des onguens.

CONTRAYERVA. Racine noueuſe, compacte, inégale, qui vient du Pérou ; on y voit pluſieurs rejettons fibreux & déliés ; extérieurement elle eſt d'un brun foncé, ridée & comme écailleuſe ; ſa couleur eſt d'un blanc un peu jaunâtre à l'intérieur, l'odeur en eſt foible, un peu aromatique, la ſaveur un peu aſtringente, elle laiſſe appercevoir une acrimonie légere & agréable.

On doit la choiſir nouvelle, bien nourrie, peſante, de belle couleur & d'un goût aſſez aromatique. On rejettera la partie fibreuſe & l'on n'emploiera que la partie tubéreuſe & compacte.

Vertus. Elle eſt tonique, légérement déterſive, alexitere, diaphorétique, ſudorifique, vermifuge. La doſe eſt en ſubſtance pour l'animal de ʒiv à ℥j & de ℥iij en infuſion ; pour l'homme elle eſt de ℈j à ℈ij & même ʒj, & en infuſion de ʒj à ʒij.

COQUILLES *d'Huîtres.* Voyez *Huîtres.*

CORALINE. Petite plante maritime qui croît à la hauteur d'environ trois doigts. Elle eſt fournie d'un très-grand nombre de rameaux menus, déliés, fragiles, dans leſquels on obſerve de petites articulations.

La ſubſtance en eſt extérieurement comme

un limon blanchâtre que la nature a attaché autour de la plante, auſſi paroît-elle dure comme la pierre, blanche, cendrée, jaunâtre, rougeâtre, noire, quelquefois verte. L'odeur en eſt inſupportable. Cette plante eſt ſalée & déſagréable. Elle craque ſous la dent comme de petites pierres & ſe pulvériſe aiſément pour peu qu'on la comprime & qu'on la frotte entre les doigts.

On doit la choiſir entiere, nette, de couleur griſe ou blanchâtre, récente, d'une odeur aſſez forte.

Vertus. Elle eſt vermifuge, elle arrête les cours de ventre. La doſe eſt de ʒj à ℥j pour l'animal, & pour l'homme de ℈j à ℈ij ou à ʒj.

CORNE *de Cerf.* Les os, la moelle, la graiſſe de cet animal ſont de quelque uſage en Médecine, mais ſon bois ou ſa corne eſt la partie qu'on emploie le plus communément.

On la choiſit peſante, dure, blanche en dedans.

Vertus. Elle eſt abſorbante. La doſe eſt de ℥j à ℥vj en décoction pour l'animal, & pour l'homme de ʒiij à ʒiv ou vj.

DIAGREDE. Scammonée préparée réduite en poudre, & à laquelle on a fait recevoir au travers d'un papier gris la vapeur du ſoufre qu'on a fait brûler dans un réchaud de feu l'eſpace d'environ un demi quart d'heure, en la remuant de tems en tems avec une ſpatule. Voyez *Scammonée.*

DICTAME. Plante qui vient dans l'Iſle de Crete & de Candie.

On doit choisir le dictame nouveau, en belles feuilles blanches, larges, épaisses, dures & cotonneuses, d'un goût suave & aromatique. Celui qui est le plus garni de fleurs purpurines doit être préféré, comme on doit rejetter celui qui est en petites feuilles non veloutées & souillé d'une grande quantité de petites bûches.

Vertus. Il est céphalique, aromatique, il accélere la circulation. On l'emploie dans le cas d'un part trop tardif, &c. La dose est pour l'animal de ʒj à ʒiv, & pour l'homme de ℈j à ℈ij en poudre ou en infusion dans le vin. Il entre dans plusieurs compositions.

EPONGE. Espece de champignon, léger, mou, poreux, attaché aux rochers qui sont dans la mer. Il en est de deux especes, l'éponge mâle & l'éponge femelle; les éponges les plus estimées sont les éponges mâles, elles sont les plus fines.

On doit les choisir médiocrement grosses, légeres, à petits pores, & d'une couleur gris-cendrée ou jaunâtre.

Vertus. Les éponges sont absorbantes, détersives; elles se chargent des humidités superflues des ulceres.

EPONGE *d'Eglantier*. Espece d'éponge ou d'excroissance qui vient sur l'églantier; elle a à peu près les mêmes vertus que l'éponge, à la différence qu'elle est plus astringente. On la donne dans les mêmes cas que l'autre & à la dose de ʒij à ʒvj pour l'animal.

EUPHORBE. Gomme-résine tirée d'une plante qui croît dans la Lybie, sur le mont Atlas & en Afrique.

Elle doit être en larmes, d'une couleur jaune & éclatante. Elle est sans odeur; la saveur en est âcre & brûlante. L'euphorbe qui n'est pas sec, qui est plein de matieres étrangeres & dont la saveur n'est point âcre doit être rejetté.

Vertus. L'euphorbe est un purgatif très-violent & très-dangereux. Il est sternutatoire, épispastique; on le place parmi les résolutifs âcres & actifs. On en fait usage dans la carie, &c.

FOIE *d'Antimoine.* Il est différent du *crocus metallorum*; c'est un antimoine ouvert par le salpêtre & par le feu.

On doit le choisir en beaux morceaux, luisans, étoilés, unis, tendres; la poudre en doit être rougeâtre & légérement safranée.

Vertus. Le foie d'antimoine pousse par l'insensible transpiration; il excite la mue des chevaux, il en rend le poil net & beau; il est vermifuge. On le donne depuis ℥ ß jusqu'à ℥ iij & ℥ iv.

GALBANUM. Gomme-résine qui découle de la racine d'une plante qui porte le même nom & qui croît dans l'Arabie heureuse, &c.

Il en est de deux sortes, le galbanum en larmes & le galbanum en masse.

Les larmes du premier doivent être belles, jaunâtres en dedans, d'un jaune doré à l'extérieur, d'un goût amer & d'une odeur forte.

Le second doit être sec, bien net, le plus chargé de larmes blanches & le moins fétide qu'il sera possible.

Vertus. Le galbanum donné intérieurement est antispasmodique, nervin, apéritif & réso-

lutif ; extérieurement, il eſt digeſtif, émollient, réſolutif; il ſe diſſout facilement dans le vinaigre ; on s'en ſert pour les onguens & emplâtres. On l'adminiſtre intérieurement à la doſe de ℥ ß à ℥ij pour l'animal, & depuis grains vj à ℥ ß pour l'homme.

Galenga. Racine d'une plante ou roſeau qui a ſes feuilles approchantes de celles de l'iris, qui croît en abondance dans l'Iſle de Java, & que quelques-uns nomment mal à propos *acorus verus*.

On choiſira cette racine récente, rougeâtre au dehors, blanchâtre au dedans, d'un goût chaud & piquant ſuivi d'un peu d'amertume; on rejettera celui qui eſt preſque inſipide.

Vertus. Elle eſt chaude, ſtomachique, céphalique, carminative. Elle entre dans quelques compoſitions.

Gayac ou *bois ſaint*. Arbre ordinairement de la grandeur du noyer, il vient dans l'Amérique & dans l'Iſle de St. Domingue, &c.

On fait uſage en Médecine de ſon bois, de ſon écorce & d'une réſine qui en découle naturellement ou par inciſion ; on la nomme gomme de gayac.

Le bois de gayac eſt réſineux, dur, peſant ; extérieurement il eſt d'un jaune pâle, intérieurement d'un gris verdâtre tirant un peu ſur le noir ; ſon odeur a quelque choſe de balſamique lorſqu'on le râpe ; la ſaveur en eſt un peu amere & aromatique.

L'écorce eſt compacte, difficile à rompre, griſe extérieurement, parſemée de taches de différentes couleurs le plus ſouvent verdâtres, moins pâle intérieurement, d'une ſaveur amere & aſſez agréable.

La gomme ou réſine eſt friable, brune extérieurement, rouſſâtre intérieurement, quelquefois blanchâtre ou tirant ſur le verd, d'une ſaveur âcre & d'une odeur agréable lorſqu'on la brûle.

Vertus. Le bois eſt atténuant, ſtimulant, ſudorifique ; on le donne à l'animal en ſubſtance & râpé, depuis ℥ ß à ℥ ij, & en décoction depuis ℥ ij à ℥ viij ; à l'homme à la doſe de ℥ ß ou ℥ j ſur ℔ ij d'eau qu'on réduit à moitié. La gomme eſt inciſive, atténuante, réſolutive. On s'en ſert intérieurement à la doſe de ʒ ij à ℥ ß ou ℥ j. Elle eſt encore employée extérieurement dans les emplâtres, &c.

GENIÈVRE. Ses baies ſont ſphériques & vertes ; en mûriſſant elles deviennent d'un bleu noirâtre ; la pulpe eſt rouſſâtre, l'odeur & la ſaveur en ſont aromatiques & pénétrantes. Elles naiſſent ſur un arbre qui eſt commun dans nos bois & qu'on appelle genévrier.

Vertus. Les baies de genièvre ſont aromatiques, chaudes, diſcuſſives, carminatives, antiſeptiques, ſudorifiques, la doſe eſt d'une poignée dans l'avoine ou le ſon. On en fait auſſi des décoctions ; on les fait macérer dans du vinaigre ; on les fait brûler en guiſe de parfum. On ſe ſert auſſi du bois de genévrier dans les tiſannes ſudorifiques à la doſe de ℥ ij à ℥ iv. La doſe des baies pour l'homme en infuſion dans l'eau ou dans le vin eſt de ʒ ß à ʒ j.

GINGEMBRE. Racine tubéreuſe légérement applatie, dont la couleur extérieure eſt d'un brun cendré, quelquefois blanchâtre & dont l'intérieure eſt jaunâtre. L'odeur en eſt foible, mais aſſez agréable. Sa ſaveur eſt aromatique, très-âcre, brûlante. Elle vient des Indes Orientales.

On la rejettera lorsqu'elle sera mollasse, filandreuse, vermoulue. Pour déguiser ce dernier défaut, les Marchands bouchent les trous faits par les vers avec du bol ou de la craie.

Vertus. Le gingembre est un aromatique âcre, il est discussif, stimulant, stomachique, carminatif chaud; on ne doit l'employer que quand on n'a pas à redouter trop d'irritation. La dose pour l'homme est de grains iv, vj ou viij; pour l'animal de xxx jusqu'à ʒ iij.

GOMME *Ammoniac*. Substance gomméo-résineuse, jaunâtre au dehors, blanche au dedans, d'une odeur qui approche de celle du galbanum & d'un goût tirant sur l'amer. Elle s'enflamme au feu à la faveur de la partie résineuse qu'elle renferme.

La meilleure doit être choisie en belles larmes, nettes, figurées comme celles de l'oliban.

On en vend en masse chez les Droguistes; celle-ci est chargée de beaucoup d'impuretés; on l'emploie dans les emplâtres; il faut choisir la plus dépourvue & la plus dégagée de matieres étrangeres.

Vertus. Cette gomme amollit, atténue, digere, résout. Elle est apéritive, fondante. Elle leve les obstructions. La dose est de ʒ ij à ʒ vj pour l'animal, & depuis ℈ ß à ʒ j pour l'homme. Elle se dissout facilement dans le vinaigre.

GOMME *Arabique*. Elle découle de l'écorce du tronc de différens acacias & particuliérement de celui qui est connu sous le nom d'acacia d'Egypte. Ce suc gommeux est en larmes de différentes grosseurs; leur figure varie aussi beaucoup; les unes sont presque rondes, mais avec quelques angles; les autres sont repliées sur elles-mêmes. Celles qui sont claires, trans-

parentes, presque blanches, sont les plus recherchées. Cette gomme n'a point d'odeur & presque point de saveur.

On la choisit seche, blanche, claire, transparente, nette, polie, de substance massive, d'un goût insipide, se dissolvant ou se fondant aisément dans l'eau, & non mêlée de paille & de terre.

Vertus. Elle est adoucissante, pectorale, humectante. La dose est de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal, & pour l'homme depuis ℈ j à ʒ j ou ij.

GOMME *Elémi.* Résine d'un blanc tirant sur le verdâtre, qui, par le moyen d'incisions pratiquées, découle du tronc & des grosses branches d'un arbre semblable à l'olivier sauvage & qui croît dans l'Arabie heureuse, &c.

On choisira la gomme élémi seche, néanmoins mollasse, d'une odeur douce & assez agréable; on prendra garde à ce qu'on n'y substitue pas du galipot lavé dans l'huile d'aspic moyenne, comme il n'arrive que trop souvent; on le connoîtra facilement à la blancheur de la drogue & à son odeur qui tient de celle de la térébenthine, outre qu'elle est toujours enveloppée des feuilles qui se trouvent dans les cirons de bois de girofle.

Vertus. La véritable gomme élémi est un baume naturel pour les plaies; elle tempere, elle amollit, résout, adoucit. On l'emploie extérieurement dans les emplâtres, onguens, &c.

GOMME *de Gayac.* Voyez *Gayac* ou *Bois Saint.*

Pour la connoître & la différencier de la colophone, il n'y a qu'à l'exposer à une lumiere ou sur des charbons ardens, elle rend une odeur suave & aromatique.

Gomme *de Lierre*. Subſtance réſineuſe qui ſe durcit à meſure qu'elle découle d'une plante ligneuſe connue ſous le nom de lierre commun ou grimpant. Elle contient auſſi quelques parties gommeuſes : quand elle eſt fraiche elle eſt gluante, d'une couleur rouge, d'une odeur forte, pénétrante & aſſez agréable ; en vieilliſſant elle devient ſeche, friable, d'une couleur tannée.

On la choiſira bien ſeche, tranſparente, d'une odeur balſamique ; ſouvent on vend pour cette gomme de la gomme alouchi.

Vertus. Elle eſt tonique, déterſive, un peu réſolutive, &c. elle entre dans des emplâtres & des onguens.

Gomme *Gutte*. Suc comméo-réſineux, ſec & ſolide, la couleur en eſt d'un jaune un peu rouge, il s'enflamme au feu. Quand on met cette gomme dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir qu'un peu de ſaveur, mais bientôt cette ſaveur devient âcre & cauſe beaucoup de ſéchereſſe. Elle vient de la Chine & du Royaume de Siam.

On doit la choiſir dure, caſſante, nette, haute en couleur & d'un beau jaune. Elle ſe diſſout mieux dans l'eſprit de vin que dans l'eau. Il paroît qu'elle ſe délaye ſimplement dans ce dernier menſtrue. Au bout de quelque tems elle tombe au fond du vaſe & laiſſe la liqueur preſque claire.

Vertus. Elle purge violemment les humeurs ſéreuſes & bilieuſes. La doſe eſt ʒj à iv pour l'animal. Elle eſt employée rarement & avec précaution pour l'homme. On la lui donne à la doſe de grains j à viij.

Grenouille. Animal aquatique aſſez connu. Il eſt dans la claſſe des reptiles & des amphibies.

Vertus. Les Grenouilles ſont adouciſſantes, réſolutives, apéritives, &c.

GUY *de Chêne.* Petit arbriſſeau qui croît ſur les chênes à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges ſont ordinairement groſſes comme le doigt, dures, ligneuſes, compactes, peſantes, de couleur brune en dehors, blanche, jaunâtre en dedans; il jette pluſieurs rameaux couverts d'une écorce verte; ſes feuilles ſont opposées deux à deux, oblongues, épaiſſes, dures, aſſez ſemblables à celles du grand bouis, mais un peu plus longues. On doit le choiſir bien nourri, dur, peſant, & s'il ſe peut encore attaché à un morceau de chêne pour être aſſuré qu'il eſt véritable, parce qu'on nous vend ſouvent du guy qui vient ſur d'autres arbres.

Vertus. Il eſt fortifiant, antiépileptique, antiſpaſmodique, vermifuge, réſolutif. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ viij pour l'animal.

HUITRES. Coquillage aſſez connu. On n'en emploie dans la Médecine vétérinaire, comme dans la Médecine humaine que les écailles: celle de l'huître mâle eſt aiſément diſtinguée par un filet noir qui regne au bord & en dedans de l'écaille; on les met en poudre & on les porphiriſe avant de les donner.

Vertus. Elles ſont abſorbantes, on regarde l'écaille d'huître mâle comme un antihidrophobique; cette écaille calcinée donne une chaux qui eſt regardée comme un bon lithontriptique. La doſe pour l'homme eſt de ʒ ß à ʒ j, & pour l'animal de ʒ ij à ℥ j.

JALAP. Racine d'une eſpece de *Convolvulus*. On la tire coupée en tranches de la nouvelle Eſpagne. Elle eſt un peu inégale, d'un gris foncé & noirâtre extérieurement; intérieurement elle eſt d'un brun noirâtre, entremêlée de lignes blanches ou jaunâtres; ſon odeur eſt très-foible; la ſaveur en eſt âcre, réſineuſe, elle excite de légeres nauſées. C'eſt un compoſé réſino-gommeux.

On doit la choiſir épaiſſe, peſante, difficile à caſſer avec les mains, la moins blanche en dedans qu'il eſt poſſible. Elle doit s'enflammer lorſqu'on la met ſur des charbons ardens ou lorſqu'on la préſente à la flamme d'une bougie.

Vertus. Le jalap eſt un très-bon purgatif. La doſe pour l'animal eſt de ℥ ß à ℥ jß, & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

IPECACUANHA. Il en eſt de trois ſortes; le blanc, le gris & le brun.

Le blanc eſt une racine d'un blanc jaunâtre, qui a peu d'odeur & peu d'amertume, & qui n'a nullement la propriété des autres.

Le gris eſt la racine d'une plante du même nom qui croît au Pérou, menue, tortueuſe, âpre, d'un gris cendré à l'extérieur, tandis que l'intérieur eſt une eſpece de filet ligneux. Elle a peu d'odeur.

L'ipecacuanha brun vient du Breſil. Cette racine eſt plus déliée & plus tortueuſe que la précédente. Elle eſt brune & même noirâtre.

Cette racine doit être bien nourrie, foncée, difficile à rompre; il faut qu'elle ait une ſorte de filet ligneux dans ſon milieu, qu'elle ne ſoit point mélangée de ſa tige & de ſes filamens, & que le goût en ſoit âcre & légérement amer.

Vertus. L'Ipecacuanha a la propriété de fondre les matieres glaireuſes, qui en ſe raſſemblant & en s'attachant aux parois des inteſtins, cauſent les irritations & les contractions violentes de ces viſceres. On l'adminiſtre quand on eſt parvenu à diminuer l'inflammation & l'éréthiſme qui accompagnent toujours ces ſortes de maladies. Il provoque le vomiſſement dans l'homme, on le donne plus ſouvent en ſubſtance qu'en infuſion à la doſe de grains vj juſqu'à ʒ ß & plus. On le donne à l'animal à la doſe de ʒ j juſqu'à ℥ ß. Il n'excite jamais le vomiſſement en lui, il le purge par le bas à la doſe de ℥ j. En une doſe beaucoup moindre pour l'un & pour l'autre, il eſt altérant, &c.

LABDANUM. Subſtance réſino-gommeuſe. Il en eſt de deux eſpeces, une ſolide & l'autre liquide ; l'une & l'autre viennent de Candie &c.

Le labdanum liquide doit être choiſi le plus odorant & le plus net qu'il ſera poſſible, d'une conſiſtance ſolide, d'un beau noir de jayet, d'une odeur douce & aſſez agréable tirant ſur celle de l'ambre gris, il eſt le plus eſtimé & le plus cher.

Le labdanum ſolide eſt ſous la forme de pains entortillés, de couleur noirâtre, d'une odeur aſſez douce quand on l'approche du feu ; c'eſt ce que l'on appelle labdanum *in tortis.*

Vertus. Le labdanum conſolide, atténue, déterge & réſout. On l'emploie dans quelques compoſitions.

LIMAILLE *d'acier.* Tout le monde connoît la limaille d'acier qui n'eſt que le débris que les ouvriers qui travaillent ce métal font par le moyen de la lime.

Vertus. Elle est apéritive, tonique, astringente ; la dose pour l'animal est de ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme de grains xij à ℈ ij.

LITHARGE *d'or & d'argent.* Il n'y a point de différence entre ces deux especes de litharge, elles ne sont autre chose que du plomb qui a servi à la purification de l'argent & qui est rempli des scories de la matiere purifiée ; selon le degré de calcination qu'il a reçu, il prend diverses couleurs ; on le nomme tantôt *litharge d'or* tantôt *litharge d'argent.*

Vertus. La litharge est déterſive, deſſicative, résolutive, répercussive ; on ne la donne jamais intérieurement parce qu'elle est un poison ; elle entre dans la plupart des emplâtres & onguens, & dans plusieurs autres compositions.

MACIS. Seconde enveloppe de la noix muscade. On l'a nommée mal à propos fleur de muscade ; elle est mince & rougeâtre, d'une odeur suave & d'un goût aromatique.

On doit choisir le macis le plus haut en couleur, d'un goût fort chaud & fort aromatique ; on prétend que quand il est nouveau il est rouge comme l'écarlate & qu'en vieillissant il devient blanc.

Vertus. Le macis est un aromatique actif & chaud. Quelques-uns lui accordent plus d'énergie qu'à la muscade. La dose pour l'animal est de ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme de grains x à xx.

MANNE. Suc concret blanc roussâtre, sortant sans incision & par incision du tronc & des branches de deux especes de frênes qui croissent dans la Calabre & dans quelques autres endroits d'Italie. Le goût en est doux, mielleux,

l'odeur foible & fade. Il eſt différentes eſpeces de manne dans les boutiques. Nous employons par préférence la manne en ſorte ou manne graſſe qui eſt en grumeaux irréguliers, un peu gras & d'un roux aſſez foncé. On doit la choiſir la plus nette d'ordures qu'il eſt poſſible.

Vertus. La manne eſt un purgatif très-doux. La doſe ordinaire pour l'homme eſt depuis ℥ j à ℥ iij. On la fait diſſoudre à une douce chaleur dans eau ſ. q. On peut la donner à l'animal depuis ℥ iij juſques à ℔ ß & même plus.

MASTIC. Réſine qui découle par inciſion du tronc de l'arbre que nous appellons lentiſque. On la trouve ſous la forme de grains ou de larmes plus ou moins petites, ſeches, friables; elle s'amollit ſous les dents lorſqu'on la mâche un peu long-tems & devient à peu près comme la cire; elle s'enflamme au feu; la couleur en eſt d'un jaune citron très-pâle, l'odeur douce & légérement aromatique, la ſaveur foible & balſamique avec une légere aſtriction; quand on la brûle, elle répand une odeur aromatique, on doit rejetter celle dont la couleur eſt foncée, livide, & qui eſt mêlée d'ordures.

Uſages. Le maſtic eſt tonique, conſolidant; légérement aſtringent, fortifiant. Il entre dans pluſieurs compoſitions. La doſe eſt pour l'animal de ʒ iv à ℥ ij, & pour l'homme de grains x à ℈ j.

MÉCHOACAN. Racine légere, blanchâtre au dehors & au dedans, couverte d'une écorce ridée; la ſubſtance en eſt un peu mollaſſe, à peine y diſtingue-t-on quelques fibres. Elle a quelques bandes circulaires comme la bryone, mais elles ſont moins ſerrées. Elle en differe d'ailleurs en ce qu'elle eſt dure & qu'elle n'eſt

pas amere. Elle vient de la nouvelle Eſpagne dans la Province de Mechoacan.

On doit choiſir le méchoacan récent ; il conſerve peu de tems ſa vertu. Il doit être blanchâtre, dur, peſant, ni noirâtre, ni carié.

Vertus. Le méchoacan eſt un excellent purgatif ; on ne le donne pas en décoction, il perd ſa vertu par l'ébullition. La doſe eſt pour l'homme de ʒ ij à ʒ iv. & pour l'animal de ℥ j à ℥ iv.

MERCURE *coulant ou crud.* Subſtance métallique, fluide & ne mouillant point. On le choiſira blanc, coulant, net, vif, & d'une belle eau, ſe ſéparant avec une promptitude extrême en une infinité de molécules ſphériques ; on rejettera celui qui étant mis dans quelque vaiſſeau de cuivre, comme balances & autres paroît plombé, c'eſt-à-dire dont la couleur eſt brune, qui fait des queues ou traînées comme s'il étoit gras & qui adhere aux doigts quand on le manie.

On peut encore l'éprouver en en mettant tant ſoit peu dans une cuillere d'argent ; on le fait évaporer ſur le feu ; s'il reſte une tache jaune dans la cuillere, c'eſt une marque qu'il eſt naturel ; au contraire s'il reſte une tache noire, c'eſt une preuve qu'il eſt mélangé de plomb.

Vertus. En général le mercure préparé de différentes façons eſt un fondant très-efficace, il eſt vermifuge, carminatif, ſudorifique, antipſorique, propre dans toutes les maladies de la peau, il entre dans les breuvages, onguens, décoctions, emplâtres, linimens &c. Nous ne le donnons jamais en ſubſtance.

MIEL. Il en eſt deux ſortes en général, le blanc & le jaune ; le miel blanc ſe tire des gâteaux

gâteaux nouvellement pris dans les ruches. On expoſe ces gâteaux ſur des claies ou nattes d'oſier; on laiſſe découler le miel dans des vaſes qu'on met au-deſſous, on l'appelle miel vierge; on tire encore un autre miel blanc en mettant le gâteau à la preſſe, mais ce miel ſent la cire & n'eſt pas ſi bon que le premier.

Le plus beau & le meilleur miel blanc eſt celui qu'on nous apporte de Narbonne.

On doit le choiſir d'une conſiſtance qui ne ſoit point trop liquide; il doit plutôt être épais & grenu; le plus blanc eſt toujours à préférer; l'odeur & la ſaveur doivent en être douces, agréables; il faut qu'il ſoit légérement aromatique.

On le falſifie quelquefois avec de l'amidon pour le rendre plus blanc. On peut s'appercevoir de cette fraude, le miel ainſi altéré laiſſant la bouche pâteuſe.

Quelques perſonnes pour lui communiquer une odeur aromatique plus forte y mettent quelques branches de romarin & les y laiſſent quelques jours; c'eſt ainſi qu'ils donnent ſouvent du miel blanc commun pour du miel de Narbonne; on reconnoît facilement cette fraude en remuant le miel, car il y reſte toujours quelque partie de romarin, ſoit des feuilles, ſoit des fleurs.

Le miel jaune ſe fait de toutes ſortes de gâteaux vieux ou nouveaux qu'on tire des ruches.

On doit le choiſir d'une bonne conſiſtance, d'un beau jaune & d'un bon goût, bien net, ſans mélange de farine, ce que l'on connoît en le portant à la bouche.

Vertus. Le miel eſt en général pectoral, déterſif, laxatif, digeſtif, atténuant, réſolutif, apéritif, car ſa qualité ſavonneuſe le rend ca-

pable de diſſoudre pluſieurs matieres immiſcibles avec l'eau ſeule. Nous en faiſons un uſage fréquent dans les lavemens, dans les injections, dans les gargariſmes &c. Nous le donnons intérieurement; nous tenons ſouvent les animaux à un régime miellé &c.

MYRRHE. Gomme-réſine. Les larmes en ſont de différentes groſſeurs, plus ou moins tranſparentes, plus ou moins obſcures, les unes d'une couleur rouſſe, les autres d'un jaune pâle, les autres de couleur ferrugineuſe. Intérieurement on y voit de petites marques blanches ſemblables à des coups d'ongle; de là l'épithete d'onglée pour déſigner la véritable myrrhe, *myrrhe onglée;* l'odeur en eſt aromatique, mais elle eſt fade; ſa ſaveur a de l'amertume & une âcreté qui excite des nauſées. On doit la choiſir très-nette & s'attacher aux plus belles larmes.

Vertus. La myrrhe eſt au rang des ſtomachiques, des vulnéraires pectoraux. Elle eſt déterſive & antiputride. On l'emploie intérieurement & extérieurement en cette derniere qualité & comme fondante & réſolutive. Elle entre dans beaucoup de compoſitions. On en fait une teinture dont la doſe eſt pour l'homme de gouttes vj à xv, & pour l'animal de ʒj à ʒiij.

NOIX *muſcade.* Amande d'un fruit de la groſſeur de nos noix vertes, dure, un peu ridée à l'extérieur & d'une couleur cendrée, intérieurement d'un jaune pâle avec des veines ondulantes d'un rouge brun & d'un jaune blanchâtre. La figure en eſt olivaire; l'odeur en eſt très-aromatique & fort agréable, ſa ſaveur ne l'eſt pas moins, mais elle a de l'âcreté & de la chaleur.

Vertus. Elle eſt confortative. Ses vertus ſont les mêmes que celles du macis.

Noix *de gale.* Excroiſſances attribuées à la piqûre d'inſectes qui s'attachent à l'écorce & au bois de chêne dans différens pays. Les unes viennent d'Alep & de Tripoli, les autres de la Provence, de la Gaſcogne. Les premieres ont un certain poids, elles ſont compactes, épineuſes & anguleuſes à leur ſurface, d'un brun verdâtre plus ou moins foncé, elles ſont préférables aux ſecondes.

Vertus. Ces noix ſont très-aſtringentes. On s'en ſert en lotions, en fomentations &c.

OLIBAN ou *Encens.* Nous tirons du Levant cette eſpece de réſine. Il eſt de deux ſortes d'oliban, le mâle & le commun. Celui-ci eſt mêlé d'impuretés, il eſt mollaſſe, graiſſeux, inflammable. L'autre eſt ſec, d'une couleur jaune légérement blanchâtre à l'extérieur, l'odeur en eſt forte & vive quand il eſt mis dans le feu, la ſaveur en eſt âcre & mêlée d'amertume. On le choiſit en belles larmes tranſparentes & très-caſſantes.

Vertus. Cette réſine eſt vulnéraire, conſolidante, diſcuſſive. Elle eſt employée dans les onguens, dans les emplâtres &c. Intérieurement elle eſt ſudorifique, fortifiante, propre dans les maladies de la poitrine. La doſe pour l'homme eſt de ℈j à ʒj, & pour l'animal de ℥ß à ℥iij. On s'en ſert encore dans les parfums.

Opium. Mélange de parties gommeuſes & de parties réſineuſes fortement unies, ainſi que de parties purement terreuſes ſur leſquelles les menſtrues n'ont point d'action. Les Levantins

nous l'envoient en gâteaux ; il s'amollit ſous les doigts. Sa couleur eſt d'un rouge brun tirant ſur le noir, ſon odeur déſagréable, ſa ſaveur amere &c.

Vertus. Il eſt ſomnifere, calmant, ſudorifique. La doſe pour l'homme eſt de grains ß à iij, & pour l'animal de grains iij à viij.

Opopanax. Gomme-réſine découlant ſuivant quelques Auteurs d'une plante férulacée qui croît dans la Macédoine &c.

Il en eſt de trois ſortes, celui qui eſt en larmes, celui qui eſt en maſſe, & l'opopanax contrefait ou applati.

Le premier doit être choiſi en belles larmes blanches en dedans & d'un blanc doré au dehors, d'une odeur forte, d'un goût amer & déſagréable ; le plus ſec & le plus net qu'on puiſſe trouver.

Le ſecond qui eſt en maſſe eſt le plus chargé de larmes & le plus approchant de la couleur & de l'odeur du premier.

A l'égard du troiſieme ou de l'applati, on le rejettera entiérement, & on le connoîtra facilement en ce que le véritable eſt en petites larmes rondes, & que celui-ci eſt plat, de la largeur & de la groſſeur du pouce.

Vertus. Il eſt aſſez ſemblable au galbanum par ſes vertus ; il eſt propre pour la guériſon des plaies ; il eſt diſcuſſif & fondant ; il entre dans pluſieurs compoſition s, emplâtres & onguens. Intérieurement il eſt apéritif & réſolutif. On le donne à l'homme à la doſe de grains x à ʒ ß, & à l'animal depuis ʒ j à ℥ ß.

Os *de sèche*. Ecaille aſſez ſolide ou os blanc, opaque, léger, uni, dur au-deſſus, friable en deſſous, d'un goût âcre & légérement ſalé &

ſans odeur qui garnit le dos d'un poiſſon que l'on nomme ſèche ou bouffron. On le pêche ſur les bords de l'Océan & de la Méditerranée.

On doit choiſir l'os de ſèche épais, blanc, léger, friable.

Vertus. Il eſt apéritif, déterſif & deſſicatif. On le pulvériſe, on le dònne extérieurement dans quelque infuſion ou mêlé avec quelques autres médicamens appropriés à la doſe de grains xx à l'homme & de ʒ ij à ℥ j à l'animal. Il entre dans quelques compoſitions.

PAREIRA *brava*. Racine qui ſignifie en François vigne ſauvage ou bâtarde ; elle a de la reſſemblance avec celle du thymelæa. Elle eſt ligneuſe, tortueuſe, brune au dehors, rude & ſillonnée dans ſa longueur & dans ſa circonférence & d'un jaune obſcùr intérieurement &c.

Vertus. Elle eſt très-apéritive & propre pour le gravier. On la donne à l'animal en poudre dans du vin blanc à la doſe de ʒiv à ℥jß ; en infuſion à la doſe de ℥j à ℥iv. On la donne à l'homme à la doſe de ʒß à ʒiij.

PÉTROLE. Huile minérale ou bitume liquide, inflammable, d'une odeur forte & fétide. La couleur en eſt différente ſuivant les pays & les lieux dont on le tire. Le plus employé parmi nous eſt celui de Gabian en Languedoc à quelques lieues de Beziers. Celui-ci eſt d'une couleur rouge tirant quelquefois ſur le noir. Celui d'une couleur jaune ou blanche eſt le plus eſtimé ; il en eſt près de la Principauté de Modene.

Vertus. Le pétrole eſt extérieurement tonique, nervin & réſolutif ; on le fait entrer dans les préparations topiques de ce genre.

Pierre *hématite.* Cette pierre dure, compacte, peſante, participant du fer préſente des aiguilles pointues. Sa couleur eſt d'un brun rougeâtre, elle paroît rouge comme du ſang à meſure qu'on la tire des mines de fer.

On doit la choiſir nette, peſante, compacte, en belles aiguilles, de couleur rouge brun, ayant des lignes noirâtres au dehors; elle doit reſſembler au cinabre intérieurement.

Vertus. Elle eſt fort aſtringente, deſſicative; elle entre dans pluſieurs compoſitions.

Poivre *noir.* Fruit d'une plante rampante & ſarmenteuſe comme le lierre, elle vient dans l'Iſle de Java &c. Ce fruit eſt une ſemence ronde, ridée, l'écorce en eſt noirâtre. L'intérieur eſt compact & d'une couleur blanche; extérieurement il eſt d'un jaune verd. L'odeur en eſt légérement aromatique & aſſez agréable; la ſaveur en eſt très-âcre & brûlante.

On doit le choiſir bien nourri, net, compact, aſſez peſant, fort âcre au goût.

Vertus. Il eſt inciſif, ſtimulant, ſtomachique; on le donne à l'homme depuis grains iv juſqu'à xij; à l'animal depuis ʒ ß à ʒ iij. On peut le faire infuſer dans le vin.

Poix. Subſtance réſineuſe qu'on tire du pin. Les différences des poix ſont dûes à celles de la préparation qu'on en fait.

Poix *de Bourgogne ou poix graſſe.* On doit choiſir la poix graſſe, la plus blanche, la moins remplie d'eau & d'ordures, & la moins coulante que faire ſe pourra.

Poix *réſine.* Quand elle eſt d'une belle qualité, elle eſt exempte d'eau & de ſable, elle eſt ſeche & d'une couleur jaunâtre. La meilleure vient de Bayonne & de Bordeaux.

Poix *noire*. Elle doit être d'un beau noir luisant, ſeche & former des eſpeces de ſoleil quand on la caſſe.

Vertus. Toutes les eſpeces de poix ſont digeſtives, fortifiantes, attractives, réſolutives; on les emploie dans les onguens & emplâtres &c.

Polypode. Il s'agit ici de celui qui eſt aſſez ſemblable à la fougere par ſes feuilles, il croît ſur les vieux murs, ſur le frêne, le hêtre, le chêne &c. Celui qui eſt pris ſur le dernier de ces arbres eſt le plus eſtimé. C'eſt de ſa racine qu'on fait le plus d'uſage; elle eſt rampante, d'une médiocre groſſeur, garni de pluſieurs petits tubercules, la couleur en eſt extérieurement rouſsâtre, intérieurement verdâtre; l'odeur en eſt foible; ſa ſaveur d'abord fade laiſſe une légere âcreté mêlée d'un peu d'aſtriction.

Vertus. Elle eſt laxative, apéritive, diurétique. La doſe pour l'homme eſt ordinairement de ℥ j dans ſ. q. de liquide, & pour l'animal de ℥ ij à ℥ vj.

Pyrèthre. Racine qui vient de Tunis. Elle eſt de moyenne longueur, de la groſſeur du petit doigt, extérieurement d'un noir rouſsâtre, blanchâtre au dedans, ſans odeur, d'un goût âcre & brûlant.

Elle doit être bien nourrie, ſeche, mal-aiſée à rompre.

Vertus. Elle eſt active, irritante; on s'en ſert principalement comme d'un maſticatoire, d'une errhine &c.

Quinquina. Ecorce d'un arbre qui croît dans le Pérou. On doit la choiſir d'une ſubſtance compacte, ſeche & d'une épaiſſeur mé-

diocre. Il faut prendre garde qu'elle ne tombe point en pouſſiere lorſqu'on la rompt & qu'elle ne ſoit pas remplie d'ordures comme on le voit ſouvent; on doit préférer auſſi les petites écorces noirâtres & chagrinées à l'extérieur, parſemées de quelques mouſſes blanches ou de quelques petites feuilles de fougere, rougeâtre en dedans & d'un goût amer & fort déſagréable; on rejettera celles qui ſont filandreuſes quand on les caſſe, d'une couleur rouſſe, & celles qui ſont couleur de canelle extérieurement, quoiqu'elles ſoient les plus eſtimées par ceux qui n'ont qu'une légere connoiſſance de cette écorce.

On falſifie quelquefois le quinquina en y mêlant d'autres écorces, telles que celle de l'aliſier dont la couleur eſt plus blanche en dehors, plus rouge intérieurement & dont la ſaveur eſt plus ſtiptique. On y mêle auſſi ſouvent de l'écorce de caſcarille.

Vertus. Le quinquina eſt chaud, deſſicatif, inciſif, fébrifuge, antiſpaſmodique, propre à arrêter & à détruire les mouvemens convulſifs, antiputride & d'un très-grand ſecours dans les gangrenes, dans les maladies putrides & contagieuſes du bétail. On l'emploie en ſubſtance, en décoction, en infuſion dans le vin, dans l'eau de vie, dans l'eſprit de vin & dans d'autres liqueurs. La doſe ordinaire pour l'homme eſt depuis ʒ ß à ʒ j; pour l'animal depuis ʒ ij à ʒ vj. On en renouvelle dans la journée ſelon le beſoin l'adminiſtration. On joint au quinquina d'autres ſubſtances telles que le ſel ammoniac, le nitre &c.

REALGAR. Quelques-uns disent *Réalgal.* Suc arsenical de même que l'orpiment. Il en est de deux sortes, le naturel & le factice. Le premier se tire des mines métalliques avec l'orpiment. Sa couleur est la même que celle du cinabre, il répand quand on le brûle une odeur de soufre & d'ail. Il est friable. Il vient de la Chine sous diverses formes tantôt en coupes & tantôt sous celle de petites pagodes.

Le second est fait de l'orpiment cuit & fondu pendant quelque tems dans des vaisseaux sublimatoires. Il s'éleve au haut de ces vaisseaux des fleurs jaunes, il reste au fond une masse qui figée par le froid est rouge comme du cinabre.

Vertus. La poudre de réalgal préparée est un escarotique, on en fait des trochisques &c.

RÉSINE *de Jalap.* Voyez JALAP. ℥ xij. de racine de jalap bien choisie donnent par le moyen de l'esprit de vin ℥ ij de résine.

Vertus. Cette résine est un purgatif fondant assez fort. La dose est pour l'animal de ʒ j à ʒ iv, & pour l'homme de grains iv à x.

RHUBARBE Racine qu'on nous apporte en morceaux de différentes grosseurs & de différentes longueurs de la Chine, de la Perse & de la Moscovie; ces morceaux sont assez légers; leur substance paroît fongueuse; leur couleur est d'un jaune foncé & un peu brun à l'extérieur; l'intérieur est jaune aussi, mais marqué de taches rougeâtres par intervalle qui font paroître cette racine marbrée; l'odeur en est aromatique, mais désagréable; le goût en est amer & légérement âcre & astringent; on doit toujours préférer celle qui est bien seche & la plus pesante & la plus marbrée.

Uſage. La Rhubarbe eſt un bon purgatif aſtringent, propre à rétablir le ton des fibres de l'eſtomac & des viſceres relâchés &c. La doſe eſt de ℥ ß juſques à ℥ j ß en infuſion, & depuis ʒ ij à ʒ vij, en ſubſtance pour l'animal. Pour l'homme en ſubſtance & après avoir été miſe en poudre la doſe eſt depuis grains vj juſques à ʒ j, & en infuſion depuis ʒ j juſques à ʒ ij.

SAFRAN. On donne ce nom à des filamens applatis qui ſont la continuation du piſtile d'une plante bulbeuſe du même nom.

On doit le choiſir bien ſec, doux au toucher, en beaux filets longs, bien veloutés & d'un beau rouge foncé, le moins chargé de filets jaunes que faire ſe pourra, d'une odeur forte qui ne ſoit ni celle du moiſi ni de l'échauffé. Le ſafran Gatinois eſt préféré à celui qu'on cultive dans les autres Provinces de France, & ne le cede point à celui du Levant ; on tire auſſi bien la teinture du ſafran par l'eau que par les ſpiritueux.

Uſage. Il eſt cordial, ſtomachique, alexitere, antiſpaſmodique, réſolutif & anodin. La doſe du ſafran en ſubſtance eſt pour l'homme depuis grains ij à ℈ j ; elle peut être augmentée en infuſion. Pour l'animal elle eſt de ℥ j à ℥ iv en infuſion, & de ℥ ß à ℥ j ß en ſubſtance.

SAGAPENUM ou *Gomme ſéraphique.* Gomme-réſine qui découle d'une plante que l'on croit être du genre des férulacées. Il nous eſt apporté de Perſe.

On doit le choiſir en belles larmes, claires, tranſparentes, d'une odeur forte & approchante

de celle du pin. Jetté ſur le feu, ſon odeur doit approcher de celle de l'ail. La ſaveur en doit être âcre & amere. Il faut qu'il plie ſous les doigts quand on le manie.

Vertus. Le ſagapenum eſt tonique, inciſif, fondant & extérieurement atténuant, maturatif. La doſe à l'intérieur eſt pour l'homme depuis grains xij à ℈ ij, & pour l'animal depuis ʒ j à ʒ iv.

SALSE-PAREILLE. Racine qui vient du Pérou & de la nouvelle Eſpagne, &c. Elle eſt ordinairement de la groſſeur d'une plume, longue, flexible ; extérieurement elle eſt d'un roux cendré, blanche au dedans, farineuſe, mollaſſe, elle n'a nulle odeur, la ſaveur en eſt légérement amere ; elle laiſſe une impreſſion viſqueuſe dans la bouche.

On doit choiſir celle qui eſt facile à fendre, qui eſt griſe à l'extérieur. On rejettera celle qui eſt cariée & qui répand une eſpece de farine lorſqu'on la fend.

Vertus. Elle eſt ſudorifique, diaphorétique. Quelques-uns ne lui reconnoiſſent qu'une vertu déterſive. On la donne en décoction à l'homme à la doſe de ℥ ß ou de ℥ j & plus, & à l'animal à la doſe de ℥ ij à ℥ vj & plus.

SANDARAQUE. Réſine qui découle par inciſion des branches du grand genévrier : nous la tirons d'Afrique. On doit la choiſir en belles larmes, & la moins remplie de parties hétérogenes qu'il eſt poſſible. La couleur en eſt d'un jaune pâle ; l'odeur en eſt balſamique ; ſa ſaveur eſt âcre.

Vertus. Cette réſine eſt tonique, réſolutive & antiputride à l'extérieur. On s'en ſert quelquefois en fumigation.

SANG-DRAGON. Résine tirée par incision d'un arbre qu'on appelle *Draco-arbor*. Elle vient des Isles Canaries & de la Jamaïque. Elle est seche, inflammable ; extérieurement de couleur d'un rouge foncé & presque brun ; d'un rouge de sang à l'intérieur. Elle répand quand on la brûle une odeur légérement balsamique, & c'est la meilleure.

La Hollande nous fournit une autre espece de sang-dragon qui est en pain plat, d'un rouge extrêmement foncé & luisant tant au dehors qu'au dedans, assez friable. Ecrasé il est d'un assez beau rouge ; brûlé il répand une odeur de cire d'Espagne. On falsifie souvent le sang-dragon avec de la brique ou du bol d'Arménie ; la fraude se découvre aisément parce que le sang-dragon se dissout entiérement dans l'esprit de vin, & que le bol & la brique se précipitent au fond du vase.

Vertus. Il est astringent, dessicatif. On l'emploie extérieurement & intérieurement pour l'animal à la dose de ℥j à ℥iv, & pour l'homme à la dose de ʒj à ʒij.

SANTAL ou *Sandal.* Il est trois sortes de Santaux ou Sandaux, le citrin, le blanc & le rouge.

Le santal citrin est le plus propre aux vues que la Médecine se propose. Il est résineux. L'odeur en est forte, le goût aromatique. On en peut extraire la résine en faisant infuser des morceaux de ce bois dans suff. quant. d'esprit de vin rectifié. Il donne par la digestion une teinture jaune, qui étant épaissie à petit feu constitue après l'évaporation de son esprit un baume liquide noirâtre, d'une saveur agréable & semblable par sa consistance & par sa couleur au

baume du Pérou. Il faut le choiſir récent, dur, compact, peſant, de couleur tirant ſur le jaune.

Le ſantal blanc eſt pareillement un bois dur, ſolide, peſant, mais dont la couleur eſt blanchâtre & pâle, & dont le goût & l'odeur ſont infiniment plus foibles. Il doit être choiſi récent & le plus odorant qu'il eſt poſſible.

Enfin le ſantal rouge eſt preſque ſans goût & ſans odeur, de couleur rouge foncée intérieurement, noirâtre au dehors. On le choiſira récent, compact & peſant comme les autres.

Les uns & les autres viennent de Siam & des Iſles de Timor & de Salor.

Vertus. Le rouge eſt légérement aſtringent. Ils ſont fortifians, dépuratoires, ſtomachiques, cordiaques, &c.

SARCOCOLLE. Gomme mêlée de quelques parties réſineuſes. Elle découle d'un petit arbre épineux dans la Perſe & dans l'Arabie déſerte.

On choiſira la ſarcocolle en larmes ou égrénée, d'un blanc tirant ſur le jaune ou ſur le rouge; d'un goût fade, mais ſuivi d'une amertume aſſez déſagréable.

On rejettera celle qui eſt en maſſe brune, ainſi que celle dont les petits grains ſont bruns.

Vertus. La ſarcocolle eſt ophtalmique, ſarcotique, conſolidante & propre pour les plaies; elle entre dans les collyres & les onguens.

SASSAFRAS. Bois aſſez léger, ſpongieux, revêtu d'une écorce de couleur cendrée à l'extérieur, rougeâtre & ferrugineuſe à l'intérieur & qui nous vient des Provinces de l'Amérique. Sa ſubſtance ligneuſe eſt d'un blanc jaunâtre tirant ſur le roux. L'odeur en eſt aromatique & légérement âcre; l'odeur de l'écorce eſt plus pénétrante que celle du bois; elle approche de celle du fenouil.

Vertus. Il eſt inciſif, déterſif, diaphorétique & ſudorifique. La doſe pour l'animal eſt de ℥j à ℥vj en décoction ; & pour l'homme, depuis ℥ß à ℥ij. On peut le donner en infuſion dans le vin.

SCAMMONÉE. Suc réſineux un peu gommeux tiré par inciſion & quelquefois par expreſſion non-ſeulement de la racine, mais des tiges & des feuilles d'une eſpece de *convolvulus* ou liſeron qui croît à Alep & à Smyrne, ce qui conſtitue deux eſpeces de ſcammonée. Celle d'Alep eſt la meilleure, elle eſt légere, griſe, tendre, friable, réſineuſe ; le goût en eſt amer, l'odeur fade, nauſéeuſe & aſſez déſagréable ; quand on la roule dans la bouche elle fait le lait. On doit rejetter celle qui eſt peſante, dure & noirâtre.

On falſifie la ſcammonée en y mêlant le ſuc de quelques autres plantes laiteuſes & âcres tel que celui du thytimale ; pour augmenter ſon poids on y met encore des charbons & d'autres matieres étrangeres. Pour s'aſſurer de cette fraude, on doit rompre les morceaux de ce ſuc, les choiſir brillans à l'intérieur, & proſcrire ceux qui paroiſſent noirs, brûlés ou dans leſquels on trouve du ſable & du gravier ; ainſi que ceux dont le goût eſt extrêmement âcre, ce qui décele le mélange du ſuc de thytimale.

Vertus. La ſcammonée eſt purgative, fondante, hydragogue ; on la donne à l'homme en ſubſtance à la doſe de grains ij à x, à l'animal à la doſe de ʒj à ℥ß.

SEL *Ammoniac.* Sel qui nous vient d'Egypte en pains ronds & applatis, & dont le deſſous & les côtés ſont noirâtres. Ces pains ouverts préſentent une ſubſtance blanchâtre, ſaline &

plus ou moins tranſparente. La ſaveur en eſt amere, déſagréable, urineuſe.

Ce ſel doit être le plus pur & le moins noir qu'il eſt poſſible.

Vertus. Il eſt diaphorétique, ſtimulant, inciſif, apéritif, antiputride, tonique, réſolutif. La doſe eſt pour l'homme intérieurement de grains vj à ʒ ß, pour l'animal de ʒ ij à ℥ j ß. On l'emploie dans les collyres, dans les gargariſmes, dans les lotions, &c.

Sel *d'Epſom.* Sel minéral, nitreux, délié, très-blanc, brillant, d'un goût approchant de celui du ſalpêtre, mais amer, laiſſant une fraicheur dans la bouche, ſe fondant facilement au feu ſans pétiller ni s'enflammer. On l'appelle ſel d'Epſom, ſel carthartique d'Angleterre, parce qu'on en tire par évaporation des eaux minérales d'Epſom qui ſont à quatre lieues de Londres. Il doit être choiſi pur, ſe diſſolvant aiſément dans l'eau. Du reſte celui qu'on trouve dans les boutiques eſt le plus ſouvent un ſel factice.

Vertus. Il eſt purgatif, laxatif, apéritif. On le donne à l'homme à la doſe de ℥ ß à ℥ j pour le purger. Il eſt apéritif à la doſe de ʒ j ou ʒ ij ; on le donne à l'animal à la doſe de ℥ iij à ℥ viij. On fait une eau minérale artificielle & apéritive en faiſant fondre ℥ iij de ſel d'Epſom dans ℔ xij eau commune.

Sel *gemme, ou foſſile, ou natif.* Sel de même nature que le ſel marin. On le trouve dans la Pologne en maſſes cubiques plus ou moins grandes, preſque auſſi tranſparentes que le criſtal, d'une couleur ordinairement blanche, quelquefois griſe, rouge, ou jaune. Sa ſaveur paroît plus vive & plus âcre que le ſel marin.

Vertus. Le ſel gemme a plus d'activité que le ſel marin ordinaire.

SEL *marin*, *sel commun*. Il est connu de tout le monde.

Vertus. Il est fondant, apéritif, irritant, résolutif, antiputride &c. On l'emploie dans les lavemens stimulans ; dissous dans de l'eau de vie il résout puissamment &c. Il seroit à souhaiter qu'il fût à moindre prix pour la conservation du bétail & sur-tout des bêtes à laine.

SÉNÉ. Les feuilles de séné nous viennent de l'Egypte, ou de l'Arabie & de la Syrie. Celles qu'on nous apporte d'Arabie sont préférées & préférables, & forment le séné d'Alexandrie. Elles sont étroites, fermes, douces au toucher, d'un verd un peu jaunâtre, d'une odeur qui n'a rien d'agréable, d'une saveur âcre & amere, & elles se terminent en pointe à la maniere du fer d'une lance, tandis que les autres sont obtuses, beaucoup plus vertes, rudes au toucher & plus grandes.

Les siliques de l'arbrisseau qui les fournit sont ce que nous nommons follicules. Ce sont des gousses assez larges, recourbées à leur extrémité, composées de deux membranes lisses dont la couleur est d'un verd pâle, roussâtre, noirâtre en quelques endroits ; elles renferment des semences plattes assez semblables aux pepins des raisins.

On doit choisir le séné récent, odorant, les feuilles n'en doivent être ni brisées ni tachées ni remplies de bûchettes ou autres impuretés. Quand on l'a séparé de celles qu'il pouvoit contenir, on le nomme séné mondé.

Vertus. Les feuilles & les follicules de séné sont purgatives. On les donne à l'animal dans les breuvages purgatifs à la dose de ℥ ß à ℥ j ß, dans les lavemens purgatifs à la dose de ℥ j à

℥ iij, & en ſubſtance ſeul & avec du miel à la doſe de ℥ j à ℥ ij; on le donne à l'homme en infuſion depuis ʒ j à ʒ iij; rarement le lui administre-t-on en ſubſtance; il entre cependant dans quelques poudres purgatives.

SERPENTAIRE *de Virginie* ou *Vipérine*. Racine fibreuſe, menue, d'une couleur rouſsâtre & brune au dehors, blanchâtre au dedans; l'odeur en eſt aromatique, pénétrante, & tient un peu de celle de la lavande; la ſaveur en eſt auſſi aromatique, mais âcre & amere.

Vertus. Cette racine eſt cordiale, diaphorétique, alexitere, carminative; elle réſiſte au venin; la doſe en ſubſtance eſt pour l'homme de grains x à ℈ j, & en infuſion dans l'eau ou le vin de ℈ j à ʒ ij; pour l'animal on la donne en ſubſtance de ʒ ij à ℥ ß & plus, en infuſion de ℥ ß à ℥ iv.

SOUFRE. Subſtance minérale. La couleur en eſt jaunâtre, plus ou moins foncée, inflammable; quand on la brûle l'odeur en eſt très-pénétrante; elle fond aiſément à un feu modéré; elle eſt immiſcible avec l'eau, elle s'unit aux huiles & s'y diſſout.

Nous faiſons très-peu d'uſage de tout autre ſoufre que de celui qui a paſſé par le feu.

On doit le choiſir d'un beau jaune doré, facile à caſſer, & rejetter celui qui eſt griſâtre, verdâtre ou rougeâtre, car alors il contient de l'arſenic. Intérieurement nous ne donnons que les fleurs du ſoufre qui ſont un ſoufre plus pur & dégagé par la ſublimation des matieres étrangeres que cette ſubſtance renferme.

Vertus. Le ſoufre eſt apéritif, utile dans pluſieurs affections de la poitrine, dans les maladies de la peau. On s'en ſert alors intérieurement & extérieurement &c.

Squine. Racine qui nous vient de la Chine &c. Elle eſt aſſez groſſe, inégale, ligneuſe, rouſsâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle intérieurement, ſans odeur, d'une ſaveur inſipide & terreuſe.

Vertus. Elles ſont à peu près les mêmes que celles de la ſalſe-pareille, mais elle paroît moins active; la doſe en décoction ou en infuſion eſt pour l'animal depuis ℥ ij à ℥ vj, ou en ſubſtance depuis ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme en décoction ou en infuſion depuis ℥ ß à ℥ j, & en ſubſtance depuis ʒ ß à ʒ j.

Storax ou *Styrax.* Il en eſt de pluſieurs ſortes. 1°. Le ſtyrax calamite formé proprement des premieres larmes qui découlent enſuite de l'inciſion faite à l'arbre qui fournit ce ſuc réſineux & que l'on fait ſécher promptement. 2°. Le ſtyrax commun ou en maſſes qui eſt le ſuc de ce même arbre, mais qui en a été tiré par des inciſions plus grandes & qui ne s'eſt épaiſſi qu'après beaucoup de tems. 3°. Le ſtyrax liquide qu'on nous apporte du Levant, dont on ne connoît pas exactement la nature & qui ſuivant quelques Auteurs eſt un compoſé de ſtorax calamite, de galipot, d'huile & de vin.

Les larmes qui conſtituent le ſtyrax calamite, ſont aſſez ſolides, elles s'amolliſſent dans les mains; la couleur en eſt rouſsâtre & parſemée de taches blanchâtres, l'odeur en eſt pénétrante, elle approche de celle du baume du Pérou; la ſaveur en eſt balſamique & légérement âcre.

Les maſſes du ſtyrax commun ſont moins ſolides que les larmes; la couleur en eſt rougeâtre & foncée, l'odeur & la ſaveur ſont les mêmes; elles ſont gluantes & mielleuſes, & ce ſtyrax eſt moins pur que le premier.

La consistance du styrax liquide est celle d'un baume épais, visqueux, tenace. Il est brun rougeâtre, fort pénétrant & désagréable par son odeur; âcre, aromatique & huileux dans sa saveur; lorsqu'il est plus épais, d'une couleur opaque, d'un brun grisâtre, il a besoin d'être purifié.

Vertus. Le styrax calamite & le commun sont toniques, nervins, incisifs, résolutifs; on en fait quelquefois des fumigations; ils entrent dans les onguens, dans les emplâtres, dans les baumes.

Le liquide est tonique, antiputride, très-bon contre la gangrene. Il entre dans les onguens.

SUCCIN, *Ambre jaune*, *Karabé.* Substance bitumineuse particuliere dont la formation n'est pas encore bien connue & qui paroîtroit tenir du regne végétal & du regne minéral. Il est solide, cassant, plus ou moins transparent, d'un jaune doré tirant quelquefois sur le rouge, inflammable & fusible au feu, d'une odeur alors vive & pénétrante & d'une odeur balsamique & agréable lorsqu'on l'échauffe par le frottement, enfin d'une saveur âcre & bitumineuse.

Il est encore du succin blanc, moins transparent que le jaune & dont le blanc est plus ou moins mat; il est de plus une autre substance noire & nommée mal à propos succin noir qui est une sorte d'asphalte trouvé dans les mines de charbon.

Les lieux les plus abondans en succin sont les environs de la mer Baltique & de la Prusse Ducale.

Quelques personnes préferent le succin blanc au succin jaune, d'autres les emploient indifféremment.

Vertus. Le succin est antispasmodique, ner-

vin, astringent, expectorant. Ceux qui ne doutent pas de son action quand il est donné en substance l'administrent à l'homme à la dose de grains x à ʒ ß, & au cheval à la dose de ʒ j à ʒ iv; il entre dans plusieurs préparations.

TÉRÉBENTHINE. Suc résineux qui découle de plusieurs especes d'arbres comme du mélèze, du sapin &c. il y en a trois especes; l'usage en est le même, la térébenthine de Chio, celle de Strasbourg & celle de Venise appellée autrement térébenthine ordinaire.

La térébenthine de Venise est fluide, limpide, gluante & tenace, de la consistance à peu près du miel, mais un peu plus coulante; sa couleur est d'un blanc un peu jaunâtre; son odeur est forte, résineuse, tenant un peu de celle du citron; la saveur en est balsamique, âcre & amere. On doit la choisir récente, fluide, la plus transparente, la plus blanche & sans ordures.

Vertus. Elle est vulnéraire, diurétique, détersive, consolidante, tonique intérieurement.

La dose pour l'animal est de ℥ ß à ℥ ij en bol ou délayée dans des jaunes d'œufs, & pour l'homme de ʒ ß à ʒ j ß. On s'en sert aussi en lavemens pour les rendre diurétiques & dans les ulcérations des intestins à la dose de ℥ iij pour l'animal délayées dans des jaunes d'œufs qu'on fait entrer dans une décoction émolliente & à la dose pour l'homme de ʒ iij à ℥ j. On l'emploie aussi extérieurement comme digestive, maturative, vulnéraire, elle entre dans les digestifs, onguens & emplâtres.

TURBITH. Racine d'une plante qui croît dans les Indes Orientales. Elle contient un suc lai-

teux, âcre & réſineux. On la fait ſécher après en avoir ſéparé l'intérieur ou la moelle. Les morceaux de cette racine qu'on trouve dans les boutiques ſont un peu repliés ſur eux-mêmes; l'intérieur eſt vuide, d'une couleur blanchâtre, l'extérieur d'une couleur griſe. Elle n'a point d'odeur. La ſaveur en eſt déſagréable & laiſſe dans la bouche pendant quelque tems une impreſſion âcre.

On choiſit le turbith peſant, bien mondé, réſineux, compact, non carié, difficile à rompre.

Vertus. C'eſt un purgatif violent, la doſe eſt pour l'animal depuis ʒ iij à ℥ j. On le fait entrer dans pluſieurs compoſitions pharmaceutiques relativement à l'homme.

TUTIE. Subſtance formée en écailles roulées ou en gouttieres. Les morceaux en ſont de différente grandeur & de différente épaiſſeur, extérieurement durs, gris, chagrinés, intérieurement unis, d'une couleur blanchâtre tirant ſur le jaune. Elle ſe trouve attachée à des rouleaux de terre qu'on a ſuſpendus exprès au haut des fourneaux dans leſquels on fond des minéraux qui contiennent du zinc.

La tutie vient de l'Allemagne. On doit la choiſir nette, en écailles belles, larges, épaiſſes, grenues, difficiles à caſſer & un peu ſonores.

On la prépare en la porphyriſant. On l'arroſe d'une légere quantité d'eau roſe. On la porphyriſe de nouveau, & on en fait des trochiſques.

Vertus. Elle eſt déterſive, deſſicative, cicatriſante; on l'emploie dans les collyres, dans les onguens.

VIPERE. Reptile du genre des ſerpens. On en trouve dans pluſieurs endroits de la France. La morſure de cet animal eſt très-venimeuſe & peut être guérie par des alkalis volatils ; l'eau de luce eſt en quelque façon un ſpécifique contre les accidens qui en réſultent.

Nous employons le plus communément la vipere en poudre : on fait ſécher ce reptile après lui avoir coupé la tête, & on le pulvériſe. Enſuite on le donne ainſi à l'animal à la doſe d'une vipere entiere ou de ℥ ß à ℥ j.

Vertus. La vipere eſt cordiale, dépuratoire, ſudorifique, alexitere, très-propre dans les maladies malignes, peſtilentielles, cutanées &c.

VITRIOL *naturel* ou *factice*. Le premier ſe trouve dans tous les lieux qui renferment du fer & du cuivre ; on n'en fait pas d'uſage. Le factice eſt retiré ou des pyrites ou des eaux vitrioliques par l'évaporation. Il en eſt de trois eſpeces dont les différences ſe rapportent aux métaux qui en forment la baſe.

Le vitriol verd nous eſt apporté de Liege, de Suede, d'Angleterre & de Rome.

On doit le choiſir d'un verd clair & tranſparent, le plus ſec & le moins chargé de taches blanches qu'il eſt poſſible. Celui qui tire ſur le bleu n'eſt pas pur & contient du cuivre.

Vertus. On l'emploie aſſez rarement à l'intérieur. On en fait la poudre de ſympathie. Il eſt aſtringent.

Le vitriol bleu ou de Chypre nous eſt apporté de cette Iſle ou de Hongrie. Il eſt ou doit être d'une couleur ſemblable au ſaphir. La ſaveur en eſt fort âcre, déſagréable & ſtiptique.

Vertus. On l'emploie extérieurement, il eſt

defficatif & rongeant. Il entre dans les collyres &c.

Le vitriol blanc ou couperoſe blanche nous eſt apporté de la baſſe Saxe. Il eſt en maſſes blanches aſſez ſemblables à du ſucre & d'une conſiſtance ferme.

Vertus. On l'emploie le plus ſouvent comme ſtiptique, il entre dans pluſieurs compoſitions & dans les collyres.

UVA *urſi.* Arbuſte commun dans les Alpes & que l'on trouve ſur le Mont Credo. Sa fleur eſt en forme de cloche ; du fond du calice s'éleve le piſtil qui y eſt attaché en maniere de clou. Le piſtil ſe change en un fruit mol ou baie ſphérique dont la ſemence eſt oſſeuſe, ronde d'un côté & applatie de l'autre.

Les tiges en ſont rampantes, les feuilles très-entieres, charnues & tachetées de quelques petits points.

On ne fait uſage que de la feuille. On la donne à l'homme à la doſe de ʒ ß à ʒ j, & à l'animal à la doſe de ℥ ß à ℥ jß dans quelque liqueur appropriée.

ZÉDOAIRE. Racine qui eſt légérement tubéreuſe, aſſez ſolide, inégalement ronde, d'une couleur blanchâtre tirant un peu ſur le gris & ſur le cendré extérieurement ; d'un jaune rouſsâtre ou griſâtre en dedans ; ſon odeur & ſa ſaveur ſont un peu aromatiques & un peu camphrées, elle eſt légérement amere & un peu âcre. Elle nous vient des grandes Indes. On doit la choiſir nourrie, peſante, difficile à rompre, ſans vermoulure & d'une odeur agréable.

Vertus. Elle tient un peu du camphre par ſes vertus ; elle eſt alexipharmaque, diaphorétique, carminative, chaude, diſcuſſive, atténuante, fortifiante. La doſe en ſubſtance eſt de ℨj à ℥ ß pour l'animal ; en infuſion dans le vin elle triple ; on la donne à l'homme à la doſe de grains iv à ℈j.



FORMULES
MÉDICINALES
A L'USAGE
DE L'ECOLE ROYALE
VÉTÉRINAIRE.



INTRODUCTION.

LES Médicamens ſont adminiſtrés aux animaux ainſi qu'aux hommes ſous différentes formes déſignées par des noms particuliers.

Celles qui ſont les plus uſitées dans l'Art vétérinaire eu égard aux remedes à donner intérieurement, ſont les breuvages, les boiſſons, les pilules ou les bols, les poudres & les lavemens, & eu égard aux médicamens externes, les injections en gargariſmes ou autrement, les collyres, les billots, les nouets, les lotions, les fomentations, les embrocations ou les onctions & les linimens, les cataplaſmes, dont quelques-uns ſont particuliérement appellés du nom de charge, les baumes, les pommades, les onguens, les emplâtres, les poudres, les pierres, les parfums & les ſuppoſitoires.

On nomme breuvage *tout médicament liquide que l'on donne & que l'on fait avaler à l'animal par le moyen d'une*

corne. Les breuvages sont composés ainsi que tous les autres remedes de différentes substances suivant les diverses indications.

Nous entendons en général par le terme de boisson *toute liqueur dont l'animal s'abreuve lui-même sans aucun secours étranger, & par celui de* boissons médicinales *celles qu'on mêle avec la boisson ordinaire pour les administrer. Il est nombre de breuvages qu'on peut lui donner ainsi dans les circonstances où l'action de les lui faire prendre avec la corne devient difficile ou impossible, comme il est une multitude de boissons qui peuvent être données en forme de breuvage, ou dont on peut humecter le son lorsqu'il s'agit de certains mélanges que l'animal refuse de boire.*

Dans la Médecine humaine un médicament dont la consistance est un peu plus épaisse que celle du miel & dont la quantité est à peu près égale à celle d'une bouchée, forme ce qu'on appelle un bol; *& l'on nomme* pilule *un médicament sec, plus solide, qui cede au toucher, qui est composé d'une matiere consistante & dont la forme est sphérique. Il seroit superflu dans la Médecine des animaux de fonder sur*

ces considérations la distinction de ces remedes. Le bol *est dans notre pratique moins solide que la* pilule *qui acquiert plus de consistance par l'addition du son, de la farine ou de toute autre poudre dans laquelle nous la roulons. L'un & l'autre sont sphériques & sont également administrés à l'animal par le moyen d'un morceau de bois avec lequel on les pique & que l'on introduit dans la bouche du malade en se saisissant de sa langue sur la base de laquelle on dépose le bol ou la pilule ; alors on lâche la langue & l'animal en la retirant est forcé d'avaler le remede. Ordinairement on aide à la déglutition en donnant sur le champ quelques cornes d'un breuvage approprié aux indications.*

Nous appellons poudre *un médicament sec, composé d'un ou de plusieurs ingrédiens mêlés exactement & broyés en très-petites parties détachées les unes des autres. La poudre très-fine est appellée alkool, la plus grossiere grossum ou tragea, la moyenne poudre ou especes. Nous mêlons le plus communément les poudres avec l'avoine & le son, souvent nous les mettons dans un véhicule convenable & nous*

les donnons en breuvage ; d'autrefois aussi nous en composons des pilules ou des bols.

Nous nommons proprement lavemens *ou* clysteres *toute liqueur injectée dans le rectum ou déposée & versée dans ce même intestin d'une maniere quelconque. Ces remedes ne sont pas moins efficaces dans la pratique de la Médecine vétérinaire que dans la pratique de la Médecine du corps humain. L'utilité en est évidente dans le traitement des maladies des animaux, & heureusement une fausse répugnance ne sauroit s'opposer ici aux vues que nous nous proposons en les administrant. Ils sont salutaires dans presque toutes les maladies, ils ramollissent principalement les matieres & les excrémens contenus dans l'intestin ; ils temperent l'acrimonie des sucs intestinaux ; ils obvient à la trop grande tension des fibres du canal ; ils le lubréfient ; ils sollicitent quelquefois dans ces mêmes fibres une heureuse irritation ; ils en appaisent les douleurs ainsi que celles des reins, de la vessie, de l'uterus ; ils dissipent les vents & les flatuosités, ils détergent les petits ulceres qui accompagnent la dyssenterie ; ils mettent fin aux diarrhées ; ils tuent*

& détruiſent les vers ; ils peuvent ſoutenir l'animal & ſuppléer au défaut des alimens qu'il ne peut prendre ; ils rendent l'effet des purgatifs qu'ils précedent beaucoup plus prompt, beaucoup plus sûr & plus facile. On peut les rendre purgatifs eux-mêmes ; en un mot il eſt très-peu de circonſtances dans leſquelles ils ne doivent être employés.

Nous appellons injection *toute liqueur médicinale que nous introduiſons ordinairement par le moyen d'une ſeringue dans différentes vues & ſelon diverſes indications dans les cavités du corps naturelles ou contre nature. Ainſi les narines, la bouche, la veſſie, le membre, le vagin &c, les plaies, les abſcès, les ſinus, les fiſtules ſont autant de cavités dans leſquelles nous portons nos injections.*

Il eſt des cas où ces mêmes injections nous tiennent lieu de gargariſmes, *tels ſont ceux où il s'agit d'humecter les parties de la bouche & de l'arriere-bouche de l'animal. Leur efficacité ne ſauroit être rapportée ni à une collution réelle, car nous ne connoiſſons aucun moyen d'engager l'animal à agiter la liqueur dans ſa bouche de maniere que toutes les par-*

ties en ſoient imbibées, détergées & pénétrées, ni au ſéjour que le remede y fait, puiſqu'il nous eſt impoſſible de le contraindre à l'y retenir long-tems; ces gargariſmes ne peuvent donc être ſalutaires que par l'attention que l'on a d'en renouveller ſouvent l'uſage. L'impuiſſance où nous ſommes encore de déterminer l'animal à prendre le fluide que nous lui préſenterions ne nous laiſſe que la voie des injections. Nous pouſſons le gargariſme avec une ſeringue dont l'extrémité de la canule & du ſiphon qui préſente une forme ovalaire & légérement arrondie eſt percée de pluſieurs trous ſemblables à ceux dont ſont percés les arroſoirs, & pour l'adreſſer plus ſûrement aux lieux qu'il importe de baigner, nous faiſons ouvrir la bouche par le moyen d'un pas d'âne ou autrement s'il s'agit d'humecter les parties qu'elle renferme. Lorſqu'il eſt queſtion de diriger la liqueur dans l'arriere-bouche au-delà de la cloiſon du palais, nous adreſſons notre injection dans les naſeaux à l'aide d'un ſiphon percé d'une ſeule ouverture, & cette route l'y conduit directement parce qu'elle enfile les arriere-narines.

Tout médicament destiné à être appliqué sur les yeux est appellé collyre. *On en prescrit de diverses formes & de compositions différentes selon l'intention & la nécessité. Le collyre convient dans nombre de maladies qui affectent l'organe dont il s'agit. Il en est de secs, il en est de liquides, mais on doit se souvenir qu'il ne faut jamais rien souffler, ni injecter dans l'œil du cheval dans la juste crainte de le rendre très-vicieux.*

Les nouets *& les* billots *sont les moyens par lesquels nous parvenons d'une part à provoquer dans l'animal une secrétion plus abondante de la salive & à appaiser de l'autre l'irritation des parties intérieures de la bouche selon les médicamens que nous mettons en usage & qui sont en partie proprement des masticatoires. Nous suspendons les nouets quelquefois au canon du filet & plus ordinairement au* mastigadour. *Quant aux billots ils ne sont proprement formés que d'un morceau de bois arrondi sans aucun contour & faisant l'effet d'un mors sans branches. Nous les fixons dans la bouche en les y soutenant par des montans faits avec une ficelle qui s'étend jusques sur la tête de l'animal &*

d'où résulte une ſorte de têtiere, après les avoir garni de linges uſés qui renferment les médicamens que nous nous propoſons d'employer ou après les avoir trempés dans ces mêmes médicamens s'ils ſont liquides.

Nous entendons par lotions médicinales *tout médicament liquide dont nous faiſons uſage pour étuver & laver certaines parties du corps de l'animal entieres ou ulcérées. Les lotions d'ailleurs tiennent un juſte milieu entre les remedes qui ſont des fomentations & des bains.*

*On donne le nom général d'*Epitheme *à tout médicament externe de différente conſiſtance qui ne tient ni de l'onguent ni de l'emplâtre & qu'on applique ſur la ſurface du corps dans différentes vues. L'épitheme liquide eſt ce que nous nommons proprement* fomentation, *& la fomentation n'eſt autre choſe qu'un bain local réſultant d'une liqueur médicinale ſimple ou composée qui appliquée chaude ou froide au moyen d'un véhicule convenable a la vertu d'apporter dans la partie ſur laquelle elle eſt miſe ou dans celles qui ſont ſituées au-deſſous & plus profondément le changement que le Maréchal*

doit desirer. Il est des épithemes secs assez mal à propos appellés fomentation seche ; *nous ne ferons pas cependant une classe particuliere d'épithemes, nous adoptons cette dénomination de fomentation seche. Il est aussi des épithemes mous & en forme de bouillie qui ne sont véritablement que des cataplasmes & que nous placerons dans ce rang. Du reste il est aisé de concevoir que la différence des lotions & des fomentations liquides ne naît que de l'emploi que nous en faisons, les lotions n'étant ordinairement mises en usage que pour étuver simplement, & les fomentations n'opérant qu'autant qu'elles demeurent fixées sur la partie par un moyen quelconque. On peut au surplus faire des fomentations avec les différentes liqueurs propres aux lotions, comme on peut employer les lotions en fomentations dans certains cas que le raisonnement & la pratique indiquent.*

Les embrocations *ou* onctions *sont des médicamens liquides applicables à l'extérieur comme les fomentations. Elles n'en different que parce qu'on y fait entrer des huiles, des graisses &c. quelquefois elles ont pour base des infusions,*

des décoctions de plantes ; souvent ce ne sont que des mélanges d'huiles, d'onguens & de liqueurs spiritueuses. Elles sont alors & en cela semblables aux linimens *qui sont des médicamens gras & huileux, ayant une consistance moyenne entre celle des huiles grasses & celle de la graisse de porc préparée. Les embrocations & les linimens ont différentes vertus. On les approprie à l'état de la partie malade & aux indications qui se présentent.*

Les cataplasmes *sont à proprement parler des épithemes mous, cohérens, en forme de bouillie d'une consistance moyenne entre l'onguent & l'emplâtre ; on les emploie à l'extérieur pour différens usages. Ceux que nous nommons* charges *sont plus consistans que les autres.*

On a d'abord appellé du nom de baume *les résines liquides tirées par incision ou sans incision de plusieurs arbres, soit à cause de la vertu de ces résines pour consolider les plaies, soit par rapport à leur consistance visqueuse. Dans la suite on a donné le même nom à des médicamens composés qui avoient à peu près la même consistance & auxquels on attribuoit les mêmes vertus. Ils étoient faits pour suppléer aux baumes*

naturels. Dans ces derniers tems on n'a point eu d'égard à la consistance des médicamens pour les nommer ainsi. On a fait des baumes spiritueux dont la base est l'esprit de vin & plusieurs huiles essentielles, des baumes qui ayant la consistance des huiles grasses sont faits avec ces mêmes huiles, des baumes qui ont la consistance des onguens & qui sont le plus souvent des onguens proprement dits, des baumes emplastiques que la Pharmacie humaine prépare pour des parfums, enfin plusieurs baumes qu'on administre intérieurement. La plus grande partie s'applique extérieurement.

Les pommades *sont des especes d'onguens. La consistance en est plus solide que celle des linimens; elle est semblable à celle de la graisse de porc. Elles s'appliquent indifféremment sur toutes les parties du corps.*

Les onguens *proprement dits sont des médicamens qui ont pour excipiens des corps graisseux; on les fait ordinairement plus solides que les pommades, mais toujours plus doux que les emplâtres.*

De tous les médicamens externes les emplâtres *sont ceux qui ont le plus de*

consistance & de solidité, ils different en cela seul des onguens.

Les poudres externes *ne different point des poudres internes; il en est de sarcotiques, de détersives, d'astringentes, de ptarmiques ou d'errhines &c.*

Les pierres *sont des médicamens auxquels on donne ce nom attendu leur consistance.*

Les parfums *sont des vapeurs qui s'exhalent de certaines substances qu'on fait chauffer ou brûler & qui se répandent dans quelques lieux que l'on se propose de purifier & d'assainir. Ces mêmes vapeurs seches en quelque sorte quand elles s'exhalent d'un médicament sec, ou plus humides quand elles sont l'effet de l'évaporation de substances médicinales liquides, forment ce que nous nommons* fumigations *lorsque nous les faisons recevoir à l'animal par des motifs quelconques.*

Enfin nous nommons suppositoires *des médicamens d'une consistance à peu près semblable à celle des emplâtres, nous les introduisons dans l'anus à différentes intentions.*



VOCABULAIRE PHARMACEUTIQUE OU EXPLICATION DE PLUSIEURS TERMES

usités tant dans la Pharmacie Galénique que dans la Pharmacie Chimique.

ACIDE. On donne ce nom à tous les sels & à toutes les liqueurs quelconques, dont la saveur est piquante comme celle du vinaigre.

Il y a autant d'especes différentes d'acides végétaux, qu'il y a de plantes qui les fournissent.

Les acides minéraux sont en général l'acide vitriolique, l'acide marin & l'acide du nitre.

ALKALI. Nom donné à tous les ſels qui ont un grand nombre de propriétés communes avec le ſel qu'on retire de la plante appellée parmi nous, la ſoude.

ALKALIS VOLATILS. Sels qui s'élevent & ſe diſſipent par l'action du feu ; on a l'alkali volatil par l'analyſe des matieres animales & des matieres végétales qu'on a fait putréfier.

ALKALIS FIXES. Sels qui réſiſtent à l'action du feu & qu'on obtient par le lavage des cendres des végétaux.

ALKOOLISER. Réduire en alkool, c'eſt-à-dire ſubtiliſer, pulvériſer quelque mixte juſqu'à ce que la poudre ſoit impalpable.

On dit encore alkool pour exprimer un eſprit très-pur ; l'eſprit de vin bien rectifié eſt dit alkool de vin.

AMALGAMER. Mêler du mercure avec quelque métal ; le fer eſt le ſeul de tous les métaux qui ne s'amalgame point, ou qui ne s'unit point au mercure.

ANALYSE. Séparation des ſubſtances qui entrent dans la compoſition des corps.

ASSATION. Coction des médicamens dans leur propre ſuc, ſans addition d'au-

cune humidité ou onctuosité étrangere.

CHAUSSE. Sac de figure conique, fait ordinairement avec du gros drap.

CIRCULATION. Mouvement donné à des liqueurs renfermées dans un vaisseau circulatoire, par le moyen d'un feu de lampe ou par la chaleur d'un bain de cendre ou de sable, ou par celle du fumier ou du soleil, de maniere que les vapeurs sont sans cesse excitées à monter & à descendre; c'est ainsi que les liqueurs sont subtilisées, ou qu'on ouvre quelques corps durs qu'on y a mêlé.

CLARIFICATION. Action par laquelle on rend une liqueur quelconque claire & limpide. Elle devient souvent telle par le repos seul. Souvent aussi on emploie à cet effet le blanc d'œuf; d'autres fois on y parvient par l'ébullition, la despumation & par la colature ou la filtration.

COAGULATION. Epaississement d'une matiere liquide, soit par la privation de la chaleur, soit par la consomption ou l'évaporation de l'humidité sur le feu même, soit par l'addition ou le mélange de certaines substances.

COHOBATION. Action par laquelle on remet la même liqueur distillée sur la matiere restée dans le vaisseau. Cette opération a lieu & on la répete plus ou moins de fois selon la diversité des substances & suivant les intentions que l'on a. On l'emploie le plus communément dans la distillation des plantes aromatiques. Son effet est de charger la liqueur distillée d'une plus grande quantité des vertus de la matiere qu'on distille &c.

COLATURE. Se dit des liqueurs passées par le tamis, au travers de la toile, au travers de l'étamine de laine, ou au travers d'un drap étendu & quelquefois accommodé en forme de chausse ou de sac. La colature a pour objet des matieres liquides dont les feces ont été disposées à être séparées ou par le repos, ou par la digestion, ou par la circulation, ou par la fermentation. On coule aussi pour séparer les ordures & les impuretés qui peuvent être mêlées dans les liqueurs.

CONCRÉTION. Endurcissement de quelque matiere fluide ou liquide, comme d'un sel qui dissous dans une lessive s'y fige & s'y cristallise.

CONGÉLATION. Eſpece de coagulation qui a lieu par le froid rélativement à des matieres miſes en fuſion & qu'on laiſſe figer, c'eſt-à-dire acquérir une certaine conſiſtance ; la graiſſe, la cire fondue ſe figent à l'air ou ſe congelent.

CONCASSER. Réduire en poudre très groſſiere.

CRIBRATION. Séparation des parties les plus ténues des médicamens tant ſecs qu'humides ou oléagineux d'avec les particules les plus groſſieres, elle ſe fait par le moyen du tamis ou des cribles.

CRISTALLISATION. Sorte de concrétion & même de congélation qui arrive aux ſels, ſoit eſſentiels, ſoit fixes & volatils, & même à ceux qui ſont mêlés avec des acides. Délivrés de la plus forte partie de leur humidité, on les place & on les dépoſe dans un lieu frais où ils ſe criſtalliſent.

DÉCANTER. Verſer peu à peu & par inclination à l'effet de ſéparer une liqueur quelconque du dépôt qu'elle a formé.

DELIQUIUM ou DÉFAILLANCE. Se dit de la réſolution d'une ſubſtance en liqueur par l'humidité de l'air. Tomber en deliquium &c.

DÉPURATION. Clarification des liqueurs troubles, ou par elles-mêmes, ou artificiellement.

DESPUMATION. Elle eſt toujours précédée de l'ébullition qui ſépare, éleve & porte à la ſuperficie de la liqueur bouillante les ſuperfluités groſſieres, terreſtres & viſqueuſes ſous une forme d'écume que l'Artiſte a ſoin d'enlever, c'eſt ce qui s'appelle deſpumer.

DÉTONATION. Bruit plus ou moins conſidérable que l'on entend quand les parties volatiles de quelque mélange ſortent avec impétuoſité ; la détonation accompagne d'ordinaire la projection qui doit toujours être faite en petite quantité & à diverſes repriſes.

DIGESTION. La digeſtion a lieu quand on met tremper quelque corps dans un diſſolvant convenable & à une chaleur très-lente. Son objet eſt d'en extraire quelques principes.

DISSOLUTION. Diſſoudre, c'eſt rendre liquide ou coulante une matiere compacte ou épaiſſe par le moyen de quelque liqueur additionnée.

DISTILLATION. Elévation & deſcentes ſuivies & alternatives des parties

aqueuſes, ſpiritueuſes, oléagineuſes ou ſalines des mixtes ſéparées des parties terreſtres par le moyen du feu.

La diſtillation per aſcenſum porte les vapeurs au haut du vaiſſeau; elles ſe convertiſſent en liqueurs & diſtillent par le bec du vaiſſeau ſupérieur dans un autre vaiſſeau placé ſous ce même bec & que l'on nomme récipient, parce qu'il reçoit cette liqueur.

La diſtillation per latus, autrement dite la diſtillation oblique ſe fait dans des retortes ou dans des cornues qui ſont des vaiſſeaux courbes auxquels on a adapté des récipiens.

La diſtillation per deſcenſum, ſe fait en mettant le feu au-deſſus du vaiſſeau qui contient les matieres qu'il s'agit de diſtiller; alors l'humidité éprouvant une raréfaction & la vapeur ne pouvant point ſuivre la pente qu'elle a à s'élever, ſe précipite & diſtille dans un vaiſſeau placé immédiatement au-deſſous du premier avec lequel il eſt luté.

EBULLITION. Raréfaction des liqueurs par le moyen du feu. Faire bouillir des plantes. Il y a telles plantes qui perdroient leurs vertus par l'ébullition.

EDULCORATION. Adouciſſement de quelques matieres par des moyens convenables, ſoit qu'on les lave, ſoit qu'on y ajoute quelques ſubſtances qui en modifient la ſaveur.

EFFERVESCENCE. Bouillonnement excité par des ſubſtances qui agiſſent l'une ſur l'autre.

ELIXATION. Coction du médicament dans quelque liqueur étrangere, différente ſuivant l'intention qu'on ſe propoſe; on ſe ſert ordinairement de l'eau de riviere, de l'eau de fontaine dans les elixations, quelquefois des eaux minérales, des eaux lixivieuſes, des eaux de pluie, de neige; on emploie auſſi du lait, du vin, du vinaigre, des huiles, des graiſſes &c.

EMPYREUME. Odeur déſagréable, contractée par des liqueurs qui ont été diſtillées à un feu trop conſidérable.

ESPRIT RECTEUR. Principe de l'odeur & de la volatilité des huiles eſſentielles.

EVAPORATION. Elévation, diſſipation de l'humidité ſuperflue qui ſe trouve dans quelque médicament, par le moyen du feu, par la chaleur du ſoleil, par l'air &c.

EXHALATION. Diſſipation des parties les plus volatiles d'une matiere ſeche quelconque par une chaleur plus ou moins grande.

EXPRESSION. Action de preſſer ou de comprimer quelque matiere pour en tirer le ſuc, ou quelqu'autre liqueur dont elle peut être empreinte.

EXTRACTION. Séparation des parties les plus pures & les plus eſſentielles du médicament d'avec celles qui ſont groſſieres & terreſtres par le moyen de quelque menſtrue convenable.

FECES ou LIE. Matiere dépoſée par certaines liqueurs après le repos.

FERMENTATION. Mouvement inteſtin qui s'excite naturellement dans certains corps liquides, ou du moins humides & mous, les principes de ces corps agiſſant tellement les uns ſur les autres & ſe combinant tellement enſemble qu'il en réſulte des odeurs, des ſaveurs ſingulieres & des produits tous différens de la matiere dont ils tirent leur origine.

Il y a une fermentation artificielle qui s'opere par l'addition des acides qu'on veut fermenter.

FEU DE SABLE OU BAIN DE SABLE. Se fait en couvrant le vaiſſeau qui contient la matiere qu'on veut échauffer, deſſous & par les côtés d'une certaine quantité de ſable.

FEU DE LIMAILLE DE FER. S'il eſt entouré de limaille de fer, on dit, feu de limaille de fer.

FEU DE CENDRES. S'il eſt entouré de cendres, on dit feu de cendres.

FEU DE RÉVERBERE. Il a lieu dans un fourneau couvert, enſorte que la chaleur ou la flamme ne pouvant ſortir par le haut réverbere & frappe immédiatement le vaiſſeau, réfléchit ſans ceſſe & le frappe toujours de nouveau.

FEU DE RÉVERBERE OUVERT. Ce feu ſe fait dans un fourneau ſans dôme & découvert.

FEU NUD. Eſt celui dans lequel il n'eſt aucun intermede entre le feu & le vaiſſeau qui en reçoit immédiatement la chaleur.

FEU DE ROUE. Il a lieu lorſqu'on environne de charbons allumés le vaiſſeau.

FEU DE LAMPE. Eſt celui où la matiere eſt renfermée dans un vaiſſeau de verre toujours échauffé par la chaleur égale d'une lampe allumée.

FEU

FEU DE LA VAPEUR DE L'EAU ou *Bain de vapeur*, eſt celui où le vaiſſeau qui contient quelques ſubſtances eſt échauffé par la vapeur de l'eau chaude.

—— BAIN MARIE. Conſiſte à plonger le vaiſſeau qui contient les matieres dans de l'eau chaude comme dans un bain, afin que cette même eau échauffe ces mêmes matieres.

FEU DE SUPPRESSION. Eſt celui par lequel on échauffe le vaiſſeau peu à peu en l'environnant & en le couvrant enſuite entiérement de charbons allumés.

FEU OU CHALEUR DU SOLEIL, *Inſolation* eſt le véritable terme. C'eſt l'expoſition aux rayons du ſoleil d'une matiere qu'on veut mettre en fermentation ou deſſécher.

FEU OU CHALEUR DU FUMIER. On dit *bain de fumier*, *ventre de cheval*, lorſqu'un vaiſſeau rempli de matieres qu'on veut mettre en diſtillation ou en digeſtion, eſt placé dans un gros tas de fumier chaud.

FEU OU BAIN DU MARC DE RAISIN. Conſiſte à mettre dans un tas de marc de raiſin après la vendange un vaiſſeau contenant quelque ſubſtance.

FEU DE LA CHAUX. Eſt la chaleur de la chaux vive qui étant humectée peut ſervir à quelques diſtillations.

FEU, SES DEGRÉS. *Premier degré.* Deux ou trois charbons allumés le produiſent.

—— *Deuxieme degré.* Quatre ou cinq charbons qui donnent une chaleur capable d'échauffer ſenſiblement le vaiſſeau, la main pouvant la ſupporter quelque tems, donneront le degré dont il s'agit.

—— *Troiſieme degré.* Il naîtra d'un grand feu de charbon.

—— *Quatrieme degré.* Ne peut être produit que par le charbon & le bois brûlans avec la derniere violence.

FILTRATION. Clarification d'une liqueur qu'on filtre, c'eſt-à-dire qu'on fait paſſer peu à peu & inſenſiblement par des meches ou de la filaſſe, par des morceaux de drap, par du papier gris, à travers un tas de ſable, une certaine quantité de verre pilé &c. c'eſt une maniere de purifier les liqueurs pour les éclaircir.

FIXATION. Arrêt des parties volatiles de leur nature, de maniere qu'elles

ſont rendues permanentes au feu ou en état d'y réſiſter quelque tems. Les acides ſont les principaux moyens de fixer les volatils.

FOURNEAU. Lieu plus ou moins reſſerré & dans lequel le Pharmacien allume, gouverne & proportionne le feu relativement aux opérations à faire & aux matieres à traiter. Il eſt des fourneaux de toutes formes & de toutes ſtructures.

FRICTION. Coction dans la poêle avec addition de graiſſe ou d'huile. La friction des médicamens ſe fait ſur un feu lent & modéré.

FUMIGATION. Fumiger, c'eſt expoſer un corps quelconque à la fumée d'un autre.

FUSION. Mettre en fuſion des métaux, des ſubſtances minérales, des ſels, des plantes pour les vitrifier, c'eſt les fondre.

GRANULATION. Réduction en grains d'un métal en fuſion; elle s'opere en verſant ce métal goutte à goutte dans de l'eau froide.

HUMECTATION. Action d'humecter un médicament, ou pour le ramollir

quand il eſt trop ſec, ou pour le monder, ou pour en extraire la pulpe, ou pour empêcher qu'il ne s'exhale quand on le pile, ou pour le colorer, ou pour prévenir la diſſipation de ſes parties les plus ſubtiles, ou pour en modérer l'acrimonie, ou pour aider à la pénétration de ſa vertu, ou pour lui communiquer quelque qualité &c. L'humectation ſe fait en faiſant recevoir au médicament quelque vapeur, en l'expoſant à l'humidité de quelque lieu bas, par irroration, par inſperſion, par imbibition &c.

IMBIBITION. Sorte de ſuccion, inſinuation de l'humidité dans un corps. Ce terme eſt adopté en tout autre ſens dans la Chimie.

IMMERSION. Action de plonger les médicamens dans l'eau ou dans quelque autre liqueur appropriée pour en enlever les ſuperfluités, pour leur ôter une partie de leur force, un mauvais goût, leur amertume &c.

IMPALPABLE. Poudre tellement ſubtile & dont les molécules ſont tellement diviſées qu'elles ſont inappercevables au tact.

IMPRÉGNÉ. Se dit par exemple d'une éponge imbibée d'eau, & de tout corps qui contient une ſubſtance qui n'eſt pas combinée avec lui.

INCINÉRATION. Réduction d'un corps en cendres par le feu.

INCLINATION. Voyez *Décanter.*

INCORPORER. Se dit de ſubſtances réduites en poudre & dont on ne fait qu'un ſeul corps au moyen de leur mélange.

INFUSION. Préparation par laquelle les médicamens entiers ou leurs parties coupées ou écraſées ſont plongées & jettées dans une liqueur convenable pour y demeurer un certain tems, elle a lieu quelquefois ſans feu ſelon les ſubſtances. On communique par cette voie à la liqueur la vertu des médicamens infuſés. On corrige la mauvaiſe qualité des ſubſtances, on en augmente les vertus, on unit dans une ſeule & même liqueur leurs propriétés différentes &c.

INSOLATION. Voyez *Feu ou Chaleur du ſoleil.*

INSPERSION. Action par laquelle on jette de l'eau ou quelqu'autre liqueur

en gouttes éparſes ſur un médicament.

IRRORATION. Arroſement.

LÉVIGATION. Réduction d'un corps dur en poudre impalpable ſur le porphyre.

LIQUÉFACTION. Converſion en liqueur de toutes les ſubſtances qui peuvent être coagulées par le froid & rendues fluides par la chaleur. Liquéfier la cire, les réſines, les gommes, le beurre, la glace &c.

LOTION. Action de plonger & de laver quelque mixte dans l'eau ou dans quelque liqueur appropriée ſelon le but que l'on ſe propoſe.

LUT. Enduit ou ciment dont on garnit & dont on entoure les vaiſſeaux de verre & de terre qui doivent réſiſter à la violence du feu. On lutte auſſi les chappes avec les cucurbites ou récipiens. On enduit encore les fentes des vaiſſeaux &c.

MACÉRATION. Ce mot peut être regardé comme le ſynonyme de digeſtion. Voyez *Digeſtion*.

MAGDALÉONS. Se dit des emplâtres mis ſous une forme de petits cylindres ou de petits rouleaux.

MAGISTERE. Nom que les anciens Chimiſtes ont donné à certains précipités blancs & très-légers pour annoncer une préparation exquiſe & très-ſubtile.

MALAXER. Preſſer entre ſes doigts ou dans ſes mains un emplâtre ou une maſſe de pilules à l'effet de les ramollir par la chaleur.

MATURATION. Eſpece de coction tantôt ſeche & tantôt humide pour achever en quelque ſorte la maturité des ſubſtances qui n'y ſont pas parvenues. Cette coction peut ſe faire devant le feu, ſous les cendres chaudes, au four ou ſur du feu dans l'eau, ou dans quelqu'autre liqueur.

MÉDICAMENS. On appelle de ce nom tout ce qui étant appliqué extérieurement ou donné intérieurement a la propriété d'apporter quelque altération au corps des animaux, comme à celui de l'homme & d'y cauſer un changement ſalutaire.

MENSTRUE. Diſſolvant qui pénétrant dans les plus intimes parties d'un corps ſec en tire ce qu'il y a de plus ſubtil & de plus eſſentiel. On nomme auſſi une telle liqueur *véhicule*.

Les menstrues spiritueux tels que l'esprit de vin & les eaux spiritueuses aromatiques dissolvent les savons, les résines & plus ou moins les matieres huileuses. Les menstrues huileux dissolvent les résines, les soufres. Les menstrues salins sont l'alkali fixe & volatil & les différens acides.

MIXTION. Mélange artificiel de divers médicamens altérés par la préparation & qu'on unit pour en faire un médicament composé.

MONDER. Séparer, nettoyer un mixte de quelques matieres.

MORTIFICATION. Changement de la forme extérieure & même quelquefois de la consistance d'un mixte. On mortifie aussi les esprits quand on les mêle avec d'autres esprits qui lient ou détruisent leurs forces.

MUCILAGE. Liqueur épaisse, gluante, visqueuse.

NUTRITION. La nutrition tient de l'humectation. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle augmente le médicament & lui fournit une sorte de nourriture. Elle se fait en unissant & en mêlant deux médicamens, ou divers médicamens en

un, ou en ajoutant un ſuc, une eau ou une décoction à quelque médicament pour l'en nourrir ou lui communiquer quelque vertu.

PARENCHYME. Squelette fibreux qui ſert de cloiſon à quelque ſuc que ce ſoit.

PHARMACIE. Partie de la Médecine qui enſeigne le choix, la préparation & le mélange des médicamens.

PHARMACIE GALÉNIQUE. Eſt la ſcience du mélange des drogues ſimples; elle ne ſuppoſe pas l'examen de leur nature & la connoiſſance exacte de leurs propriétés.

PHARMACIE CHIMIQUE. Eſt celle qui deſcend dans tous ces détails & dans ceux des effets que les médicamens ſimples ont les uns ſur les autres dans les mélanges qu'on en fait.

PRÉCIPITATION. Précipiter ou faire précipiter, c'eſt ajouter à une diſſolution de quelque matiere une autre ſubſtance qui s'uniſſant ſoit à elle, ſoit à ſon diſſolvant, la dégage d'avec celui-ci & la fait tomber au fond du vaiſſeau en forme de pouſſiere. On précipite le cuivre diſſous dans de l'eſprit de nitre

en y ajoutant de la limaille de fer ou en trempant des lames de fer dans cette dissolution, &c.

PRÉPARATION. Travail par lequel on réduit selon les principes de l'art un médicament dans l'état où il doit être pour être employé & administré.

PROJECTION. Projetter n'est autre chose que mettre cuillerée à cuillerée quelque matiere que l'on veut calciner dans un creuset. La projection doit être faite en petite quantité & à diverses reprises.

PULPOIR. Spatule ou instrument dont on se sert pour faire passer les pulpes au travers du tamis.

PURGATION. Les mots purger & monder sont synonymes. On purge un médicament en en retranchant les superfluités que la lotion n'a pu & ne peut emporter. Voyez *Monder.*

RÉCIPIENT. Vaisseau destiné à recevoir une liqueur à mesure qu'elle distille.

RECTIFICATION. Purification nouvelle. Cette opération est proprement une distillation ou une sublimation nouvelle de ce qui avoit été déjà distillé ou sublimé.

RÉDUCTION. Rétabliſſement des mixtes ou de leurs parties dans leur état naturel. Par exemple on unit & l'on corporifie les eſprits avec certaines matieres ; on les ſépare enſuite par la diſtillation, & la réduction dans leur premier état eſt opérée. On fait la même choſe des matieres dont on a ſéparé les eſprits. La réduction eſt fort pratiquée dans le métallique.

RÉVERBÉRATION. Voyez *Feu de Réverbere.* Détermination de la flamme du bois ou du charbon allumé dans un fourneau ſur quelque matiere.

REVIVIFICATION. Voyez *Réduction.* Revivifier, c'eſt faire retourner quelque mixte naturellement ou artificiellement déguiſé par des ſels ou par des ſoufres dans ſon premier état. On revivifie le cinabre & les autres préparations du mercure en mercure coulant.

SATURATION. Recherche de l'union & de la combinaiſon des principes. Cette combinaiſon doit être telle que ces mêmes principes ne ſurabondent point dans les ſubſtances qu'on veut unir. Par exemple, verſez une liqueur acide par parties & à pluſieurs repriſes

ſur un alkali ou ſur une terre abſorbante, la combinaiſon ſera parfaite & le point de ſaturation trouvé, lorſqu'il n'y aura plus d'efferveſcence, que le nouveau compoſé n'aura plus de ſaveur ni âcre ni acide, & qu'il n'altérera en aucune maniere les couleurs bleues des végétaux.

SCORIES. Impuretés, matieres étrangeres à une ſubſtance métallique, qui s'en ſéparent par la fuſion que l'on fait de cette ſubſtance & qui viennent nager à ſa ſurface comme étant plus légeres.

SEL. Matiere qui eſt une combinaiſon de terre & d'eau. On en juge par ſes propriétés communes avec ces deux ſubſtances, & par la facilité de la réduire en terre & en eau, au moyen de différens procédés, comme par les diſſolutions faites par l'eau, les calcinations, les deſſications, les évaporations.

SEL ACIDE. Voyez *Acide*. Les propriétés de cette eſpece de ſel ſont de changer en rouge les couleurs bleues des végétaux, de faire efferveſcence avec les ſels alkalis & les terres abſorbantes de la nature de la craie ou de la

chaux aussi bien qu'avec les substances métalliques dont il est le dissolvant ; de former avec toutes ces matieres des concrétions dures, solides, brillantes & cristallines, d'affecter l'organe du goût de maniere à produire sur la langue l'impression que feroit la piqûre d'un corps froid, plus ou moins pointu.

SEL ALKALI. Sels qu'on reconnoît à leur saveur qui est âcre & brûlante, & à la propriété qu'ils ont de changer en verd certaines couleurs bleues & violettes des végétaux, sur tout le sirop violat.

SEL NEUTRE, *Sel salé*, *Sel moyen.* Sels qui n'alterent point les couleurs bleues des végétaux, & qui ont une saveur qui n'est ni aigre, ni âcre, mais salée. Ils ne sont ni acides, ni alkalis, on les nomme simplement sels.

SEL ESSENTIEL. Sel acide tiré par cristallisation du suc exprimé des plantes, ou matiere saline qui conserve un certain nombre de propriétés des substances d'où elle a été tirée.

SEL FLUOR. Sel acide qui demeure liquide ou fluide & qui ne se condense jamais, s'il ne se trouve quelque matiere

qui l'embraſſe & le corporifie ; tels ſont les eſprits acides de nitre, de ſel, le vinaigre diſtillé.

SOLUTION. Diviſion & réſolution de toutes les ſubſtances qui compoſent un mixte. Elle eſt le fondement & le moyen d'un très grand nombre de préparations chimiques.

SPATULE. Inſtrument plus ou moins long, large & applati par l'une de ſes extrémités. Il en eſt de bois, de fer, de verre, &c.

STRATIFICATION. Action de mettre différentes matieres lit ſur lit, *ſtratum ſuper ſtratum*. Ainſi pour faire le plumbum uſtum, on met un lit de ſoufre, un lit de plomb râpé, & c'eſt ainſi qu'on remplit ſucceſſivement & alternativement le creuſet. On calcine par cette opération le métal avec le ſoufre.

SUBLIMATION. Opération par laquelle on fait monter au moyen d'un feu gradué une matiere volatile au haut de l'alambic ou au chapiteau ; on ſublime quelquefois les médicamens ſans aucun mélange ; on en fait ſublimer les parties les plus pures en forme de fleurs. Telle eſt la préparation des fleurs

de benjoin, de ſtorax, d'arſenic. Par la ſublimation on ſépare les parties volatiles d'avec les fixes. On ſublime le mercure mêlé avec des ſubſtances corroſives, &c.

TEINTURE. La teinture s'opere communément par la digeſtion. Elle a le même objet que l'infuſion, c'eſt-à-dire, de communiquer à quelque liqueur la vertu ou la ſubſtance principale de quelques médicamens. On ſe ſert du mot de teinture, parce que la liqueur demeure colorée après l'opération ou l'infuſion.

TORRÉFACTION. Eſpece d'aſſation qui a lieu lorſqu'après avoir réduit en poudre quelque ſubſtance, on met ſur une platine de fer ou d'argent que l'on place ſur un feu modéré, cette poudre juſqu'à ce qu'elle commence à s'obſcurcir. On torréfie la rhubarbe, les myrobolans &c ; lorſque la poudre de ces purgatifs parvient à l'obſcurciſſement, c'eſt une preuve qu'ils ont acquis une vertu aſtringente.

TRANSMUTATION. Changement de la nature d'un mixte en une plus parfaite, comme ſi du cuivre ou de l'étain on pouvoit faire de l'or & de l'argent.

TRITURATION. Diviſion du médicament en petites parties, ſoit qu'il ſoit ſec & dur, ſoit que le médicament ſoit humide & mou. On le rend par ce moyen en état d'être uni & mêlé avec d'autres, on le rend auſſi plus propre à être pris intérieurement, ou à être appliqué extérieurement; on ſcie, on hache, on briſe, on râpe, on brûle, on calcine, & l'on met enſuite dans le mortier de bronze pour faire la trituration, &c.

VITRIFICATION. Action de convertir par un feu très-violent quelque matiere en verre; elle ſe pratique ſur les métaux, ſur les pierres, les cailloux, le ſablon & même ſur les cendres de diverſes plantes, &c.

USTION. Brûlement. Action de réduire les ſubſtances en charbon. L'uſtion longue & continue opere l'incinération. Voyez *Incinération.*



MÉLANGE

MÉLANGE

DE QUELQUES MÉDICAMENS ſimples ſous une ſeule dénomination.

Les cinq racines apéritives ſont

Celles
- de petit Houx.
- d'Aſperge.
- de Fenouil.
- de Perſil.
- d'Ache.

Les cinq Capillaires ſont

- l'Adiantum noir.
- l'Adiantum blanc ou Capillaire de [Montpellier.
- le Polytric.
- le Ceterac *ou* la Scolopendre.
- le Ruta muraria.

Les trois Fleurs cordiales ſont

Celles
- de Bugloſe.
- de Bourrache.
- de Violettes.

On pourroit ajouter

Celles
- de Sauge.
- de Lavande.
- de Romarin.
- d'Hyſope.

Les quatre fleurs carminatives sont

Celles { de Camomille Romaine.
de Mélilot.
de Matricaire.
d'Aneth.

Les herbes émollientes ordinaires sont

Les feuilles { de Mauve.
de Guimauve.
de Branc-ursine.
de Violier.
de Mercuriale.
de Pariétaire.
d'Atriplex.
de Seneçon.

Les oignons de Lys, &c.

Les quatre grandes semences froides sont

Celles { de Courge.
de Citrouille.
de Melon.
de Concombre.

Ces semences n'ont cependant pas plus de vertu que les amandes douces.

Les quatre petites semences froides sont

Celles { de Laitue.
de Pourpier.
d'Endive.
de Chicorée.

Les quatre grandes ſemences chaudes ſont

Celles { d'Anis.
de Fenouil.
de Cumin.
de Carvi.

On les nomme auſſi ſemences carminatives.

Les quatre petites ſemences chaudes ſont

Celles { d'Ache.
de Perſil.
d'Ammi.
de Daucus.

Les quatre eaux cordïales ſont

Celles { d'Endive.
de Chicorée.
de Bugloſe.
de Scabieuſe.

Ces eaux ne ſont nullement cordiales ; on ne doit regarder comme telles que les eaux diſtillées des plantes aromatiques.

Les trois onguens chauds ſont

Les onguens { d'Agrippa.
d'Althæa.
Nerval.

Les quatre onguens froids ſont

{ l'Album raſis.
le Populeum.
le Cérat Galien.
& l'onguent Roſat.

Les quatre farines réſolutives ſont

Celles { d'Orge. / de Feves. / d'Orobe. / de Lupins.

On y joint ſouvent

Celles { de Froment. / de Lentilles. / de Lin. / de Fenugrec.

Du reſte on ne s'aſtreint plus dans la Médecine humaine à preſcrire les Médicamens ſous ces dénominations, & nous en uſons de même à quelques exceptions près.



TABLE

Des différens poids & des différentes mesures adoptées dans ces Formules.

℔ j... une livre	contient	onces	16
		gros ou dragmes...	128
		scrupules	384
		grains	7680
℥ j... une once	contient	gros ou dragmes . .	8
		scrupules	24
		grains	480
ʒ j... un gros ou dragme	contient	scrupules	3
		grains ...	60
℈ j... un scrupule	contient	grains	20
la pinte	contient	onces	32

La mesure des liquides variant selon leurs différences & selon les différens lieux, nous avons cru devoir en les prescrivant nous arrêter à des poids invariables. Pour cet effet nous n'employons jamais que les mots de livre, demi-livre, once, &c. On doit se souvenir que la pinte contient deux livres; qu'une once est la trente-deuxieme partie d'une pinte, comme elle est la seizieme partie de la livre.

TABLE

Des caracteres adoptés dans ces Formules.

♃ ou R...	ſignifie	Prenez.
℔...	ſignifie	Livre.
℥...	ſignifie	Once.
ʒ...	ſignifie	Dragme *ou* gros.
℈...	ſignifie	Scrupule.
ß...	ſignifie	demi *ou* moitié.
Gr...	ſignifie	Grain.
Gout...	ſignifie	Goutte.
Faiſc...	ſignifie ce que le bras & l'avant bras plié peuvent contenir	Faiſceau.
Poig...	ſignifie	Poignée.
Pinc...	ſignifie	Pincée.
E. Q...	ſignifie	Egale quantité.
ãa....	ſignifie	de chaque.
F.....	ſignifie	Faites.
S. A...	ſignifie	ſelon l'Art.
Q. S...	ſignifie	quantité ſuffiſante.
B. M....	ſignifie	Bain marie.
B. S...	ſignifie	Bain de ſable.
M.....	ſignifie	Mêlez.
N°.....	ſignifie	Nombre.



FORMULES MÉDICINALES.



PREMIERE PARTIE.

MÉDICAMENS INTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

MÉDICAMENS PURGATIFS. (*)

BREUVAGES.

N°. 1.

℞	Sel de Sedlitz	℔ ß
	Bourrache	poig. ij

F. bouillir la plante dans eau commune ℔ iij
Coulez, f. y fondre le sel, donnez à l'animal.

(*) MATIERE MÉDICALE, (XIX)

N°. 2.

℞ Sel d'Epſom ℔ j
F. diſſoudre dans décoction de mauve ℔ iv
donnez-en deux fois dans le matin.

N°. 3.

℞ Feuilles de ſéné ℥ ij
Tamarins ℔ ß
Sel végétal ℥ j
F. bouillir le tout dans eau commune ℔ iij
coulez après une demi-heure d'ébullition, donnez à l'animal.

N°. 4.

℞ Gayac,
Racine de ſquine,
Salſe pareille ãa ℥ iv
Feuilles de ſéné,
Rhubarbe du Levant ãa ℥ j
Polypode de chêne ℥ iv
F. infuſer pendant douze heures dans
Eau commune ℔ xij
F. bouillir enſuite juſques à diminution d'un quart.
Ajoutez Criſtal minéral ℥ ij
Laiſſez refroidir. Paſſez au travers d'une étoffe. La doſe de ce breuvage à donner les matins à jeun pendant pluſieurs jours eſt de ℔ j ou de ℔ ß.

N°. 5.

℞ Feuilles de gratiole poig. j.
de ſéné ℥ j
Sel d'Epſom ou
Sel de Sedlitz ℥ ij
F. bouillir un inſtant dans
Eau commune ℔ j

Laiſſez infuſer pendant quelques heures ſur la cendre chaude, coulez en exprimant légérement & donnez en breuvage cette infuſion purg. commune.

N°. 6.

℞ Feuilles de ſéné ℥ j
Eau commune bouillante ℔ j

F. infuſer les feuilles dans cette eau l'eſpace de trois heures, coulez, jettez dans cette infuſion Aloès ſoccotrin concaſſé ℥ j
Laiſſez infuſer pendant la nuit ſur la cendre chaude, donnez tiede à l'animal.

N°. 7.

℞ Infuſ. purg. comm. N°. 5. ℔ j
F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin concaſſé ℥ j
Remuez, donnez tiede à l'animal.

N°. 8.

℞ Infuſ. purg. comm. N°. 5. ℔ j
Délayez-y Catholicon fin ℥ v
Donnez tiede à l'animal.

N°. 9.

℞ Infuſion de ſéné N°. 6. ℔ j
F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin en poudre ℥ j ß
Agaric en poudre ℥ ß
Remuez, donnez tiede à l'animal.

N°. 10.

℞ Infuſion de ſené N°. 6. ℔ j
F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin en poudre ℥ j
Agaric en poudre ℥ ß
Remuez, jettez dans l'infuſion
Aquila-alba ℥ ß
Donnez ſur le champ à l'animal.

N°. 11.

℞ Infuſion purg. comm. N°. 5. ℔ j

F. y infuſer pendant la nuit ſur la cendre chaude

Aloès ſoccotrin en poudre ℥ j ß.

Réſine de jalap ʒ ij

Remuez & donnez à l'animal.

N°. 12.

℞ Infuſion purg. comm. N°. 5. ℔ j

Mettez dans cette infuſion

Trochiſques alhandal,

Gomme gutte ãa ʒ ij

M. pour un breuvage purgatif.

N°. 13.

℞ Jalap en poudre ʒ vj

Aloès ſoccotrin en poudre ℥ ß

Délayez le tout dans

Décoction d'oſeille ℔ j

Donnez à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 14.

℞ Méchoacan en poudre ℥ ij

Agaric ʒ j

Aquila-alba ʒ ß

Incorporez dans miel commun ſ. q.

F. un Bol.

N°. 15.

℞ Aloès ſoccotrin en poudre,

Manne graſſe ãa ℥ ij

Sel de prunelle ℥ ß

Miel ſ. q.

M. le tout dans de la farine, donnez en pilules.

N°. 16.

℞ Jalap
Aloès
Diagrède ãa ℥ ß
Mercure doux ãa ʒ j
Miel mercurial f. q.

Incorporez dans le miel, roulez dans le fon ou la farine ; formez des pilules que vous donnerez le foir. Le lendemain matin donnez en breuvage

Infufion purg. comm. N°. 5. ℔ j

POUDRES.

N°. 17.

℞ Feuilles de féné,
Rhubarbe pulvérifée ãa ℥ iij
Jalap ʒ vj
Diagrède ℥ ß

Mettez en poudre. Celle-ci peut être donnée dans une décoction ou dans une infufion appropriées. Elle peut être mife dans une poignée de fon ou de farine légérement humectée. Elle peut être incorporée dans f. q. de miel.

N°. 18.

℞ Agaric
Aloès foccotrin
Turbith végétal ãa ℥ iij
Séné ℥ ß
Gentiane
Gingembre ãa ʒ ij

Pulvérifez & adminiftrez de l'une des manieres prefcrites N°. 17.

N°. 19.

℞ Racine de jalap ʒ j
Diagrède ℥ j
Antimoine diaphorétique non lavé ℥ ij
M. faites une poudre, administrez comme il est dit ci-dessus.

LAVEMENS.

N°. 20.

℞ Décoction émolliente ℔ ij ß
F. y fondre Savon blanc râpé ℥ iij
Ajoutez Miel mercurial ℥ iv
F. un lavement.

N°. 21.

℞ Feuilles de séné ℥ iij
Versez sur ces feuilles
Décoction émolliente bouillante ℔ ij ß
F. infuser pendant une heure, coulez, délayez dans la colature
Catholicon ℥ iij
F. un lavement.

N°. 22.

℞ Feuilles de séné ℥ ij
Pulpe de coloquinte dans un nouet ʒ ij
F. infuser les feuilles & les pulpes dans
Décoction émolliente bouillante ℔ ij ß
Donnez sur la fin une légere ébullition.
Coulez, ajoutez à la colature
Vin émétique trouble ℥ viij
Huile de noix ℥ iv
Pour un lavement.

CHAPITRE II.

MÉDICAMENS BÉCHIQUES (*)

BÉCHIQUES ADOUCISSANS.

BREUVAGES.

N°. 23.

℞	Racines d'althæa	℥ j
	Fleurs de mauve	
	de violettes	ãa poig. j
	Graine de lin	℥ ß
	Son de froment	poig. ij
	Miel commun	℔ ß

F. bouillir le tout dans

	Eau commune	℔ vj

Et donnez à l'animal en quatre doſes.

N°. 24.

℞	Feuilles d'éryſimum	poig. ij
	Sommités de la même plante	poig. j

Hachez, pilez, f. macérer pendant quelques heures dans

	Hydromel	℔ j ß

Donnez avec la corne la colature à l'animal en trois doſes, une chaque jour le matin & à jeun.

(*) Matiere Médicale XV. XVI. XXII.

N°. 25.

℞ Orge entier poig. ij
Fleurs de tuſſilage,
de pied de chat ãa poig. j
Râpure de corne de cerf ℥ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſques à diminution d'un tiers, coulez, donnez à l'animal en quatre doſes.

BOISSON.

N°. 26.

℞ Fleurs de violettes,
de coquelicot ãa poig. ij
Verſez ſur le tout Eau d'orge bouillante ℔ vj
F. infuſer pendant une heure, coulez, ajoutez à la colature Miel commun ℥ iij
M. avec la boiſſon ordinaire.

PILULES OU BOLS.

N°. 27.

℞ Blanc de baleine
Poudre de régliſſe ãa ʒ iij
Pilules de cynogloſſe ʒ j
M. avec Conſerve d'althæa ſ. q.
Pour un bol béchique anodin.

N°. 28.

℞ Blanc de baleine,
Fleurs de ſoufre,
Gomme adragant ãa ʒ iij
M. avec Miel de Narbonne ſ. q.
Pour un bol béchique adouciſſant.

BÉCHIQUES INCISIFS.

BREUVAGES.

N°. 29.

℞ Racines de ſquine ℥ j
F. bouillir légérement dans
Eau commune ou de riviere ℔ ij
Feuilles d'hyſope hachées poig. j
Macérez juſqu'à ce que la décoction ſoit froide, délayez dans la colature
Sirop d'hyſope ou d'herbe au chantre, ou de ſtœchas ℥ iij
F. boire à l'animal en trois doſes.

N°. 30.

℞ Fleurs de ſoufre ℥ iv
Oliban ℥ ij
Antimoine diaphorétique non édulcoré ℥ j
M. Faites une poudre à donner à la doſe de ℥ j dans Décoction de lierre terreſtre ℔ j
Après y avoir ajouté Oxymel ſimple,
Sirop des cinq racines apéritives ãa ℥ iij

N°. 31.

℞ Gomme ammoniac choiſie ʒ ij
Diſſolvez dans un mortier avec
Eau d'hyſope ℥ iv
Vin blanc ℥ vj
Donnez la colature à l'animal.

N°. 32.

℞ Agaric contus,
Régliſſe écraſée
Feuilles de ſéné ãa ℥ ij
Feuilles de tabac broyées ℥ iij

F. Bouillir dans Vinaigre
Eau commune ãa ℔ ij

L'eſpace d'un quart d'heure. Ajoutez alors
Thym
Hyſope ãa poig. j
Semences de fenouil pinc. iv

F. bouillir de nouveau le même eſpace de tems, coulez. M. à la colature
Miel commun ℔ j ß

Exigez encore une nouvelle ébullition pour enlever la premiere écume, gardez pour l'uſage. On en donne chaque matin à jeun, la doſe eſt de ℔ ß

N°. 33.

℞ Racines d'angélique
d'enula campana ãa ℥ j
Feuilles d'hyſope,
de marrube blanc ãa poig. j

F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
Coulez après demi-heure d'ébullition & ajoutez Oxymel ſcillitique ℔ ß
Donnez chaque matin deux cornes de ce breuvage à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 34.

℞ Fleurs de ſoufre ʒ vj
Blanc de baleine ʒ ij
Poudre de cloportes,
Gomme ammoniac ãa ʒ j ß
Myrrhe ʒ j
Miel blanc ſ. q.

Incorporez le tout. F. deux bols à donner en deux fois.

N°.

N°. 35.

℞ Safran, ℥ ß
Sel volatil de ſuccin,
Fleurs de benjoin, ãa ʒj
Gomme ammoniac,
Fleurs de romarin pulv. ãa ℥j
Miel commun, ſ. q.

F. des bols, la doſe eſt de ʒiij.

N°. 36.

℞ Agaric en poudre,
Fleurs de ſoufre,
Iris de Florence pulv. ãa ʒij
Miel commun, ſ. q.

F. un bol à donner tous les matins à jeun.

N°. 37.

℞ Cinabre d'antimoine,
Gomme ammoniac,
Tartre vitriolé, ãa ʒj
Racines d'iris pulvériſées,
Cloportes préparés,
Fleurs de ſoufre,
de benjoin ãa ℈ij
Miel commun, ſ. q.

F. un bol à donner quinze ou vingt jours de ſuite à jeun, & par-deſſus
Infuſion d'hyſope ℔j.

POUDRES.

N°. 38.

℞ Plomb râpé,
Fleurs de ſoufre ãa e. q.

Mettez ces poudres à commencer par le ſoufre dans un creuſet *ſtratum ſuper ſtratum*. Le creuſet étant rempli, placez-le ſur

des charbons ardens. F. rougir ensuite, & pour hâter l'opération, mettez le feu à la matiere. Retirez quand vous n'appercevrez plus de fumée. Pulvérisez la masse noire que vous aurez ôtée du creuset. Donnez la poudre à l'animal tous les matins à jeun à la dose de ℥ij.

L'usage doit en être continué pendant un certain tems. *Voyez* la Matiere Médic. XXXI *pag.* 134.

N°. 39.

℞ Branches, fleurs, feuilles de genêt s. q.
Hachez, pilez le tout, donnez à l'animal
de cette poudre ℥j
le matin chaque jour dans son avoine pendant un certain tems. Tenez-le à la paille de froment, retranchez-lui le foin.



CHAPITRE III.

MÉDICAMENS DIURÉTIQUES. (*)

DIURÉTIQUES TEMPÉRÉS ET ADOUCISSANS.

BREUVAGES.

N°. 40.

℞ Racines de fraisier,
de guimauve,
de nenufar ãã ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez.
F. dissoudre dans la colature
Gomme Arabique ℥ ß
Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 41.

℞ Des quatre semences froides ℔ ß
Pilez dans un mortier de pierre, M. avec
Décoction de pariétaire ℔ iij
Donnez en trois doses à l'animal.

N°. 42.

℞ Sel de nitre ℥ ij
F. fondre dans Eau commune ou
décoction d'oseille ou
d'alleluia ℔ ij
Donnez en deux doses à l'animal.

(*) Matiere Médicale. XXI. XVI.

N°. 43.

℞ Eau distillée de persil,
de pariétaire aã ℥ iv
Sirop d'althæa de Fernel ℥ ij
Esprit de sel dulcifié ʒ j
M. pour un breuvage.

BOISSON.

N°. 44.

℞ Racine de guimauve,
de nymphea aã ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ viij
jusques à diminution d'un tiers. Ajoutez à
la colature Cristal minéral ℥ iij
M. avec la boisson ordinaire.

DIURÉTIQUES INCISIFS, FORTIFIANS.

BREUVAGES.

N°. 45.

℞ Racine de bardane en poudre ℥ j
Vin blanc sec ℔ ß
Macérez pendant six heures. F. prendre à l'animal.

N°. 46.

℞ Colophone en poudre ℥ ij
Vin blanc sec ℔ ij
Jettez la colophone dans le vin, remuez & donnez en deux doses.

N°. 47.

℞ Baume de Copahu,
Térébenthine, aã ℥ i

Délayez avec jaune d'œuf, n. I
Ajoutez Huile de genièvre, ℥ ß
Sirop d'althæa ℥ j ß
M. avec infusion de pariétaire ℔ ß
Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 48.

℞ Racines de guimauve ℥ iij
Régliſſe, ℥ j
Feuilles de verge d'or, poig. iij
de guimauve,
de pariétaire āā poig. j.
Baies de genièvre,
Semences de persil de Macédoine,
de bardane,
de grémil āā ℥ j
Graine de lin ℥ j
Figues n. viij
F. bouillir dans Eau commune ℔ xij
en commençant par la graine de lin & en continuant par les autres ſubſtances, la semence de grémil ne devant être ajoutée qu'à mi-coction. Sur la fin, mettez
Vin blanc sec ℔ iv
Donnez à l'animal deux fois le jour, une le matin, l'autre le soir, ℔ j de cette décoction néphrétique.

N°. 49.

℞ Racines de pareira brava ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ j ß
Réduiſez à ℔ j. Paſſez la liqueur, partagez en deux doses, donnez à l'animal.

N°. 50.

℞ Bois néphrétique pilé ℥ j
Racines de pareira brava ou
de filipendule ℥ j

Semences de grémil,
d'hieble concassées aa ℥ ß
F. infuser pendant douze heures dans
Eau commune ℔ iij
F. bouillir ensuite jusques à diminution d'un tiers, donnez à la dose de ℔ j à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 51.

℞ Térébenthine très-pure ℥ ij
Roulez dans farine de lin s. q.
Formez deux pilules.

N°. 52.

℞ Baies d'alkekenge,
de laurier, aa n. x.
Broyez avec Miel commun, s. q.
Ajoutez Poudre de cloportes, ʒ j
Nitre purifié ʒ ij
F. un bol, donnez à l'animal & sur le champ Vin blanc sec ℔ j

N°. 53.

℞ Savon blanc râpé ℥ j
Cloportes en poudre,
Coquilles d'œuf pulv. aa ʒ j
F. du tout un bol avec
conserve de genièvre s. q.
roulez dans du son.

N°. 54.

℞ Abeilles en substance séchées & pulv. ℥ ß
Incorporez dans extrait de genièvre s. q.
F. un bol.

N°. 55.

℞ Poudre de cloportes ʒ j
Incorporez dans térébenthine de Venise, ℥ j.
F. un bol.

POUDRES.

N°. 56.

℞ Coquilles d'eſcargot, n. x
Réduiſez en poudre fine,
M. de cette poudre ℥ j
dans du ſon & donnez trois fois par jour.
Elle peut être donnée dans Eau de pariétaire
ou de turquette ℔ j
ou bien, on peut humecter le ſon avec cette liqueur chargée de cette poudre.

N°. 57.

℞ Abeilles en ſubſtance ſéchées & pulv. ℥ ß
Donnez tous les matins dans une poignée de ſon.

DIURÉTIQUES ACRES, STIMULANS.

BREUVAGES.

N°. 58.

℞ Cantharides groſſiérement pilées ℥ ß
F. bouillir dans vin blanc ℔ ij
Coulez, donnez une corne à l'animal.

BOL.

N°. 59.

℞ Crapauds deſſéchés & pulvériſés ʒ ij
M. avec Miel ſ. q.
F. un bol.

LAVEMENS DIURÉTIQUES.

N°. 60.

℞ Décoction de feuilles de mauve,
de guimauve ℔ iij
dans laquelle on aura fait infuser
Fleurs de camomille & de mélilot,
délayez-y Térébenthine ℥ ij
après l'avoir dissoute dans jaunes d'œufs n. ij
ajoutez-y Sel de prunelle ℥ j
F. un lavement.

N°. 61.

℞ Racines de guimauve,
de lys blanc ãa ℥ ij
Feuilles de guimauve,
de mauve,
de pariétaire ãa poig. j
Semences de lin ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ v
jusques à diminution d'un tiers. Coulez,
délayez dans jaunes d'œufs n. viij
Térébenthine ℥ ij
M. dans la décoction, ajoutez-y
Huile de noix ℥ iij
Pour un lavement.

Na. quelquefois au lieu de la térébenthine délayée dans les jaunes d'œufs, on peut mettre & l'on met dans la décoction
Essence de térébenthine ℥ j ß

N°. 62.

℞ Décoction émolliente ℔ iij
Feuilles de lierre terrestre poig. j
F. bouillir dans la décoction, coulez,
ajoutez-y Huile de lin ℥ iij
Nitre purifié ℥ j
Essence de térébenthine ℥ ij
Pour un lavement.

CHAPITRE IV.

MÉDICAMENS APÉRITIFS ET FONDANS. (*)

BREUVAGES.

N°. 63.

℞ Racines de petit houx,
de fenouil,
de souchet ãa ℥ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez, donnez en deux doses.

N°. 64.

℞ Véronique en poudre ℥ j
Herbes vulnéraires de Suisse poig. j
Jettez dans Eau commune bouillante ℔ ij
Laissez refroidir. Donnez la colature en deux doses.

N°. 65.

℞ Racines de patience,
de chélidoine pulv. ãa ℥ ß
Vin blanc sec ℔ j
Jettez la poudre dans le vin, remuez, donnez à l'animal.

N°. 66.

℞ Cendres des tiges & des gousses
de haricots ℥ iij

(*) MATIERE MÉDICALE XV.

F. bouillir dans Eau commune ou
Vin blanc ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers, filtrez ensuite & donnez en deux doses.

N°. 67.

℞ Fleurs seches de bouillon blanc poig. ij
Cloportes préparés ʒ ij
Mettez en poudre, donnez dans
Vin blanc sec ℔ j

N°. 68.

℞ Racines de persil,
de chardon Roland,
d'asperges āā ℥ j
Coupez le tout par morceaux après avoir ratissé.
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
jusques à diminution d'un quart.
Ajoutez à mi-coction
Feuilles d'aigremoine,
de chicorée sauvage,
de cerfeuil āā poig. ß
Passez la liqueur par un linge avec une légere expression.
Délayez-y Arcanum duplicatum ʒ j
Sirop des cinq racines apéritives ℥ iij
Donnez à l'animal en trois doses.

PILULES ET BOLS.

N°. 69.

℞ Borax,
Safran de Mars apéritif,
Cloportes préparés,
Tartre vitriolé āā ʒ j
Savon d'Alicante ʒ ij

Racines de garance,
de chardon Roland féchées
& pulvérifées aã ℥ ß
Gomme ammoniac ʒ j ß
Sirop des cinq racines apéritives f. q.

Incorporez le tout, roulez dans la farine, faites deux pilules pour une dofe chaque matin.

N°. 70.

℞ Extrait de fumeterre,
d'enula-campana aã ℥ j
Antimoine diaphorétique non-lavé,
Gomme ammoniac,
Cloportes,
Tartre vitriolé,
Aquila-alba ou
Æthiops minéral aã ʒ j

Incorporez le tout avec Sirop de chicorée
compofé de rhubarbe f. q.

F. un bol, donnez à jeun.

N°. 71.

℞ Extrait d'enula campana,
d'abfinthe,
Safran de Mars apéritif aã ʒ ij
Poudre de cloportes,
Gomme ammoniac,
Mercure doux aã ʒ j ß
Antimoine diaphorétique non-lavé,
Arcanum duplicatum aã ʒ j
Sel d'abfinthe,
de tamarifc aã ℈ ij
Sirop des cinq racines apéritives f. q.

F. un bol. Après l'avoir adminiftré, donnez fur le champ
Infufion de véronique ℔ j
avec la corne.

N°. 72.

℞ Æthiops minéral gr. LXXX
Gomme de gayac ℥ ij
Huile de girofle goutt. xx
jaunes d'œufs ſ. q.

M. roulez dans la farine. F. une pilule.

POUDRES.

N°. 73.

℞ Limaille d'acier ou
Limaille d'aiguilles en poudre ℥ ij

Donnez dans l'avoine.

N°. 74.

℞ Crocus metallorum ℥ j

Mettez en poudre. Donnez dans le ſon ou dans l'avoine.

N°. 75.

℞ Lingot d'acier pur n. j

F. rougir au feu. L'acier étant rouge, approchez de ce corps brûlant un bâton de ſoufre, l'un & l'autre fondront. F. tomber dans un vaiſſeau plein d'eau à meſure de fuſion. Séparez enſuite l'acier du ſoufre fondu. Pilez dans un mortier en poudre ſubtile. M. avec l'avoine ou le ſon à la doſe de ℥ ß

Voyez Mat. Méd. XXXI. *pag.* 134.

CHAPITRE V.

MÉDICAMENS DÉPURATOIRES. (*).

BREUVAGES.

N°. 76.

℞ Racines de ſcorſonère,
de dompte-venin ā a ℔ ß
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
& réduire à moitié, coulez, donnez à la doſe de ℔ j.

N°. 77.

℞ Trèfle odorant q. ſ.
Tirez en le ſuc. Eau commune tiede ℔ j
M. à cette eau Suc tiré du trèfle ℥ iij
Donnez à l'animal.

N°. 78.

℞ Racines d'iris de Florence,
de patience ſauvage,
d'aunée, ā a ℥ j
Lavez, ratiſſez & coupez par tranches.
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
juſques à diminution d'un quart.
Ajoutez à mi-coction,
Feuilles de capucine poig. j
de paſſerage poig. ij
Paſſez le tout par un linge avec une légere expreſſion, donnez en trois doſes.

(*) MATIERE MÉDICALE XV.

N°. 79.

℞ Racines de raifort ſauvage ℔ j
de bardane, ℥ vj
Feuilles de creſſon de fontaine,
de cochlearia,
de becabunga,
de fumeterre āā poig. ij

Lavez le tout. Laiſſez égoutter.
Pilez enſuite & mêlez dans une cucurbite détamée.
Ajoutez Vin rouge, ℔ xxx
Semences de moutarde pilées ℥ iv
Laiſſez infuſer pendant douze heures au B. M. le plus doux après avoir exactement bouché la cucurbite avec du linge & un double parchemin mouillé.
Retirez du feu. Laiſſez refroidir ſans déboucher. Paſſez à froid ſans expreſſion.
Ajoutez Sel ammoniac, ℥ x
Le ſel étant fondu, mettez dans des bouteilles & à la cave. Gardez pour l'uſage.
Ce vin ſe conſerve au delà de trois mois.
La doſe eſt de ℔ j tous les matins à jeun.

N°. 80.

℞ Antimoine crud concaſſé
& renfermé dans un nouet ℥ vj
Racine de ſalſepareille ℥ iij
F. bouillir dans eau commune ℔ viij
juſques à réduction de moitié. Coulez, ajoutez ſur la fin de l'ébullition
Colle de poiſſon ℥ ij
Donnez en quatre doſes à l'animal.

N°. 81.

℞ Racines de dompte venin ℥ j
de ſcorſonère,
d'aunée,
de bardane, ãa ℥ ß
Feuilles de fumeterre,
de ſcabieuſe,
d'aigremoine,
de chardon bénit ãa poig. ß
Antimoine pulvériſé ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſques à réduction à quatre.
Paſſez par un linge avec une légere expreſſion. Ajoutez à la colature
Sirop de fumeterre, ℥ vj
Donnez en quatre doſes.

N°. 82.

℞ Feuilles de galéga,
de rhue des jardins,
de romarin,
de ſauge,
d'angélique ſauvage,
de pâquerettes,
de paſſerage ãa poig. j.
Racines de pâquerettes ℥ vj
Eponge de roſier ſauvage ℥ iv
Gouſſes d'ail n. vj
Pilez le tout, verſez ſur chaque poignée de cette maſſe Bon vin rouge ℔ iv
Ajoutez y Sel commun ℥ iv.
Digérez dans un vaiſſeau fermé pendant quelques jours en remuant de tems en tems, coulez avec expreſſion.
Donnez à la doſe de ℔ j le matin à jeun,

réitérez le soir. On peut appliquer sur la morsure faite par l'animal enragé, après avoir suffisamment dilaté la plaie & l'avoir lavée avec cette infusion, le marc qui reste après la colature.

N°. 83.

℞	Râpure de racine d'églantier	poig. ij
	Poudre d'écailles d'huître mâle	ʒ ij
F. infuser dans	Huile de noix	℥ vj

F. prendre à l'animal en une dose. Ce breuvage peut être donné trois jours de suite.

N°. 84.

℞	Sublimé corrosif	gr. xl
F. dissoudre dans	Esprit de vin	℥ x

Donnez à l'animal à la dose de ℥ j dans
Décoction de graine de lin ℔ j
tous les matins à jeun jusques à ce que vous en apperceviez les effets.

BOL.

N°. 85.

℞	Racine de bardane pulvérisée,	
	Bois de gayac râpé	ãa ʒ iij
	Gomme ammoniac,	
	Antimoine crud pulvérisé	ãa ʒ j
M. avec	Extrait de fumeterre	s. q.

Pour un bol.

POUDRE.

N°. 86.

℞ Anagallis *flore puniceo* s. q.
On cueillit cette plante au mois de Juin entre la nouvelle & vieille St. Jean.

Prenez

Prenez la fleur & la tige, f. ſécher le tout à l'ombre. Conſervez dans des ſachets de toile épaiſſe ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier.

Pulvériſez, donnez à l'animal.

M. cette poudre avec

Sel,
Alun ãa ʒ ß

Sur du pain à la doſe de ʒ ij

On peut la donner dans

Eau commune ou
dans infuſion de la même
plante ℥ ij

La doſe pour l'homme eſt de ʒ j
dans l'eau diſtillée de cette herbe.

On réitere cette doſe ſix heures après.

Le lendemain on la réitere encore.

Les malades doivent s'abſtenir de boire & de manger pendant deux heures.

Il faut au ſurplus laver la plaie avec l'eau fraîche & mettre ſur cette même plaie la poudre ci-deſſus décrite.

Voyez Mat. Méd. XXI *page* 134.



CHAPITRE VI.

MÉDICAMENS DIAPHORÉTIQUES (*) *ET ALEXITERES.* (†)

BREUVAGES.

N°. 87.

℞ Salſepareille,
Squine ãa ℥ iv
Coquilles de noix avec les zeſtes n. xxx
F. bouillir dans Eau commune ℔ viij
juſqu'à réduction de moitié.
Paſſez, donnez à la doſe de ℔ j à l'animal.

N°. 88.

℞ Gayac ℥ ij
Racines de ſquine coupées par tranches,
de ſalſepareille ãa ℥ iij
Fumeterre poig. ij
Ecraſez le bois, f. infuſer dans
Eau commune chaude ℔ xij
pendant douze heures avec
Antimoine concaſſé ℥ ij
que vous ſuſpendrez dans le vaiſſeau après l'avoir renfermé dans un nouet; f. bouillir juſqu'à conſomption d'un tiers. Ajoutez ſur la fin Saſſafras ℥ j

(*) MATIERE MÉDICALE XX.
(†) *ibidem* XXVI.

Laiſſez refroidir ; paſſez au travers d'une étoffe, gardez pour l'uſage. Donnez tous les matins à jeun à l'animal. La doſe eſt de ℔ j. On peut auſſi en humecter le ſon.

N°. 89.

℞ Antimoine cru pilé ℥ iv
Racines de ſalſepareille,
de ſquine,
Écorce & bois de genévrier ãa ℥ iij
Coquilles & zeſtes de noix n. xxx
Pilez. F. bouillir dans Eau commune ℔ xij
Paſſez, donnez à la doſe de ℔ j tous les matins à jeun.

N°. 90.

℞ Infuſion de reine des prés,
de fumeterre ℔ viij
Eau thériacale,
Sirop d'éryſimum ãa ℥ ij
Antimoine diaphorétique ʒ ij
Thériaque ℥ j
Eſprit de ſel ammoniac ʒ ß
M. le tout, donnez à jeun à la doſe de ℔ j

N°. 91.

℞ Racines de ſcorſonère,
de bardane ãa ℥ iij
Feuilles de chardon bénit,
de ſcabieuſe,
de reine des prés ãa poig. j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
juſqu'à réduction de moitié. Coulez,
délayez-y Thériaque ℥ j
Ajoutez Vipere en poudre n. j
M. donnez avec la corne à jeun & en deux doſes.

N°. 92.

℞	Racines de zédoaire,	
	de contrayerva,	
	Ecorces d'orange amere	ã a ʒ j
Pulvériſez.	Thériaque	℥ j
	Bézoard oriental	gr. xxiv
M. le tout dans	Vin vieux	℔ ß

Donnez en une ſeule doſe.

N°. 93.

℞	Racines d'angélique,	
	d'impératoire	ã a ℥ ij
F. macérer dans	Vinaigre	℔ j

Donnez en deux doſes à jeun à l'animal. On peut ſouffler ce même vinaigre dans les oreilles.

N°. 94.

℞	Thériaque	℥ ij
	Philonium romanum	ʒ ij
Délayez dans	Vin ou	
	Décoction d'oſeille ou	
	Oxycrat ou	
	Jus de citron	℔ ß
Eteignez dans la liqueur		
	Camphre	ʒ j

Donnez en une ſeule doſe.

N°. 95.

℞	Racines d'anthore,	
	de carline pulvériſées	ã a ʒ iij
Mettez dans	Vin rouge	℥ vj
Ajoutez	Vinaigre thériacal	℥ ß

Donnez à l'animal.

N°. 96.

℞ Racines de grande chélidoine nettoyées
de ſerpentaire de Virginie ãa ℥ j
F. bouillir dans Vinaigre roſat ℔ j
juſqu'à diminution d'un tiers. Ajoutez à la colature Thériaque ℥ j
Délayez & donnez en deux doſes à l'animal.

N°. 97.

℞ Feuilles de rhue poig. ij
de pimprenelle,
de bétoine ãa poig. j
Gouſſes d'ail n. iij
Baies de genièvre ℥ ß
F. infuſer dans Vin rouge ℔ iv
Coulez, ajoutez-y & faites-y éteindre
Camphre ʒ j
La doſe eſt d'une bonne corne.

N°. 98.

℞ Camphre ʒ ij
F. diſſoudre dans Eau de vie ℥ iv
M. avec Eau blanche ℔ ß
Donnez à l'animal.

N°. 99.

℞ Sel ammoniac ʒ ij
F. diſſoudre dans Infuſion de menthe ℔ j
Donnez en deux doſes.

N°. 100.

℞ Quinquina en poudre,
Limaille de fer ãa ʒ ij
Sel ammoniac ʒ j

M. dans	Décoction de baies de genièvre	℔ ß

Donnez la même dose soir & matin pendant huit jours, tant comme préservatif que comme curatif.

N°. 101.

℞	Gomme ammoniaque,	
	Assa fœtida grossiérement pilés	āā ℥ij
F. bouillir dans	Vinaigre	℔ j

Après la dissolution entiere, donnez à une chaleur supportable.

N°. 102.

℞	Esprit volatil de sel ammoniac	ʒ j
M. dans	Infusion de genièvre	℥ iv

Donnez à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 103.

℞	Gomme de gayac,	
	Fleurs de soufre,	
	Aquila-alba,	
	Vipere en poudre	āā ʒij
	Sirop de fumeterre	s. q.

M. F. un bol s. a.

N°. 104.

℞	Quinquina	ʒ iij
	Sel ammoniac,	
	Camphre	āā ʒj
M. avec	Miel	s. q.

Ce miel ayant bouilli dans s. q. de vinaigre jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire, f. du tout une pilule à donner soir & matin.

N°. 105.

℞ Quinquina ℔ j
Cinabre ℥ iv
Camphre ℥ ij
Nitre purifié ℥ iv
Sirop d'oseille ſ. q.

Triturez le tout & formez des pilules. La doſe en eſt de ℥ j à donner ſoir & matin.

POUDRES.

N°. 106.

℞ Racines de petaſite,
de biſtorte en poudre,
Camphre ãa ℥ ij
Corne de cerf philoſophiquement préparée ʒ iv

M. F. une poudre. Donnez à la doſe de ℥ ß dans du ſon.

N°. 107.

℞ Racines de guimauve,
d'ortie ãa ℥ iv
Ecorce de meſereon ℥ ij
Angélique domeſtique & ſauvage,
Dompte-venin,
Valériane des jardins ãa ℥ iij
Graines de raiſin de renard n. xlviij
Feuilles entieres du même raiſin n. lxxij

F. macérer les feuilles dans Vinaigre fort ſ. q.
F. ſécher. Réduiſez en poudre avec le reſte, donnez dans du ſon à la doſe de ℥ j.

N°. 108.

℞ Baies de genièvre ſ. q.
F. macérer dans Vinaigre ſ. q.
F. ſécher, pilez, donnez à la doſe de ℥ ij.

CHAPITRE VII.

MÉDICAMENS ANALEPTIQUES. (*)

BOUILLIE.

N°. 109.

℞	Fleur de farine de froment	℔ ij
	Jaunes d'œufs	n. iij
	Eau tiede	ſ. q.

pour en former une pâte en pétriſſant le tout. Découpez cette même pâte. F. bouillir dans Eau commune ſ. q. & juſqu'à une conſiſtance de bouillie ou de panade liquide. Donnez-en de trois en trois heures à l'animal deux ou trois cornes.

PANADE.

N°. 110.

℞ Pain de froment ſ. q.
F. ſécher au four. Réduiſez en poudre, délayez cette même poudre dans
Lait de vache ſ. q.
Laiſſez tiédir ſur la cendre chaude pendant demi-heure
Ajoutez-y Jaunes d'œufs n. iv
F. chauffer juſqu'à ébullition en remuant toujours & donnez de même que la bouillie précédente.

(*) MATIERE MÉDICALE XXV.

N°. 111.

℞ Prêle en paquet ou repliée n. j

Préſentez & f. manger à l'animal, ce fourrage lui paroiſſant toujours plus appétiſſant que le foin. On lui en offre ſucceſſivement pluſieurs paquets, s'il ne les refuſe pas.

LAVEMENS NUTRITIFS.

N°. 112.

℞ Tête de mouton n. j
Jaunes d'œufs n. iv
Huile de noix ℔ ß
F. bouillir dans Eau commune ℔ v
juſqu'à l'entier dépouillement des os.
Coulez. F. un lavement.

N°. 113.

℞ Lait de vache ℔ v
Jaunes d'œufs n. iv
F. bouillir. Pour un lavement.



CHAPITRE VIII.

MÉDICAMENS CORDIAUX. (*)

BREUVAGES.

N°. 114.

℞ Safran ℥ j
Macis,
Canelle,
Poivre noir,
Cloux de girofle ãa ʒ j

Pilez le tout grossiérement, mettez dans
Vin rouge ℔ j

F. chauffer. Après quelques bouillons retirez du feu, donnez à l'animal.

N°. 115.

℞ Confection d'hyacinthe ℥ ß
Poudre des trois santaux ʒ iij

Délayez dans Vinaigre d'estragon ℔ ß

M. pour un breuvage.

N°. 116.

℞ Teinture solaire ʒ j
Orviétan ℥ j

M. délayez dans
Infusion de baies de laurier, ou baies de genièvre ℔ j

Donnez en deux doses.

(*) Matiere Médicale XXVI.

POUDRES.

N°. 117.

℞ Sauge,
Romarin,
Ecorce d'orange āa ℥ ß
Gingembre,
Canelle āa ʒ ij

F. du tout une poudre à donner dans poig. j de ſon.

LAVEMENS IRRITANS.

N°. 118.

℞ Racines de pyrèthre ℥ iij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv
Ajoutez à la colature
Sel gemme ℥ j
Pour un lavement.

N°. 119.

℞ Feuilles de mercuriale,
de mauve,
de pariétaire āa poig. j
Séné,
Pulpe de coloquinte āa ℥ j
Feuilles de tabac ʒ ij

F. d'abord bouillir les feuilles des plantes émollientes avec la pulpe de coloquinte dans Eau commune ℔ v
juſques à diminution d'un tiers.
Sur la fin mettez dans la décoction les feuilles de tabac & le ſéné, tenez le vaiſſeau couvert, continuez une légere ébullition.

Laiſſez enſuite infuſer demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature
Sel commun ʒj
Pour un lavement.

N°. 120.

℞ Feuilles ſeches de tabac ℥ij
F. bouillir dans
Eau de riviere ℔v
juſques à diminution d'un tiers. Coulez & exprimez fortement. Jettez dans la colature
Vin émétique trouble ℥iij
Sel commun poig. j
Pour un lavement.

CHAPITRE IX.

MÉDICAMENS FORTIFIANS. (*)

BREUVAGE CÉPHALIQUE.

N°. 121.

℞ Fleurs de muguet,
de giroflier,
de tilleul āā poig. ij
F. infuſer dans Eau bouillante commune ℔ij
Et dans un vaſe couvert. Ajoutez à l'infuſion
Eſprit de ſel ammoniac ʒj
Donnez en deux doſes.

(*) MATIERE MÉDICALE XXVII. & XXX.

PILULES ET BOLS.

N°. 122.

℞ Feuilles d'oranger en poudre ℥ ß
Poudre de guttete ʒ iij
Camphre ʒ j
M. avec Conſerve de fleurs de muguet ℥ ij
Formez un bol.

N°. 123.

℞ Gui de chêne,
Racine de pivoine,
de valériane pulvériſée
Camphre ãa ʒ ij
Conſerve de romarin ſ. q.
M. pour un bol.

N°. 124.

℞ Semences de cumin en poudre ℥ j
Feuilles & fleurs de marjolaine pulv. ℥ ß
Suc de pariétaire en conſiſtance d'extrait ℥ ij
Miel commun ſ. q.
Incorporez le tout. F. un bol. Donnez en deux doſes.

N°. 125.

℞ Formule 124.
Ajoutez-y Fiente de paon,
Racine de pivoine mâle pulv. ãa ʒ ij
Formez un bol à donner pareillement en deux fois.

N°. 126.

℞ Gui de chêne ℥ iij
Racines de pivoine mâle,
de valériane ſauvage ãa ℥ j
Fleurs de lys de vallée,
de tilleul ãa ʒ j

Kermès minéral ʒ ß
Sel ammoniac,
Borax de Venise ãa ʒ j
Sel sédatif ʒ j

F. du tout une poudre, incorporez avec
Sirop de stœchas s. q.

Roulez dans le son pour former des pilules. La dose est de ℥ j.

N^a^. En retranchant les conserves, le miel, les sirops, toutes ces différentes substances peuvent être données aux doses prescrites dans des poignées de son légérement humectées.

N°. 127.

℞ Gui de chêne ℥ ß
Essence de romarin ʒ ß
Esprit de sel ammoniac ʒ j
Huile de térébenthine s. q.

F. un bol.

BREUVAGE HÉPATIQUE.

N°. 128.

℞ Racines de bardane,
d'éryngium,
d'oseille ãa ℥ j
Fumeterre,
Aigremoine,
Scolopendre ãa poig. j
Limaille de fer dans un nouet ℥ ij

F. bouillir dans Eau commune ℔ iij

Coulez après demi-heure d'ébullition.
Donnez en deux doses.

BOL.

N°. 129.

℞ Savon alkali ou de Starkey ℥ ß
Gomme ammoniaque,
Safran de Mars apéritif āā ʒ ij
Extrait de fumeterre ſ. q.
F. un bol.

BREUVAGE SPLÉNIQUE.

N°. 130.

℞ Petite éclaire,
Fumeterre, āā poig. j
Ecorce de tamariſc,
Râpure de bouis āā ℥ j
Limaille de fer dans un nouet ℥ ij
F. bouillir pendant une heure dans
Eau commune ℔ iv
Donnez deux bonnes cornes par jour.

BREUVAGE UTÉRIN.

N°. 131.

℞ Matricaire,
Armoiſe,
Rhue āā poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij
Ajoutez à la colature
Safran pulvériſé ℥ j
Eſprit volatil de ſel ammoniac ʒ j
Donnez en deux fois à l'animal.

CHAPITRE X.

MÉDICAMENS STOMACHIQUES ET CARMINATIFS. (*)

BREUVAGES.

N°. 132.

℞ Feuilles de laurier,
de menthe,
de germandrée ã poig. j
Fleurs de camomille,
Baies de genièvre ã poig. ß
F. bouillir dans vin rouge ℔ ij
pendant un quart d'heure. Coulez, ajoutez
Eſprit carminatif de Sylvius ʒ j
Donnez en deux fois.

N°. 133.

℞ Tartre vitriolé ʒ iij
Criſtal minéral ℥ ß
Diſſolvez dans Eau blanche ℔ j
Ajoutez Liqueur anodine minérale d'Hoffmann ℥ ij.
Donnez en deux fois.

N°. 134.

℞ Nitre purifié ℥ ß
F. fondre dans Eſprit de vin ou
Eau de vie ℥ iv
Donnez à l'animal.

(*) MATIERE MÉDICALE XXVIII.

BOL.

BOL.

No. 135.

℞ Thériaque ℥ j
Mufcade râpée ʒ ij
Effence d'anis ʒ j

M. donnez en bol.

LAVEMENS.

No. 136.

℞ Racines de guimauve ℥ iij
Sommités de camomille,
de mélilot ãa poig. ß
Semences de carvi,
d'anet ãa ℥ j
F. bouillir dans Eau de fontaine ℔ v
jufques à diminution d'un tiers, coulez, ajoutez & délayez dans la colature
Miel commun ℥ iij
F. un lavement.

No. 137.

℞ Fleurs de camomille poig. ij
Baies de laurier pilées ʒ iv
F. bouillir légérement les baies dans
Eau commune ℔ iv
Retirez du feu. Laiffez infufer les fleurs l'efpace de demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature
Huile de laurier tirée par expreffion ℥ ij
F. un lavement.

No. 138.

℞ Fleurs de camomille,
de mélilot ãa poig. j
Semences de cumin,
de fenouil ãa ℥ j

F. bouillir les semences dans
Eau commune ℔ v
jusques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. Laissez infuser les fleurs demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature
Philonium Romanum ℥ ß
Huile d'anet, ou
de camomille, ou
de lys blanc, ou
de baies de laurier ℥ iij
F. un lavement.

CHAPITRE XI.

MÉDICAMENS ASTRINGENS. (*)

BREUVAGES.

N°. 139.

℞ Racines de tormentille,
de quintefeuille aa ℥ j
Feuilles de ronce,
d'ortie piquante aa poig. j
Fleurs de grenades,
de roses rouges aa poig. ß
F. bouillir dans Vin rouge,
Eau commune aa ℔ ij
pendant demi-heure. Coulez, ajoutez à la décoction Essence de Rabel ℥ j
Donnez de deux heures en deux heures une corne à l'animal.

(*) MATIERE MÉDICALE. XXIX.

N°. 140.

℞ Confection d'hyacinthe,
Diaſcordium ãa ℥ j
Ipecacuanha en poudre ʒ j
Eau de canelle ℥ j
M. le tout dans Vin rouge ℔ ß
Donnez en deux doſes.

N°. 141.

℞ Racines de grande conſoude ℥ ij
Feuilles d'aigremoine poig. j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
juſques à réduction d'un tiers, retirez du feu.
F. infuſer dans la décoction
Fleurs de mille-pertuis poig. j
La liqueur étant tiede, coulez. Délayez dans la colature Sirop de ſymphitum ℥ ij
Donnez à l'animal en trois doſes.

N°. 142.

℞ Racines de tormentille,
de biſtorte,
de grande conſoude ãa ℥ j
Ecorces de grenade,
Fruits de ſumac ãa ʒ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
juſques à conſomption d'un tiers. Après la colature ajoutez
Bol d'Arménie,
Sang-dragon ãa ʒ j
Miel commun ℥ ij
Donnez en deux fois.

N°. 143.

℞ Ipecacuanha,
Rhubarbe pulvériſée ãa ʒ iij
M. dans Eau blanche ℔ ß
Donnez à l'animal.

BOISSONS.

N°. 144.

℞ Eſſence de Rabel ſ. q.
M. dans la boiſſon ordinaire juſques à une certaine acidité.

N°. 145.

℞ Alun de roche ℥ ij
Racines de rhapontic ℥ iv
Pilez l'alun. Faites bouillir avec le rhapontic dans Eau commune ℔ viij
juſques à diminution d'un tiers. Mêlez avec la boiſſon ordinaire.

N°. 146.

℞ Maſtic ℥ iij
Corne de cerf ℥ ij
F. cuire dans
Eau commune ℔ viij
Coulez. M. avec la boiſſon ordinaire.

N°. 147.

Racines & feuilles d'ortie piquante poig. iij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij
juſques à diminution d'un tiers. Coulez, exprimez fortement.
Ajoutez à la colature
Alun de roche,
Gomme Arabique ãa ℥ j
M. avec la boiſſon ordinaire.

BOLS ET PILULES.

N°. 148.

℞ Alun,
Sang-dragon,
Terre douce de vitriol ãa ʒj
M. avec Diaſcordium ʒj
Et miel commun ſ. q.
Pour un bol.

N°. 149.

℞ Sang-dragon,
Criſtaux d'alun de roche ãa ℥ ij
Conſerve de roſes rouges ℥ iv
Roulez dans du ſon. F. une pilule.

N°. 150.

℞ Poudre de ſymphitum,
Rhubarbe pulvériſée ãa ʒij
Sel de Saturne,
de nitre ãa ʒj
M. avec Suc de citron ſ. q.
Roulez dans du ſon. F. une pilule.

LAVEMENS.

N°. 151.

℞ Feuilles de plantain,
de verveine,
de chêne ãa poig. j
Noix de gale,
Fleurs de grenade ãa ʒij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv
Ajoutez Miel roſat ℔ ß
F. un lavement.

N°. 152.

℞	Son de froment	poig. iv
	Fleurs de bouillon-blanc	poig. j
	Graines de lin	℥ j

F. bouillir les ſemences & le ſon dans

	Eau commune	℔ v

juſques à diminution d'un tiers. Sur la fin de l'ebullition, mettez les fleurs dans la décoction. Laiſſez infuſer. Paſſez, ajoutez-y

	Sirop de diacode	℥ iij
	Ipecacuanha en poudre	℥ ß

F. un lavement.

CHAPITRE XII.

MÉDICAMENS TRAUMATIQUES OU VULNÉRAIRES. (*)

BREUVAGES.

N°. 153.

℞	Pied de lion,	
	Pervenche,	
	Grande & petite pâquerette,	
	Mille-feuille,	
	Pirolle,	
	Bugle,	
	Sanicle	āā poig. ß
	Vin rouge	℔ iij

(*) Matiere Médicale XXIX. & XV.

Digérez enſemble dans un vaiſſeau convenable pendant ſix heures. Verſez enſuite ſur le tout

Eau bouillante commune ℔ vj

Macérez encore pendant quelques heures en agitant le vaiſſeau de tems en tems. Paſſez. La doſe ſera de ℔ j, mais ajoutez à chacune

Sirop de lierre terreſtre ℥ ij

Donnez & réiterez ce breuvage ſoir & matin.

N°. 154.

℞ Feuilles de pervenche,
de pied de lion,
de véronique,
de lierre terreſtre ãã poig. j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iij

juſques à diminution d'un tiers. Coulez, ajoutez Miel roſat ℥ iv

Donnez en deux fois.

N°. 155.

℞ Boule de Mars n. 1

F. tremper dans

Eau de vie ℔ ß

juſques à une forte teinture, retirez la boule, donnez à l'animal.

N°. 156.

℞ Baume du Commandeur ℥ j

M. avec Vin rouge ℥ iv

Donnez à l'animal.

BOISSONS.

N°. 157.

℞ Feuilles de plantain,
de sanicle,
de brunelle,
de lierre terrestre,
de l'une & l'autre véronique,
de bourse à pasteur,
de verge d'or ãã poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij
jusques à la diminution d'un tiers. Coulez, M. dans la boisson ordinaire.

N°. 158.

℞ Vulnéraires de Suisse poig. iv
F. infuser dans
Eau bouillante commune ℔ iv
pendant trois heures. Coulez, M. dans la boisson ordinaire.

BOL.

N°. 159.

℞ Térébenthine ℥ ij
Camphre ʒ ij
Safran de Mars apéritif ʒ j ß
M. le tout avec
Son s. q.
Pour former un bol.

CHAPITRE XIII.

MÉDICAMENS ABSORBANS. (*)

BREUVAGE.

N°. 160.

℞ Magnésie blanche ℥ ß
Tartre de vin ʒ ij
Délayez dans
Décoction de racine d'althæa ℔ j
Donnez le matin à l'animal.

BOL.

N°. 161.

℞ Coquilles d'œufs,
Os de sèche pulvérisés ãa ʒ iij
Sel d'absinthe ʒ j
M. avec Miel s. q.
F. un bol.

POUDRES.

N°. 162.

℞ Yeux d'écrevisses préparés,
Corne de cerf préparée ãa ʒ iij
M. dans une poignée de son. Donnez le matin à jeun à l'animal.

(*) Matiere Médicale XIII.

N°. 163.

℞ Craie de Briançon,
Bol d'Arménie,
Os de mouton calcinés ãa ℥ij

F. du tout une poudre à donner comme la précédente.

CHAPITRE XIV.

MÉDICAMENS TEMPÉRANS, ADOUCISSANS, INCRASSANS. (*)

BREUVAGES.

N°. 164.

℞ Feuilles d'oseille,
de laitue,
d'alleluia,
d'endive ãa poig. j

F. bouillir pendant un quart d'heure dans
Eau commune ℔ iv

Coulez, donnez en quatre doses à l'animal.

N°. 165.

℞ Gomme Arabique,
Gomme adragant ãa ℥ iij

F. dissoudre ces gommes grossiérement pulvérisées dans
Eau blanche ℔ ij

Donnez en deux doses à l'animal.

(*) Matiere Médicale XIV. XVI.

N°. 166.

℞ Racines de guimauve,
de nénufar āā ℥ iij
Graine de lin dans un nouet ℥ j
Ratissez. Lavez les racines. Versez sur le tout
Eau commune bouillante ℔ ij
Laissez infuser deux heures. Passez par un linge, donnez en deux doses.

N°. 167.

℞ Avoine nettoyée & lavée ℔ ß
Racine de nénufar récente
& ratissée ℥ j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez.
Ajoutez Cristal minéral ℥ ß
Donnez en deux doses à l'animal.

BOISSONS.

N°. 168.

℞ Son de froment jointée j
Trempez les deux mains dans un seau plein d'eau tenant toujours le son. Laissez-le imbiber de cette eau ; comprimez-le à diverses reprises & laissez tomber l'eau blanche que vous en retirerez dans le même seau. Pressez & trempez ainsi de nouveau jusques à ce que l'eau que vous exprimerez ne blanchisse plus. Alors jettez votre jointée de son dans le seau, elle ira au fond ; reprenez-en de nouvelles différentes fois, selon la blancheur dont vous voudrez que l'eau soit. Abreuvez-en l'animal.

N°. 169.

℞ Décoction émolliente ℔ vj

F. y diſſoudre

Criſtal minéral ℥ ij

M. avec la boiſſon ordinaire.

N°. 170.

℞ Décoction émolliente, ou

Eau blanche ℔ vj

Ajoutez Eſprit de vitriol, ou

Eſprit de nitre, ou

Eau de Rabel, ou

Vinaigre de vin,

juſques à une forte acidité. M. avec la boiſſon ordinaire qui doit en être légérement acidulée.

N°. 171.

℞ Racines de guimauve lavées ℥ iij

Graines de lin ℥ j

Fleurs de bouillon-blanc poig. ij

F. bouillir les racines & les ſemences dans

Eau commune ℔ viij

juſques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. Faites infuſer les fleurs pendant demi-heure, coulez & mêlez avec la boiſſon ordinaire.

N°. 172.

℞ Feuilles de guimauve,

de mauve,

de pariétaire,

de blette,

de mercuriale,

de bouillon-blanc,

de ſeneçon ãa poig. ij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ xij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez.
M. avec la boisson ordinaire.

N°. 173.

℞ Miel commun ℔ ij
Son de froment e. q.
F. bouillir légérement dans
Eau commune ℔ vj
M. avec la boisson ordinaire.

LAVEMENS.

N°. 174.

℞ Décoction de feuilles de laitue
de chicorée,
de bette,
de pourpier ℔ iij
Dissolvez-y Sel de prunelle ℥ j
Et délayez-y
Miel de nénufar ℥ iij
F. un lavement.

N°. 175.

℞ Décoction d'orge ℔ ij ß
Nitre ℨ j
Vinaigre de sureau,
Miel rosat ãa ℥ iij
M. pour un lavement.

N°. 176.

℞ Feuilles de mauve,
d'acanthe,
de pariétaire,
de mercuriale ãa poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ v

jusques à réduction d'un quart. Délayez dans la colature

Miel commun ℥ iij
Ajoutez Huile d'olive ℥ ij
Cristal minéral ʒ j

F. un lavement.

N°. 177.

℞ Feuilles de bette,
d'arroche,
de mauve,
de guimauve āā poig. j
Graine de lin ℥ j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ v

jusques à diminution d'un quart. Délayez dans la colature

Miel commun, ou
Miel violat, ℥ iij
Huile d'olive, ou
de lys ℥ ij

Pour un lavement.

N°. 178.

℞ Décoction de graine de lin ℔ vj
Feuilles de curage poig. ij

F. bouillir jusques à réduction d'un tiers. Passez par un linge, donnez en lavement.

N°. 179.

℞ Feuilles de mauve,
de pariétaire āā poig. ij
Fleurs de mélilot,
de camomille āā poig. ij

F. bouillir les feuilles dans

Bouillon de tripes ℔ v

jusques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. F. infuser les fleurs l'espace de demi-heure, coulez pour un lavement.

N°. 180.

℞ Son de froment poig. iv
Feuilles & fleurs de bouillon-
blanc ãa poig. j
Semence de fenugrec,
de lin ãa ℥ ß
F. bouillir le ſon, les feuilles & les ſemences dans Eau commune ℔ v
juſques à diminution d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, mettez les fleurs, laiſſez enſuite infuſer. Coulez. F. fondre dans la liqueur Chandelles n. ij
F. un lavement.

N°. 181.

℞ Feuilles de mauve,
de guimauve,
de branc-urſine ãa poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ v
juſques à diminution d'un tiers, coulez par un linge. Ajoutez-y
Onguent populeum ℥ iij
Pour un lavement.



CHAPITRE XV.

MÉDICAMENS SÉDATIFS ET NARCOTIQUES. (*)

BREUVAGES.

N°. 182.

℞ Feuilles de morelle,
de cynoglosse ãa poig. ß
Racine de nymphæa ℥ j

F. bouillir dans
Eau commune ℔ j ß

Après la colature ajoutez
Nitre ℥ ß

Donnez pendant plusieurs jours, s'il en est besoin cette même dose.

N°. 183.

℞ Décoction de coquelicot ℔ j
Délayez Cascarille en poudre ℥ ß
Nitre purifié ʒ ij

Donnez à l'animal.

N°. 184.

℞ Têtes de pavots blancs n. vj

Après les avoir écrasées, f. les bouillir demi-heure dans
Eau commune ℔ ij

Coulez & donnez en breuvage.

(*) Matiere Médicale XXX.

N°. 185.

N°. 185.

℞ Teinture anodine de Sydenham ʒ ij
M. avec Vin rouge ℔ ß
Donnez à l'animal.

BOL.

N°. 186.

℞ Camphre,
Nitre,
Cinabre āā ʒ ij
M. avec Miel ſ. q.
Pour un bol.

N°. 187.

℞ Caſcarille pulvériſée ℥ ß
Camphre pulv. ʒ ij
Sel ſédatif d'Homberg ʒ j
M. avec Miel ſ. q.
Pour un bol.

N°. 188.

℞ Extrait d'opium de Baumé ʒ j
Camphre,
Nitre āā ʒ ß
M. pour un bol.

LAVEMENS.

N°. 189.

℞ Décoction émolliente ℔ v
F. y bouillir Têtes de pavots blancs n. vj
Feuilles de juſquiame poig. j
Coulez, mettez dans la colature
Jaunes d'œufs n. iv
M. le tout avec
Huile d'amandes douces ℥ iv
F. un lavement.

N°. 190.

℞	Décoction émolliente	℔ v
F. y bouillir		
	Têtes de pavots blancs	n. iv
	Feuilles de jusquiame	poig. j
M. pareillement dans la colature		
	Jaunes d'œufs	n. iv
Ajoutez-y	Philonium Romanum	ʒ iij
	Laudanum en opiat,	gr. iv
	ou Diascordium,	ʒ iv
	ou Thériaque,	
	ou Onguent populeum,	℥ iij
	ou Teinture anodine	goutt. LX

M. pour un lavement.

CHAPITRE XVI.

MÉDICAMENS SPÉCIFIQUES. (*)

BREUVAGES FÉBRIFUGES.

N°. 191.

℞	Quinquina grossiérement pulv.	℥ ij
F. bouillir dans		
	Eau commune	℔ iij

jusques à consomption d'un tiers. Coulez, donnez en deux doses.

(*) Matiere Médicale XXXI.

N°. 192.

℞	Quinquina pulvériſé	℥ j
M. dans	Infuſion de petite centaurée	℔ j
Ajoutez	Sel ammoniac	ʒ j
	Sel d'abſinthe	ʒ ß

M. donnez à l'animal.

N°. 193.

℞	Quinquina pulvériſé	℥ ß
M. dans	Vin rouge	℔ j

Donnez en breuvage.

BOLS.

N°. 194.

℞	Ecorce du Pérou	℥ ij
	Safran de Mars apéritif,	
	Sel d'abſinthe	ā a ʒ ij
M. avec	Sirop des cinq racines apéritives	f. q.

F. un bol.

N°. 195.

℞	Extrait de gentiane,	
	de petite centaurée	ā a ℥ j
	Ecorce du Pérou	℥ ß

M. pour un bol.

N°. 196.

℞	Ecorce du Pérou,	
	Jalap,	
	Aloès pulvériſé	ā a ℥ ß
	Sel d'abſinthe,	
	Sel ammoniac	ā a ʒ j
M. avec	Miel	f. q.

Formez un bol à donner le matin avec les précautions que demande l'adminiſtration des médicamens purgatifs.

BREUVAGES VERMIFUGES.

N°. 197.

℞ Gouſſes d'ail n. iv
Racine de fougère pulv.
Semen contra pulv. ãa ʒ ij
Ecraſez les gouſſes, m. le tout dans
Infuſion d'abſinthe ℔ j
Donnez à l'animal.

N°. 198.

℞ Sel commun poig. ß
Anagallis en poudre ʒ j
Mettez le tout dans
Infuſion de petite centaurée ℔ j
Donnez à l'animal.

N°. 199.

℞ Mercure coulant dans un nouet ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
juſques à diminution d'un tiers.
Ajoutez Racine de fraxinelle ℥ j
F. bouillir demi-heure. Donnez en breuvage.

PILULES ET BOLS.

N°. 200.

℞ Racine de fougère mâle en poudre ʒ ij
Mercure doux ʒ j
Sirop d'abſinthe ſ. q.
M. F. un bol.

N°. 201.

℞ Racines de fougère,
Ecorces de mûrier,
Sommités de tanaiſie,
Coraline ãa ʒ j ß

Æthiops minéral ʒ j.

M. le tout après avoir pulvérisé, incorporez avec Sirop d'absinthe s. q.

Roulez dans le son. F. une pilule.

N°. 202.

℞ Cinabre en poudre ʒ j

Beurre frais ℥ iv

M. Roulez dans le son. F. une pilule.

N°. 203.

℞ Mercure cru ʒ ij

Broyez avec

Sucre rouge ℥ ß

jusques à entiere extinction.

Ajoutez Scammonée pulvérisée ʒ j.

M. dans Miel commun s. q.

Roulez dans le son. Formez une pilule.

N°. 204.

℞ Mercure doux,

Assa fœtida pulv. aã ʒ j.

Semen contra,

Racine de fougère pulv. aã ʒ ij.

M. avec Miel s. q.

Formez un bol.

N°. 205.

℞ Jalap,

Aloès aã ʒ ij.

Mercure doux ʒ j.

Trochisq. alhandal ʒ ß.

Sel d'absinthe ℈ ij.

M. avec Miel s. q.

Formez un bol.

POUDRES.

N°. 206.

℞ Racine de fougère,
Rhubarbe en poudre ãa ʒ j
Sommités de tanaisie,
Ecorce de mûrier,
Coraline ãa ʒ ij
Æthiops minéral ℥ ß

M. F. une poudre dont la dose est depuis ʒ j jusques à ʒ iij dans du son.

N°. 207.

℞ Lierre rampant pulv.
Cendre de vers ãa ℥ j

M. Donnez cette poudre dans du son.

LAVEMENS.

N°. 208.

℞ Gratiole verte poig. ij
Petite centaurée,
Absinthe ãa poig. j
Semence de tanaisie,
de santoline ãa ℥ j

F. bouillir dans
Eau commune ou
Lait de vache ℔ v

jusques à diminution d'un tiers. Coulez pour un lavement.

N°. 209.

℞ Racine de fougère ℥ ij
Feuilles & fleurs d'absinthe,
de marrube ãa poig. ß
Hiere picre ʒ ij

F. bouillir dans

Eau commune ℔ v

jusques à diminution d'un tiers. Coulez, ajoutez à la colature

Huile d'amande amere ou
Huile de mille-pertuis ℥ iij

Pour un lavement.

N°. 210.

℞ Vitriol de Mars ʒ iij
M. dans Décoction de verveine & d'auronne ℔ iij
Ajoutez Huile commune d'olive ℥ iij
Pour un lavement.

BREUVAGES, BOLS ANTIPUTRIDES, ANTIPESTILENTIELS, ANTISEPTIQUES.

Voyez *le Chapitre sixieme.*

Voyez *les Formules* 93. 94. 95. 96. 98. 99. 100. 101. 104. 105. 108. 168. 186. &c.

BREUVAGE LITHONTRIPTIQUE.

N°. 211.

℞ Feuilles de la plante appellée uva ursi pulv. ʒ iij
M. dans Vin blanc sec ℔ j
Donnez à l'animal.

BOISSON.

N°. 212.

℞ Savon râpé ℥ j ß
F. dissoudre dans
Eau de chaux ℔ iij
M. avec la boisson ordinaire.

PILULE DE CIGUE.

N°. 213.

℞	Poudre de cigue	ʒ ij
	Gomme ammoniaque,	
	Cloportes en poudre	ãa ʒ j
M. avec	Extrait de cigue	ſ. q.

Roulez dans le ſon. Formez une pilule.

Nª. On peut inſenſiblement porter la poudre de cigue à la doſe de ℥ ij & proportionner à cette même doſe celle des autres drogues.

PILULE DE COLOQUINTE.

N°. 214.

℞	Pulpe de coloquinte	℥ ß
M. avec	Miel	ſ. q.
Roulez dans		
	Poudre de pervenche	℥ ß

& dans du ſon; formez une pilule.

De tous les médicamens éprouvés juſqu'ici contre la morve dans l'Hôpital de l'Ecole, celui-ci eſt le ſeul qui nous ait laiſſé entrevoir quelque eſpérance de ſuccès. On peut augmenter la doſe de la pulpe de coloquinte juſques à ℥ ij ß à titre de remede altérant.





FORMULES MÉDICINALES.



SECONDE PARTIE.

MÉDICAMENS EXTERNES OU LOCAUX.

CHAPITRE PREMIER.

MÉDICAMENS PTARMIQUES ET MASTICATOIRES. (*)

POUDRES PTARMIQUES.

N°. 215.

♃	Poivre long,	
	Ellébore	ãa ʒ j
	Marjolaine en poudre	℥ j

M. F. une poudre à souffler dans les naseaux.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXIII.

N°. 216.

℞ Feuilles de tabac,
de bétoine,
de ſauge en poudre,
de marjolaine ãa ℥ j
Racine d'iris de Florence pulv. ℥ j

M. F. une poudre.

N°. 217.

℞ Turbith minéral,
Poudre de régliſſe,
Noix muſcade ãa ʒ ß
Eſſence de romarin goutt. vj

M. pour former du tout une poudre.

BOURDONNETS.

N°. 218.

℞ Poudre d'euphorbe ʒ j
Nicotiane ʒ ij
Fort vinaigre ſ. q.
Eſſence de marjolaine goutt. x

M. formez une pâte liquide. Garniſſez en des bourdonnets propres à être introduits dans les naſeaux ſans trop fatiguer l'animal.

NOUETS APOPHLEGMATISANS.

N°. 219.

℞ Aſſa fœtida ℥ ij

Mettez dans un linge en forme de nouet, ſuſpendez au maſtigadour.

N°. 220.

℞ Racines d'impératoire,
de pyrèthre ãa ℥ j

Feuilles récentes de rhue,
de marjolaine poig. j
Fleurs de lavande poig. ß

Pulvérifez les racines. Hachez les feuilles. Mêlez le tout.

Ajoutez-y Efprit de fel ammoniac ʒ ij

Enfermez le tout dans un linge. Formez un nouet que vous fufpendrez au maftigadour.

N°. 221.

℞ Gouffes d'ail n. iij
Feuilles récentes de becabunga poig. j
de cochlearia poig. ij
Racines d'aunée,
de grand raifort,
Semences de moutarde ãa ℥ j

Hachez les gouffes & les feuilles. Pulvérifez les racines, écrafez les femences. M. le tout. F. un nouet que vous fufpendrez au maftigadour.

N°. 222.

℞ Racines de pyrèthre,
d'aunée ãa ℥ j
Feuilles de bétoine,
de rhue ãa poig. j
Poivre battu,
Semences de moutarde
écrafées ℥ ß

Pulvérifez groffiérement les racines. Hachez les feuilles, mêlez le tout.

Ajoutez Sel ammoniac ʒ iij

Formez un nouet.

BILLOTS.

N°. 223.

℞ Miel roſat ℥ vj
Racines de pimprenelle blanche,
de galéga ãa ℥ ß
Poivre battu ʒ j
Sel commun poig. ß
Gouſſes d'ail n. iij

Pulvériſez les racines. Mettez le tout dans un pot. Excitez une légere ébullition. M. Trempez dans le mélange un billot garni. Mettez & maintenez dans la bouche de l'animal.

N°. 224.

℞ Racines de zédoaire,
d'angélique ãa ℥ ß
Myrrhe ʒ iij
Sel ammoniac ʒ ij
Camphre ʒ j

Pulvériſez les racines & la myrrhe. Broyez le tout dans Miel commun ſ. q.
lequel vous aurez fait bouillir dans du vinaigre juſqu'à ce qu'il ait repris ſa conſiſtance ordinaire. Mettez dans un linge roulé en maniere de billot. Placez & maintenez dans la bouche de l'animal.



CHAPITRE II.

MÉDICAMENS RESTREINCTIFS ET ASTRINGENS. (*)

COLLYRES.

N°. 225.

℞ Mucilage de semences de coings,
de psillium tiré avec l'eau rose ℥ j
Blanc d'œufs bien battu n. j
Eau de plantain ℥ ij
Camphre gr. xij

M. F. un collyre.

N°. 226.

℞ Eau de rose,
de plantain āā ℥ iij
F. y dissoudre Trochisques blancs de Rhasis ʒ ß
Sucre de Saturne gr. xx

pour un collyre.

N°. 227.

℞ Feuilles de coings poig. ß
Ecorce de grenade ʒ ij
Grains de sumac ʒ j

F. infuser le tout dans
Eau commune tiede ℔ ij

pendant quelques heures. F. bouillir légérement & filtrez.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXIV.

℞ ensuite de cette décoction filtrée ℥ viij
Safran commun en poudre gr. viij
Camphre gr. x

pour un collyre défensif & bien éprouvé dans le claveau.

N°. 228.

℞ Vitriol blanc ʒ j
Camphre ℈ ß
Iris de Florence ℈ j
Blanc d'œuf durci n. j

le jaune ayant été enlevé.
F. macérer le tout dans
Eau de plantain,
de rose ℥ vj

Broyez jusqu'à une certaine solution. Coulez pour un collyre.

N°. 229.

℞ Œuf frais du jour n. j
Vitriol blanc gr. xx
Eau rose ℥ iv

F. durcir l'œuf. Otez-en le jaune. Broyez le blanc avec le vitriol dans un mortier de marbre bien net. Ajoutez ensuite l'eau rose. Coulez à travers un linge blanc. Gardez pour l'usage.

N°. 230.

℞ Eau de frai de grenouille,
de plantain ana ℥ iij
Mucilage de graine de coings,
tiré dans l'eau de frai de grenouille ℥ jß
Sel de Saturne gr. xx
Camphre gr. iv
Sucre candi jovial (*) ʒ ß

M. pour un collyre.

(*) Le sucre candi jovial n'est autre chose qu'un sucre candi agité & remué dans un vaisseau d'étain jusqu'à ce qu'il en ait pris la couleur.

GARGARISMES.

N°. 231.

℞ Eſprit de ſel marin ʒ ij
Eau diſtillée de ſauge ℥ viij
M. pour une injection en gargariſme.

N°. 232.

℞ Eau diſtillée de fleurs de ſureau ℔ ß
Vinaigre de vin diſtillé ℥ ij
Sel de prunelle ʒ j ß
Rob de ſureau ℥ ij
M. Injectez chaudement.

N°. 233.

℞ Eau diſtillée d'oſeille ℔ ß
Blanc d'œuf n. j
Criſtal minéral ʒ ij
Miel blanc ℥ ij
Battez. M. exactement & injectez.

N°. 234.

℞ Feuilles de plantain poig. ß
Fleurs de roſes rouges,
de grenade ãa pinc. ij
Fruits de ſumac ʒ iij
F. cuire légérement dans
Eau commune ℔ ij ß
réduites à deux. Ajoutez à la colature
Eau de Rabel,
juſques à une certaine acidité.
Miel roſat ℥ j ß
pour un gargariſme aſtringent.

Nota. *On peut faire de tous les gargariſmes des lotions dans la bouche des animaux, mais les injections operent plus efficacement dans l'arriere-bouche.*

INJECTIONS, LOTIONS, FOMENTATIONS.

N°. 235.

℞ Racine de grande consoude ℥ j
Ecorce de grenade ℥ ß
Feuilles de tormentille poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
Le vaisseau étant ouvert. Coulez, délayez dans la colature
Miel rosat ℥ ij
Ajoutez-y Pierre médicamenteuse ʒ ij
Pour une injection astringente.

N°. 236.

℞ Racine de bistorte,
d'aristoloche ronde ãa ℥ j
Feuilles d'aigremoine,
de ronce,
de roses de Provins, ãa poig. ß
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
jusques à diminution du tiers. Dissolvez dans la colature
Alun de roche ℥ ij
Sel ammoniac ʒ ij
Ajoutez à la décoction
Esprit de cochlearia,
Essence de Rabel ãa ʒ j
Pour une injection astringente.

N°. 237.

℞ Alun de roche,
Couperose verte,
Couperose blanche ãa ℥ ij
Pulvérisez

Pulvérisez le tout. Faites infuser vingt-quatre heures à froid dans

	Vinaigre de vin	℔ ij

Pour une lotion astringente.

N°. 238.

℞	Eau commune	℔ ij
Dissolvez-y	Sel commun	℥ iij

Trempez des compresses ou des étoupes. Appliquez à froid après avoir fait des douches de cette liqueur défensive.

N°. 239.

℞	Vinaigre de vin	℔ j
	Eau commune	℔ iij
	Sel de Saturne	℥ ß

Pour fomentation.

N°. 240.

℞	Feuilles de plantain,	
	de ronce	ãa poig. j

F. bouillir dans

	Eau commune	℔ iv

Après la colature, ajoutez

	Vinaigre de Saturne	℥ j

Fomentez.

N°. 241.

℞	Sel ammoniac	℥ j
	Eau de vie	℔ ß
	Eau commune	℔ ij

Pour fomenter.

N°. 242.

℞	Écorce de jeune chêne	℥ ß
	de grenade	℥ j ß
	Balaustes,	
	Roses rouges	ãa poig. j

F. bouillir dans

	Eau commune	℔ iv

jusqu'à diminution de moitié, le vaisseau étant bien fermé. Passez.

Ajoutez	Vin rouge	℔ ß
	Alun de roche	ʒ j

Pour une fomentation astringente.

CATAPLASMES.

N°. 243.

℞	Farine de froment	℥ iij
	Graine de cumin pulvérisée,	
	Litharge	ãa ℥ j
	Bon vinaigre de vin	℥ iij
	Eau commune	s. q.

M. F. cuire s. a. jusqu'à consistance de cataplasme.

N°. 244.

℞	Feuilles de morelle,	
	de laitue,	
	de plantain	ãa poig. j.
	de grande joubarbe ou	
	de lentille de marais	poig. ß

F. bouillir dans

	Vinaigre rosat	℔ ij
Ajoutez-y	Farine de fenugrec	℥ iij
	Huile rosat	℥ ij

M. pour un cataplasme.

N°. 245.

℞	Suie de cheminée	℔ ij
	Vinaigre de vin	s. q.
	Blancs d'œufs	n. iv.

Fouettez les blancs d'œufs. M. le tout en consistance de bouillie pour un cataplasme.

N°. 246.

℞	Lie de vin	℔ j
	Alun de roche pulvériſé	℥ iv

M. en ajoutant

	Farine de ſeigle	ſ. q.

Pour un cataplaſme.

POUDRES.

N°. 247.

℞	Sang-dragon	ʒ j
	Sarcocolle	ʒ ij
	Pierre hématite	ʒ ß
	Bol d'Arménie	ʒ j

M. F. une poudre aſtringente très-fine.

N°. 248.

℞	Alun	ʒ ij
	Sang-dragon,	
	Vitriol verd calciné ou	
	Poudre de ſympathie	ã a ʒ j

M. F. une poudre aſtringente.

SUPPOSITOIRE.

N°. 249.

℞	Térébenthine	℥ ij
	Cire jaune	℥ j
	Bol d'Arménie,	
	Sang-dragon,	
	Ecorce de grenade en poudre	ã a ʒ ij

Mettez le tout ſur un feu modéré. Imbibez des tentes d'une forme & d'un volume convenable pour un ſuppoſitoire aſtringent.

CHAPITRE III.

MÉDICAMENS ÉMOLLIENS, ANODINS. (*)

INJECTIONS ET FOMENTATIONS.

N°. 250.

℞ Orge entier poig. ij
Graine de lin ℥ j

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij

jusques à diminution d'un tiers. Dissolvez dans la colature
Miel commun ℥ ij

Poussez cette injection émolliente, quand elle sera tiede.

N°. 251.

℞ Suc exprimé des feuilles de
peuplier blanc,
de jusquiame s. q.

Poussez cette injection anodine quand elle sera chaude.

N°. 252.

℞ Feuilles de bouillon-blanc,
de branc-ursine,
de violettes,
de mauve āa poig. j
Semences de lin ℥ ß

(*) MATIERE MÉDICALE XXXV.

F. bouillir dans
Lait de vache &
Eau commune ℔ ij
Coulez après suffisante ébullition.
Fomentez.

N°. 253.

℞ Limaçons de jardin n. vj
F. bouillir dans
Eau commune ou
Décoction émolliente ℔ j
Fomentez.

N°. 254.

℞ Têtes de pavots blancs écrasées n. vj
Semences d'anet ℥ j
Feuilles de jusquiame,
de morelle ãa poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ vj
jusques à évaporation du tiers. Passez avec une légere expression pour une fomentation anodine.

EMBROCATIONS ET LINIMENS.

N°. 255.

℞ Marc ou lie d'huile d'olive s. q.
Pour une embrocation adoucissante.

N°. 256.

℞ Huile infusée de roses,
exprimée d'amandes douces ãa ℥ ß
Onguent nutritum ʒ iij
Racine d'Iris de Florence pulv. ℈ ij
Cire blanche ʒ j
Pour un liniment adoucissant.

N°. 257.

℞ Blanc de baleine ℥ j
F. fondre à un feu doux dans
Huile d'amandes douces ℥ iij
Battez ce mélange peu à peu avec
Eau rose ℥ ij
Ajoutez-y Miel blanc ℥ j
Pour un liniment adouciſſant.

N°. 258.

℞ Huile d'amandes douces,
Infuſion de millepertuis,
de violettes,
de roſes ãa ℥ j
M. pour un liniment adouciſſant.

N°. 259.

℞ Huile d'amandes douces,
Infuſion de lys,
Onguent d'althæa ãa ℥ iv
Pour faire un liniment émollient.

N°. 260.

℞ Huile de lys,
de pied de bœuf ãa ℥ iv
Onguent populeum,
d'althæa ãa ℥ ij
F. fondre pour un liniment émollient & anodin.

N°. 261.

℞ Onguent populeum ℥ ij
Huile d'olive,
Baume tranquille ãa ℥ j
Teinture anodine goutt. L
M. pour un liniment anodin.

CATAPLASMES.

N°. 262.

℞	Racines de guimauve,	
	Oignons de lys	ãa ℥ ij
	Feuilles de guimauve,	
	de mauve,	
	de pariétaire,	
	de violettes	ãa poig. j
	Semences de lin,	
	de fenugrec	ãa ʒ j
	Figues grasses	n. xij
	Fleurs de camomille,	
	de mélilot	ãa poig. ß
F. cuire jusqu'à pourriture dans		
	Eau commune	s. q.
Pilez. Passez au travers d'un tamis.		
Ajoutez	Onguent d'althæa	℥ iij
	Huile de lin	℥ ij
F. un cataplasme.		

N°. 263.

℞	Feuilles de pariétaire,	
	de mauve,	
	de violettes hachées	s. q.
F. cuire quelques momens avec		
	Beurre fondu	s. q.
Appliquez chaudement en cataplasme.		

N°. 264.

℞ Limaçons de jardin s. q.

Pilez-les après les avoir séparés de leurs coquilles. F. les chauffer sur un plat de terre. Etendez sur des étoupes & appliquez en cataplasme sur l'œil.

N°. 265.

℞ Pommes reinettes n. j ou ij

F. cuire ou au feu ou dans

Eau commune ou

Lait de vache ſ. q.

Réduiſez en bouillie. F. de la pulpe un cataplaſme anodin à appliquer ſur l'œil.

N°. 266.

℞ Pulpe de pommes cuites ℥ ij

Jaunes d'œufs n. ij

Pulpe de caſſe récemment tirée ʒ vj

Mucilage de graine de pſillium,

d'althæa aã ℥ ß

Farine d'orge ſ. q.

pour obtenir la conſiſtance d'un cataplaſme anodin à appliquer ſur l'œil.

N°. 267.

℞ Mucilages de ſemences de

pſillium & de coings aã ℥ ß

Mie de pain blanc ℥ iij

F. la infuſer dans du lait.

Eau de roſes ℥ ß

Pour un cataplaſme anodin à appliquer pareillement ſur l'œil.

N°. 268.

℞ Mie de pain blanc fraiſée ſ. q.

F. bouillir dans

Lait de vache ou

Décoction émolliente ſ. q.

Ajoutez ſur chaque ℔ de cataplaſme à la fin de la décoction

Jaune d'œufs n. j

Safran ʒ ß

Pour un cataplaſme anodin.

N°. 269.

℞	Mie de pain fraiſée	poig. ij
F. bouillir dans		
	Décoction de ſureau	℔ iij
Ajoutez	Menthe ſeche pulvériſée	℥ ij
	Safran	℥ ß
	Miel	℥ j
	Jaunes d'œufs	n. ij

M. Faites un cataplaſme.

N°. 270.

℞ Pulpe faite de lys,
de racine de guimauve,
de feuilles de cigue,
de juſquiame ſ. q.
Paſſez au travers d'un tamis.
Huile roſat ſ. q.
M. F. un cataplaſme anodin.

BILLOTS.

N°. 271.

℞	Figues graſſes	n. vj
	Miel commun,	
	roſat	℥ v

Pilez les figues. M. triturez avec le miel & garniſſez-en un billot.

N°. 272.

℞	Sirop violat	℥ iv
	Jaunes d'œufs	n. vj
	Eau diſtillée de roſes	℥ v

M. formez & garniſſez-en un billot.

SUPPOSITOIRE.

N°. 273.

℞ Onguent d'althæa,
populeum ãa ℥ ij
Cire jaune ℥ j

F. fondre le tout à un feu modéré. Trempez-y un bourdonnet d'étoupe auquel vous donnerez une forme convenable pour un suppositoire adouciſſant & relâchant.

CHAPITRE IV.

MÉDICAMENS RÉSOLUTIFS, VULNÉRAIRES, FORTIFIANS, AROMATIQUES, ANTIPUTRIDES. (*)

COLLYRES.

N°. 274.

℞ Eau de fenouil ℥ iv
Eſprit de vin camphré ℥ j ß

M. pour un collyre réſolutif.

N°. 275.

℞ Mucilage de ſemences de
fenugrec,
de coings ℥ iij

Ces mucilages tirés dans de l'eau roſe & de l'eau d'eufraiſe.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXVI.

Trochiſques blancs de rhaſis ſans opium ʒ j
Tutie préparée ʒ ß
Eau de plantain ℥ iv

Pour un collyre réſolutif.

N°. 276.

℞ Eau de rhue,
de fenouil,
Vin émétique ana ℥ ij
Safran,
Vitriol blanc ana gr. x
Camphre gr. vj
Sucre candi ℈ j

M. pour un collyre réſolutif.

N°. 277.

℞ Feuilles d'eufraiſe,
de plantain,
de fenouil ana poig. j
de grande chelidoine poig. ß
Onglets de roſes rouges,
Fleurs de bluets ana pinc. ij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij

Réduiſez à deux. Coulez.

Ajoutez Ariſtoloche,
Iris pulvériſées ana ℈ j
Elixir de propriété goutt. xv
Eau vulnéraire ʒ j

M. pour un collyre vulnéraire.

GARGARISMES.

N°. 278.

℞ Feuilles d'aigremoine,
d'hyſope ãa poig. j
Orge entier poig. ß

F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij

juſques à diminution d'un tiers. Délayez dans la colature
Miel commun ℥ ij

Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 279.

℞ Lyſimachie ou ſouci d'eau,
Aigremoine ãa poig. j
Orge poig. ß

F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij

réduiſez aux trois quarts. Coulez. Ajoutez
Miel roſat ℥ ij

Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 280.

℞ Feuilles de menthe,
d'armoiſe,
Fleurs de mille-pertuis,
de ſureau ãa poig. j

F. bouillir les feuilles dans
Eau commune ℔ ij

juſques à diminution d'un tiers.
F. infuſer enſuite les fleurs l'eſpace de demi-heure. Coulez, ajoutez
Oxymel ſcillitique ℥ iij

Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 281.

℞ Feuilles d'aigremoine poig. j
de véronique,
de ſauge ãa poig. ß
Fleurs de mille-pertuis,
de bétoine,
de coquelicot ãa poig. j
F. infuſer dans
Eau pure bouillante ℔ ij
pendant une heure, le vaiſſeau étant fermé. Paſſez. Exprimez. Ajoutez enſuite
Miel roſat ℥ ij
Pour une injection vulnéraire en gargariſme.

N°. 282.

℞ Feuilles de plantain,
de ronce,
d'aigremoine ãa poig. j
F. bouillir pendant demi-heure dans
Eau commune ℔ iv
Jettez dans la colature
Sel ammoniac ʒ ij
Injectez ce gargariſme antiputride.

INJECTIONS, LOTIONS, FOMENTATIONS.

N°. 283.

℞ Orge entier pinc. vj
Feuilles d'aigremoine,
de mille-pertuis,
de roſes rouges ãa poig. ß
Sommités d'abſinthe pinc. iij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv
Coulez. Délayez dans la colature
Miel roſat ℥ ij
Pou rune injection vulnéraire.

N°. 284.

℞ Vulnéraires de Suisse poig. ij
F. infuser dans
Eau bouillante ℔ iij
Coulez. Délayez-y
Miel rosat ℥ j
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 285.

℞ Racine d'iris de Florence,
d'aristoloche,
de gentiane ãa ℥ ij
F. cuire dans Eau commune ℔ viij
jusqu'à diminution d'un tiers.
Ajoutez Sommités d'hypéricum,
d'absinthe,
de petite centaurée ãa poig. ß
Feuilles d'aigremoine,
de scordium,
de lierre terrestre ãa poig. j
F. cuire de nouveau jusqu'à diminution d'un autre tiers. Coulez. Ajoutez selon le besoin Vin blanc ou
Esprit de vin ou
Teinture de myrrhe & d'aloès s. q.
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 286.

℞ Gousses d'ail pilées n. vj
Sel commun poig. ß
Poivre noir ℥ j
Vinaigre de vin ℔ j ß
M. Trempez dans cette lotion antiputride un linge ou des étoupes fixées au bout d'un morceau de bois. Lavez la bouche de l'animal.

N°. 287.

℞ Miel rosat ℔ ß
F. cuire avec
Vinaigre blanc ℥ iv
pendant demi-heure. Ajoutez après la colature Alun,
Myrrhe āā ℥ ß
On emploie cette lotion ou ce liniment antiputride comme la lotion 286.

N°. 288.

℞ Eau de chaux ℔ vj
Eau commune ℔ iij
F. bouillir dans ce mélange
Feuilles de curage poig. iij
Baies de laurier écrasées ℥ iv
Réduisez aux deux tiers. Coulez ensuite pour une lotion résolutive à répéter plusieurs fois.

N°. 289.

℞ Esprit de térébenthine,
Vinaigre de vin e. q.
Battez bien le tout. Frottez de cette lotion résolutive la partie plusieurs fois le jour à rebrousse poil.

N°. 290.

℞ Vinaigre de vin,
Urine āā ℔ j
F. y fondre
Sel ammoniac ℥ iij
pour une lotion résolutive.

N°. 291.

℞ Fleurs de ſureau,
de mélilot,
de camomille ãa poig. j

F. bouillir dans Eau commune ℔ ij

Coulez. Ajoutez

Eſprit de vin ℥ iij

Pour une fomentation réſolutive.

N°. 292.

℞ Vinaigre de Saturne ℥ ij
Eau de vie ℥ iij

M. avec Eau commune ℔ ij

Pour une fomentation réſolutive.

N°. 293.

℞ Savon râpé ℥ iv

F. diſſoudre dans

Eau commune ℔ ij

Ajoutez Eſprit de ſel ℥ j ß

Fomentez & imbibez des étoupes.

N°. 294.

℞ Sommités d'origan,
de lavande,
de thym,
d'abſinthe,
de ſauge,
d'hyſope,
de romarin (*) ãa poig. j

Verſez ſur le tout

Eau bouillante ℔ iij

F. infuſer dans un vaiſſeau couvert. Fomentez avec cette liqueur fortifiante & appliquez-en le marc.

(*) Ces plantes infuſées dans du vin chaud & bouillant forment ce que l'on appelle le vin aromatique que l'on emploie de même & dans la même intention.

N°. 295.

N°. 295.

℞ Sommités fleuries des plantes ci-dessus,
Feuilles de laurier aa poig. j
Sel ammoniac ʒ iij
Vin rouge ℔ iij

F. infuser sur des cendres chaudes dans un vaisseau couvert. Fomentez; trempez des linges ou des étoupes & appliquez.

N°. 296.

℞ Décoction des plantes aromatiques ℔ j
Sel ammoniac,
Soufre aa ℥ ij
Savon ℥ iij

F. dissoudre le sel & le soufre dans
Eau de vie s. q.
Et le savon dans
Eau de chaux s. q.
Jettez ensuite dans la décoction. Chargez des compresses ou des étoupes & appliquez.

N°. 297.

℞ Eau de chaux vive filtrée,
Lessive de cendres de farmens aa ℔ j
M. F. y bouillir
Soufre vif pilé,
Baies de laurier écrasées aa ℥ ij
Coulez pour une fomentation fortifiante.

N°. 298.

℞ Avoine en grain ℔ v
F. fricasser dans une poêle. Arrosez sur le champ avec Vinaigre très-fort ℔ ß
Mettez dans un sac. Appliquez chaudement cette fomentation seche & résolutive.

N

N°. 299.

℞ Teinture de myrrhe & d'aloès ℥ iv
Esprit de vin camphré ℥ j

M. On peut charger de cette teinture ou de cette liqueur antiputride des bourdonnets, des plumasseaux & les placer dans les ulceres qui demandent des remedes animés.

EMBROCATIONS ET LINIMENS.

N°. 300.

℞ Huile rosat,
de laurier āā ℥ ij

M. ajoutez-y
Esprit de vin s. q.

pour un liniment clair & résolutif. On pourra laisser une estoupade sur la partie.

N°. 301.

℞ Blanc de baleine ℥ j
Cire blanche,
Galbanum préparé avec du vinaigre āā ℥ ij
Huile de sureau s. q.

Formez du tout en faisant fondre un liniment résolutif.

N°. 302.

℞ Huile de laurier ℥ iv

M. y exactement
Esprit volatil de sel ammoniac ℥ j

F. chauffer très-légérement en hyver & jamais en été ce liniment résolutif.

N°. 303.

℞ Savon râpé ℥ ij
F. fondre à un feu léger dans
Eau commune ℔ ij
Ajoutez sur la fin
Huile de lys,
Eau de vie ãa ℥ j
Vinaigre de Saturne ℥ ij
Agitez le tout, jusqu'à ce que le mélange soit refroidi. Servez-vous-en de liniment.

N°. 304.

℞ Onguent d'althæa ℥ iv
Huile de camomille,
de savon ãa ℥ ij
Camphre ʒ ß
F. fondre à un feu léger l'onguent, l'huile de camomille & le camphre. Retirez du feu. M. avec le tout l'huile de savon pour vous en servir en forme de liniment.

N°. 305.

℞ Huile essentielle de lavande ʒ ij
de mille-pertuis ℥ iv
de vers de terre ℥ vj
Baume de Fioraventi ℥ j
M. pour un liniment.

N°. 306.

℞ Savon de Venise ℥ ij
Camphre ʒ ij
Esprit de vin rectifié s. q.
Après les avoir dissous M.
Huile d'iris ℥ j
Huile distillée de succin ʒ iij

Esprit de sel ammoniac ʒ j
Onguent nervin s. q.

F. un liniment fortifiant de moyenne consistance.

N°. 307.

℞ Feuilles de sabine,
de sauge,
Fleurs de lavande,
de mille-pertuis,
de romarin ãa poig. j

Toutes ces herbes fraîches, s'il est possible, doivent être pilées. F. fondre dans un pot de terre vernissé

Suif de bœuf ℔ ij
M. y Huile de noix ℔ ij

Jettez-y les plantes. F. bouillir pendant une heure. Retirez du feu. Coulez avec expression. Ajoutez-y

Huile de laurier ℔ ß
Camphre pilé ʒ ij

F. chauffer ce liniment fortifiant pour vous en servir & pour en oindre la partie malade avec des étoupes que vous y laisserez appliquées.

N°. 308.

℞ Huile de laurier,
Onguent d'althæa,
Miel e. q.

pour un liniment résolutif à employer après avoir frotté la partie avec

Vinaigre de vin ou
Eau de vie s. q.

N°. 309.

℞ Huile de laurier,
de camomille aa ℥ iij
de genièvre ℥ j
M. le tout. F. tiédir pour un liniment.

CATAPLASMES ET CHARGES.

N°. 310.

℞ Son de froment ℔ vj
F. bouillir dans
Vin, ou
Bière, ou
Urine f. q.
Pour un cataplaſme.

N°. 311.

℞ Des quatre farines réſolutives aa ℥ vj
F. cuire dans
Lie de vin f. q.
juſques à conſiſtance de cataplaſme.

N°. 312.

℞ Farine de feves,
d'orge ou
de ſeigle ℥ vj
Miel commun ℥ iv
Mettez ſur un petit feu dans un vaiſſeau convenable.
Ajoutez-y Bon vinaigre de vin. f. q.
en remuant toujours & f. un cataplaſme.

N°. 313.

℞ Sel marin,
Jettez dans Urine ſ. q.
autant qu'elle en pourra diſſoudre. F. bouillir enſuite doucement juſqu'à conſiſtance de miel.
Ajoutez Farine de froment ſ. q.
que vous aurez fait bouillir comme dans la formule n. 310. F. un cataplaſme.

N°. 314.

℞ Feuilles de thym,
de laurier,
de romarin,
de rhue āā poig. ij
Fleurs de camomille,
de ſureau āā poig. j
F. bouillir dans
Vin & eau e. q.
juſqu'au ramolliſſement entier de ces plantes.
Ajoutez-y Farine de feves,
de ſon āā ℥ vj
Miel commun ℥ viij
M. pour un cataplaſme.

N°. 315.

℞ Feuilles d'abſinthe,
de ſeneçon āā poig. ij
Fleurs de camomille,
de mélilot āā poig. j
Racines d'iris,
de bryone āā ℥ ij
Coupez les racines en petits morceaux.
F. cuire ſ. a. dans
Eau commune ſ. q.
juſqu'à pourriture. Pilez le tout dans un

mortier de marbre. Paſſez au travers d'un tamis. Verſez deſſus

Vin blanc ℔ ij

Ajoutez-y Abſinthe,

Cumin en poudre ãa ℥ j

Huile de camomille ℥ iv

F. cuire à un feu doux juſqu'à conſiſtance de cataplaſme.

N°. 316.

℞ Feuilles d'ache,

de menthe ãa poig. ij

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iij

Ajoutez-y Sain-doux ℥ iij

Paſſez la pulpe au travers d'un tamis, ſaupoudrez-la enſuite avec

Graine d'ache pulvériſée ℥ iij

F. un cataplaſme.

N°. 317.

℞ Des quatre farines réſolutives ℔ iij

F. bouillir dans

Leſſive claire de cendres de ſarmens ℔ vj

Jettez la leſſive en verſant par inclination. Ajoutez au marc

Fleurs de camomille,

de mélilot,

de ſureau pulvériſées,

Racines d'iris de Florence pulvériſées ãa ℥ j

Huile de camomille ℥ iij

F. un cataplaſme.

N°. 318.

℞	Mie de pain fraiſée	poig. vj
	Pain de roſe	poig. j

F. cuire dans

	Lie de vin	℔ ij
Ajoutez-y	Térébenthine	℥ iij
	Blancs d'œufs	n. iv

M. pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 319.

℞	Suie de cheminée	℔ ij
	Térébenthine,	
	Miel,	
	Poix graſſe	ā a ℔ ß

F. fondre le tout dans un pot.

Ajoutez-y	Vinaigre	℔ j ß
	Jaunes d'œufs	n. vj

M. pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 320.

℞	Farine de graine de lin,	
	Vieux-oing,	
	Miel,	
	Térébenthine	ā a p. e.

F. bouillir le tout dans

	Lie de vin	ſ. q.

Juſqu'à conſiſtance requiſe pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 321.

℞	Vieux-oing,	
	Miel commun,	
	Poix réſine,	
	Térébenthine commune	ā a ℔ j
	Lie de vin,	
	Poix graſſe,	
	Huile d'olive	ā a ℥ v

F. cuire le tout juſqu'à conſiſtance de cataplaſme ou de charge.

N°. 322.

℞ Semences de lin pilées,
Poix résine,
Poix noire,
Térébenthine commune,
Huile d'olive,
Miel ā ℥ iv
Lie de vin ℔ ij

F. cuire le tout ensemble. Retirez du feu. Remuez jusqu'à consistance de cataplasme ou de charge.

N°. 323.

℞ Poix résine,
Poix grasse,
Poix noire,
Térébenthine,
Miel,
Vieux-oing,
Huile de laurier ā ℥ iv

F. cuire. Retirez du feu. Ajoutez-y
Esprit de térébenthine,
Huile d'aspic ou de pétrole ā ℥ ij
Eau de vie ℥ viij

M. pour un cataplasme ou une charge.

N°. 324.

℞ Feuilles de scordium poig. ij
de sureau poig. j
Fleurs de camomille,
de lavande ā poig. j ß

F. cuire le tout dans
Vinaigre de vin ℔ ij

En y ajoutant
Farine de lin ℥ iij
Huile de lin ℥ j
Sel ammoniac ʒ j
Pour un cataplaſme réſolutif & antiputride.

N°. 325.

℞ Vers de terre poig. j
Lavez & écraſez dans un mortier. Mettez ſur un linge. Placez ce linge ſur une aſſiette de terre que l'on tiendra au-deſſus d'un réchaud plein de feu. Arroſez les vers avec
Eau de vie ſ. q.
Ajoutez Quinquina pulvériſé ʒ iv
M. pour un cataplaſme réſolutif & anti-putride.

EMPLATRES.

N°. 326.

℞ Blanc de baleine ℥ j
Cire blanche ℥ ij
Galbanum préparé avec le vinaigre ℥ j ß
Huile de ſureau ſ. q.
Pour un emplâtre.

N°. 327.

℞ Mâchefer ℔ j
Suie ℔ ß
L'un & l'autre paſſés par le tamis.
Savon noir ℔ ß
F. fondre le ſavon dans une verrée d'huile roſat ou d'abſinthe. M. le tout avec
Miel ſ. q.
Pour un emplâtre.

N°. 328.

℞	Poix de Bourgogne	℥ iv
	Térébenthine	℥ j
	Encens en poudre	℥ j ß

F. fondre le tout enſemble. Trempez dans ce mélange des lambeaux de toile & de peau. Vous aurez un emplâtre aglutinatif & fortifiant.

CHAPITRE V.

MÉDICAMENS MATURATIFS. (*)

CATAPLASMES.

N°. 329.

℞ Feuilles d'oſeille ſ. q.

Enveloppez-les de feuilles de chou ou de papier mouillé. F. cuire ſous la cendre. M. enſuite avec

Levain ſ. q.

F. un cataplaſme.

N°. 330.

℞ Feuilles d'oſeille poig. iv

F. cuire avec

Vieux-oing ℔ ij

F. un cataplaſme.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXVII.

N°. 331.

℞	Feuilles d'oſeille,	
	de plantain	ãa poig. iij
F. cuire dans		
	Oxymel	ſ. q.
Pilez, paſſez au tamis. Ajoutez-y		
	Vieille thériaque	℥ j
F. un cataplaſme.		

N°. 332.

℞	Farine de fenugrec	℥ iv
	Vieux levain	℥ ij
	Fiente de pigeon	℥ j
	Huile de camomille	℥ ij
	Miel	℥ iv
M. F. un cataplaſme.		

N°. 333.

℞	Oignons de lys	n. iv
F. cuire ſous la cendre.		
Pilez.	Feuilles d'oſeille	poig. iv
F. cuire le tout dans		
	Sain-doux	ſ. q.

juſqu'à un épaiſſiſſement convenable pour un cataplaſme.

N°. 334.

℞	Fiente de pigeon pulvériſée	℥ iv
	Safran,	
	Mithridate,	
	Thériaque	ãa ℥ j
	Semences de moutarde	℥ j
M. ajoutez-y	Térébenthine	ſ. q.
Pour un cataplaſme.		

N°. 335.

℞	Levain	ſ. q.
M. avec	Baſilicum	
Un tiers pour un cataplaſme.		

N°. 336.

℞ Oignons de lys cuits ſous la cendre n. vj
Racines de lys blanc ℥ iv
Feuilles d'oſeille poig. iv
F. cuire doucement dans Eau commune ℔ iv
Pilez enſuite dans un mortier.
M. avec Axonge de porc,
Miel commun ℥ iv
Ajoutez Vieux-oing,
Onguent baſilicum ãa ℥ ij
Pour un cataplaſme.

N°. 337.

℞ Racines d'althæa,
de bryone,
de lys ãa ℥ j ß
Coupez menues. F. cuire pendant quelque tems dans Eau commune ſ. q.
Ajoutez Feuilles de pariétaire,
de mauve,
de branc-urſine ãa poig. j
Figues graſſes n. xij
F. cuire le tout juſqu'à entiere pourriture. Paſſez au travers d'un tamis. Ajoutez à cette pulpe Feuilles d'oſeille ronde poig. j ß
que vous aurez fait cuire ſéparément dans du beurre. Vieux levain,
Onguent baſilicum ãa ℥ ß
Oignons blancs cuits ſous la cendre n. ij
Broyez le tout avec
Huile de lys ſ. q.
F. un cataplaſme.
N[a]. on peut y ajouter
Galbanum diſſous dans le vin,
Gomme ammoniaq. pulv. ãa ℥ ß

CHAPITRE VI.

MÉDICAMENS DIGESTIFS. (*)

ONGUENS.

N°. 338.

℞	Térébenthine de Venise	℥ iv
	Jaunes d'œufs	n. ij
	Huile rosat,	
	ou Huile de mille-pertuis	s. q.

Délayez la térébenthine avec les jaunes d'œufs. Agitez le tout jusqu'à mélange parfait.

N°. 339.

℞	Jaunes d'œufs	n. iv
	Baume d'Arcœus	℥ iv
	Huile d'hypéricum	℥ ij

M. sur un feu léger pour un onguent auquel vous ajouterez suivant les indications,

Onguent de styrax,	
ou Mondificatif d'ache,	
ou Egyptiac,	
ou Baume de Fioraventi,	
ou Elixir de propriété	℥ j

N°. 340.

℞	Onguent digestif N°. 338	℥ iv
Ajoutez-y	Styrax fondu	℥ j
	Teinture de myrrhe & d'aloès	℥ j

M. pour un onguent digestif animé.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXVIII.

CHAPITRE VII.

MÉDICAMENS DÉTERSIFS. (*)

COLLYRES.

N°. 341.

℞ Suc laiteux de pissenlit ʒ ij
Eau de fenouil ℥ iv

Délayez le suc dans cette eau. Introduisez-en quelques gouttes dans l'œil affecté.

N°. 342.

℞ Succin blanc,
Myrrhe āā ℈ ß
Safran oriental gr. vj
Blanc d'œuf n. j
Sucre candi ʒ j
Eau d'eufraise ℥ ij ß

M. Pour un collyre.

N°. 343.

℞ Feuilles de rhue,
de fenouil āā poig. ß

F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij

Passez par un linge. Dissolvez dans la colature.
Sel de Saturne ʒ j
Vitriol blanc ʒ ß
Sel ammoniac gr. xx

M. Pour un collyre à faire distiller dans l'œil.

(*) Matiere Médicale XXXIX.

N°. 344.

℞ Eau de grande chelidoine ℥ j
de roses ℥ ij
Trochisques de blanc rhasis pulvérisés ʒ j
Tutie préparée ʒ ß
Camphre
Sucre de Saturne ãa ʒ iv

M. s. a.

N°. 345.

℞ Sucre candi le plus blanc ℥ j
Alun de roche pulv. ℈ ij
Vitriol blanc gr. x

M. F. une poudre très-fine pour un collyre sec. Mettez-en deux fois par jour sur l'œil malade.

N°. 346.

℞ Coquilles de limaçons s. q.

F. calciner au four. Réduisez en poudre très-fine. F. en usage comme du collyre précédent.

N°. 347.

℞ Eau de grande chelidoine,
Vin émétique ãa ℥ iv
Sel ammoniac épuré gr. xx

Conservez dans un vaisseau de cuivre jusqu'à ce que la matiere ait pris la couleur d'un verd bleu. Filtrez. Touchez-en les taches de la cornée.

N°. 348.

℞ Safran des métaux subtilement pulv. ʒ j
Vitriol blanc ℈ ß
Eau rose ℥ ß

Eau

Eau de fleurs de chicorée sauvage ℥ ij ß

F. en couler une goutte tiede dans l'œil pour en ôter les taches.

GARGARISMES.

N°. 349.

℞ Feuilles de chêne poig. j
Fleurs de roses,
de grenades ãa pinc. j
Ecorce de grenades ʒ ij
Alun brûlé ℈ ij
Vitriol blanc ℈ ß
F. cuire le tout dans
Vin rouge s. q.
Ajoutez à ℥ viij de la colature
Miel rosat,
Sirop de mûres ãa ℥ j

N°. 350.

℞ Orge entier poig. ij
Feuilles d'aigremoine,
Sommités de ronce ãa poig. j
Semences de lin ℥ ß
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
Jusqu'à diminution de moitié.
Dissolvez dans la colature
Miel rosat ℥ ij
Cristal minéral ʒ j
M. s. a.

INJECTIONS, LOTIONS.

N°. 351.

℞	Eaux diſtillées de troêne,	
	de morelle	ãa ℥ ij
	Sucre de Saturne	℈ ij
	candi	℈ j
	Camphre	gr. vij

M. Lavez l'ulcere par l'injection.

N°. 352.

℞	Feuilles de marjolaine	poig. j
	Semences de faux cumin ou	
	cumin noir	ʒ iij

F. infuſer pendant quelques heures dans

Vin blanc	℔ j

Paſſez par un linge pour une injection.

N°. 353.

℞	Racines d'ariſtoloche ronde	
	concaſſées	℥ ij

F. bouillir dans

Eau commune	℔ iij

Ajoutez à la colature

Teinture de myrrhe	ʒ iij
Oliban,	
Aloès pulvériſé	ãa ʒ ij

M. Faites une injection.

N°. 354.

℞	Miel commun	℥ ij
	Savon de Veniſe	ʒ ij
	Sel marin	℥ ß
	Eau commune	℔ ij

M. pour une injection.

N°. 355.

℞	Térébenthine de Venise	℥ ij
	Jaunes d'œufs	n. iv

Broyez ensemble. Ajoutez

Miel commun	℥ j
Esprit de vin ordinaire	℥ ß
Eau commune	℔ j ß

M. Faites chauffer le tout & injectez.

N°. 356.

℞ Absinthe,
Scordium,
Hypéricum,
Véronique,
Aigremoine,
Rhue ãa poig. ß

F. bouillir dans

Vin blanc ℔ iij

Ajoutez dans la colature

Eau d'arquebusade	℥ ij
Camphre	ʒ j

M. f. a.

N°. 357.

℞ Sublimé corrosif ʒ j

F. dissoudre dans

Esprit de vin camphré ℥ x

Etendez dans

Décoction de graine de lin	℔ j
De cette dissolution	℥ j

Injectez dans les naseaux.

N°. 358.

℞	Eau de chaux	℔ j
	Aquila-alba	ʒ ij ß
	Esprit thériacal camphré	ʒ iv
	Sucre de Saturne	ʒ j

M. pour une lotion.

N°. 359.

℞ Eau seconde des Orfevres f. q.
Pour une lotion.

ONGUENS.

N°. 360.

℞ Précipité rouge ʒj
Onguent basilicum ℥j
M.

N°. 361.

℞ Mâchefer en poudre,
Suie ãa ℥iij
Passez ces poudres par le tamis. M. & alliez-les avec Jus de citron &
Sain-doux f. q.
Pour un onguent.

POUDRES.

N°. 362.

℞ Ocre,
Sabine,
Alun brûlé en poudre ãa e. q.
M. f. a.

N°. 363.

℞ Racines d'aristoloche ronde,
d'iris de Florence ãa ℥j
Euphorbe,
Myrrhe,
Aloès ãa ʒß
M. pour une poudre.

N°. 364.

℞ Coquilles d'œufs calcinées ℥ ß
Alun brûlé ʒ j
Safran de Mars ℥ i ß
Encens,
Mastic,
Myrrhe āā ʒ ß
M. Faites une poudre s. a.

LOTION ANTHELMENTIQUE.

N°. 365.

℞ Esprit de térébenthine s. q.
Servez-vous-en dans les ulceres vermineux.

CHAPITRE VIII.

MÉDICAMENS DESSICATIFS. (*)

LOTIONS.

N°. 366.

℞ Eau de plantain,
de renouée āā ℥ ij
Sel de Saturne ʒ j
M. pour une lotion.

N°. 367.

℞ Litharge d'or ℔ j
Verd de gris,
Couperose verte,
Alun de roche,
Couperose blanche āā ℔ ß

(*) MATIERE MÉDICALE XL.

Pulvérisez le tout. Faites infuser vingt-quatre heures dans

	Vinaigre de vin	℔ viij

Pour servir de lotion.

POUDRE.

N°. 368.

℞	Myrrhe,	
	Sarcocolle	ãa ʒ ij
	Oliban,	
	Mastic	ãa ʒ j
	Colophone	℥ ß

M. F. une poudre fine.

POMMADES.

N°. 369.

℞	Blanc de baleine	℥ ij
	Huile d'amandes douces	℥ j ß
	Sel de Saturne,	
	Litharge	ãa ʒ j

F. fondre le blanc de baleine dans l'huile. Ajoutez ensuite le sel de Saturne & la litharge subtilement pulvérisés. Remuez le mélange, laissez refroidir pour une pommade.

N°. 370.

℞	Huile rosat	℥ ij
	Iris de Florence,	
	Os de sèche,	
	Précipité blanc	ãa ʒ ij

M. exactement les poudres subtiles. Agitez quelque tems avec l'huile rosat pour une pommade.

N°. 371.

℞ Huile commune ℥ iv
Cire blanche ℥ j
Magiſtere de ſoufre,
Craie de Briançon,
Bol d'Arménie ãa ʒ ij

M. pour une pommade.

ONGUENS.

N°. 372.

℞ Suif ℥ iij
Onguent ſtyrax ℥ j

F. fondre doucement enſemble, retirez du feu. Ajoutez Eau vulnéraire ℥ ij
Pour un onguent.

N°. 373.

℞ Litharge ℥ iij
Vinaigre fort ℥ iv
Huile roſat ℥ j

Broyez la litharge en y laiſſant tomber goutte à goutte le vinaigre & l'huile alternativement, f. un nutritum deſſicatif. (*)

LOTIONS ANTIPSORIQUES.

N°. 374.

℞ Racines d'aunée,
de patience ſauvage ãa ℥ ij

Coupez. F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij

Le vaiſſeau étant fermé, juſqu'à réduction d'un tiers. Servez-vous de la colature pour lotion.

(*) Voyez les Formules Officinales où vous trouverez les onguens preſcrits art. xl. de la Matiere médicale.

N°. 375.

℞ Racines de patience ſauvage ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſqu'à réduction d'un tiers, délayez dans la colature Fiente de poulet ℥ j
Pour lotion.

N°. 376.

℞ Racines de patience ſauvage,
d'aunée ãa ℥ ij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ vj
Réduiſez à deux tiers. Ajoutez à la colature
Précipité blanc ʒ ij
Pour lotion.

N°. 377.

℞ Arſenic ʒ ij
F. bouillir avec précaution dans
Eau commune ℔ ij
pendant une heure. Secouez la bouteille dans laquelle vous aurez mis cette liqueur avant de vous en ſervir & d'en laver le corps de l'animal auquel vous aurez attention de mettre un chapelet, dans la crainte qu'il ne ſe leche.

N°. 378.

℞ Suc de morelle ℥ j
Sucre de Saturne ʒ ij
Animez avec Eſprit de vin bien déflegmé ℥ ß
Pour lotion.

N°. 379.

℞ Mercure doux ℥ ij
Mettez dans un vaiſſeau d'étain avec
Eau commune ℔ iv
F. digérer pendant vingt-quatre heures au b. ſ. remuez ſouvent avec une ſpatule de bois. Tirez au clair la liqueur. Servez-vous-en pour lotion.

LINIMENS ANTIPSORIQUES.

N°. 380.

℞ Semences de ſtaphiſaigre ℥ ij
Mettez en poudre, M. avec
Huile d'olive ſ. q.
Pour un liniment.

N°. 381.

℞ Pampres de vigne poig. iv
Coupez. Pilez. Ajoutez peu à peu
Miel commun ℥ v
Ajoutez enſuite
Abeilles en poudre ʒ j
Sur chaque ℥. F. un liniment très-bon dans l'alopécie.

POMMADES.

N°. 382.

℞ Pommade mercurielle ſ. q.
Voyez les Formules officinales.

N°. 383.

℞ Pulpe de racine d'aunée paſſée au travers d'un tamis ℥ vj
Sain-doux ℔ ß
Fleurs de ſoufre ℥ ij
Pour une pommade.

N°. 384.

℞ Baies de genièvre pilées ℔ j
F. bouillir avec
Sain-doux ſ. q.
Pour une pommade.

N°. 385.

℞ Graiſſe d'ours ℔ ß
Abeilles en poudre ℥ ß
M. pour une pommade à employer dans l'alopécie.

N°. 386.

℞ Racines de patience ſauvage,
d'aunée ā a ſ. q.

F. bouillir dans eau commune juſqu'à pourriture. Paſſez la pulpe au travers d'un tamis. Alors

℞ de cette pulpe ℥ vj
Beurre frais ℥ iij
Fleur de ſoufre ℥ ij

M. pour une pommade.

N°. 387.

℞ Fleur de ſoufre ℥ ij
Chaux vive ʒ j
Sain-doux ℥ iv

M. pour une pommade.

CHAPITRE IX.

MÉDICAMENS CAUSTIQUES. (*)

VÉSICATOIRES.

EMPLATRE.

N°. 388.

℞ Mouches cantharides pulv. ʒ ij
Cire jaune,
Térébenthine,
Poix blanche ā a ʒ iij

F. un emplâtre ſ. a.

(*) MATIERE MÉDICALE XLI.

CATAPLASME.

N°. 389.

℞	Mouches cantharides pulv.	℥ j ß
	Semences de moutarde,	
	Racines de pyrèthre pulv.	ãa ʒ j
	Vieux levain	℥ j
M. avec	Fort vinaigre	ſ. q.

F. un cataplaſme.

ONGUENT.

N°. 390.

℞	Mouches cantharides pulv.	ʒ ij
	Euphorbe,	
	Térébenthine	ãa ʒ j

M. pour un onguent épiſpaſtique. (*)

PARFUMS.

N°. 391.

℞	Bois de genevrier,	
	Romarin,	
	Genêt	e. q

F. brûler dans les écuries & dans les étables.

N°. 392.

℞	Soufre commun	℔ ß
	Opopanax,	
	Aſſa fœtida	ãa ℥ j
	Encens	℥ iv
	Baies de laurier, écraſées & macérées dans du vinaigre	℔ j
	Camphre	℥ ß

F. une poudre pour un parfum.

(*) Quant aux cathérétiques & aux ruptoires, *Voyez* la Mat. Méd. & les Form. Officin.

N°. 393.

℞ Vinaigre de vin f. q.

Mettez dans un vaſe que vous placerez ſur des charbons ardens. Laiſſez évaporer.

N°. 394.

℞ Myrrhe,
Fleurs de ſoufre,
Nitre ãa ℥j

M. F. une poudre groſſiere dont vous jetterez des pincées ſur des charbons ardens.

N°. 395.

℞ Vinaigre de vin ℔ iv
Sel marin,
Nitre,
Huile de vitriol ordinaire ãa ℔ ß
Eau pure ℔ ij

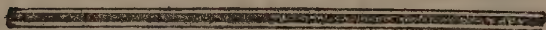
M. dans un pot de terre vernifſé & évaſé. Placez ſur des charbons ardens. Laiſſez évaporer dans les écuries & dans les étables d'où les animaux ſeront ſortis, toutes les fenêtres étant fermées & devant être ouvertes trois heures au moins avant qu'ils y rentrent.



FORMULES MÉDICINALES.



TROISIEME PARTIE.



FORMULES OFFICINALES.



ÆTHIOPS MINÉRAL SANS FEU.

℞ Vif argent purifié,
Fleurs de ſoufre non lavées āā e. q.

Broyez dans un mortier de marbre ou de verre juſqu'à extinction entiere du mercure.

Uſages. Il eſt fondant, diaphorétique, apéritif, vermifuge; la doſe eſt de ʒj à ʒiij pour l'animal, & pour l'homme de ℈ß à ʒj.

ALUN CALCINÉ.

℞ Alun s. q.

Mettez dans une terrine de terre vernissée, placée sur un fourneau rempli de charbons ardens. Aussi-tôt que l'alun s'échauffe, il entre dans une sorte de fusion que l'on appelle liquéfaction aqueuse, parce qu'elle n'est due qu'à la grande quantité d'eau contenue dans ses cristaux. A mesure qu'il se desseche & qu'il perd l'eau de sa cristallisation, il se boursouffle considérablement, il devient rare, spongieux & parfaitement blanc. Il cesse de bouillonner lorsqu'il est entiérement privé d'humidité. Réduisez-le en poudre fine, conservez-le dans une bouteille, c'est ce qu'on appelle, *Alun brûlé*, *Alun calciné.*

Usages. C'est un topique dessicatif, cathérétique.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE.

Préparation chimique.

On fait cet antimoine avec de l'antimoine cru & du salpêtre raffiné, & par le moyen du feu & de l'eau chaude. On le réduit dans une poudre dont on forme des trochisques quand elle est presque seche.

Usages. Il est sudorifique, diaphorétique, absorbant, propre pour les maladies malignes; la dose est de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & pour l'homme depuis grains vj jusqu'à xxx dans une liqueur appropriée.

AQUILA-ALBA.

Voyez *Mercure doux*.

BAUME D'ACIER ou *d'Aiguilles.*

℞ Aiguilles d'acier ℥ j
Eſprit de nitre ℥ iij

Mettez dans une capſule de grès l'acide nitreux avec les aiguilles quand elles ſeront diſſoutes.

Ajoutez Huile d'olive ℥ v
Eſprit de vin ℥ iv

F. chauffer légérement ce mélange pendant un quart d'heure, ayant ſoin de remuer, & fermez dans un pot.

Vertus. Il eſt rongeant, cathérétique.

BAUME D'ARCŒUS.

℞ Suif de mouton ℔ ij
Térébenthine,
Gomme élémi ℔ j ß
Axonge de porc ℔ j

F. liquéfier le tout à une chaleur modérée, paſſez au travers d'un linge bien ſerré, agitez toujours le mélange juſques à entier refroidiſſement.

Vertus. Il conſolide les plaies, on en fait uſage dans les cas de piqûres, de diſlocations, de contuſions ; il fortifie les nerfs, &c.

BAUME *du Commandeur.*

℞ Racines ſeches d'angélique de Bohème concaſſées ℥ ß
Fleurs ſeches d'hypéricum ℥ j
Eſprit de vin rectifié ℔ ij ℥ iv

F. digérer dans un matras pendant 5 ou 6 jours au b. ſ. & à une chaleur modérée. Paſſez l'infuſion avec forte expreſſion, mettez la teinture dans le matras, ajoutez les ſubſtances ſuivantes concaſſées. Myrrhe,
Oliban,
Aloès āa ℥ ß

F. digérer comme dessus ; ajoutez ensuite les substances qui suivent, après les avoir également concassées.

Storax calamite	℥ ij
Benjoin en larmes	℥ iij
Baume du Pérou en coques	℥ j

F. digérer de nouveau pendant un jour, ou jusqu'à entiere dissolution de ces matieres. Laissez alors déposer la teinture, versez par inclination ; filtrez au travers d'un papier gris, conservez cette teinture dans une bouteille bouchée exactement.

Vertus. Il est détersif, il consolide les plaies récentes.

BAUME *de Fioraventi.*

℞	Térébenthine de Venise	℔ j
	Baies de laurier récentes	℥ iv
	Gomme élémi,	
	Gomme Tacamahaca	ãa ℥ j
	Styrax liquide	℥ ij
	Galbanum,	
	Encens mâle,	
	Myrrhe,	
	Gomme de lierre,	
	Bois d'aloès	ãa ℥ iij
	Galéga major,	
	Girofle,	
	Canelle,	
	Muscade,	
	Zédoaire,	
	Gingembre,	
	Feuilles de dictame de Crete,	
	Aloès soccotrin,	
	Succin préparé	ãa ℥ j
	Esprit de vin rectifié	℔ vj

Concassez

Concassez ces substances, f. les macérer dans l'esprit de vin neuf ou dix jours. Ajoutez alors la térébenthine. Distillez ce mélange au b. m. pour tirer tout le spiritueux. Vous aurez le baume spiritueux de Fioraventi.

Vertus. Ce topique est très-bon pour le pansement des parties tendineuses, membraneuses &c.

BAUME ou *Beurre de Saturne.*

℞ Sel de Saturne pulvérisé ℔ ß

Mettez dans un matras, versez dessus esprit de térébenthine à la hauteur de quatre doigts; bouchez le matras. Placez en digestion sur le sable chaud pendant vingt-quatre heures, ou jusqu'à ce que l'esprit de térébenthine ait rougi. Séparez la liqueur par inclination. Mettez sur le résidu de nouvel esprit de térébenthine. Faites digérer & séparez comme auparavant. Mêlez les teintures. Mettez dans une cornue de verre ou de grès & sur un feu de sable modéré. Faites distiller environ la moitié de l'esprit de térébenthine; gardez ce qui sera resté dans la cornue; c'est le baume dont il s'agit.

Vertus. Il nettoie, il cicatrise les ulceres, les chancres, il est antiseptique.

BAUME *tranquille.*

℞ Feuilles de stramonium,
Morelle,
Phitolacea,
Bella-dona,
Mandragore,
Nicotiane,
Jusquiame, ãã ℥ iv

P

Feuilles de Pavot blanc,
Pavot noir ãa ℥ iv
Perſicaire ℥ j
Crapauds n. v
Huile d'olive ℔ vj

Nettoyez & coupez toutes ces plantes. Mettez-les dans une baſſine avec les crapauds entiers & vivans & l'huile d'olive. F. cuire ce mélange à petit feu, en le remuant de tems en tems avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'huile devienne d'une belle couleur verte & que les plantes bien amorties ſoient privées des trois quarts de leur humidité. Paſſez alors avec expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile pour la ſéparer de ſes feces. F. la chauffer légérement & verſez dans une cruche dans laquelle on aura mis les plantes aromatiques ſuivantes nettoyées & coupées groſſiérement.

℞ Feuilles de romarin,
Sauge,
Grande & petite abſinthe,
Hyſope,
Thym,
Marjolaine,
Coq de jardin,
Menthe,
Fleurs de lavande,
Sureau,
Mille-pertuis, ãa ℥ j.

Agitez ce mélange avec une ſpatule pour que les plantes baignent exactement dans l'huile. Bouchez la cruche avec du liege; expoſez au ſoleil pendant quinze jours, ou au b. m. pendant dix ou douze heures. L'huile étant à demi-refroidie paſſez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer

pendant plusieurs jours ; tirez par inclination ; conservez dans une bouteille bien bouchée.

Vertus. Ce topique en liniment calme les douleurs & résout les liqueurs arrêtées.

BEURRE *d'antimoine*.

℞ Antimoine ℔ j
Sublimé corrosif ℔ ij

Pulvérisez séparément. M. ensemble exactement. F. distiller au b. s. modéré dans une retorte dont le col soit large. Prenez ce qui se sera amassé dans le col de la cornue ; exposez à l'air jusqu'à ce qu'il se soit mis en liqueur. Vous aurez le beurre dont il s'agit.

Vertus. Ce topique est un des plus forts escarrotiques.

CATHOLICUM *commun*.

℞ Décoction de racine de guimauve,
de chicorée,
de polypode de chêne,
de réglisse,
de raisins passés & mondés,
de feuilles d'armoise,
d'aigremoine,
de capillaire,
Semences d'anis ℔ iv

Faites-y cuire

Miel écumé ℔ iij
Sirop de roses pâles ℔ j

En consistance d'opiat ;
Mettez-y ensuite

Pulpe de casse nouvellement tirée ℔ ß
Poudre de séné ℥ viij

Trochisques d'agaric ℥ iij
Rhubarbe & tartre soluble ãa ℥ j

Faites-en un électuaire selon l'art.

Vertus. On emploie le catholicum dans les lavemens purgatifs pour le cheval à la dose de ℥ ij à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ ß à ℥ j ß.

CATHOLICUM *fin ou double.*

℞ Polypode de chêne concassé ℥ vij
Semences de fenouil ℥ j ß

Faites cuire sur un feu modéré dans
Eau commune ℔ viij

jusqu'à diminution de moitié.
Coulez ensuite & exprimez cette décoction.
Faites cuire avec
Miel ℔ iv

En consistance d'électuaire mou, & l'ayant tiré du feu, mêlez-y
Pulpe de casse,
de tamarins ãa ℥ iv

Jettez-y après petit à petit les poudres suivantes.
Rhubarbe choisie,
Feuilles de séné mondées ãa ℥ iv
Semences de violettes & d'anis ãa ℥ ij
Réglisse râpée ℥ j
Des quatre semences froides
mondées ãa ℥ ß

Faites-en un électuaire s. a.

Il faut choisir soigneusement le polypode de chêne & le fenouil. F. les bouillir dans ℔ viij d'eau jusqu'à diminution de moitié; coulez la décoction avec expression; employez-en une partie à humecter la casse & les tamarins pour en tirer la pulpe plus facilement; lavez le marc qui demeure sur le tamis dans le reste de la dé-

coction ; coulez & faites-y cuire le miel jusqu'à consistance d'électuaire liquide ; ensuite mêlez-y, hors du feu, les pulpes après les avoir fait un peu dessécher sur un feu lent ; cependant pulvérisez ensemble la rhubarbe, le séné, l'anis, la semence de violettes & la réglisse ; battez les quatre semences froides dans un mortier de marbre jusqu'à ce qu'elles soient bien en pâte ; démêlez-les dans la poudre, & corporifiez le mélange avec le miel cuit & les pulpes pour faire un électuaire qu'on gardera dans un pot couvert.

Vertus. C'est un électuaire purgatif employé pour les cours de ventre, à la dose pour l'animal de ℥j à ℥iv. & pour l'homme de ʒij à ℥j.

CINABRE D'ANTIMOINE.

Préparation de Chimie.

Le cinabre d'antimoine est un bon fondant ; il atténue, il désobstrue, il est diaphorétique & efficace dans toutes les maladies cutanées. La dose est de ʒj à ℥ ß pour l'animal. On l'a quelquefois employé pour l'homme dans les cas de vérole, d'épilepsie, à la dose de gr. vj jusqu'à xv en pilule ou en bol dans quelque conserve appropriée.

CONSERVE *de kynorrodon.*

℞ Fruits mûrs de kynorrodon s. q.

Après en avoir ôté les pepins avec soin, arrosez-les de vin blanc ; broyez-les dans un mortier de marbre & passez ensuite par le tamis ; mêlez après cela la pulpe avec une fois autant de miel & faites cuire le tout à petit feu pour en faire une conserve.

On aura des fruits de kynorrodon bien rouges, des plus gros & lorſqu'ils ſont en maturité ℔ iij ou iv ; on les ouvrira avec un couteau ; on en ôtera les pepins & la partie cotonneuſe qui eſt dedans ; on les mettra dans une terrine & on les humectera avec du bon vin blanc ; on couvrira la terrine & on la mettra à la cave ; on l'y laiſſera deux ou trois jours, juſqu'à ce que le fruit ſe ſoit amolli ; on l'écraſera alors dans un mortier de marbre & l'on en tirera la pulpe par un tamis renverſé ; on y mêlera le double de ſon poids de miel blanc ; on le fera cuire & deſſécher, l'agitant continuellement avec un biſtortier juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance convenable ; c'eſt la conſerve de kynorrodon.

Vertus. Elle eſt aſtringente, diurétique, propre contre la gravelle. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ iv pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij.

CONSERVE *de roſes.*

℞ Feuilles de boutons de roſes rouges nouvellement cueillies & ſéparées de leurs parties blanches ℔ j
Miel ℔ ij

Faites-en une conſerve ſelon l'art.

On aura des boutons de roſes rouges avant qu'ils ſoient épanouis. On en ſéparera avec des ciſeaux la partie blanche qu'on appelle onglets ; on péſera ℔ j de boutons ainſi mondés ; on les fera bouillir quelques bouillons dans environ ℔ iij d'eau commune ; on coulera la liqueur en exprimant les roſes ; on pilera ces roſes qui feront amollies dans un mortier de marbre juſqu'à ce qu'elles ſoient en pulpe, & qu'elles ſe délaient entiérement dans la bouche ; on fera cependant

cuire dans la décoction coulée miel blanc ℔ ij jusqu'à consistance d'électuaire ; on y mêlera exactement hors du feu avec un bistortier les roses pilées ; on remettra la bassine sur un très-petit feu, & en agitant continuellement la conserve on en fera consumer doucement l'humidité, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance raisonnable ; on la mettra ensuite dans un pot pour la garder.

Vertus. Elle est cordiale, stomachique, digestive, tempérante, astringente. La dose est de ℥ j à ℥ viij pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij.

CORNE DE CERF *préparée*.

℞ Cornichons ou extrémités des brins de corne de cerf s. q.

Otez la matiere spongieuse qui se trouve dans l'intérieur. Faites-les bouillir dans l'eau cinq ou six heures, réitérez l'ébullition encore une ou deux fois.

Ratissez la surface pour ôter l'écorce grise & les petits nœuds qui s'y trouvent.

F. sécher ; vous aurez la corne de cerf philosophiquement préparée à l'eau.

Vertus. Elle est absorbante, incrassante ; on la donne à la dose pour l'animal de ʒ ij à ℥ ß, & pour l'homme de ℈ j à ʒ ß.

CRISTAL *minéral*.

Le cristal minéral n'est autre chose que du salpêtre raffiné fondu dans une marmite de fer, dans laquelle on ajoute une légere quantité de fleur de soufre &c.

On doit choiſir le criſtal minéral très-blanc, nouvellement fait, mince, le plus ſec, le moins piqué que faire ſe pourra, & préférer celui qui eſt fait avec le ſalpêtre raffiné à celui qui eſt fait avec le ſalpêtre commun; ce qui ſe connoîtra facilement à la grande blancheur & au plus de luiſant.

Pour le conſerver il faut l'enfermer dans des endroits bien ſecs.

Vertus. Il eſt diurétique, apéritif, tempérant, rafraîchiſſant, antiphlogiſtique. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij ou ℥ iij pour l'animal, & de grains x juſqu'à ʒ j pour l'homme dans quelque liqueur appropriée.

CROCUS METALLORUM *ou ſafran des métaux.*

On le trouve tout préparé dans les boutiques; c'eſt le foie d'antimoine lavé pluſieurs fois.

Vertus. Il eſt vermifuge, il purifie le ſang, rétablit l'appétit, facilite l'inſenſible tranſpiration, & il convient dans les maladies rebelles. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij pour l'animal; on l'emploie comme le foie d'antimoine pour faire le vin émétique; c'eſt un très-fort vomitif pour l'homme, la doſe en eſt depuis grains ij juſqu'à viij.

DIASCORDIUM.

℞	Feuilles de ſcordium	℥ j ß
	Roſes de Provins,	
	Racines de biſtorte,	
	Racines de gentiane,	
	Racines de tormentille,	
	Caſſia-lignea,	
	Canelle,	ãa ℥ ß

	Dictame de Crete,	
	Semences de berberis,	
	Styrax calamite,	
	Galbanum,	
	Gomme Arabique	ãa ℥ ß
	Bol d'Arménie préparé	℥ ij
	Laudanum,	
	Gingembre,	
	Poivre long	ãa ʒ ij
	Miel rosat	℔ ij
	Vin d'Espagne	s. q.

F. liquéfier le galbanum dans deux ou trois onces du vin. Ajoutez le miel peu à peu, ensuite les poudres. F. un électuaire en formant du tout un mélange exact que vous conserverez dans un pot.

Vertus. Le diascordium est cordial, astringent, légérement anodin, convenable dans le dérangement des digestions, dans les cours de ventre; on le donne à la dose pour l'animal de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ j à ʒ ij.

EAU DE CHAUX *premiere*.

℞	Chaux vive	s. q.

Mettez-la dans une terrine de grès, versez dessus peu à peu

	Eau commune	s. q.

A mesure que la chaux s'éteindra, ajoutez de l'eau afin de la délayer. Lorsque l'extinction sera parfaite, filtrez la liqueur, elle passera claire & limpide; c'est ce qu'on nomme eau de chaux.

EAU DE CHAUX *feconde.*

Paffez de nouvelle eau fur le marc de la chaux ; vous aurez l'eau de chaux feconde qui ne fera pas moins forte que la premiere ; ainfi fi vous voulez atténuer la force de l'eau de chaux, coupez-la avec une égale quantité d'eau commune.

Vertus. Cette eau eft abforbante, deflicative. Elle convient encore felon quelques-uns dans les ulcérations du poumon.

EAU CHALIBÉE.

Pour faire l'eau chalibée on prend un lingot d'acier ou de fer que l'on fait rougir plufieurs fois ; on l'éteint chaque fois dans l'eau ; ou bien on prend de la limaille d'acier une certaine quantité ; on jette deffus une fuffifante quantité d'eau bouillante & on laiffe le tout quelques jours en digeftion ; on le paffe enfuite pour l'ufage.

Vertus. Cette eau eft tonique, apéritive, diurétique, aftringente, défobftruante, atténuante, &c.

DES EAUX DISTILLÉES.

Les eaux que l'on retire au moyen de la diftillation font fimples & compofées. Les eaux fimples fe font avec une feule plante dont on emploie les fleurs ou les feuilles & que l'on diftille toujours de la même maniere, telles par exemple que l'eau de plantain,

Les eaux que l'on retire de la même façon ſont celles

de Chicorée feuilles,
d'Eufraiſe feuilles & fleurs,
de Fenouil feuilles & fleurs,
de Méliſſe feuilles,
de Pivoine fleurs,
de Roſes fleurs.

EAU DE PLANTAIN.

℞ Feuilles de plantain nouvellement cueillies ſ. q.

Pilez dans un mortier de marbre; mettez enſuite dans une cucurbite étamée; jettez deſſus

Suc de plantain nouvellement tiré par expreſſion ſ. q.

Mettez alors le chapiteau ſur la cucurbite avec ſon refrigérant, & y ayant adapté le récipient, faites la diſtillation ſ. a. On peut diſtiller de la même maniere la morelle & le troêne.

On aura une certaine quantité de grand plantain cueilli nouvellement & quand il eſt dans ſa plus grande vigueur. On en pilera dans un mortier ce qu'il faudra pour en remplir à moitié une grande cucurbite de cuivre étamée en dedans; on tirera par expreſſion ſelon la maniere ordinaire dix-huit ou vingt livres de ſuc d'autre plantain, & on le verſera ſur le plantain pilé pour le bien humecter, enſorte qu'il ne s'attache pas au fond du vaiſſeau pendant la diſtillation; on placera la cucurbite ſur un fourneau; on la couvrira de la tête de more étamée en dedans & garnie de ſon réfrigérant qu'on remplira d'eau fraîche; on adap-

tera à ſon bec un récipient ; on mettra du feu de charbon dans le fourneau pour faire diſtiller l'humidité médiocrement, mais de façon qu'une goutte ne tarde pas à ſuivre l'autre.

Quand on aura tiré environ la moitié de la liqueur on laiſſera éteindre le feu, & les vaiſſeaux étant refroidis on exprimera le marc de la plante & on le jettera. On remettra le ſuc exprimé dans le même vaiſſeau & on recommencera la diſtillation ; on la continuera juſqu'à ce qu'il ne reſte que très-peu de liqueur ; on expoſera l'eau de plantain diſtillée quelques jours au ſoleil dans des bouteilles de grès ou de verre qu'on tiendra débouchées pour faire diſſiper l'odeur d'empireume ou de feu. On bouchera enſuite la bouteille & on la gardera pour le beſoin.

Vertus. Cette eau eſt déterſive, aſtringente, rafraîchiſſante ; on s'en ſert dans les collyres, dans les injections, &c.

L'eau de Chicorée eſt apéritive, diurétique.

L'eau de Pivoine antiſpaſmodique, antiépileptique.

L'eau de Roſe fortifiante, aſtringente, déterſive, répercuſſive ; on s'en ſert communément pour les collyres.

L'eau de Méliſſe, cordiale, diaphorétique, antiſpaſmodique, réſiſtant à la malignité des humeurs.

L'eau d'Eufraiſe, rafraîchiſſante, aſtringente, répercuſſive, déterſive.

L'eau de Fenouil, carminative, ſtomachique, cordiale ; on s'en ſert auſſi pour les collyres.

DES EAUX COMPOSÉES.

Les eaux composées sont celles qui se font avec plusieurs plantes, ou avec des menstrues différens de l'eau ; telles sont les suivantes.

EAU DE CANELLE.

℞ Canelle grossiérement concassée ℔ ß
Vin blanc ℔ iij

Laissez le tout en infusion pendant deux jours ; distillez s. a.

On choisira de la canelle bonne & piquante ; on la concassera ; on la mettra dans une cucurbite de verre ou de grès ; on versera dessus le vin blanc ; on adaptera un chapiteau à la cucurbite avec son récipient ; on lutera exactement les jointures avec de la vessie mouillée. On laissera la matiere en digestion pendant deux jours ; on placera ensuite la cucurbite au b. m. & l'on distillera jusqu'à la moitié de la liqueur ; on aura une eau blanchâtre qu'on gardera dans une bouteille bien bouchée.

Vertus. Cette eau est cordiale, céphalique, carminative, stomachique & provoque le part. La dose est de ℥ ß à ℥ iv pour l'animal, de ʒ ß à ʒ ij pour l'homme.

EAU THÉRIACALE.

℞ Racines d'aunée,
Angélique de Bohème,
Souchet long,
Zédoaire,
Contrayerva,
Impératoire,
Valériane sauvage,
Viperine āā ℥ j

Ecorces récentes de citron,
d'orange,
Girofle,
Canelle,
Galéga,
Baies de genièvre,
de laurier,
Sommités de sauge,
Romarin,
Rhue, āa ℥ ß
Esprit de vin rectifié ℔ ij
Eau de noix ℔ iij
Thériaque ℥ viij

Concassez & incisez les substances qui doivent l'être. F. macérer deux ou trois jours dans l'esprit de vin & l'eau de noix. Au bout de ce tems ajoutez la thériaque après l'avoir délayée dans trois ou quatre onces d'esprit de vin. Distillez ensuite au b. m. pour tirer tout ce qu'il y a de spiritueux. On ne rectifie point cette eau.

Vertus. Cette eau est cordiale, propre dans les cas de venin & de foiblesse. La dose est pour l'animal de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ ß à ʒ ij.

EAU VULNÉRAIRE *spiritueuse.*

℞ Feuilles récentes de sauge,
Angélique,
Absinthe,
Sarriette,
Fenouil,
Hysope,
Mélisse,
Basilic, āa ℥ iv

Feuilles de Rhue,		
Thym,		
Marjolaine,		
Romarin,		
Origan,		
Calament,		
Serpolet,		
Fleurs de lavande		aa ℥ iv
Eſprit de vin rectifié		℔ viij

Coupez groſſiérement toutes ces plantes ; mettez infuſer pendant dix ou douze heures dans l'eſprit de vin ; procédez enſuite à la diſtillation au b. m. pour tirer toute la liqueur ſpiritueuſe ; conſervez dans une bouteille exactement fermée.

On peut employer de l'eau au lieu d'eſprit de vin & même du vin blanc ; au premier cas l'eau vulnéraire eſt blanche & laiteuſe.

Vertus. Cette liqueur eſt un puiſſant topique réſolutif pour les contuſions, & deſſicatif pour les écorchures.

EAU PHAGÉDÉNIQUE.

℞	Eau de chaux	℔ j
	Sublimé corroſif	gr. xxx

M. & agitez dans le mortier de verre.

Vertus. Cette eau eſt un topique antiputride.

EAU DE RABEL.

℞	Huile de vitriol	℥ iv
	Eſprit de vin rectifié	℥ xij

Verſez peu à peu dans un matras l'eſprit de vin ſur l'huile ; laiſſez digérer dans le vaiſſeau fermé.

Vertus. L'eau de Rabel eſt aſtringente. On la donne auſſi comme tempérante à l'animal ainſi qu'à l'homme juſqu'à une certaine acidité.

ELIXIR DE PROPRIÉTÉ.

℞ Teinture de myrrhe ℥ iv
de ſafran,
d'aloès ãa ℥ iij

M. ces trois teintures & conſervez dans une bouteille.

Vertus. Cette liqueur eſt cordiale, ſtomachique, apéritive. La doſe pour l'animal eſt de ʒj à ʒij & pour l'homme de goutes x à xx.

ELIXIR THÉRIACAL.

℞ Eau de méliſſe compoſée ℔ j
Eſprit volatil huileux aromatique,
Thériaque ãa ℥ ij ß
Miel ℥ ij
Lilium de Paracelſe,
Eau de canelle orgée ãa ℥ j ß

Mettez le tout dans un matras. F. digérer à la chaleur du ſoleil cinq ou ſix jours, ayant ſoin d'agiter ſouvent le vaiſſeau dans la journée. Laiſſez alors dépoſer le mélange, décantez la liqueur & conſervez dans une bouteille exactement fermée.

Vertus. Cet élixir eſt propre contre le venin. La doſe eſt pour l'animal de ʒ j à ʒij, & pour l'homme de gouttes x à xx.

EMPLATRE FORTIFIANT.

℞ Cire jaune ℥ viij
Poix blanche,
Gomme élémi,
Térébenthine de Veniſe, ãa ℥ iv
Cinabre commun pulv.
Sang-dragon ãa ℥ ß

Coupez

Coupez la cire jaune en morceaux. F. fondre ſur un petit feu avec la poix blanche, la gomme élémi & la térébenthine. Paſſez par un linge pour ſéparer les ordures. Ces matieres à demi refroidies, incorporez le ſang-dragon & le cinabre que vous aurez pulvériſés.

Vertus. Cet emplâtre eſt vulnéraire. Il eſt ſouverain dans les cas d'enclouures. On en fait liquéfier dans une cueillere de fer, on le verſe chaudement dans la plaie après avoir bien découvert le trou occaſionné par le corps étranger. On peut le plus ſouvent referrer ſans aucun danger l'animal.

Nota. Il pourroit ſervir de charge.

EMPLATRE *réſolutif & fondant*.

℞	Mercure doux,	
	Gomme ammoniaque,	
	Galbanum,	
	Soufre vif pilé	ãa ℔j ß
	Myrrhe,	
	Sel ammoniac	ãa ℥iij
	Cire jaune,	
	Huile d'hypéricum	ſ. q.

Pour donner conſiſtance d'emplâtre.

F. diſſoudre les gommes dans le vinaigre. Paſſez-les chaudement par une toile ſerrée & exprimez.

F. fondre la cire & l'huile à un feu modéré. Jettez-y les gommes diſſoutes. Retirez du feu en remuant continuellement. Jettez-y peu à peu le mercure doux, le ſoufre, la myrrhe & le ſel ammoniac, le tout bien pulvériſé. Continuez à remuer juſqu'à ce que l'emplâtre ſoit bien refroidi & pret à être mis en magdaléons.

EMPLATRE *résolutif.*

℞ Gomme ammoniaque,
Galbanum,
Opopanax,
Sagapenum dissous dans le vinaigre ãa ℥ iij

Coulez & épaississez.

Myrrhe en poudre subtile,
Huile de laurier,
Esprit de vin ãa ℥ j
Soufre vif,
Sel ammoniac,
Vitriol romain ãa ℥ ß

Après avoir dissous les gommes & les avoir épaissies en consistance d'emplâtre & tirées du feu, ajoutez l'huile de laurier & l'esprit de vin, ensuite les autres drogues & incorporez le tout.

EMPLATRE DE VIGO *simple.*

℞ Grenouilles n. vj
Racines d'hieble ℔ j
Vin blanc,
Vinaigre ãa ℔ ij
Eau commune s. q.

F. du tout une décoction, passez avec expression. Laissez déposer, tirez par inclination. Alors,

℞ Litharge préparée ℔ vj
Huile d'olive ℔ iij ß
Graisse de porc,
Graisse de veau ãa ℥ xv
La décoction ci-dessus.

F. cuire toutes ces matieres en consistance d'emplâtre, ajoutez alors, & f. liquéfier les matieres suivantes.

Huile de laurier ℥ iv
Cire jaune ℔ ij
Térébenthine ℥ ij

Lorſque ces matieres ſont liquéfiées & mêlées,

Ajoutez Styrax liquide ℥ iv

L'emplâtre étant à demi refroidi, incorporez-y les poudres ſuivantes.

Oliban,
Euphorbe,
Myrrhe,
Safran, ãa ℥ j
Racines d'aunée ℥ ij
Fleurs de camomille,
de lavande,
de matricaire,
de mélilot ãa ʒ vj

M. exactement ces poudres; l'emplâtre étant ſuffiſamment refroidi, ſéparez-en ſix livres quatre onces que vous mettrez à part & ajoutez à la maſſe reſtante dans la baſſine,

Huile eſſentielle de lavande ℈ ij
d'anet,
de camomille ãa ℈ j

M. le tout exactement & formez un emplâtre que vous réduirez en magdaléons. Vous aurez l'emplâtre de Vigo ſimple.

Vertus. C'eſt un topique fondant.

EMPLATRE DE VIGO *mercuriſé*.

℞ Ce que vous avez mis à part de l'emplâtre ci-deſſus, c'eſt-à-dire les ℔ vj, ℥ iv
Onguent de mercure fait à parties égales ℥ viij

Mercure cru ℔ j ß
Huile eſſentielle de lavande ℈ ij
d'anet,
de camomille ãa ℈ j

Mettez dans une terrine verniſſée bien unie l'onguent de mercure avec le mercure cru. Triturez ce mélange avec un pilon de bois pendant dix ou douze heures, ou juſqu'à ce que le mercure ſoit bien éteint.

F. liquéfier alors dans une baſſine l'emplâtre de Vigo ſimple; mettez-le dans la terrine avec le mercure. Poſez la terrine ſur des cendres chaudes, afin que l'emplâtre ne ſe fige pas trop promptement. Agitez ce mélange avec un pilon de bois juſqu'à entier mélange du mercure. L'emplâtre étant ſuffiſamment refroidi, m. y les huiles eſſentielles. Formez des magdaléons.

Vertus. C'eſt un topique réſolutif des plus actifs.

ESPRIT CARMINATIF *de Sylvius*.

℞ Racines d'angélique ℥ j
Impératoire,
Galéga minor ãa ℥ j ß
Baies de laurier ℥ iij
Semences d'angélique,
Livéche,
Anis ãa ʒ ß
Canelle, ℥ iij
Ecorces récentes d'oranges,
Girofles ãa ℥ j
Feuilles de romarin,
Marjolaine,
Rhue,
Baſilic ãa ʒ j ß
Gingembre,
Muſcade, ãa ℥ j ß

Macis ʒ j ß
Eſprit de vin rectifié ℔ iij

Concaſſez. F. digérer dans l'eſprit de vin dix ou douze heures au b. m. de l'alambic en couvrant le vaiſſeau de ſon chapiteau. Diſtillez enſuite au même b. m. pour tirer tout ce qu'il y a de ſpiritueux.

Vertus. Cette liqueur eſt propre pour les coliques venteuſes & les dérangemens des digeſtions. La doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ʒ ij, pour l'homme de gouttes x à xv.

ESPRIT DE COCHLEARIA.

℞ Feuilles récentes de cochlearia poig. vj

Ecraſez-les dans un mortier de pierre, mettez-les enſuite dans un vaiſſeau de terre, verſez ſur ces feuilles

Miel ℔ ij
Eau bouillante ℔ v

Le vaiſſeau étant bouché, laiſſez-le dans un endroit chaud juſqu'à ce qu'il ſe faſſe une fermentation & que les feuilles ſe précipitent. Alors diſtillez au b. m. & rectifiez; vous aurez l'eſprit de cochlearia.

Vertus. Cet eſprit eſt carminatif, ſtomachique, propre à corriger l'épaiſſiſſement du ſang; on le donne à l'animal à la doſe de ℥ ß juſqu'à ℥ j, & à l'homme depuis gouttes x juſqu'à xx. On s'en ſert auſſi dans les gargariſmes.

ESPRIT VOLATIL *de corne de cerf.*

Préparation chimique.

Vertus. Il eſt ſudorifique, atténuant, calmant, antiſpaſmodique, antiputride. La doſe eſt de ʒ j à ʒ iv pour l'animal, & pour l'homme de gouttes x à xx.

ESPRIT DE SEL *dulcifié.*

Mélange de ce ſel dulcifié avec un double d'eſprit de vin.

Vertus. Il eſt antiputride, aſtringent, diurétique, carminatif, il donne du reſſort aux fibres. La doſe eſt de ʒ ij à ʒ iij pour l'animal, dans une liqueur appropriée, & de gouttes iv à xij & xv pour l'homme.

ESPRIT DE VITRIOL.

Préparation de Chimie.

Il eſt tiré du vitriol par la diſtillation & par le feu de réverbere.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, condenſant, antiputride, aſtringent, ſtiptique; on le donne juſqu'à une agréable acidité dans l'eau; on l'emploie dans les gargariſmes, les boiſſons, &c.

ESPRIT DE SOUFRE.

Préparation de Chimie.

Vertus. Il eſt antiaſthmatique, calmant, rafraîchiſſant, antipeſtilentiel, antiputride, diurétique, aſtringent; on le donne juſqu'à une forte ou légere acidité ſuivant le cas.

ESSENCE D'ANIS.

Préparation de Chimie.

Vertus. Elle eſt carminative, ſtomachique, digeſtive. La doſe eſt de ʒ ß à ʒ j pour l'animal, & de gouttes iv à x pour l'homme.

EXTRAIT DE FUMETERRE, *d'énula campana, d'abſinthe.*

℞ Une certaine quantité de ces plantes en particulier, faites bouillir dans l'eau; coulez

avec expreſſion, laiſſez repoſer juſqu'à ce que les impuretés ſoient tombées au fond ; faites évaporer juſqu'à conſiſtance de miel épais ; évitez avec ſoin ſur la fin de brûler.

Vertus. Ces extraits ſont ſtomachiques, fébrifuges, apéritifs, diurétiques, ſudorifiques, alexiteres. La doſe eſt de ℥j à ℥v pour l'animal, & de ʒj à ʒiij pour l'homme.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

On prend une certaine quantité de baies de genièvre. On les pile dans un mortier, on en tire le ſuc par expreſſion. On le paſſe par un blanchet, & on le fait évaporer à petit feu juſqu'à conſiſtance de miel épais.

Vertus. Cet extrait eſt ſtomachique, fortifiant, diurétique, ſudorifique, alexitere ; la doſe eſt de ℥j à ℥iij ou ℥iv pour l'animal, & de ʒ ß juſqu'à ʒiij pour l'homme.

EXTRAIT DE GENTIANE,

d'ellébore noir, des feuilles de rhue, de ſabine.

℞ Une de ces plantes ; faites la bouillir dans l'eau ; coulez avec expreſſion ; laiſſez repoſer juſqu'à ce que les impuretés ſoient tombées au fond ; faites évaporer juſqu'à conſiſtance de miel épais, évitez avec ſoin ſur la fin de brûler.

Vertus. L'extrait de gentiane eſt ſtomachique, fébrifuge, vermifuge, antipſorique, la doſe eſt eſt de ʒ ij à ℥j pour l'homme, & de ℥ ß à ℥iij pour l'animal.

EXTRAIT DE GINGEMBRE.

L'extrait de gingembre ſe fait de la même maniere que l'extrait de gentiane, & avec les mêmes précautions.

Vertus. Il eſt ſtomachique, carminatif, fortifiant, alexitere, ſudorifique; la doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal.

FLEURS DE BENJOIN.

℞ Benjoin concaſſé ℔ ij

Mettez dans une terrine verniſſée, peu profonde & très-évaſée; recouvrez-la d'une ſeconde terrine de grès; lutez les jointures des deux terrines avec du papier imbu de colle de farine ou d'amidon après en avoir frotté les bords de maniere qu'ils puiſſent ſe joindre exactement. Placez le vaiſſeau ſur un fourneau ſuffiſamment large pour que la terrine y entre preſque entiérement. Donnez à la terrine un degré de chaleur un peu ſupérieur à celui de l'eau bouillante. Entretenez dans cet état pendant environ deux heures; laiſſez refroidir enſuite les vaiſſeaux parfaitement. Délutez avec précaution afin de les agiter le moins qu'il ſera poſſible. Enlevez la terrine ſupérieure; ſéparez avec la barbe d'une plume les fleurs de benjoin qui ſe ſont ſublimées. Réitérez une ſeconde & une troiſieme fois la ſublimation s'il eſt néceſſaire, juſqu'à ce que le marc ne fourniſſe plus de fleurs.

Vertus. Ce remede eſt un béchique expectorant, convenable dans la pouſſe & dans les affections de poitrine pituiteuſes. La doſe pour l'animal eſt de ʒ ß à ℥ j, & pour l'homme de grains v à x.

FLEUR DE SOUFRE.

La fleur de ſoufre n'eſt autre choſe que du ſoufre brûlé dans des pots faits exprès, & réduit

en fleurs par exaltation. Pour être de la qualité requise, elle doit être extrêmement fine, c'est-à-dire en poudre impalpable, légere, d'un jaune doré & d'un goût assez agréable.

Vertus. Le soufre en fleurs est antiathsmatique. C'est un baume naturel & efficace pour les poulmons ulcérés & engorgés, de même que pour les ulceres des reins & de la vessie. La dose est depuis ℥ ß à ℥ iv pour l'animal, & pour l'homme depuis grains xv à xxx.

GOUTTES D'ANGLETERRE.

℞ Soie crue.

Remplissez-en une cornue lutée; donnez-lui un feu doux. Il en sortira un flegme, un sel volatil & une huile qui se fige comme du beurre.

℞	De ce sel volatil	℥ iv
	Huile essentielle de lavande	ʒ j
	Esprit de vin rectifié	℥ ij

Mettez le tout dans une petite cornue de verre, adaptez-y un récipient. Lutez les jointures; laissez digérer pendant vingt-quatre heures. Placez ensuite au b. s. le sel passera tout de suite sous une forme seche; viendra ensuite l'esprit éthéré de lavande & de vin imprégné de sel volatil, & vous aurez les gouttes d'Angleterre, qui se donnent pour l'animal à la dose de gouttes xx à xl, & pour l'homme de ij à x.

Vertus. Ces gouttes sont très-efficaces contre le venin, l'apoplexie, l'épilepsie. Elles sont diaphorétiques &c.

GOUTTES ANODINES.

℞ Ecorce de saſſafras,
Racine d'aſarum ãa ℥ j
Sel volatil de corne de cerf rectifié ʒ j
Bois d'aloès ℥ ß
Opium ʒ iij
Eſprit de vin ℔ j

Concaſſez toutes ces matieres ; mettez-les dans un matras avec l'eſprit de vin. Bouchez le matras exactement. F. digérer à froid pendant trente ou quarante jours ou au b. ſ. pendant cinq à ſix jours, ſi vous ne pouvez attendre le tems de la digeſtion à froid.

Vertus. Ces gouttes calment, aſſoupiſſent. Elles ſont antiſpaſmodiques, diaphorétiques ; la doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ʒ ij, & pour l'homme de gouttes viij à xx.

HIERA PICRA.

℞ Aloès ſoccotrin ℥ ij
Trochiſques d'agaric,
Tartre ſoluble ãa ℥ j
Diagrède ʒ ij
Miel écumé ℥ xiij

Faites-en un électuaire ſ. a.

On pulvériſera enſemble l'aloès, les trochiſques d'agaric, le tartre & la diagrède ; on mêlera les poudres dans le miel qu'on écumera auparavant. On fera cuire juſqu'à conſiſtance de ſirop, & quand les poudres y ſeront mêlées exactement on fera cuire juſqu'à conſiſtance d'électuaire.

Vertus. L'hiera picra eſt purgatif, carminatif. La doſe pour l'homme eſt de ʒ j à ℥ ß, & pour l'animal de ℥ ij à ℥ iij.

HUILE D'ASPIC.

L'huile d'aſpic n'eſt autre choſe que l'huile eſſentielle de lavande mâle ou aſpic ; celle qu'on nous vend ſous le faux nom d'huile d'aſpic eſt un mélange d'eſſence de térébenthine, d'huile d'aſpic & de galipot ; on le connoît facilement par l'odeur de térébenthine qui frappe d'abord. *Voyez* Huile eſſentielle de lavande.

HUILE D'ANET ET DE CAMOMILLE.

Ces huiles demandent la même préparation que l'huile roſat.

Voyez Huile roſat.

Vertus. Elles ſont émollientes, réſolutives, anodines, carminatives ; elles entrent dans les onguens & emplâtres.

HUILE D'AURONE.

Il faut procéder pour faire l'huile d'aurone de la même maniere qu'on fait l'huile roſat.

Vertus. Cette huile eſt émolliente, réſolutive, ſtomachique &c.

HUILE D'HYPÉRICUM ou *mille-pertuis*.

Voyez Huile roſat.

Vertus. Cette huile ainſi préparée eſt un baume très-efficace. Elle échauffe, elle atténue, elle deſſeche. Elle calme les douleurs, guérit les plaies, elle convient à celles des tendons. Elle aglutine & cicatriſe ; elle eſt très-bonne dans les fractures ; elle eſt vermifuge ; on la mêle dans les digeſtifs, les injections, les cataplaſmes &c.

HUILE D'IRIS.

℞ Racines d'iris de marais fraîches, incisées bien menues,
Ses fleurs ā ā ℔ j ß
Huile commune ℔ v

Faites infuser le tout dans un pot de terre vernissé pendant vingt-quatre heures sur la braise; faites-en ensuite la décoction deux heures entieres au bain bouillant, & ensuite encore la colature & expression à laquelle vous ajouterez de nouvelles fleurs & de nouvelles racines, réitérant la macération, décoction, colature & expression une seconde fois de la même maniere que la premiere, & encore une troisieme, avec de nouvelles fleurs & racines. L'huile bien purifiée sera gardée pour le besoin.

Vertus. Elle échauffe, ramollit, atténue, digere, résout puissamment; elle est pénétrante &c.

HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE.

Préparation de Chimie.

On l'obtient par la distillation; après avoir retiré l'esprit de lavande, on sépare ce qui surnage au-dessus, & c'est l'huile essentielle.

Il est bon d'être instruit & des fraudes qui se font à l'occasion des huiles essentielles & des moyens de les reconnoître. Ont-elles été mélangées avec des huiles grasses? imbibez un papier blanc des huiles essentielles que vous voulez éprouver, faites-le chauffer légérement, l'huile essentielle se dissipera entiérement & laissera le papier pénétré par l'huile grasse qui ne peut se dissiper de même; si l'huile essentielle est véri-

tablement pure, le papier reſte ſec, blanc & on écrit deſſus comme auparavant. Ces huiles eſſentielles falſifiées étant diſtillées au b. m. la portion d'huile eſſentielle paſſe par la diſtillation, l'huile graſſe reſte au fond du vaiſſeau. Mêlez-les encore avec de l'eſprit de vin, elles ſe troublent, & elles ſe précipitent au lieu de ſe diſſoudre. Sont-elles mélangées d'eſprit de térébenthine rectifié? imbibez-en des linges, laiſſez à l'air pendant quelques heures, l'odeur aromatique ſe diſſipera, le linge demeurera imprégné de l'odeur de la térébenthine. Sont-elles falſifiées avec de l'eſprit de vin? mêlez-les avec de l'eau, le mélange ſera blanc & laiteux ſur le champ; ſont-elles enfin altérées par celles d'une huile eſſentielle de médiocre valeur dont on a laiſſé perdre l'odeur? leur odeur ſera toujours plus foible que ſi elles n'avoient pas eté altérées.

Vertus. Cette huile eſt céphalique, nervale, antiépileptique, pénétrante. La doſe eſt de ʒ ß à ʒ iv pour l'animal.

HUILE DE LAURIER.

♃ Baies de laurier récentes ſ. q.

Il faut qu'elles ſoient dans leur parfaite maturité. Pilez dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Faites bouillir dans ſ. q. d'eau pendant demi-heure, mais dans un vaiſſeau ſuffiſamment clos, pour qu'il ne ſe faſſe point ou peu d'évaporation. Paſſez la liqueur tandis qu'elle eſt bouillante avec forte expreſſion. Laiſſez refroidir, ramaſſez à ſa ſurface une huile verte odorante & qui a la conſiſtance du beurre. Pilez le marc. Faites bouillir de nouveau; tirez encore de l'huile en exprimant le marc. Laiſſez

refroidir la liqueur ; m. cette huile avec la premiere ; c'eſt ce que l'on nomme huile de laurier.

Vertus. Ce topique eſt réſolutif, confortatif, convenable dans les douleurs d'articles, dans la fourbure & autres cas &c.

HUILE DE LIN.

℞ Graines de lin ſ. q.

Pilez avec un pilon de bois dans un mortier de marbre juſqu'à ce qu'elles ſoient en pâte ; faites-les enſuite chauffer doucement & les exprimez dans la preſſe. Vous aurez une huile douce & claire que vous garderez dans des bouteilles.

Vertus. Elle eſt émolliente, relâchante, adouciſſante & carminative.

HUILE DE LYS.

℞ Fleurs de lys blanc nouvellement cueillies & inciſées ℥ viij
Maſtic,
Calamus odorant,
Coſtus,
Calpobalſame ãa ℥ j
Canelle,
Girofle ãa ℥ ß
Le tout concaſſé.
Safran ℥ iij
Huile douce ℔ ij

Mêlez le tout & laiſſez en macération pendant quarante jours dans un vaiſſeau bien bouché. Faites-le bouillir enſuite légérement & exprimez.

Vertus. Cette huile eſt réſolutive, émolliente ; elle entre dans les digeſtifs.

On emploie plus communément l'huile de lys ſimple qui ſe fait comme l'huile roſat, & elle eſt à préférer.

HUILE DE MYRTILLE.

℞ Myrtille f. q.

Ecrafez dans un mortier de marbre, mettez dans une cucurbite ; verfez par-deffus de l'huile jufqu'à ce qu'elle furnage de fix pouces ; laiffez infufer pendant quinze jours ; coulez ; exprimez fortement ; remettez l'huile dans la cucurbite avec une pareille quantité de myrtille, laiffez infufer le même efpace de tems ; coulez & exprimez, répétez la même opération jufques à une troifieme fois, votre huile fera faite.

Vertus. Elle eft aftringente, émolliente, réfolutive.

HUILE DE POMMES DE MERVEILLE.

℞ Ces fruits dépouillés de leurs femences f. q.

Mêlez-les dans un vaiffeau de verre avec une quantité proportionnée d'huile d'amandes douces. Bouchez le vaiffeau, & expofez-le pendant quinze jours au foleil ; ou bien faites infufer au b. m. paffez la liqueur & gardez-la pour l'ufage.

Vertus. Elle eft vulnéraire, adouciffante, antiphlogiftique, deficcative, propre pour les plaies, les ulceres, les brûlures &c. On s'en fert dans les onguens, en injections, en onctions &c. & pour les piqûres des tendons.

HUILE ROSAT.

℞ Rofes de Provins récentes ℔ j
Huile d'olive ℔ iv

Contufez groffiérement les rofes dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Mettez avec l'huile d'olive dans un vaiffeau convenable ; expofez ce mélange au foleil ou à la chaleur

du b. m. pendant deux ou trois jours. Paſſez avec forte expreſſion. Ajoutez à l'huile une pareille quantité de fleurs. F. infuſer de nouveau comme la premiere fois. Faites chauffer au b. m. pour faire diſſiper la plus grande partie de l'humidité. Paſſez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile, tirez par inclination pour ſéparer de la lie. Conſervez dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même maniere les huiles des fleurs de roſes pâles, de mille-pertuis, de lys, de violettes, de genêt, & généralement toutes les huiles des plantes inodores, qui ne fourniſſent pas plus de principes dans l'huile que celles-ci.

Vertus. Cette huile eſt un topique émollient & réſolutif.

HUILE DE SCARABÉES.

℞	Scarabées	℔ ß
	Huile de laurier	℔ j

Ecraſez groſſiérement les ſcarabées. F. infuſer dans l'huile de laurier pendant quinze jours. F. chauffer le mélange à feu modéré, paſſez l'huile avec expreſſion. Laiſſez dépurer; tirez par inclination.

Vertus. Cette huile a été placée parmi les ruptoires.

HUILE DE SCORPIONS SIMPLE.

℞	Huile d'olive	℔ ij
	Scorpions en vie	n. c.

Mettez les ſcorpions dans un pot de terre verniſſé; verſez l'huile ſur eux après l'avoir fait tiédir. Conſervez ce mélange dans le vaſe pendant huit ou dix jours, le tout étant expoſé au ſoleil; faites enſuite chauffer au b. m. paſſez avec

avec expreſſion, laiſſez dépoſer l'huile, tirez par inclination & gardez pour l'uſage.

Vertus. Elle eſt diurétique & réſiſte au venin. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ j pour l'animal, & de ʒ ß à ʒ ij pour l'homme intérieurement. Appliquée extérieurement elle réſout &c.

HUILE DE SUCCIN.

Préparation de Chimie.

On diſtille le ſuccin au feu de ſable augmenté par degrés. On en tire un eſprit, une huile & un ſel imprégné de parties huileuſes &c.

Vertus. Cette huile eſt antiſpaſmodique, tonique, nervale, fortifiante &c. La doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ℥ ß, & pour l'homme de gouttes iij à viij dans une liqueur appropriée.

HUILE DE VERS DE TERRE.

℞	Vers de terre les plus gros, bien lavés & bien dégorgés	ſ. q.
	Huile commune	℔ iij
	Vin blanc	℔ j ß

Laiſſez en macération pendant vingt-quatre heures; faites enſuite cuire juſqu'à conſomption du vin; paſſez au travers d'un linge; laiſſez dépoſer la colature, ſéparez-la de ſes feces en verſant par inclination, & gardez pour l'uſage dans des bouteilles bien bouchées.

Vertus. Cette huile eſt réſolutive, fortifiante. On s'en ſert en liniment.

HUILE DE VITRIOL.

Préparation de Chimie.

On appelle très-improprement de ce nom la partie du vitriol la plus acide qui reſte dans la

cuçurbite après qu'on a fait l'eſprit ſulfureux volatil vitriolique de Stahl & l'eſprit acide de vitriol.

Vertus. Cette huile eſt antiputride. Elle s'oppoſe à l'alkaliſation des humeurs ; elle eſt calmante. On la donne à l'homme & à l'animal juſqu'à une certaine acidité dans une liqueur appropriée.

HYDROMEL SIMPLE.

℞	Miel de Narbonne	℥ j ß
	Eau pure	℔ ij

F. tiédir l'eau & diſſoudre le miel. On nomme ce mélange hydromel ſimple pour le diſtinguer de l'hydromel vineux qui eſt de l'eau & du miel qu'on fait fermenter enſemble.

Vertus. Cette liqueur eſt balſamique, adouciſſante, convenable dans les toux ſeches, à la doſe pour l'animal de ℥ iij à ℥ v, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

KERMÈS MINÉRAL.

Préparation de Chimie.

Le kermès minéral doit avoir la couleur de la graine d'écarlate en poudre.

Vertus. Il eſt purgatif, diaphorétique, ſudorifique, béchique, inciſif, fondant, apéritif, diurétique. La doſe pour l'animal eſt de ʒ ß à ʒ iv, & pour l'homme dans lequel il excite le vomiſſement de grains iij à vj, vij, viij.

LAUDANUM EN OPIAT.

℞ Opium coupé par petits morceaux ℥ xij

Réduiſez-le en bouillie par le moyen de ℥ xij d'eau bouillante évitant ſoigneuſement de brû-

ler. Paſſez au travers d'un linge avec une forte expreſſion. Séparez les impuretés. F. évaporer à une chaleur modérée juſqu'à ce que l'opium ait pris ſa premiere conſiſtance.

Vertus. Il eſt calmant, ſomnifere, ſudorifique, antiſpaſmodique. La doſe pour l'animal eſt de gr. iij à viij, & pour l'homme de gr. ß à ij.

LILIUM DE PARACELSE OU TEINTURE DES MÉTAUX.

Préparation de Chimie.

Vertus. Le lilium fond les humeurs épaiſſes & viſqueuſes ; il excite vivement les oſcillations du genre nerveux ; il eſt ſudorifique, diurétique, alexitere, & convenable quand il s'agit d'imprimer un grand mouvement aux liqueurs. On doit le donner avec prudence & nullement dans les cas d'inflammation. La doſe en eſt pour l'homme depuis gouttes x à L, & pour l'animal depuis ʒ ß à ʒ vj & même ℥ j.

MERCURE DOUX.

Préparation de Chimie.

Le ſublimé mercure doux ou dulcifié auſſi appellé *aquila-alba* eſt du ſublimé corroſif auquel on a incorporé par de nouvelles ſublimations autant de mercure coulant qu'il en falloit pour ſaturer exactement l'acide ſurabondant qui lui étoit uni.

Vertus. Il eſt vermifuge, fondant, purgatif. S'il eſt trop ſublimé, il perd cette derniere vertu, il agit plus alors par la tranſpiration & la ſalivation. Il eſt antipſorique. On le donne à l'homme à la doſe de grains x à xL, & à l'animal depuis ʒ j à ℥ ß.

MIEL MERCURIAL.

℞ Suc dépuré de mercuriale,
Miel jaune ãa ℔ iv

Mettez le tout dans une baſſine. F. cuire en conſiſtance de ſirop ayant ſoin d'écumer.

Vertus. Ce miel eſt employé comme purgatif dans les lavemens, à la doſe pour l'animal de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

MIEL DE NÉNUFAR.

℞ Fleurs de nénufar récentes,
Miel jaune ãa ℔ xij

F. bouillir les fleurs dans
Eau commune ℔ xij

Paſſez la décoction ſans exprimer. Délayez le miel dans la décoction. Faites cuire comme ci-deſſus ayant ſoin d'écumer.

Vertus. Ce miel employé dans les lavemens eſt adouciſſant. La doſe eſt pour l'animal de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

MIEL ROSAT OU RHODOMEL.

℞ Roſes de Provins onglées & ſéchées ℔ j
Calices de roſes récentes ℥ viij
Eau bouillante ℔ iv
Miel blanc ℔ vj

M. les roſes & les calices dans une cucurbite d'étain un peu évaſée. Verſez deſſus l'eau bouillante. Couvrez le vaiſſeau exactement. Tenez l'infuſion dans un endroit chaud pendant douze heures. Paſſez au travers d'un linge en exprimant entre les mains ſeulement & ſans avoir recours à la preſſe. Mettez cette liqueur avec le

miel. Clarifiez le tout avec quelques blancs d'œufs. Enlevez l'écume qui se forme au premier bouillon. Faites cuire jusqu'à consistance de sirop. Passez tout bouillant.

Vertus. Ce miel est employé dans les gargarismes comme rafraîchissant &c.

MIEL VIOLAT.

℞ Fleurs de violettes récentes avec leurs calices ℔ ij
Miel jaune ℔ vj

Mettez les fleurs dans un vaisseau convenable. Versez dessus
Eau bouillante ℔ iv

Laissez infuser pendant douze heures, ayant soin de couvrir le vaisseau. Passez ensuite avec expression. M. le miel dans l'infusion. F. cuire comme ci-dessus.

Vertus. Ce remede est convenable dans les échauffemens, à la dose pour l'animal de ℥ ij à ℥ iv, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

ONGUENS ADOUCISSANS.

℞ Bonne huile d'olive ℥ vj
Cire vierge ℥ iv
Jaunes d'œufs durcis sous la cendre n. vj

F. fondre la cire sur un feu doux. Ajoutez ensuite l'huile & les jaunes d'œufs en remuant jusqu'à consistance d'onguent. Gardez pour l'usage.

AUTRE.

℞ Cire jaune,
Onguent populeum ãa ℥ iv
Huile de noix ℥ viij

F. fondre la cire. Ajoutez enſuite l'onguent populeum en remuant juſqu'à entier mélange. Verſez enſuite l'huile pour former du tout un onguent à garder pour l'uſage.

AUTRE.

℞	Beurre frais	℔ ij
	Huile de ſureau,	
	Suif de bouc	ãa ℔ j
	Baies de genièvre vertes & concaſſées	℔ j
	Fleurs récentes de ſureau	℥ vj
	Roſes pâles	℥ iv

F. macérer le tout. Après la macération f. jetter un léger bouillon & malaxez avec

	Jaunes d'œufs durcis	n. v.

Pour un onguent à garder au beſoin.

ONGUENT D'ALTHÆA.

℞	Huile de mucilage	℔ ij
	Cire jaune	℥ viij
	Poix réſine,	
	Térébenthine	ãa ℥ iv

F. fondre le tout ſur un feu modéré. Coulez le mélange lorſqu'il eſt bien clair au travers d'un linge ſerré. Laiſſez figer. Ratiſſez pour ſéparer un ſédiment qui ſe trouve deſſous. Agitez l'onguent & conſervez-le dans un pot.

Vertus. Ce topique eſt émollient & réſolutif.

ONGUENT ÆGYPTIAC.

℞	Miel blanc	℥ xiv
	Vinaigre très-fort	℥ vij
	Verd-de-gris pulvériſé	℥ v

Mettez ces trois ſubſtances enſemble dans une baſſine de cuivre. F. bouillir ſur un feu modéré

en remuant ſans diſcontinuer avec une ſpatule de bois juſqu'à ce que le mélange ceſſe de ſe gonfler & qu'il acquiere une couleur rouge. Retirez alors du feu, mettez dans un pot pour l'uſage.

Vertus. Cet onguent eſt conſomptif, il modere l'excroiſſance des chairs.

ONGUENT ANODIN.

℞	Feuilles de ſureau,	
	de juſquiame,	
	de morelle,	
	de ſtramonium	ãã poig. j
	Sain-doux	℔ iij

F. cuire ces feuilles dans le ſain-doux juſqu'à ce qu'elles ceſſent de pétiller. Laiſſez à moitié refroidir. Paſſez. Gardez pour l'uſage.

ONGUENT BASILICUM.

℞	Poix noire,	
	Réſine,	
	Cire jaune	ãã ℥ xij
	Huile d'olive	℔ iij

M. le tout dans une baſſine. F. liquéfier; paſſez l'onguent au travers d'un linge & conſervez dans un pot.

Vertus. Cet onguent eſt maturatif, propre à faire ſuppurer les plaies & à procurer la maturité des tumeurs.

ONGUENT BLANC DE RHASIS.

℞	Cire blanche	℥ iij
	Huile d'olive	℥ xij

F. diſſoudre la cire dans l'huile. Coulez le mélange dans un mortier de marbre. Agitez juſ-

qu'à ce qu'il ſoit refroidi & qu'il ne paroiſſe aucuns grumeaux, alors incorporez-y

Blanc de céruſe préparé ℥ iij

Agitez le mélange juſqu'à ce qu'il ſoit exact. Conſervez cet onguent dans un pot. On y ajoute du vinaigre & du camphre ſelon le beſoin & & l'indication. Les droguiſtes font cet onguent avec de la craie & de la graiſſe.

Vertus. Cet onguent eſt un topique, deſſicatif & rafraîchiſſant.

ONGUENT BRUN.

℞ Onguent baſilicum ℥ iv
Précipité rouge ℈ iv

M. le tout dans un mortier de fer. Conſervez ce mélange dans un pot.

Vertus. Cet onguent eſt conſomptif, propre à ronger les chairs fongueuſes.

ONGUENT DESSICATIF.

℞ Huile roſat ℔ iij
Cire blanche ℥ ix
Céruſe de Veniſe ℔ j
Camphre ℥ j

Coupez la cire en petits morceaux. F. fondre par un feu lent dans l'huile roſat. M. avec la céruſe que vous aurez pulvériſée ſubtilement & avec le camphre que vous aurez diſſous dans l'huile roſat. Agitez l'onguent juſqu'à entiere incorporation & juſqu'à bonne conſiſtance. Gardez pour l'uſage.

ONGUENT MARTIATUM.

℞ Racines récentes d'aunée
Valériane,
Bardane ãa ℥ iij

Feuilles récentes d'abſinthe,
Auronne,
Calament,
Coq de jardin,
Marjolaine,
Menthe d'eau,
Baſilic,
Sauge,
Sureau, ãa ℥ iij
Laurier,
Romarin,
Rhue ãa ℥ vj
Semences de cumin,
Fenugrec,
Ortie major ãa ℥ ß
Fleurs de camomille,
Mélilot,
Lavande,
Mille-pertuis ãa ℥ j
Huile d'olive ℔ viij

Contuſez toutes ces ſubſtances dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Mettez avec l'huile dans un vaiſſeau clos. F. macérer ſur les cendres chaudes pendant douze heures. Coulez avec forte expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile pour la ſéparer de ſes feces. Mettez-la dans une baſſine avec

Cire jaune ℔ ij
Axonge d'ours,
d'oie,
Moelle de cerf, (*) ãa ℥ iv
Styrax liquide ℥ ij
Réſine élémi ℥ j

Ces ſubſtances étant liquéfiées, paſſez le mé-

(*) Au lieu d'axonge d'ours, d'oie & moelle de cerf, on peut mettre à leur place de la graiſſe de porc.

lange au travers d'un linge à l'effet de séparer quelques impuretés qui se trouvent dans la résine & dans le styrax. Laissez déposer cet onguent, tirez par inclination. Agitez. Lorsqu'il commence à se figer, ajoutez

Huile épaisse de muscade ℥ ß
Baume noir du Pérou ℥ ij
Baume de Copahu,
Mastic en larmes pulvérisé ãa ℥ j

Agitez cet onguent avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit entiérement refroidi. Conservez dans un pot pour l'usage.

Vertus. Cet onguent est résolutif & convenable dans les douleurs.

ONGUENT DE LAURIER.

℞ Baies de laurier récentes & mûres,
Graisse de porc ãa ℔ ij

Ecrasez les baies dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. F. macérer au b. m. pendant huit ou dix heures dans un vaisseau clos qui contiendra la graisse. Passez avec expression. F. fondre afin d'épurer, & conservez dans un pot.

Vertus. Cet onguent est résolutif, recommandé dans les douleurs des nerfs & des ligamens.

ONGUENT DE LA MERE.

℞ Graisse de porc,
Beurre,
Cire,
Suif de mouton,
Litharge préparée ãa ℔ j
Huile d'olive ℔ ij

Mettez toutes ces substances dans une bassine à l'exception de la litharge. F. chauffer jusqu'à

ce qu'elles fument ; dans cet état, elles ont un degré de chaleur confidérable ; ajoutez alors la litharge bien feche.

Remuez ce mélange avec une fpatule de bois jufqu'à ce que la litharge foit entiérement diffoute, ce qui demande environ un quart d'heure. F. néanmoins chauffer ce mélange jufqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune tirant fur le noir ; laiffez refroidir à demi, coulez dans un pot tandis qu'il eft encore liquide.

Vertus. Il eft émollient & deflicatif, propre à faire cicatrifer les plaies.

ONGUENT MONDIFICATIF D'ACHE.

℞	Feuilles récentes d'ache	℔ j
	Nicotiane,	
	Joubarbe major,	
	Morelle	ãa ℥ viij
	Abfinthe,	
	Aigremoine,	
	Bétoine,	
	Chelidoine major,	
	Marrube,	
	Mille-feuille,	
	Pimprenelle,	
	Plantain,	
	Brunelle,	
	Pervenche,	
	Mouron,	
	Scordium,	
	Véronique,	
	Sommités de petite centaurée	ãa ℥ ij
	Racines récentes d'ariftoloche mineure,	
	Souchet long,	
	Glaïeul,	
	Scrofulaire majeure	ãa ℥ ij

Suif de mouton ℔ ß
Huile d'olive ℔ iv

F. liquéfier le ſuif de mouton dans l'huile. Ajoutez les herbes & les racines écraſées dans un mortier de marbre. F. cuire ce mélange juſqu'à conſomption d'une grande partie de l'humidité & juſqu'à l'entier amortiſſement des plantes. Coulez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer le mélange d'huile & de ſuif, afin de les ſéparer des feces, ajoutez alors

Cire jaune ℥ xij
Poix réſine,
Térébenthine ãa ℥ v

F. liquéfier ces ſubſtances à une chaleur moderée ; paſſez le mélange de nouveau au travers d'un linge pour ſéparer quelques impuretés qui ſe trouvent dans la poix réſine. L'onguent étant preſque refroidi, ajoutez-y

Aloès,
Myrrhe en poudre ãa ℥ j

M. Ces poudres exactement, formez un onguent que vous conſerverez dans un pot.

Vertus. Il eſt propre à déterger & à mondifier les ulceres.

ONGUENT MONDIFICATIF DE RÉSINE.

℞ Huile commune ℔ j
Réſine,
Térébenthine,
Miel commun ãa ℔ ß
Cire jaune ℥ iij
Myrrhe,
Sarcocolle,
Farine de lin,
Fenugrec,
Encens,
Maſtic ãa ℥ j

Coupez la cire & la réſine en petits morceaux. F. fondre dans l'huile ſur un fort petit feu, ſéparez & rejettez les impuretés. Agitez l'onguent avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'il ſoit à moitié refroidi. Ajoutez le miel & la térébenthine, enſuite les farines de lin & de fenugrec & les gommes ſubtilement pulvériſées. Incorporez le tout.

Vertus. Cet onguent tient lieu dans la pratique du mondificatif d'ache. Il eſt comme le précédent propre à mondifier les ulceres.

ONGUENT NERVIN.

℞	Onguent d'althæa	℥ iij
	Cire	℥ j ß
	Graiſſe d'oie	℥ ij
	de chien,	
	de renard	ãa ℥ j
	Huile de camomille,	
	de vers	ãa ℥ ij
	de laurier,	
	d'aſpic	ãa ℥ j
	d'euphorbe,	
	de pétrole	ãa ℥ ß

Faites un onguent ſelon l'art.

On mettra fondre la cire coupée par petits morceaux dans les huiles de camomille, de vers & d'euphorbe. On y mêlera hors du feu l'onguent & les graiſſes, ainſi que les huiles de laurier, d'aſpic & de pétrole. Il en réſultera un onguent que l'on gardera pour le beſoin.

Vertus. Il eſt fortifiant. On en frotte les parties malades.

ONGUENT DE NICOTIANE.

℞	Feuilles récentes de nicotiane,	
	Axonge de porc	ãa ℔ j

Coupez menu les feuilles. Mettez dans une baſſine avec la graiſſe. F. chauffer ce mélange ſur un feu modéré pour faire diſſiper une grande partie de l'humidité des plantes. Paſſez avec expreſſion. F. fondre pour dépurer & conſervez dans un pot.

Vertus. C'eſt un onguent vulnéraire & mondificatif.

ONGUENT NUTRITUM.

℞	Litharge pulvériſée	℥ vj
	Huile d'olive	℥ xij
	Vinaigre très-fort	℥ viij

Mettez dans un mortier de marbre la litharge réduite en poudre très-fine avec un peu d'huile & de vinaigre ; triturez ce mélange avec un pilon de verre juſqu'à ce que ces liqueurs ſoient bien incorporées. Continuez à triturer la matiere en ajoutant peu à peu & alternativement de l'huile & du vinaigre juſqu'à ce que tout ſoit employé ; que le mélange ſoit bien lié & enfin qu'il ne ſe ſépare rien par le repos. Conſervez dans un pot pour l'uſage.

Vertus. C'eſt un onguent deſſicatif, rafraîchiſſant, convenable dans les brûlures & les excoriations.

ONGUENT DE PIED.

℞ Huile d'olive,
Cire jaune,
Sain-doux,
Térébenthine,
Miel commun ãa ſ. q.

F. fondre à un feu doux la cire & le ſain-doux dans l'huile, ajoutez en retirant du feu la térébenthine & le miel. M. juſqu'à entiere conſiſtance d'onguent. On doit en oindre toute la couronne.

ONGUENT DE POMPHOLIX.

℞	Huile d'olive	℥ x
	Suc dépuré de morelle	℥ iv

F. cuire à petit feu jusqu'à ce que le suc soit réduit en extrait, ayant soin de remuer sans discontinuer afin qu'il ne s'attache point au fond de la bassine.

Ajoutez ensuite

	Cire blanche	℥ ij ß

La cire étant fondue tirez le vaisseau hors du feu. Incorporez-y les substances suivantes réduites en poudre fine.

	Fleurs de zinc	
	Plomb calciné par le soufre	ana ℥ j
	Blanc de céruse préparé	℥ ij

L'onguent étant presque refroidi

Ajoutez	Oliban pulvérisé	℥ j

Agitez l'onguent avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le mélange soit bien exact. Si vous agitez long-tems, la couleur en sera plus foncée à cause du plomb calciné par le soufre qui est fort noir & qui étant mieux mêlé par une longue agitation brunit davantage la couleur.

Vertus. Il est dessicatif & cicatrisant.

ONGUENT POPULEUM.

℞	Germes de peuplier	℔ j ß
	Axonge de porc	℔ iij

F. liquéfier la graisse dans une bassine ; versez-la dans un pot de grès qui contiendra les germes. Remuez le mélange afin de bien imbiber le peuplier. Couvrez le pot ; conservez ce mélange jusqu'à ce que la saison soit plus avancée & que vous puissiez vous procurer les plantes suivantes.

Feuilles récentes de pavots noirs,
Mandragore
Jusquiame,
Joubarbe major,
Joubarbe minor,
Laitues,
Bardane,
Violier,
Orpin,
Ronce aã ℥ iij
Feuilles de morelle ℔ j

Contusez toutes ces plantes ; mettez-les dans une bassine avec les germes de peuplier. Faites chauffer ce mélange en le remuant sans discontinuer jusqu'à évaporation de la moitié ou des trois quarts de l'humidité des plantes. Passez l'onguent au travers d'un linge avec forte expression. Laissez figer. Séparez-le de l'humidité qui se trouve dessous. Faites liquéfier de nouveau ; dépurez & conservez dans un pot. Cet onguent se fait, comme on peut le voir en deux tems, parce que les germes de peuplier ne croissent qu'au printems, & long-tems avant qu'on puisse avoir les autres plantes.

Vertus. Cet onguent est émollient & calmant.

ONGUENT DE STYRAX.

℞ Huile de noix ℔ j ß
Styrax liquide ℔ j ℥ iv
Colophone ℔ j ℥ xiv
Gomme élémi,
Cire jaune aã ℥ xv

F. liquéfier ces matieres ensemble à l'exception du styrax liquide que vous ne mettrez que sur la fin, Coulez cet onguent au travers d'un linge

linge. Laiſſez-le figer tranquillement, afin de faire dépoſer un ſédiment d'impuretés qui viennent du ſtyrax liquide. Alors raclez cet onguent avec une ſpatule, en prenant garde de mêler la portion inférieure qui eſt ſale. Agitez l'onguent avec un pilon de bois.

Vertus. Il eſt antiputride, propre à arrêter les progrès de la pourriture dans les ulceres.

ONGUENT DE TUTIE.

℞	Tutie préparée	℥ ij
	Beurre récent,	
	Onguent roſat	ãa ℥ ß

Triturez ces matieres dans un mortier de marbre juſqu'à ce que le mélange ſoit exact.

Il faut que la tutie ſoit réduite en poudre impalpable.

Vertus. Cet onguent eſt deſſicatif, convenable dans les ulcérations des bords des paupieres, &c, &c.

ORVIÉTAN.

℞	Racines de dompte-venin,	
	Carline,	
	Angélique,	
	Antora,	
	Enula campana,	
	Vipérine de Virginie,	
	Petaſite,	
	Valériane,	
	Fraxinelle	ãa ℥ iij
	Canelle,	
	Girofle	ãa ℥ ß
	Laudanum	ʒ vj
	Sel volatil de vipere	ʒ vij

Feuilles de dictame,	
Scordium,	
Rhue	ãa ℥ iv
Myrrhe,	
Terre ſigillée préparée,	
Soufre jaune préparé	ãa ℥ j
Galbanum	℥ j ß
Safran	℥ ij
Huile rectifiée de ſuccin,	
de citron	ãa ʒ j ß
Viperes	℥ ij
Extrait de genièvre	℔ x
Vin d'Eſpagne	ſ. q.

Pulvériſez tout ce qui peut l'être. F. liquéfier le galbanum au b. m. avec un peu de vin d'Eſpagne. Ajoutez peu à peu l'extrait de genièvre qu'on liquéfie à une douce chaleur & enſuite la poudre. Formez du tout un électuaire que vous conſerverez dans un pot.

Vertus. Ce remede eſt alexipharmaque, propre à réſiſter au venin; on le donne à l'animal à la doſe de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ j à ℥ ß.

OXYMEL *ſimple.*

℞	Miel blanc Gatinois	℥ viij
	Vinaigre blanc	℥ iv

Mettez le miel & le vinaigre dans un poêlon. Faites cuire enſemble par le moyen d'une douce chaleur juſqu'à conſiſtance de ſirop ayant ſoin d'enlever l'écume qui ſe forme au premier bouillon.

Vertus. Ce remede eſt un béchique inciſif. La doſe eſt pour l'animal de ℥ ij à ℥ iv, & pour l'homme de ℥ ß à ℥ j.

OXYMEL *scillitique.*

℞ Bon miel écumé ℔ iv
Vinaigre scillitique ℔ ij

Donnez quelques bouillons, faites cuire à fort petit feu jusqu'à une bonne consistance.

Vertus. Il est carminatif, atténuant, détersif, béchique incisif, digestif, laxatif, antiasthmatique &c, à la dose pour l'homme de ʒ j à ℥ ß, & pour l'animal de ℥ j à ℥ iv.

PANACÉE MERCURIELLE.

Préparation de Chimie.

C'est un sublimé de mercure dulcifié par beaucoup de sublimations & par l'esprit de vin.

Vertus. La panacée mercurielle est un sialogogue, un fondant, un diaphorétique, un antipsorique, un vermifuge ; elle est propre à toutes les maladies de la peau. On la donne à l'homme depuis grains vj à ℈ j, & à l'animal depuis ʒ j à ʒ iij.

PHILONIUM ROMANUM.

℞ Poivre blanc,
Semences de jusquiame blanche āā ʒ v
d'Ache,
Castor,
Costus āā ʒ j
Nard Indique,
Pyrèthre,
Zedoaire āā gr. xv
Opium ʒ ij ß
Cassia-lignea,
Canelle āā ʒ j ß

Semences de persil,
de fenouil,
de daucus de Crete ãa ℈ ij
Safran, ℈ j
Miel blanc écumé ℥ ix

Faites du tout un électuaire.

Vertus. Le philonium est calmant. On l'emploie pour les lavemens anodins dans les cas de colique & de cours de ventre, à la dose pour l'animal de ℥ ß à ℥ j, & pour l'homme de ℈ j à ʒ j.

PIERRE ADMIRABLE *& ophtalmique.*

℞ Couperose blanche,
Bol fin ou d'Arménie ãa ℔ ij
Alun de roche ℔ iij
Litharge d'or ou d'argent ℥ ij

Pulvérisez le tout. Mettez dans un pot de terre vernissé contenant
Eau commune ℔ vj

Faites cuire lentement & sans flamme sur un petit feu de roue jusqu'à entiere évaporation de l'eau ; la matiere étant absolument seche, retirez du feu, laissez refroidir.

Vertus. Plus cette pierre est gardée plus elle se durcit. La dose est de ℥ ß dans ℥ iv d'eau commune. Elle s'y dissout dans un quart d'heure en remuant la bouteille & l'eau blanchit comme du lait. On en mouille l'œil de l'animal ; on en insinue quelques gouttes du côté du grand angle.

Elle n'est pas moins bonne pour l'œil humain. On peut faire cette eau plus foible en diminuant la dose de la pierre.

PIERRE MÉDICAMENTEUSE.

℞	Vitriol calciné à rougeur	℥ ij
	Litharge,	
	Alun,	
	Bol	ãa ℥ iv

Mettez ce mélange dans un pot verniſſé. Verſez deſſus vinaigre fort juſqu'à ce qu'il ſurpaſſe la matiere de deux doigts. Couvrez le pot, laiſſez en digeſtion pendant deux jours. Ajoutez enſuite

Nitre	℥ viij
Sel ammoniac	℥ ij

Placez le vaſe ſur le feu. F. conſumer toute l'humidité. Calcinez la maſſe qui reſtera pendant environ une heure à grand feu.

Vertus. Cette pierre eſt deſſicative, aſtringente, vulnéraire, &c. On la diſſout dans eau de plantain & d'eufraiſe gr. vij ou viij pour un collyre. La poudre étant extérieurement miſe ſur la plaie, elle arrête le ſang &c.

POMMADE MERCURIELLE.

℞	Panne de cochon fraîche & blanche	℔ iij

Coupez en petits morceaux. F. tremper dans Eau commune ſ. q.

vingt-quatre heures en été & deux jours en hiver. Changez ſouvent l'eau. Epluchez les filets & la peau de cette panne. F. fondre enſuite au b. m. Paſſez, laiſſant tomber la panne fondue dans de l'eau fraîche. Ramaſſez lorſqu'elle eſt congelée. F. égoutter, ajoutez s'il en eſt beſoin Cire ou ſuif ℔ ß.

Pour donner plus de conſiſtance à la graiſſe.

℞ ensuite cette même graisse,
Mercure coulant ãa e. q.

Broyez ensemble jusqu'à l'entiere extinction du mercure, & pour faciliter cette extinction
℞ Vieille pommade mercurielle,
la cinquieme partie de ce que vous vous proposez d'en faire. Versez peu à peu le mercure sur la vieille pommade, broyez jusqu'à ce qu'il soit éteint. Mettez ensuite de la graisse nouvelle. M. bien le tout en broyant toujours dans le même sens.

Poudre de guttete.

℞ Racines de pivoine mâle,
de gui de chêne ãa ℥ ß
Crâne humain qui n'a pas été enterré,
Ongle d'élan ãa ʒ iij
Semences de basilic,
de pivoine ãa ʒ ij
Fleurs de bétoine,
de tillot ãa ℈ iv

Pulvérisez les racines de pivoine mâle, de gui de chêne, le crâne humain & l'ongle d'élan, ainsi que les semences & les fleurs, après avoir néanmoins râpé le crâne & l'ongle. Mêlez & gardez pour l'usage.

Vertus. Cette poudre est antiépileptique, tempérante, antispasmodique. La dose pour l'homme est de grains xx à ʒ j ß, & pour l'animal de ʒ ij à ℥ iij.

Poudre de sympathie.

La poudre de sympathie n'est autre chose que du vitriol romain exposé à l'ardeur du soleil pendant le beau tems & les plus grandes

chaleurs. Lorſqu'il eſt devenu extrêmement blanc par la calcination que le ſoleil en fait, on en fait uſage.

Vertus. On s'en ſert pour guérir les plaies & arrêter le ſang. Tout ce que les Auteurs ont dit de cette poudre ne porte d'ailleurs que ſur des fondemens imaginaires.

PRÉCIPITÉ BLANC.

Opération de Chimie.

C'eſt un mercure diſſous par l'eſprit de nitre & précipité par le ſel marin en une poudre blanche.

Vertus. Ce précipité doit être très-blanc ; on ne s'en ſert qu'extérieurement. Il eſt cathérétique, deſſicatif, déterſif ; il entre dans pluſieurs onguens & pommades pour les maladies de la peau, dartres, gale, &c.

PRÉCIPITÉ ROUGE.

Opération de Chimie.

Il ne s'agit point ici de précipité, puiſqu'il ne s'en fait aucun & qu'il n'eſt queſtion que d'empreindre le mercure d'eſprit de nitre & de le calciner par le feu. Quoi qu'il en ſoit, ce mercure doit être enſuite de cette opération d'un beau rouge & en feuilles comme du talc.

Vertus. C'eſt un bon cathérétique propre à ronger les chairs baveuſes des vieux ulceres, il entre dans les onguens, &c.

SAFRAN DE MARS *apéritif.*

Préparation de Chimie.

Il eſt pluſieurs manieres de faire le ſafran de Mars apéritif.

Vertus. Le nom ou l'épithete qu'on lui accorde les désigne ; il est tonique, désobstruant, on le donne dans des bols ou pilules appropriées à la dose de ʒ j à ʒ vj à l'animal, & à l'homme à celle de grains x à ℈ ij.

SEL D'ABSINTHE.

Faites rougir sur le feu pendant quelques heures des cendres d'absinthe brûlées dans un pot de fer ou dans quelqu'autre vaisseau commode. Remuez pour faire brûler l'huile qui sera restée ; faites-le ensuite bouillir dans l'eau, passez au papier gris, évaporez jusqu'à siccité, & conservez le sel dans un vaisseau bien bouché.

Vertus. Il est fébrifuge, diurétique, apéritif, dissout les embarras glaireux. La dose est de ℈ ij à ʒ iij.

SEL DE DUOBUS.

Préparation de Chimie.

Le sel de Duobus n'est autre chose qu'un mélange égal de vitriol verd & de nitre pur qu'on fait fondre, évaporer & cristalliser ; ces cristaux doivent être très-blancs ; ils forment le sel de Duobus.

Vertus. Il est diurétique, diaphorétique, apéritif, fondant. La dose est de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & de ʒ ß à ʒ ij pour l'homme.

SEL DE PRUNELLE.

Voyez Cristal minéral.

SEL DE NITRE.

Salpêtre purifié qu'on fait fondre dans l'eau & qu'on fait cristalliser. Le nitre se cristallise en aiguilles représentant des prismes à six faces dont les extrémités se terminent en pointe. Mis sur la

langue, il produit un ſentiment de froid ſuivi d'amertume. Il ſe diſſout dans l'eau commune. Il ſe fond & devient fluide à la chaleur du feu. Si on lui joint, lorſqu'il eſt rouge, des ſubſtances inflammables telles que la poudre de charbon, le ſoufre &c, il s'enflamme avec bruit & jette pluſieurs étincelles vives & brillantes ſemblables à des éclairs.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, apéritif, inciſif, diurétique, antiphlogiſtique, antiputride, antiſpaſmodique. On le donne à l'animal à la doſe de ℥ ß à ℥ iij, & à la doſe de ʒ ß à ʒ iij à l'homme.

SEL SÉDATIF.

Préparation de Chimie.

Elle conſiſte dans la décompoſition du borax dont on ſépare le ſel ſédatif par ſublimation & par criſtalliſation. Ce ſel eſt en forme de neige, folié & léger, doux au toucher, frais à la bouche, légérement amer, faiſant un peu de bruit ſous les dents & laiſſant une petite impreſſion d'acidité ſur la langue. On ne diſtingue celui qui eſt fait par ſublimation qu'en ce qu'il eſt un peu plus léger que l'autre.

Vertus. Ce ſel eſt calmant, antiſpaſmodique, un peu ſomnifere. La doſe eſt de ʒ j à iv, pour l'animal, & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

SEL OU SUCRE *de Saturne.*

Préparation de Chimie.

La forme des criſtaux de ſel de Saturne a l'apparence de celle des criſtaux du tartre vitriolé ; on doit le choiſir brillant & le plus blanc qu'il eſt poſſible.

Vertus. Il eſt antiphlogiſtique, antiputride, déterſif, deſſicatif. La doſe eſt de ℈ ij à ʒ ij pour l'animal, & pour l'homme de grains j à iv. Il eſt plus uſité pour l'extérieur que pour l'intérieur.

SEL DE TAMARISC.

Le ſel de tamariſc ſe prépare de la même maniere que le ſel d'abſinthe.

Vertus. Il eſt déſobſtruant, apéritif, atténuant, fébrifuge. La doſe eſt de ʒ j à ʒ vj pour l'animal.

SEL VOLATIL *de ſuccin.*

Préparation de Chimie.

Le ſel volatil de ſuccin eſt antiſpaſmodique, apéritif &c. La doſe eſt depuis ʒ j à iv pour l'animal, & depuis grains viij juſqu'à xvj pour l'homme.

DES SIROPS.

Les ſirops ſont ſimples ou compoſés, les premiers ne ſe font qu'avec une ſorte de plante dont le ſirop retient le nom & on emploie à cet égard pour les uns la racine, pour les autres les feuilles ou les fleurs, ou les fruits.

De cette ſorte ſont les ſirops
d'Oſeille feuilles,
d'Epine-vinette fruits,
de Pommes ſauvages,
d'Althæa racines,
de Capillaire feuilles,
d'Eryſimum feuilles,
de Fumeterre feuilles,
d'Hyſope feuilles,
de Lierre terreſtre feuilles,

de Pivoine racines & fleurs,
de Roſes ſeches fleurs,
de Stæchas &c. fleurs.

On peut préparer tous ces ſirops ſelon une même méthode & telle que celle du ſirop d'althæa.

SIROP D'ALTHÆA.

℞	Racines de guimauve récentes	℥ vj
	Eau commune	ſ. q.
	Miel commun	℔ vj

Lavez à pluſieurs repriſes les racines, eſſuyez fortement pour enlever l'écorce, coupez par tranches, faites bouillir ſept ou huit minutes dans eau environ ℔ iij ou iv. Séparez les racines de la décoction, ajoutez le miel, clarifiez avec les blancs d'œufs, faites cuire juſqu'à conſiſtance convenable ayant ſoin d'écumer, paſſez lorſque la cuiſſon eſt ſuffiſante.

Vertus. Ce ſirop eſt béchique, très-adouciſſant, antiaſthmatique, diurétique; on le donne à l'homme à la doſe de ℥ ß à ℥ ij, & à l'animal à la doſe de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de Stæchas. Il eſt céphalique, fortifiant, nervin, ſtomachique, atténuant, diaphorétique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop d'hyſope. Il eſt béchique inciſif, déſobſtruant, diurétique; & la doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop de capillaire. Il eſt adouciſſant, tempérant, diurétique, apéritif, béchique inciſif; la doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de lierre terreſtre. Il eſt inciſif, expectorant, antiaſthmatique, déterſif, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop de pivoine. Il eſt calmant, antiſpaſmodique, antiépileptique, diurétique, &c. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de fumeterre. Il eſt antipſorique, dépuratoire, diurétique, vermifuge. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de roſes ſeches. Il eſt aſtringent, fortifiant, ſtomachique, déterſif. La doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop d'éryſimum. Il eſt atténuant, béchique inciſif, il provoque le lait. On le donne à l'animal à la doſe de ℥ j à ℥ vj, & à l'homme depuis ℥ ß à ℥ j.

SIROP DE DIACODE.

℞ Têtes de pavots blancs, mûres, ſeches & dont on aura ôté les ſemences ℔ j.

Hachez-les bien menu & faites les bouillir dans ℔ xxiv d'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement amollies; paſſez la décoction en exprimant le marc à la preſſe & clarifiez; faites évaporer cette décoction au b. m. juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite à quatre livres, ajoutez alors ℔ iv de miel & continuez la cuiſſon juſqu'à ce que le ſirop ſoit fait.

Vertus. Il eſt calmant, anodin, expectorant, ſomnifere, antiſpaſmodique, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

DES SIROPS COMPOSÉS.

Les ſirops compoſés ſont ceux qui ſe font avec pluſieurs plantes & demandent chacun une formule particuliere, tels ſont les ſirops des cinq racines apéritives, de chicorée compoſé, & de ſymphitum.

SIROP *des cinq racines apéritives.*

℞ Racines d'ache,
Fenouil,
Persil,
Asperges,
Petit houx ãa ℥ j

Faites bouillir artistement dans ℔ iv d'eau commune jusqu'à consomption d'un tiers. Coulez ensuite la décoction & l'exprimez, puis dissolvez dans la colature

Miel ℔ iij

Cuisez le tout en sirop suivant l'art.

Vertus. Il est apéritif, diurétique, propre à enlever les obstructions des visceres du bas ventre. La dose est de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

SIROP *de chicorée composé.*

℞ Rhubarbe choisie & coupée par petits morceaux ℥ iij
Suc de chicorée ℥ vj

Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans ℔ iv d'eau de chicorée distillée. F. ensuite bouillir cette infusion légérement, & l'ayant coulée & exprimée, elle sera clarifiée par résidence & filtration, ensuite évaporée à petit feu jusqu'à consistance de sirop; enfin on mêlera exactement avec ℔ iv de sirop de chicorée simple qui lui donnera sa derniere perfection.

On mettra dans un pot vernissé la rhubarbe coupée par petits morceaux avec le suc de chicorée; on versera dessus l'eau de chicorée toute bouillante; on bouchera le pot & on laissera tremper la matiere sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; on la sera ensuite

bouillir légérement ; on coulera l'infusion avec forte expression ; si le marc de la rhubarbe est encore teint, on le fera infuser de nouveau dans d'autre eau de chicorée trois ou quatre heures, & l'ayant fait bouillir deux ou trois bouillons on coulera l'infusion comme ci-devant ; on mêlera les colatures & on les laissera reposer quelques heures afin qu'elles se dépurent de leur partie grossiere qui tombera au fond ; on les filtrera par des languettes de drap, ou bien on les passera par un blanchet ; on mettra cette teinture ainsi purifiée dans un plat de terre verníssé & par un petit feu on en fera évaporer l'humidité jusqu'à consistance de sirop ; alors on pésera quatre livres de sirop de chicorée, on le fera bouillir cinq ou six bouillons dans une bassine afin qu'il soit cuit dans une consistance plus épaisse qu'à l'ordinaire, & ayant retiré la bassine de dessus le feu, on le décuira en y mettant exactement la teinture de rhubarbe épaisse, puis on gardera ce sirop.

Vertus. Il est purgatif, astringent, apéritif, & vermifuge. La dose est de ℥ j à ℥ viij (*).

SIROP *de Symphitum ou de consoude.*

℞ Racines & sommités, de grande & petite consoude ãa poig. iij
Roses rouges,
Bétoine,
Plantain,
Pimprenelle,
Renouée,
Scabieuse,
Pas d'âne ãa poig. ij

(*) On peut faire un sirop de chicorée simple en mêlant le suc de chicorée avec du miel & y procéder comme aux autres sirops.

Tirez le ſuc de toutes ces plantes & l'épurez, puis mêlez-y

Miel ℔ ij ß

Cuiſez en ſirop ſelon l'art.

On choiſira les plantes belles, ſucculentes, cueillies dans leur vigueur. On les nettoiera, on les coupera, & on les pilera bien dans un mortier de marbre, en commençant par les racines; on les laiſſera ainſi pilées toutes enſemble dans un mortier en digeſtion à froid pendant dix à douze heures afin que leur ſubſtance viſqueuſe ſe raréfie, enſuite on les exprimera pour en avoir le ſuc qu'on dépurera en le faiſant bouillir un bouillon, & le paſſant pluſieurs fois par un blanchet; après quoi on le mêlera avec le miel & on fera cuire le mélange en conſiſtance de ſirop.

Vertus. Il eſt aſtringent, béchique, incraſſant, déterſif, conſolidant, adouciſſant, diurétique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

SUBLIMÉ CORROSIF.

Préparation de Chimie.

Le ſublimé corroſif eſt une maſſe blanche, criſtalline, compoſée de mercure uni à une quantité d'acide marin, tellement ſurabondante qu'il en eſt devenu un corroſif très-puiſſant.

On doit choiſir le ſublimé bien blanc, le plus brillant, le moins peſant, le moins compact qu'il eſt poſſible; rejetter celui qui eſt peſant, rempli de miroirs &c.

Pour connoître la bonté du ſublimé on doit y jetter quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, ou le frotter avec tant ſoit peu de ſel de tartre; s'il jaunit c'eſt une marque infaillible qu'il eſt bon & de la qualité requiſe; au contraire s'il noircit il ne faut pas l'acheter.

Vertus. Le ſublimé corroſif eſt un poiſon violent; on a néanmoins tenté de le donner intérieurement de nos jours, & un Médecin illuſtre & célebre (*) l'a employé avec ſuccès contre les maladies vénériennes.

On s'en ſert extérieurement pour ronger les chairs, il entre dans pluſieurs compoſitions, il eſt auſſi en uſage pour les maladies de la peau &c.

TARTRE VITRIOLÉ.

Préparation de Chimie.

C'eſt un ſel de tartre empreint des acides de l'eſprit de vitriol.

Vertus. Il eſt inciſif, digeſtif, apéritif, déſobſtruant, diurétique; on le mêle avec d'autres remedes apéritifs, à la doſe de ʒj à ʒiv pour l'animal, on le donne à l'homme à la doſe de grains x à xxx.

TEINTURE ANODINE.

Cette teinture n'eſt autre choſe que du laudanum qu'on fait diſſoudre dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin.

Vertus. Elle eſt anodine, ſomnifere, calmante, antiſpaſmodique, diaphorétique; la doſe eſt intérieurement pour l'animal de gouttes xxx à ʒij, & pour l'homme de gouttes iv à xx dans quelque liqueur appropriée.

TEINTURE DE CAMPHRE.

℞ Camphre f. q.

Faites diſſoudre dans l'eau de vie ou l'eſprit de vin. On en met environ ℥ ß à ℥j dans ℔ ij de liqueur plus ou moins, ſuivant qu'on veut

(*) M. le Baron de Swieten.

faire

faire la teinture plus ou moins forte. On dissout au reste le camphre en triturant peu à peu & en augmentant insensiblement la liqueur à mesure de trituration.

Vertus. Cette teinture est tempérante, antiphlogistique, antiputride, propre dans les maladies épidémiques, dans le spasme. La dose est de ʒ j à ʒ iv pour l'animal, on en donne à l'homme gouttes xij à ʒ ß. On l'emploie aussi dans les gargarismes; elle est résolutive, & résiste à la gangrene.

TEINTURE DE CASTOREUM.

℞	Castor de Russie en poudre	℥ ij
	Eau de vie	℔ ij

Laissez en digestion pendant dix jours dans un vaisseau de verre bien bouché sans le chauffer, & passez la teinture.

Vertus. Elle est antispasmodique, antiépileptique &c. La dose pour l'animal est de ʒ j à ʒ iv, & pour l'homme de gouttes x à ʒ ß dans une liqueur appropriée.

TEINTURE DE MYRRHE.

℞	Myrrhe choisie & écrasée	℥ iv

Mettez dans un vaisseau de verre, & versez par-dessus

bon Esprit de vin	℥ xij

Laissez en digestion pendant plusieurs jours en remuant de tems en tems, le vase étant bien bouché. Laissez ensuite sur le marc & tirez au besoin par inclination.

C'est ainsi qu'on prépare la teinture d'aloès, de safran, de cochenille &c.

Vertus. Cette teinture est un topique antiputride propre à favoriser l'exfoliation des os.

T

Elle ſe donne auſſi intérieurement comme ſtomachique & carminative, à la doſe pour l'animal de ʒj à ʒij, & pour l'homme de gouttes x à xx.

THÉRIAQUE.

Voyez les Pharmacopées.

Vertus. La thériaque eſt un antidote contre les maladies contagieuſes; elle eſt cordiale, alexipharmaque, ſudorifique, ſomnifere, antiaſthmatique, vermifuge &c. La doſe pour l'animal eſt de ℥ ß à ℥ iij, & pour l'homme de ℈j à ʒj.

TROCHISQUES *alhandal* ou *de coloquinte.*

℞ Pulpe de bonne coloquinte mondée ſ. q.

Inciſez-la par parcelles, en l'arroſant après de quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour en faire une poudre ſubtile; formez-en une maſſe avec le mucilage de gomme adragant pour en faire des trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre: remettez-les enſuite en poudre fine; incorporez une ſeconde fois avec le mucilage de gomme adragant, pour en former d'autres trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre, & gardez pour le beſoin.

Vertus. Ces trochiſques ſont purgatifs & évacuent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes. La doſe eſt de ℈ iij à ℥ ß pour l'animal. On les donne à l'homme à la doſe de grains ij à ℈ ß en pilules.

TROCHISQUES *blancs de rhaſis.*

℞	Blanc de céruſe	ʒ x
	Sarcocolle	ʒ iij
	Amidon	ʒ ij
	Gomme Arabique,	
	Gomme adragant	ãa ʒj

Pulvérisez la céruse en en frottant légérement un pain sur un tamis de crin que vous aurez posé sur une feuille de papier ; continuez le frottement jusqu'à ce que vous en ayez assez ; mettez l'amidon, ajoutez les autres substances, réduisez en poudre. Humectez le tout avec s. q. d'eau rose, formez-en une pâte ferme que vous diviserez par petits trochisques longuets en forme de grains d'avoine.

Vertus. Ces trochisques sont antiphlogistiques, astringens, dessicatifs, on s'en sert dans les collyres, injections & onguens ; on y ajoute de l'opium quand il est nécessaire.

TROCHISQUES *caustiques*.

℞	Cendres gravelées,	
	Chaux vive	ãa ʒj
	Sublimé corrosif,	
	Encens mâle	ãa ℥ iij
	Eau rose	s. q.

Faites un mélange de toutes les poudres, versez dessus une certaine quantité d'eau rose, pour donner une consistance de pâte ; formez-en des trochisques de différente forme & de différente grosseur, laissez sécher & gardez pour l'usage.

TROCHISQUES *de minio*.

℞	Mie de pain	℥ j
	Sublimé corrosif	ʒ ij
	Minium	ʒ j
	Eau rose	s. q.

F. bien sécher la mie de pain, pulvérisez-la ; mêlez-la ensuite avec les poudres de sublimé & de minium. Arrosez ce mélange avec une certaine quantité d'eau rose, formez des trochisques.

Vertus. Ceux-ci ſont cathérétiques comme les précédens.

VIN ÉMÉTIQUE.

℞	Foie d'antimoine	℥ vij
	Vin blanc	℔ j

Mettez le tout dans une bouteille bien bouchée, agitez trois ou quatre fois par jour. Laiſſez en infuſion à froid dix ou douze jours & conſervez-le ſur ſon marc.

Vertus. Cette liqueur eſt vomitive pour l'homme & à peine purgative pour le cheval. On la donne pour celui-ci à la doſe de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij. On s'en ſert auſſi dans des lavemens ſtimulans & dans des collyres réſolutifs.

VINAIGRE ROSAT.

℞	Roſes rouges	℔ j

Coupez les onglets.

	Fort vinaigre	℔ viij

Mettez le tout dans de grandes bouteilles de verre, faites infuſer au ſoleil durant quinze jours ou trois ſemaines. Coulez & exprimez cette infuſion pour la remettre dans les mêmes vaiſſeaux avec la même quantité de roſes; faites infuſer de nouveau au ſoleil encore autant de tems, coulez & exprimez une ſeconde fois, & votre vinaigre roſat ſera fait; vous le garderez pour l'uſage.

Vertus. Il eſt inciſif, il déterge, tempere, il eſt vermifuge, propre dans les ſuperpurgations, antiphlogiſtique, antiputride, & réſiſte au mauvais air. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal, & d'une cuillerée à trois pour l'homme.

VINAIGRE *de Saturne.*

Préparation de Chimie.

Un vinaigre empreint de quelque préparation de plomb que ce ſoit eſt dit vinaigre de Saturne.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, répercuſſif, antiphlogiſtique, réſolutif, déterſif, deſſicatif; on en fait des lotions, des gargariſmes, des injections &c. on le mêle dans l'eau ou dans quelque décoction convenable.

VINAIGRE *de ſureau.*

℞ Fleurs de ſureau deſſéchées ℔ j
Fort vinaigre ℔ iv

Mettez le tout dans un vaiſſeau de verre bien bouché que vous expoſerez au ſoleil pendant dix-huit à vingt jours; enſuite coulez & exprimez la liqueur que vous mêlerez avec pareille quantité de fleurs & que vous expoſerez au ſoleil comme la premiere fois durant le même eſpace de tems; faites la colature & exprimez le tout de nouveau, afin de garder pour l'uſage.

On pourra préparer de même le vinaigre de girofle, de romarin, de ſauge, de ſouci &c.

On fera ſécher à demi des fleurs de ſureau lorſqu'elles ſont dans leur vigueur. On les mettra dans une grande bouteille de verre; on verſera le vinaigre par-deſſus; on bouchera la bouteille & on l'expoſera au ſoleil pendant dix-huit à vingt jours; on coulera la liqueur avec expreſſion; on mettra dans la bouteille autant de nouvelles fleurs de ſureau ſéchées, on y verſera auparavant l'infuſion coulée, on remettra en digeſtion au ſoleil comme auparavant, & on coulera la liqueur pour s'en ſervir.

Vertus. Ce vinaigre eſt inciſif, déterſif, alexitere. La doſe eſt de ℥ j à ℥ iv, & dans certaines circonſtances juſqu'à ℔ iij pour l'animal; à l'égard de l'homme la doſe eſt de ʒ ij à ℥ ß.

VINAIGRE THÉRIACAL.

♃ Racines d'angélique,
Grande valériane,
Méum athamantique,
Impératoire,
Gentiane,
Dompte-venin,
Carline,
Zedoaire,
Tormentille,
Biſtorte ãa ℥ j ß
Ecorce de citrons,
Leur ſemence ſeche,
Baies de genièvre,
Petit cardamome ãa ℥ j
Feuilles de rhue,
Scordium,
Dictame de Candie,
Chardon bénit,
Petite centaurée,
Fleurs d'orange,
Roſes rouges ãa poig. j

Broyez les racines & les ſemences groſſiérement; mettez-les avec les feuilles découpées auparavant dans une bouteille de verre aſſez grande; verſez par-deſſus ℔ xij de très-fort vinaigre; bouchez la bouteille & l'expoſez au ſoleil l'eſpace de quarante jours, remuez & agitez ſouvent; après quoi coulez, paſſez & exprimez le tout, & vous aurez le vinaigre thériacal que

vous conſerverez dans des bouteilles de verre pour l'uſage.

Vertus. Il eſt antipeſtilentiel, propre pour les maladies épidémiques ; il réſiſte au venin & au mauvais air ; il eſt antiputride, vermifuge, carminatif, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ iij à ℥ vj pour l'animal, & d'une demi-cuillerée pour l'homme à deux cuillerées (*).

VITRIOL DE MARS.

Préparation de Chimie.

Vertus. Il eſt apéritif, atténuant, déſobſtruant. La doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & de grains vj à ℈ j pour l'homme dans quelque liqueur appropriée.

(*) On peut faire un vinaigre thériacal dans l'inſtant en mêlant de la thériaque avec du bon vinaigre ; on peut le ſubſtituer au vinaigre thériacal ci-deſſus décrit & le donner à la même doſe.

FIN.

On trouvera l'Approbation & le Privilege dans les Démonſtrations Elémentaires de Botanique à l'uſage des Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire, qu'on publiera inceſſamment.



